LULA, LES RAISONS D'UNE VICTOIRE – page 13

Le monde autrement, une carte à découper

LE MONDE diplomatique

SARAH KNAFO OU LE SENS DU PLACEMENT

PAR GRÉGORY RZEPSKI

Page 28.

Mensuel - 28 pages

Nº 873 - 73e année. Décembre 2026

QUI PENSE LES RELATIONS INTERNATIONALES ?

Misère de l'expertise stratégique

Elles impliquent parfois la force et peuvent aboutir à des déflagrations. Elles déterminent la vie du très grand nombre. Les relations internationales appellent donc une réflexion exigeante et approfondie. Hélas, dans le champ de l'analyse géopolitique, le conformisme domine, et l'atlantisme règne.

PAR VALENTIN GALLOIS *

En affirmant le 5 septembre dernier sur France 5 que *« tout candidat qui se défie de l'Union européenne sera soutenu d'une manière ou d'une autre par Vladimir Poutine »,* M. Jean-Noël Barrot a récusé la possibilité même d'un débat en matière de politique étrangère. Dans ce domaine non plus, il n'y a « pas d'alternative ». Comment d'ailleurs la justifierait-on ? Voit-on dans le paysage français de l'expertise sur ces questions autre chose que des nuances d'atlantisme – plus ou moins antitrumpiste – et d'eurofédéralisme autoritaire à prétention défensive ?

La multiplication des think tanks depuis un demi-siècle promettait pourtant une saine compétition des idées à l'écart de l'État, une *« délibération collective riche et transparente entre les citoyens, les groupes intermédiaires, les administrations et les représentants élus »* au service d'une décision publique plus éclairée, comme le prophétisait il y a vingt ans, avec un idéalisme forcé, Pascal Lamy (1). Las ! En France, sur les questions internationales et stratégiques, les cercles de réflexion et autres laboratoires d'idées se caractérisent d'abord par leur dépendance aux pouvoirs, leur conformisme intellectuel et leur propension à l'alignement.

Le premier organe d'études à la disposition du ministre des affaires étrangères est le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS), créé en 1973 à la demande du ministre Michel Jobert. Ses fondateurs, MM. Thierry de Montbrial et Jean-Louis Gergorin, ingénieurs polytechniciens passés respectivement par l'École des mines de Paris et l'École nationale d'administration (ENA), reviennent alors des États-Unis conquis par la rationalité néolibérale appliquée à la diplomatie.

(Lire la suite pages 10 et 11.)

* Pseudonyme d'un haut fonctionnaire, spécialiste des questions de défense.

(1) Pascal Lamy, préface à Stephen Boucher et Martine Royo, *Les Think Tanks. Cerveaux de la guerre des idées,* Le Félin, Paris, 2006.



© MARINELLA SENATORE - MARINELLA-SENATORE.COM

MARINELLA SENATORE. – « A Hopeful Turn After Adversity » (Après l'adversité, un changement plein d'espoir), 2025

MOBILISATIONS EN EUROPE

La colère et l'espoir

Des manifestations de l'automne, et en particulier de la journée émeutière du 17 octobre, les médias ont beaucoup parlé. Souvent pour ne rien dire, et surtout pour faire en sorte qu'elles ne disent rien. Il y a pourtant dans ces mobilisations, violences comprises, tout un discours, qu'il faut savoir entendre – sur l'époque, les pouvoirs, la vie qu'on nous fait, les défis du jour et les combats à venir. L'écrivain Éric Vuillard a prêté l'oreille.

PAR ÉRIC VUILLARD *

Il faut se regarder dans le miroir que la vie nous tend. La France connaît des émeutes de haute intensité. Dans *Les Misérables,* Victor Hugo écrit que le souffle emporte les émeutiers *« à travers l'État, à travers les lois, à travers la prospérité et l'insolence des autres ».* C'est exactement ce qui s'est passé le 17 octobre. Les manifestations monstres, les pillages, les affrontements avec les forces de l'ordre sont l'expression concrète d'une situation sociale sans issue, d'un monde inégalitaire, injuste.

L'inflation, la spéculation sur l'immobilier, la stagnation des salaires ont très fortement augmenté la pauvreté. Une jeune femme interrogée par un journaliste répond : *« Je viens de rentrer dans la vie active et je me rends compte que c'est impossible de vivre avec un salaire. »* Quelle étrange révélation à l'aube d'une vie. Il va pourtant bien falloir vivre. Mais alors, comment ? On se souvient de l'inscription terrible au-dessus de la porte de *L'Enfer* de Dante : *« Vous qui entrez, laissez toute espérance. »* Ce n'est pas une sentence que l'on souhaite inscrire au fronton de son existence.

L'incendie de l'office du tourisme de Lyon ne peut que faire écho aux revendications actuelles de la jeunesse espagnole, au problème du logement, du surtourisme, à la spéculation immobilière. Marseille, par exemple, est une ville où la pauvreté est immense. En 2018, deux immeubles du centre se sont effondrés faute d'entretien par leurs bailleurs et faute d'application de la loi par la municipalité ; cela a causé la mort de huit personnes. Mais voici qu'une fois aménagé à la place des immeubles effondrés un sympathique espace mémoriel, s'estimant quitte de ces huit morts, on restaure l'habitat indigne, on démolit, on reconstruit, et le prix du marché immobilier prend environ 50 % ! Les morts n'auraient plus les moyens d'y loger.

Puis il y a le mobilier urbain détruit, la litanie des condamnations, l'évaluation des dommages. Or le mobilier urbain n'est pas neutre. On sait combien s'est développé un mobilier « défensif », comme l'appellent, dans leur langue cynique, les spécialistes, ces bancs avec un accoudoir central destiné à éviter que les SDF ne puissent s'y allonger. On sait également que nos abribus ont été confiés à de gigantesques monopoles, JCDecaux ou Clear Channel, qui les installent et les entretiennent en contrepartie de l'exploitation exclusive des espaces publicitaires qu'ils y ont intégrés. Ce ne sont donc pas seulement des abribus qui ont été détruits par les émeutiers, ce sont avant tout des postes avancés de la société de consommation. Cela touche à un point central, ces émeutes sont liées à une consommation célébrée de toutes parts, mais irréalisable, qu'un faible pouvoir d'achat rend impossible. C'est la signification matérielle de ces émeutes, leur contenu concret : le besoin et la douleur.

(Lire la suite page 17.)

* Écrivain et cinéaste, auteur, notamment, de *La Guerre des pauvres* et d'*Une sortie honorable* (Actes Sud, respectivement 2019 et 2022).

Les vues, la vie et les voix

PAR BENOÎT BRÉVILLE

Quel rôle les réseaux sociaux ont-ils joué dans l'élection de M. Barack Obama en 2008, les « printemps arabes » en 2011, le mouvement des « gilets jaunes » en 2018 ? Le militantisme en ligne peut-il se substituer aux moyens d'action traditionnels ? Entre 2005 et 2023, les chercheurs ont consacré à ces questions pas moins de 6 700 études (1). Mais de récentes élections aux États-Unis, au Brésil et en Serbie se dégage une leçon éclairante, quoique peu scientifique dans sa formulation : c'est dans la vie que ça se passe.

Le scrutin américain de novembre 2026 a marqué la déroute des puissances numériques. Défaits à la Chambre des représentants et au Sénat, les républicains semblaient pourtant en position de force sur les réseaux sociaux. Ils pouvaient compter sur le soutien de M. Elon Musk, le patron de X, fort de ses 240 millions d'abonnés, sur celui des nouveaux propriétaires américains de TikTok et sur des algorithmes favorisant les contenus conservateurs. Quand les messages martelés en ligne se heurtent aux réalités matérielles, du prix de l'alimentation à celui de l'essence, leur portée reste limitée. Les millions de vues ne font pas les millions de voix.

La campagne victorieuse de M. Luiz Inácio Lula da Silva a livré un deuxième enseignement : la force des réseaux tient à leur capacité à susciter une mobilisation sur le terrain. Pour combler son retard entre les deux tours, le président sortant s'est appuyé sur une armée numérique de près de onze millions de membres, réunis sur un canal WhatsApp pour contrer la propagande adverse. Mais les « soldats de Lula » étaient surtout invités à agir dans leur entourage immédiat, en convainquant un proche de voter pour lui, ou en organisant des rassemblements populaires et des covoiturages vers les bureaux de vote, avec l'aide notamment des organisations étudiantes, des associations de quartiers et des syndicats, qui disposaient du matériel et du savoir-faire nécessaires. Pour fonctionner, *« une mobilisation numérique doit dépasser le cadre de l'écran et se traduire par des liens interpersonnels et des actions collectives »,* analyse la politiste Ana Paula Pellegrino (2). En trois semaines, le président brésilien a renversé la tendance et gagné dix millions de voix.

En Serbie, enfin, le mouvement étudiant a montré qu'une mobilisation réussie exige proximité et persévérance. Après la tragédie de Novi Sad, en 2024, Instagram a certes servi à relayer les appels à manifester des étudiants. Mais c'est dans les salles paroissiales, les cours d'immeuble, les parcs publics où ils ont organisé des milliers d'assemblées qu'ils ont élargi leur base. Souvent urbains, les jeunes militants se sont déplacés dans les petites villes et les campagnes pour discuter avec des électeurs moins acquis à leur cause. *« Ils ne sont pas venus une fois, entre deux meetings, distribuer des tracts. Ils sont revenus, ils ont dormi chez l'habitant, ils ont mangé ce qu'on leur donnait, et ils ont écouté au moins autant qu'ils ont parlé »,* explique le sociologue Ivica Mladenović (*Contretemps,* 4 novembre 2026). La participation a bondi de 10 points par rapport aux précédentes élections législatives, et la Liste étudiante a réalisé une percée spectaculaire en zones rurales.

Les outils numériques peuvent accroître la visibilité d'une cause ou amplifier une mobilisation. Mais la force d'un mouvement se construit dans les rencontres, les discussions, les débats, les repas partagés, les liens de confiance patiemment tissés. Aussi anciens que l'humanité, ces réseaux sociaux-là n'ont pas dit leur dernier mot.

(1) Francisca Castro, Jennifer Oser, Aya Shoshan, « Social movements and social media : The evolution of scholarship in the age of datafication », *Humanities and Social Sciences Communications,* vol. 13, n° 1, Londres, 2026.

(2) Ana Paula Pellegrino, « How did Lula pull off the biggest political upset in modern brazilian history ? », *Journal of Democracy,* Johns Hopkins University Press, Baltimore, octobre 2026, www.journalofdemocracy.org

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE



COURRIER DES LECTEURS

Mobilisations

Le dossier du numéro de novembre « Une révolte lycéenne, et bien plus » a suscité cette réflexion à un lecteur qui préfère rester anonyme :

Qui sortira vainqueur de ce bras de fer ? Les étudiants mobilisés depuis octobre en soutien aux lycéens et pour porter leurs propres revendications, ou bien les universités cherchant le retour à la normale ? Il serait surprenant que la mobilisation ne dure pas jusqu'aux élections en avril-mai, d'autant que la répression qu'elle subit par les forces de l'ordre ou la sécurité privée des universités tend à la renforcer, mais pas sûr que le temps joue en sa faveur. Car les blocages et occupations, ajoutés aux fermetures administratives pour les prévenir, participent incontestablement d'une dégradation des conditions d'études et d'intégration. Le risque de voir la lassitude, déjà bien présente parmi les professeurs et le personnel administratif, s'installer chez certains étudiants est réel. Difficile alors d'imaginer, sans un dialogue serein et constructif, que la situation puisse continuer sans que la tension ne s'accroisse encore davantage, au risque que surviennent des drames. Rappelons que cette année la nuit du 5 au 6 décembre marquera les quarante ans de la mort de Malik Oussekine, tué dans le quartier de l'Odéon à Paris, après l'évacuation de la Sorbonne une heure plus tôt. En espérant que cette observation puisse nourrir la réflexion.

Troubles

M. Benoît Stephan a souhaité réagir après avoir lu « L'héritage des "Héritiers" », paru dans le même numéro :

Votre article m'a laissé songeur, par l'amalgame qui y est fait entre des *« approches d'inspirations très diverses »,* selon ses termes. La marchandisation du service public, la baisse des investissements, et surtout la persistance du modèle des « héritiers » sont certes incontestables. Pour autant, quand vous mettez en cause l'*« ensemble très composite et controversé des techniques et des théories dites "du développement personnel" »,* cette affirmation est bien peu étayée : vous citez en tout et pour tout une étude, *Du bien-être au marché du malaise,* le livre de Nicolas Marquis, paru en 2014. Pas d'autres preuves depuis, alors ? Surtout, vous semblez (en tout cas c'est l'impression que donne votre article) incriminer une *« catégorisation de plus en plus expansive des "troubles" : dyslexie, dyscalculie, dyspraxie ».* Or, mettre le mot « trouble » entre guillemets, c'est instiller le doute quant à la réalité de ces troubles, et des souffrances que leur non-détection, il y a trente ans, générait chez des enfants qu'on croyait alors sous-doués, maladroits, ou peu motivés, faute de comprendre leurs difficultés scolaires, sans pouvoir y remédier. Identifier, nommer ces troubles et y apporter l'aide adéquate a été un vrai progrès. Alors merci de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain…

Intelligence artificielle

L'article « Dire "tu" à une machine » (octobre) a inspiré ce commentaire à M. Ugo Trelis :

Merci à Anne Alombert de rappeler ce que Joseph Weizenbaum écrivait il y a soixante ans au sujet de l'intelligence artificielle (IA). En plus de l'anthropomorphisation de la machine, Weizenbaum est aussi extrêmement clairvoyant sur les enjeux politiques de l'intelligence artificielle à venir. Son ouvrage *Computer Power and Human Reason : From Judgement to Calculation* publié en 1976 est marqué par les spectres de la seconde guerre mondiale et de la guerre du Vietnam. Pour Weizenbaum, l'ethos managérial nazi aurait donné lieu à une distance entre les bourreaux et leurs victimes, une distance nécessaire pour rejeter toute forme d'imputabilité face aux atrocités commises. La guerre du Vietnam est quant à elle décrite comme l'un des premiers conflits cybernétiques. Certaines décisions stratégiques ont été prises à l'aide de ce qui avait été nommé la *« barrière électronique ».* Weizenbaum désigne ces dérives cybernétiques de l'État comme une délégation dangereuse du pouvoir à une *« raison instrumentale »,* alors même que ceux qui légifèrent et gouvernent ne comprennent pas la technologie. À ce titre, il fustige aussi l'ingérence des experts du progrès technologique qui demandent sans cesse des financements et appellent à une confiance illimitée. Il écrit : *« L'expert prendra soin de tout, même des problèmes qu'il a lui-même créés. Il a besoin de toujours plus d'argent. Il rassure un public qui, de toute manière, ne veut pas savoir. »* Difficile de ne pas y voir une préfiguration d'entrepreneurs tels que Sam Altman, Peter Thiel ou Elon Musk, dont les technologies sont désormais utilisées pour faire la guerre ou traquer ceux que l'État désigne comme indésirables. Weizenbaum n'est pas le seul intellectuel de son époque à faire la critique de la technique, mais il est témoin de l'intérieur – il est à l'époque chercheur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) – des transformations institutionnelles et prédit tristement le moment technofasciste que nous traversons.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris

ou courrier@monde-diplomatique.fr

NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Poupées gigognes

QU'EST-CE QUE la dette publique, d'ores et déjà l'un des principaux enjeux de la présidentielle de 2027 en France ? Les médias dominants la présentent comme un mécanisme aussi implacable que l'arithmétique. Lorsqu'un État dépense « trop » par rapport aux recettes qu'il collecte, nous expliquent-ils, il s'endette. Qu'il s'endette « trop », et les marchés le gourmandent pour le convaincre de s'amender. Entendre, tailler dans les débours.

Mais que se passe-t-il lorsqu'on envisage la dette autrement ? Comme la plus grande d'une série de poupées gigognes, par exemple. Dévissons. Une deuxième poupée apparaît : celle des choix budgétaires. Quels ministères bénéficient de moyens lorsque l'argent vient à manquer ? Quels pans de l'action publique demeurent prioritaires ? Quels autres sont jugés superflus ? Dévissons de nouveau, et c'est une troisième poupée. Celle des impôts et d'une série d'allégements fiscaux censés doper l'économie, mais qui ont rogné les marges de manœuvre de l'État. Puis viennent les choix politiques qui justifient de telles décisions : la politique de l'offre, le mythe du « ruissellement »… Jusqu'à ce que, de poupée en poupée, on en arrive à la dernière : celle des politiques de classe, que la dette a été créée pour verrouiller. Bref, au type de société dans lequel nous vivons.

Cette nouvelle livraison de *Manière de voir* (1) fait la démonstration que la dette n'a rien de « compliqué ». Elle en expose les mécanismes et les logiques, de façon aussi précise que pédagogique. Quand apparaît-elle ? Pourquoi gonfle-t-elle ? Qu'est-ce qu'un taux d'intérêt, et qui le fixe ? Faut-il l'« annuler », la « mettre au frigo » ou la payer ? Peut-on financer l'État autrement ? Une infographie inédite montre, côté face, que la façon dont l'État se finance aujourd'hui le place dans une position d'infériorité stratégique face aux marchés ; côté pile, la manière dont il se finançait « avant », quand le pouvoir politique avait encore barre sur les forces économiques. Un glossaire complet détaille le jargon qui, trop souvent, fait obstacle à la compréhension des enjeux. Et divers retours sur l'histoire démontrent que la dette n'est pas une fatalité mais le résultat de décisions politiques. Or, ce que certains choix politiques ont façonné, d'autres peuvent le défaire. Pour sortir de l'« ordre de la dette » et en bâtir un autre.



(1) *Manière de voir,* n° 210, « Dette. Comment s'en sortir », décembre 2026 - janvier 2027, 100 pages, en kiosques, en librairies et sur la boutique en ligne.

Tunisie, solidarité avec Riadh Ben Fadhel

LE 29 octobre dernier, le directeur de notre édition arabe, Riadh Ben Fadhel, déjà détenu depuis trois ans à Tunis, a été condamné à vingt ans de prison. Vingt-cinq autres prévenus, dont plusieurs de ses associés, ont été condamnés à neuf ans de détention à l'issue d'un procès expéditif au cours duquel certains d'entre eux n'ont guère eu l'occasion de se défendre. La charge retenue – un délit d'initiés, qui auraient volontairement sous-estimé la valeur de biens confisqués à l'ancien président Zine El-Abidine Ben Ali et à son entourage puis mis aux enchères – correspond à la technique désormais courante du *lawfare,* appliquée aux opposants politiques dont on veut se débarrasser par le biais d'une charge infamante.

Quelques mois avant d'être arrêté, Riadh Ben Fadhel avait contesté publiquement la régularité de l'élection du président tunisien Kaïs Saïed. Lequel l'a depuis qualifié de *« gauchiste ».* En réalité, notre ami est un militant démocrate profondément attaché aux libertés publiques. Coordinateur général du parti progressiste Al Qotb à la fin de la dictature de Ben Ali, il s'est employé à nouer des liens entre les diverses forces politiques, de l'extrême gauche marxiste aux islamistes, qui ont œuvré – parfois très difficilement – à la transition démocratique du pays. La nature chaotique de ce processus, dont l'actuel président tunisien s'est tenu à l'écart, a permis à M. Saïed de se faire élire en pourfendant la *« décennie perdue »* et en accusant ses adversaires, dont certains l'avaient soutenu, de corruption. Avant de confisquer tous les pouvoirs. Là où Ben Ali recourait à la police, M. Saïed utilise la justice. Il faut dire que le Conseil supérieur de la magistrature a été dissous et que les magistrats récalcitrants sont révoqués selon le bon plaisir du chef de l'État, accusés tantôt de corruption, tantôt de terrorisme, ou encore d'*« adultère ».* La situation économique et sociale du pays se dégradant, la désignation de boucs émissaires intellectuels ou bourgeois a son utilité politique pour le pouvoir. Récemment, elle s'est étendue aux militants de la flottille pour Gaza Global Sumud, eux aussi accusés de malversations financières. Plusieurs d'entre eux demeurent en prison sans être jugés.

Le Monde diplomatique est intervenu à diverses reprises auprès des autorités tunisiennes pour faire part de son inquiétude au sujet de Riadh Ben Fadhel, avec l'espoir que son sort s'améliore. Sa nouvelle condamnation, extrêmement lourde, nous convainc de sortir de notre réserve concernant son cas. La situation est difficile, car nous savons bien que les autorités tunisiennes vont arguer que la justice de leur pays est indépendante et que les condamnés l'ont été pour des délits de droit commun. Mais, sans entrer dans le détail de leurs dossiers commerciaux et fiscaux, nous devons remarquer que l'incrimination de corruption est presque toujours utilisée à l'encontre d'opposants politiques, qu'ils soient islamistes, « bourguibistes » ou « gauchistes ».

M. Rached Ghannouchi, président du mouvement Ennahdha (islamiste) arrêté le 17 avril 2023 pour « incitation à la guerre civile » et « complot contre la sûreté de l'État », fait également l'objet d'enquêtes pour des soupçons de blanchiment d'argent et de corruption financière. M. Khayam Turki, figure de l'opposition sociale-démocrate, arrêté en février 2023 pour « complot contre la sûreté de l'État », est simultanément poursuivi pour « blanchiment d'argent et escroquerie » ; le cumul de ses différentes peines de prison atteint soixante-trois ans. M. Wael Naouar, activiste de la Global Sumud Flotilla, est quant à lui soupçonné de blanchiment d'argent et de détournement de dons associatifs. Il a mené une grève de la faim de trente-huit jours consécutifs et n'a pas encore été jugé.

L'édition arabe du *Monde diplomatique* a beaucoup voyagé (Tunis, puis Beyrouth, puis Paris, puis Tunis à nouveau), au gré des interdictions, des changements de régime et des guerres. Elle a interrompu sa parution depuis quelques mois, compte tenu de l'arrestation prolongée de son directeur. Nous espérons bientôt la relancer, même si les espaces de liberté se font rares dans le monde arabe. La condamnation de Riadh Ben Fadhel, que nous assurons de notre solidarité et de notre amitié, ne nous découragera pas de poursuivre son combat pour une presse démocratique.

Informez-vous, abonnez-vous
***… et contribuez à l'indépendance du* Monde diplomatique**

1 AN - 12 NUMÉROS POUR **65 €**

INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT AU *MONDE DIPLOMATIQUE*
- La **version papier**, chaque mois
- L'accès aux versions numériques et à l'application mobile
- Les articles en **version audio**

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30/06/2027 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que *Le Monde diplomatique,* responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. ❑ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du *Monde diplomatique.* ❑ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du *Monde diplomatique.* Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/diplo/rgpd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-69 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante :
***Le Monde diplomatique,* service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9**

Coordonnées : RMD26BA12

M. ☐ Mme ☐
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ⌊⌊⌊⌊⌊
Ville .....
Courriel .....
J'accepte de recevoir des offres du *Monde diplomatique* : Oui ❑ Non ❑
J'accepte de recevoir des offres des partenaires du *Monde diplomatique* : Oui ❑ Non ❑



PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo

ou téléphonez au 03 21 13 04 32
(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

Édité par la **SA Le Monde diplomatique.**
Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe
Autres membres :
Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI
Conseiller en finance et développement auprès du directoire : Bruno LOMBARD
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE
Rédacteur en chef : Grégory RZEPSKI
Rédacteurs en chef adjoints : Renaud LAMBERT, Evelyne PIEILLER
Cheffes d'édition :
Angélique MOUNIER-KUHN *(Manière de voir),*
Anne-Lise THOMASSON *(Le Monde diplomatique)*
Rédaction : Akram BELKAÏD, Philippe DESCAMPS, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA
Cartographie : Cécile MARIN
Site Internet : Guillaume BAROU
Conception artistique : Nina HLACER, Boris SÉMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
Archives et données numériques : Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI
Communication numérique : Julie MAURY
Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM
Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHÉARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON
Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER
Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
Comptabilité : Aliou SISSOKO
Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674), Eleonora FALETTI (9601),
Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.
Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA : elisabeth.cialdella@mpublicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Romain GALDEANO, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET, Martine PRÉVOT
Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147
Service relations abonnés
• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr
• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32
Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
© ADAGP, Paris, 2026, pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €
Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 65 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo
Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

Contre la propagande du sacrifice

Tout savoir sur la dette

Les repas de fin d'année se prêtent aux discussions enflammées, notamment à la veille d'une élection présidentielle. Parmi les sujets incontournables en 2026, la dette. Afin de permettre à ses lecteurs de se préparer, « Le Monde diplomatique » consacre la nouvelle livraison de « Manière de voir » au sujet. Et, en guise d'introduction, il répond aux questions que beaucoup se posent sans doute.

Par Renaud Lambert et Benjamin Lemoine *



© ADAGP, Paris, 2027 - Photographie : Timothy Schenck

CHIHARU SHIOTA. – « Accumulation – Searching for the Destination » (À la recherche de la destination), 2014-2025

1 De quoi parle-t-on quand on parle de dette ?

Lorsqu'on parle de dette dans les médias, il s'agit généralement de la dette de l'État, plus souvent appelée « dette souveraine ». Celle-ci constitue une composante de la dette publique, qui englobe également les emprunts des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale. La dette publique se distingue des dettes privées, contractées par les particuliers et les entreprises privées.

Chaque année, le budget de l'État, préparé par le ministère des finances puis voté par le Parlement, met en regard deux grandes catégories de flux : les recettes, principalement issues des impôts et des taxes, et les dépenses, parmi lesquelles figurent notamment la rémunération des fonctionnaires, les subventions aux entreprises et le paiement des intérêts de la dette. Lorsque les recettes sont inférieures aux dépenses (c'est le cas depuis 1975), l'État doit emprunter pour « boucler » son budget : il s'endette.

Concrètement, il émet des titres financiers, des unités de dette qui, ensemble, forment un emprunt d'État. On appelle ces titres « obligations assimilables du Trésor » (OAT) lorsque leur maturité (l'échéance au bout de laquelle ils sont remboursés) s'établit entre deux et cinquante ans, et « bons du Trésor » lorsque leur maturité est inférieure à un an. Chaque titre affiche une valeur nominale, une maturité et un taux d'intérêt. La valeur nominale correspond à la somme que l'État s'engage à rembourser, par exemple 100 euros. La maturité correspond à la période au bout de laquelle l'État reverse 100 euros au détenteur du titre, par exemple dix ans. Le taux d'intérêt fixe la rémunération de l'investisseur. Un taux d'intérêt de 3 % correspond à un gain de 3 euros par an pendant dix ans (on parle de « coupon »).

Pour aller plus loin : « De l'État banquier à l'État discipliné », par B. L. et Cécile Marin (1).

2 L'État s'est-il toujours financé en ayant recours à l'endettement ?

Entre la fin de la seconde guerre mondiale et le tournant des années 1970, l'État se finance à travers le « circuit du Trésor », ce qui lui permet de collecter les liquidités disponibles au sein de l'économie à des conditions qu'il fixe lui-même. Le recours à la dette est alors réduit à la portion congrue. Dans ce dispositif, ce ne sont pas les investisseurs qui fixent le coût du financement de l'État, mais la puissance publique. Ce circuit est démantelé pièce par pièce à partir de la fin des années 1960. Il s'agit d'extraire une partie des décisions économiques du champ de la délibération démocratique en faisant passer le financement de l'État par les marchés. Depuis, si un gouvernement prend une direction politique trop contraire aux priorités des classes dominantes, il est sanctionné par les investisseurs à travers une hausse des taux d'intérêt qu'il doit leur concéder pour obtenir de nouvelles liquidités.

Pour aller plus loin : « En finir avec le chantage », par Frédéric Lordon.

3 À qui l'État français emprunte-t-il ?

Les titres de la dette émis par l'État sont proposés aux « spécialistes en valeurs du Trésor » (SVT) : de grandes banques sélectionnées tous les trois ans par le ministre de l'économie. Actuellement, quatre sont françaises, cinq américaines. L'Agence France Trésor (AFT), le service du ministère chargé de gérer la dette, met le plus souvent ces emprunts aux enchères : chaque banque indique quelle quantité de titres elle souhaite acheter et à quel prix. L'AFT retient les offres les plus avantageuses. La mise en vente par l'État auprès des « grossistes » de la dette constitue le marché primaire. Ces opérateurs de proximité revendent le plus souvent leurs titres sur un marché dit « secondaire » où interviennent tous les acteurs de la finance : compagnies d'assurances, fonds de pension, fonds d'investissement, gestionnaires d'actifs, établissements bancaires (dont les SVT), mais aussi banques centrales, qui ne sont pas autorisées à prêter directement aux États, et qui ne peuvent donc acheter ces titres qu'une fois émis.

Pour aller plus loin : « Indispensable dette », par Frédéric Lemaire.

4 Pourquoi les taux d'intérêt varient-ils ?

La valeur nominale d'un titre, sa maturité et son taux d'intérêt sont gravés dans le marbre au moment de l'émission. Son prix, lui, ne l'est pas. Une fois émis sur le marché primaire, le titre peut ensuite être revendu, encore et encore, sur le marché dit « secondaire », où sa valeur fluctue au jour le jour. Le processus permet aux investisseurs d'émettre un jugement sur la solidité d'une économie et sur les orientations politiques d'un gouvernement en achetant ou en boudant les titres du pays.

Reprenons notre exemple d'un titre d'une valeur nominale de 100 euros, assorti d'un taux d'intérêt de 3 %. Si les investisseurs veulent manifester leur inquiétude, ils refuseront de racheter le titre à son prix initial et ne l'accepteront qu'à un prix inférieur, par exemple 60 euros. Le coupon, lui, reste inchangé : l'émetteur continue de verser 3 euros par an. Mais celui qui a racheté le titre 60 euros y gagne davantage. Tout d'abord, à l'échéance, l'État lui remboursera 100 euros (la valeur nominale), soit 40 euros de plus que sa mise. Par ailleurs, il continue à empocher 3 euros d'intérêts chaque année. Mais 3 euros représentent 5 % de 60, non plus 3 %. C'est ce taux, appelé « rendement » (*yield* en anglais), que les marchés calculent chaque jour et dont parle la presse lorsqu'elle évoque « les taux ». Or, dans le même temps, l'État continue d'émettre de nouveaux titres. Dans ces conditions, la rémunération obtenue sur le marché secondaire tend à s'imposer à celle que doit concéder l'AFT sur le marché primaire. Et plus elle augmente, plus la « charge de la dette » (le paiement des intérêts) s'accroît, à mesure que les anciens titres arrivés à échéance sont remplacés par de nouveaux, plus coûteux.

Pour aller plus loin : « Les VRP du Trésor », par B. L.

5 Pourquoi entend-on dire qu'un État ne rembourse jamais ses dettes ?

Un État n'est pas un ménage. Sa durée de vie est, en principe, illimitée. Il peut aussi accroître ses recettes en augmentant les impôts ou en investissant pour stimuler l'activité économique. Dès lors, l'enjeu n'est pas le montant de la dette – 3 500 milliards d'euros pour la France fin 2025 –, mais le coût de son financement : les intérêts à payer chaque année, soit environ 65 milliards d'euros (on parle de « charge de la dette »). Le « principal » (le montant initialement emprunté) est, lui, « roulé » : au moment de rembourser, l'État emprunte de nouveau une somme équivalente. Pour les conservateurs, le dispositif présente l'avantage de justifier d'arbitrer en permanence en faveur des créanciers, contre l'État social. Mais le « roulage » permet également de laisser l'inflation et la croissance réduire le fardeau de la dette. Côté inflation d'abord : lorsque l'État emprunte 100 euros en 2025 pour rembourser 100 euros empruntés en 2005, le pouvoir d'achat de l'euro a diminué d'environ 27 %, sous l'effet de la hausse des prix. La somme remboursée en 2025 ne représente plus qu'environ 73 euros de 2005 en pouvoir d'achat. Rouler la dette, c'est donc en réduire progressivement le coût. Côté croissance ensuite : puisque l'endettement est souvent évalué par le biais du ratio dette/produit intérieur brut (PIB), une croissance économique plus forte que le taux d'intérêt consenti aux prêteurs contribue à l'alléger.

Pour aller plus loin : « Vertus oubliées de l'endettement », par Laurent Cordonnier.

6 Que se passe-t-il quand un État ne paie pas ses créanciers ?

On parle alors de défaut souverain : un État décide de ne pas payer, ou pas entièrement, ou pas tout de suite. Il s'agit parfois d'engager un bras de fer afin d'obtenir une « restructuration », c'est-à-dire la renégociation d'une dette (son montant, sa maturité, le taux d'intérêt pratiqué, etc.). Renégociation et défauts traduisent un choix de répartition sociale. Ils résultent de l'impossibilité de concilier les intérêts du monde de la finance privée (la charge de la dette) et ceux de la population. L'acte politique du défaut consiste à décider de qui supporte la perte : les détenteurs de titres plutôt que les contribuables, les créanciers étrangers plutôt que les épargnants nationaux, les fonds spéculatifs plutôt que les caisses de retraite, etc.

Pour aller plus loin : « Des siècles de bras de fer », par R. L.

7 Pourquoi la dette augmente-t-elle ?

Plusieurs facteurs président à l'augmentation de la dette. Tout d'abord, la baisse de la fiscalité. Depuis 2013, le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu (le pourcentage d'impôt sur les revenus nets imposables supérieurs à 180 000 euros) est de 45 % (2). Il était de 65 % au milieu des années 1980. De la même façon, l'impôt sur les sociétés est passé de 50 % en 1985 à 25 % en 2022.

La politique dite « de l'offre », appliquée depuis le milieu des années 1980 et poursuivie avec un zèle particulier depuis l'élection de M. Emmanuel Macron, en 2017, contribue, elle aussi, à l'augmentation de la dette. Elle repose sur deux piliers. Le premier consiste à favoriser les catégories aisées de la population, au motif qu'en dépensant davantage elles dynamiseraient le reste de l'économie. Selon l'économiste Gabriel Gaspard, les allégements fiscaux ont provoqué une perte de recettes d'environ 929 milliards d'euros entre 2018 et 2025 (*La Tribune,* 3 novembre 2026). N'étant pas en mesure de dépenser tout ce qu'ils gagnent, les riches épargnent. Or tout excès d'épargne équivaut à un défaut d'investissement privé, qui engendre le plus souvent un creusement du déficit public (les recettes fiscales de l'État baissent, les dépenses sociales augmentent, etc.). Lequel déficit se voit comblé par la vente de titres de la dette… aux épargnants. Les plus aisés gagnent deux fois : l'État leur consent des baisses d'impôt, puis leur emprunte, contre intérêts, l'argent qu'il ne leur a pas prélevé. Ainsi, les politiques qui conduisent les riches à s'enrichir gonflent mécaniquement la dette. Enfin, l'autre volet des politiques de l'offre est lié aux aides aux entreprises, dont l'État subventionne désormais non pas l'activité, mais les profits. Si la charge de la dette s'établissait à 65 milliards d'euros – à peu près autant que le budget du ministère de l'éducation nationale –, les aides aux entreprises dépassaient les 200 milliards en 2025.

Pour aller plus loin : « Qui garnit les poches des patrons », par Pierre Rimbert et Grégory Rzepski.

8 Pourquoi les lycéens, les étudiants, les « gilets jaunes » qui manifestent à l'automne 2026 devraient-ils se sentir concernés ?

Le terme de « dette » n'est que rarement apparu sur les pancartes des manifestants. Son ombre planait pourtant sur chacun des cortèges. Car il ne s'agit pas d'un simple mécanisme économique. Elle révèle les hiérarchies sociales qui orientent les décisions de l'État : quelles catégories de la population verront leurs impôts réduits ? Qui doit pouvoir s'enrichir en « prêtant » son épargne à la puissance publique contre rémunération ? À qui demandera-t-on de renoncer aux investissements et aux services publics qui cimentent la société, et que réclament les manifestants ? Alors qu'il devient de plus en plus difficile pour l'État de continuer à contracter de nouvelles dettes auprès des marchés financiers tout en prétendant s'acquitter de celle, sociale, environnementale et politique, qui le lie à la population, un bras de fer s'engage. D'un côté, les marchés font grimper les taux d'intérêt ; de l'autre, le peuple descend dans la rue. Les manifestants ne le savent peut-être pas, mais lorsqu'ils appellent à « tout » changer, c'est également l'« ordre de la dette » qu'ils entendent renverser.

Pour aller plus loin : « Il ne pourra en rester qu'une », par R. L.



(1) Tous les articles proposés pour compléter la lecture figurant dans la dernière livraison de *Manière de voir,* « Dette, comment s'en sortir », n° 210, décembre 2026-janvier 2027.

(2) Cela ne signifie pas que le taux d'imposition d'une personne affichant un revenu net imposable de 200 000 euros sera de 45 %, mais que cette personne paiera 45 % d'impôt sur la part de ses revenus supérieure à 180 000 euros, soit sur 20 000 euros.

* Sociologue, auteur de *L'Ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité des marchés,* La Découverte, Paris, 2022 (1re éd. : 2016).

MONTÉE DES PÉRILS

Sahara occidental,

Depuis cinquante ans, une grande partie du peuple sahraoui survit dans les camps de réfugiés du désert algérien. Malgré des dizaines de résolutions, l'Organisation des Nations unies (ONU) n'est pas parvenue à faire respecter son droit à l'autodétermination via un référendum. Ce blocage a permis à Rabat de consolider une annexion de fait sans que le conflit soit résolu. Fin octobre, les indépendantistes du Front Polisario appelaient à la mobilisation générale face aux troupes marocaines.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PHILIPPE BAQUÉ *

« LE PEUPLE *sahraoui n'acceptera jamais une solution qui ne passe pas par un référendum d'autodétermination »,* s'indigne M. Ali Salem, qui invite le visiteur à pénétrer dans la grande tente nomade, la *khaïma,* dressée devant sa modeste habitation. L'homme vit avec sa famille dans un camp de réfugiés sahraouis dans la région désertique de Tindouf (extrême sud-ouest de l'Algérie). Âgé de 67 ans, il a fait ses études en Espagne puis a combattu durant plus de trente ans au sein de l'armée de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). *« C'est nous qui devons choisir notre destin. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, nous ne bougerons pas des camps. Nous ne lâcherons rien jusqu'à l'indépendance ! »* Tous les réfugiés sahraouis pensent-ils comme lui ? La plupart ont fui la prise de contrôle du Sahara marocain par les armées marocaines et mauritaniennes en 1976 après le départ des colonisateurs espagnols.

Les réfugiés étaient estimés à plus de 173 000 par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) en 2018, répartis principalement dans cinq camps portant chacun le nom d'une ville de leur pays (Dakhla, Aousserd, El-Ayoun, Boujdour et Smara). En cinquante ans, les immenses étendues de tentes sont devenues un chaos organisé de maisons en parpaings sans étage, jouxtant les ruines des premières maisons en adobe, de *khaïma* et de réservoirs d'eau. Des entrelacs de pistes en terre battue sont parsemés d'une multitude de carcasses de voitures servant parfois d'enclos pour des chèvres ou des dromadaires. Des bouts de châssis soudés font encore office de poteaux électriques. Dans ce provisoire qui dure au milieu d'une zone désertique, avec des températures supérieures à 50 °C l'été, le Front Polisario (Front populaire de libération de la Seguia El-Hamra et du Río de Oro) a bâti une ébauche d'État.

L'Algérie, qui accueille les réfugiés sahraouis sur son territoire, a laissé au mouvement de libération nationale la responsabilité de la gestion des camps en accordant un espace aux institutions administratives, politiques et militaires de la RASD qu'il dirige. À une dizaine de kilomètres de la ville de Tindouf et de son aéroport, un *check-point* sert de frontière symbolique, l'escorte policière algérienne cédant la place à une escorte policière sahraouie. Un sixième camp de réfugiés, appelé Rabouni, sert de centre administratif et politique au gouvernement sahraoui et de siège aux organisations non gouvernementales (ONG) comme aux institutions humanitaires internationales. *« La plupart des camps, appelés* wilaya, *et des quartiers, appelés* daïra, *sont dirigés par des femmes,* explique Mme Khira Belahy, la *wali* (gouverneure) du camp d'Aousserd. *Elles gèrent au quotidien la répartition de l'eau, la distribution de l'aide humanitaire, les dispensaires, les crèches, les écoles primaires, les collèges, les écoles coraniques, l'émancipation des femmes, la numérisation, l'intégration des personnes handicapées… Les hommes sont à l'armée ou sont partis travailler ailleurs. Notre peuple continue à vivre grâce aux femmes ! »*



© CAMILLE SZKLORZ / HANS LUCAS

CAMILLE SZKLORZ. – À El-Ayoun, le drapeau du Sahara occidental peint sur un mur a été effacé par les autorités marocaines, 2016

L'Algérie a réalisé des routes entre les camps qui les relient à Tindouf et à la Mauritanie, et elle leur fournit désormais l'électricité. Les seules ressources de l'administration sahraouie sont celles de l'aide internationale, des ONG (principalement espagnoles et françaises) et des États encore solidaires (Algérie, Cuba, Afrique du Sud…). *« Les réfugiés dépendent de plus en plus de l'aide de la diaspora »,* remarque M. Labidi Khattrye, qui est né dans les camps et a faitses études supérieures en Algérie avant de partir en Europe. Il est revenu dans le camp d'Aousserd pour s'occuper de ses parents. *« Les réfugiés qui ont de la famille en Europe peuvent construire des maisons confortables. Les autres vivent plus difficilement. Des différences sociales sont ainsi apparues alors qu'elles n'existaient pas avant. De toute façon, si un jour nous rentrons chez nous, au Sahara occidental, nous laisserons tout ici. »*

Le 16 octobre 1975, la Cour internationale de justice (CIJ), dans son avis consultatif remis à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), a conclu que *« les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental d'une part, le royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part ».* Elle demandait l'application du principe d'autodétermination du peuple sahraoui. En réponse, Hassan II, roi du Maroc, annonçait l'organisation d'une « marche verte » pour occuper le territoire après le retrait des troupes espagnoles. Le 6 novembre 1975, 350 000 civils marocains accompagnés de plusieurs dizaines de milliers de militaires déferlaient sur le Sahara occidental en brandissant le drapeau marocain. Peu après, l'Espagne signait les accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie prévoyant une partition du Sahara occidental entre ces deux pays, en dehors de toute légalité internationale. Le Front Polisario créé en 1973 et soutenu par l'Algérie entrait alors en guerre contre les armées du Maroc et de la Mauritanie. Plusieurs dizaines de milliers de civils sahraouis devaient fuir.

Le traumatisme est encore très présent parmi les réfugiés des camps. *« Nous sommes arrivés dans la région de Tindouf dans des conditions terribles,* se rappelle Mme Nouara Embark. *J'ai perdu de nombreux membres de ma famille durant les bombardements de l'aviation marocaine, qui ciblait intentionnellement les civils. »* D'autres réfugiés mentionnent les mêmes raids aériens meurtriers. Certains évoquent l'utilisation de napalm. Le 27 février 1976, le lendemain de l'abandon officiel du mandat espagnol, le Front Polisario proclamait la RASD, reconnue par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et par plus de quatre-vingts États.

Cinquante ans après le début des hostilités, un conflit de basse intensité est toujours en cours au Sahara occidental, malgré une période de cessez-le-feu entre 1991 et 2020. Au musée de la résistance de la RASD de Rabouni, une maquette reproduit le mur long de 2 700 kilomètres que le Maroc a édifié à la fin des années 1980 pour consolider son occupation de 80 % de ce territoire. Entre 100 000 et 150 000 militaires marocains le défendraient. Grâce à lui, le royaume chérifien règne sur la partie la plus riche du territoire et dispose d'importantes mines de phosphates, et d'une façade atlantique aux eaux parmi les plus poissonneuses du monde. Le mur aurait été financé en grande partie par l'Arabie saoudite et construit avec le soutien d'experts français et israéliens. *« Dans le passé, les opérations étaient de grande envergure, mais aujourd'hui la guerre a pris une autre tournure,* reconnaît Cheikh Mohamed, un militaire sahraoui âgé de 70 ans. *Pas une seule position de l'armée marocaine n'échappe à nos pilonnages. Notre connaissance du terrain joue en notre faveur. »* L'homme à la barbe blanche reconnaît toutefois que les attaques des drones de l'armée marocaine sont très meurtrières pour les combattants de son camp. En juin 2026, plusieurs membres du Front Polisario auraient ainsi été tués. Parmi eux, Lehbib Mohamed Abdelaziz, haut responsable du mouvement indépendantiste et fils d'un de ses dirigeants historiques. *« Les drones ont changé les règles du jeu, et j'ai perdu trop d'amis, mais cela ne nous empêche pas de continuer à harceler les militaires marocains et à en neutraliser un grand nombre,* affirme M. Othman Ali Saleh, un jeune combattant volontaire, ouvrier dans le bâtiment, qui rêve de fonder une famille. *Quand la guerre a repris il y a six ans, beaucoup de jeunes Sahraouis en provenance de la diaspora sont venus s'engager dans l'Armée de libération populaire pour se battre. Ils voulaient en finir avec l'injustice qui dure depuis trop longtemps. »*

Le 29 avril 1991, le Conseil de sécurité de l'ONU adoptait la résolution 690 créant la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Durant une période transitoire, la mission devait établir un recensement des populations du Sahara occidental autorisées à choisir entre l'indépendance ou l'intégration au Maroc. La Minurso était aussi chargée de surveiller le cessez-le-feu entré en vigueur. Depuis la reprise du conflit fin 2020, elle est en mesure de constater la continuité des attaques mais pas de comptabiliser les victimes militaires, dont le nombre est tenu secret par les deux parties. Elle répertorie toutefois les victimes civiles des drones marocains dans la zone sous contrôle du Front Polisario, notamment des bergers ou des orpailleurs (1). En janvier 2022, M. Marouf Billal, réfugié au camp d'Aousserd, a ainsi perdu quatre de ses amis bergers. *« Nous avions pris une voiture pour rechercher nos chèvres qui s'étaient dispersées à plus de dix kilomètres du mur. Un drone nous a bombardés. Mes compagnons ont été tués, et moi, j'ai été grièvement blessé. Depuis la reprise de la guerre, beaucoup d'éleveurs ont ainsi été attaqués. »* Selon le Bureau sahraoui de coordination des actions de déminage (Smaco), les attaques de drones de l'armée marocaine auraient fait en six ans 300 victimes civiles, dont 168 morts.

Entre sept et dix millions d'engins explosifs auraient été répartis le long du mur par l'armée marocaine, ce qui en fait l'un des plus longs champs de mines continus de la planète. *« La zone du Sahara occidental sous contrôle du Front Polisario s'est vidée de sa population, qui a fui en Mauritanie ou dans les camps »,* constate M. Ghaithi Ennah, responsable du Smaco.

« C'est au peuple sahraoui de décider »

Un autre mur est peu à peu apparu durant le conflit, constitué des milliers de conteneurs vides ayant servi au conditionnement de l'aide alimentaire, empilés sur un terrain vague de Rabouni. Son édification s'est dernièrement ralentie. *« L'aide globale arrivant dans les camps a baissé de 40 à 45 % depuis 2022,* dénonce Mme Amal Akil, l'une des responsables d'Oxfam sur place. *Cette aide est passée de 215 millions de dollars en 2024-2025 à 170 millions en 2025-2026. Cela est dû aux baisses des aides américaine et européenne. »* Fin 2025, une coalition de dix-neuf ONG internationales opérant dans les camps lançait un appel pour une augmentation urgente du soutien international avant que *« les dommages pour les populations réfugiées sahraouies ne deviennent irréparables »* (2). Les baisses des aides menaçaient non seulement l'alimentation, dont dépendent 90 % des réfugiés selon le Programme alimentaire mondial (PAM), mais aussi la distribution de l'eau, le réseau d'ambulances, le fonctionnement des dispensaires et des hôpitaux, ainsi que le paiement des maigres salaires du personnel sahraoui. *« Les réfugiés se sentaient déjà totalement abandonnés par la communauté internationale sur le plan politique. Aujourd'hui, ils se sentent abandonnés sur le plan humanitaire,* poursuit Mme Akil. *Nombreux sont ceux qui se demandent si ce n'est pas pour forcer le Front Polisario à accepter des concessions dans les négociations en cours. »*

Le 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité de l'ONU adoptait la résolution 2797, qui demande aux parties concernées par le conflit du Sahara occidental (Maroc, Front Polisario, Algérie et Mauritanie) de participer à des discussions *« sur la base du plan d'autonomie proposé par le Maroc afin de parvenir à une solution politique définitive et mutuellement acceptable qui assure l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».* Le texte a été adopté par onze voix pour (France, États-Unis, Royaume-Uni…), trois abstentions (Russie, Chine et Pakistan), aucune voix contre, l'Algérie ayant refusé de participer au vote. Cette résolution suit une série de reconnaissances de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental par de nombreux États, notamment l'Espagne et la France, lancée par les États-Unis. Fin 2020, le président américain Donald Trump a accordé cette reconnaissance au Maroc en échange de la normalisation de ses relations avec Israël. Après l'adoption de la résolution 2797, Mohammed VI a décrété le 31 octobre jour férié pour sa nation. *« L'enthousiasme marocain n'est pas de mise, car nous avons dans cette résolution à la fois la chèvre et le chou, le plan d'autonomie marocain et le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui tel que défini par l'ONU,* ironise M. Mohamed Salem Ould Salek, ministre d'État conseiller à la présidence de la RASD, dans son bureau à Rabouni. *Le projet initial américain prévoyait une autonomie sous souveraineté marocaine, ce n'est plus le cas. Il prévoyait aussi de ne prolonger le mandat de la Minurso que*



* Journaliste.

(1) *Cf.* le rapport (A/80/290) du secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental, Assemblée générale des Nations unies, New York, 31 juillet 2025, https://docs.un.org/fr

(2) « El Consorcio de ONGs hace un llamamiento a la comunidad internacional para responder a la crisis humanitaria en Campamentos », Mundubat, 28 novembre 2025.

au Maghreb

le conflit sans fin

de trois mois, il a été reconduit pour un an. Nous en sommes toujours à la situation de 2007.»

En 2007, en l'absence d'un accord entre le Front Polisario et le Maroc concernant une liste de personnes autorisées à voter durant un référendum d'autodétermination, le Maroc proposait à l'ONU un plan d'autonomie du Sahara occidental sous sa souveraineté. Le Front Polisario s'y opposait avec son propre plan, se référant à un précédent plan de l'ONU prévoyant un référendum avec trois choix : l'indépendance, l'intégration au Maroc ou l'autonomie. *«C'est au peuple sahraoui de décider entre ces trois options, et le Front Polisario acceptera son choix quel qu'il soit, mais il n'est pas question que l'autonomie soit l'unique option»,* rajoute le ministre. Plusieurs rounds de négociations sous le parrainage des États-Unis ont eu lieu depuis l'adoption de la résolution 2797, mais aucun accord n'en est ressorti.

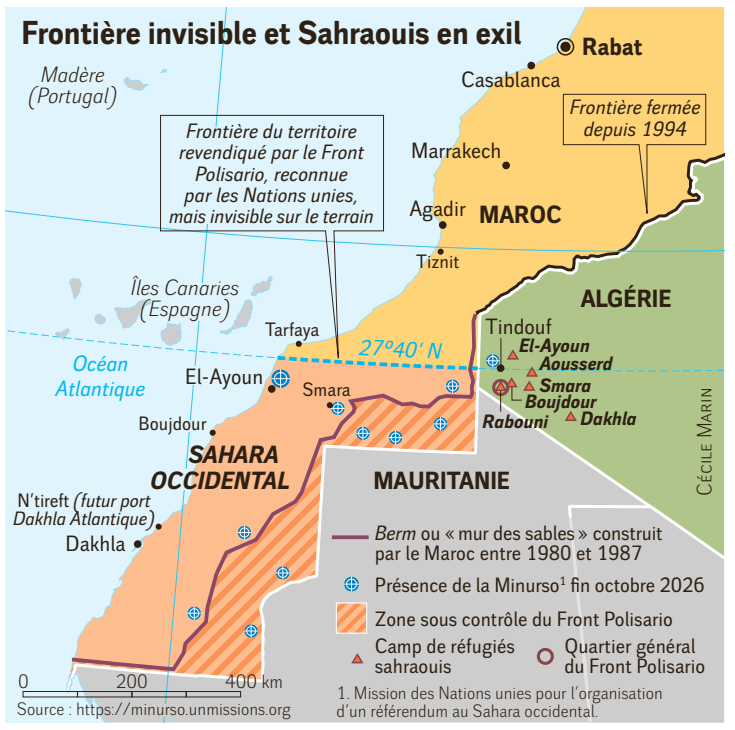

À plusieurs centaines de kilomètres à l'ouest de Tindouf, le discours est tout autre. *«Ici, nous ne parlons pas de Sahara "occidental" mais de Sahara "marocain", qui a toujours appartenu au Maroc, tout le reste n'étant que poussière»,* précise ainsi Mme Nisrine Iouzzi, responsable du chantier du port Dakhla Atlantique, en accueillant le visiteur dans une salle offrant une vue panoramique sur le site, entre un drapeau du Maroc et un portrait de Mohammed VI. À une quarantaine de kilomètres de Dakhla, dans le sud du Sahara occidental, des centaines d'engins s'activent jour et nuit pour construire les digues en Cubipod de béton, les ponts et les quais de l'immense complexe portuaire qui devrait accueillir ses premiers bateaux début 2030. Méganavires, supertankers et porte-conteneurs dernière génération pourront accoster dans le port de commerce en eau profonde, les flottes de bateaux de pêche industrielle auront leurs propres bassins et un terminal permettra l'exportation des énergies renouvelables vers l'Europe. Une zone logistique de 650 hectares et une zone d'activités économiques de 1 000 hectares seront adossées aux ports. L'ensemble a été directement financé par le Maroc pour un montant de 1,2 milliard d'euros. *«La région de Dakhla-Oued Ed-Dahab dispose d'un potentiel exceptionnel et diversifié – pêche, agriculture, énergies renouvelables, ressources minières –, mais ce dynamisme ne peut se déployer pleinement sans une infrastructure portuaire moderne et performante,* détaille Mme Iouzzi. *Le complexe portuaire consolidera les échanges du Maroc avec l'Afrique de l'Ouest et les pays du Sahel. Il s'imposera comme un hub stratégique et régional.»*

Dakhla s'étire le long d'une étroite péninsule longue de cinquante kilomètres. Ce fut un carrefour des routes caravanières avant de devenir un comptoir espagnol, Villa Cisneros, puis un port de pêche réputé pour ses poulpes. Les populations sahraouies nomadisaient aux alentours. En 1982, Dakhla ne comptait que 22 000 habitants. Depuis le début des années 2000, la cité est devenue un immense chantier parsemé d'innombrables grues qui gagne sans cesse sur le désert, sans véritable plan d'urbanisme. Des lotissements poussent au hasard pour héberger les nouvelles populations venues du Maroc, attirées par l'essor de la région. Le boulevard Al-Oualaa, long de dix kilomètres, avec ses deux fois trois voies et ses larges trottoirs, est l'artère principale de la ville. S'y côtoient de nombreuses administrations, des cliniques, un nouvel hôpital, des écoles de commerce et de technologie, l'école de la Mission laïque française, le chantier de l'université de médecine Mohammed-VI, le palais des congrès, plusieurs casernes… Plus populaire, la promenade de la corniche, le long de la baie, réunit le soir les familles marocaines, les familles sahraouies et quelques familles subsahariennes. La population de la ville est officiellement estimée à 220 000 habitants, sans compter les milliers de militaires qui y résident. Les Sahraouis y sont largement minoritaires. *«Ici, à Dakhla, c'est comme à Dubaï, 10 % d'autochtones et 90 % de gens venus d'ailleurs»,* admet une consultante en communication franco-marocaine d'origine sahraouie, qui regrette cette situation mais se dit pourtant royaliste et partisane du Sahara marocain.

Dans le prolongement du boulevard Al-Oualaa, vers le nord, une route nationale relie la presqu'île au continent. Au point kilométrique 25 (PK 25), le ciel est soudain envahi de petites voiles de toutes les couleurs : Dakhla est devenue le paradis des kitesurfeurs grâce à la qualité de son vent permanent et à la douceur de ses températures annuelles, comprises entre 15 °C et 29 °C. Le premier club touristique qui apparaît sur la route appartient à une association française, l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA). Depuis la première coupe du monde de kitesurf organisée en 2013 à Dakhla – qui s'y déroule désormais régulièrement –, le régime marocain a compris qu'il pouvait utiliser la « diplomatie du kitesurf » pour faire oublier la question du statut du Sahara occidental et la guerre qui se déroule le long du mur, à 250 kilomètres des plages.

Le point kilométrique 40 (PK 40) est un carrefour de plusieurs routes contrôlé par un *check-point* de la police. Une route côtière récemment refaite remonte au nord vers El-Ayoun, la plus grande ville du Sahara occidental, puis se transforme en autoroute jusqu'à Agadir. En août 2026, le roi Mohammed VI décidait de baptiser « Autoroute Donald J. Trump » le tronçon Tiznit-Dakhla de cette route (1 063 kilomètres), précisant dans une lettre adressée au président américain qu'il le remerciait ainsi de sa *«reconnaissance historique de la souveraineté du Maroc en 2020 sur son Sahara»*. À quelques kilomètres du PK 40, cette route passe à proximité de centaines d'hectares de serres appartenant au groupe franco-marocain Azura, qui y produit des tomates cerises et des melons exportés dans toute l'Europe. La main-d'œuvre y est en grande partie subsaharienne. Un peu plus loin se trouve le chantier du port Dakhla Atlantique. Davantage au nord, la route longe une importante station de dessalement, approvisionnée par un parc d'éoliennes, dont les dizaines de millions de mètres cubes d'eau obtenus chaque année permettront la création de 5 200 hectares de serres. Cette usine est la propriété du groupe français Engie et de son partenaire marocain Nareva, filiale de la holding royale Al Mada. À une centaine de kilomètres, une base aérienne de l'armée marocaine a été modernisée pour accueillir des avions de chasse, des drones et des hélicoptères Apache (3). Son but est d'appuyer l'armée marocaine dans la défense du mur de séparation. En continuant, on tombe sur le chantier de l'immense parc d'éoliennes de la société Green of Africa Dakhla, propriété à 70 % d'une joint-venture marocaine, codirigée par l'ancien premier ministre Aziz Akhannouch, et à 30 % du groupe français Vinci (4). Les trente-quatre immenses éoliennes approvisionneront en électricité l'usine de dessalement d'eau de mer de Casablanca.

M. Macron reconnaît la souveraineté du Maroc

«J'ai un budget de 400 000 euros pour assurer la promotion de la région de Dakhla, mais je n'y ai pas touché car les investisseurs, venus du monde entier, se bousculent déjà devant mon bureau», se satisfait M. Nabil Ameziane, le responsable de la division offre, promotion et attractivité territoriale du Centre régional d'investissements (CRI). L'importante offre de foncier et l'exonération tacite d'impôts et de taxes servent à elles seules de promotion. Certaines malversations et une spéculation immobilière effrénée ne semblent pas ralentir les investisseurs. *«Le CRI tente de remettre de l'ordre»,* avoue notre interlocuteur, dont la structure est chargée, entre autres, de donner un premier avis sur les multiples projets qui touchent l'immobilier, le tourisme, les énergies renouvelables, les innovations… Peu disert sur la question du foncier, il préfère égrener les chiffres du développement de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab : 600 000 tonnes de poissons exportées par an ; explosion du tourisme avec 306 000 passagers arrivés en 2024 à l'aéroport de Dakhla ; 100 000 hectares de terres agricoles bientôt disponibles ; chômage de 6,6 %, contre 13,3 % au niveau national… *«La région a pris son essor avec le "nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud" lancé par le roi Mohammed VI en 2015 pour le quarantième anniversaire de la "marche verte", et qui a mobilisé plus de 9,3 milliards d'euros»*, explique encore M. Ameziane. Les provinces du Sud sont celle de Guelmim-Oued Noun dans le sud du Maroc, et celles d'El-Ayoun-Sakia El-Hamra et de Dakhla-Oued Ed-Dahab, qui constituent le Sahara occidental. *«Aujourd'hui, le CRI se consacre en priorité au suivi de l'"offre Maroc hydrogène vert" lancée en 2024 par le gouvernement pour attirer les investisseurs et produire cette énergie renouvelable et ses dérivés qui feront la richesse du Maroc dans un avenir proche.»* L'offre prévoit de mettre à disposition des investisseurs un million d'hectares de foncier qui relèveraient du domaine public, prélevés principalement sur le Sahara occidental. Une première phase concerne 300 000 hectares répartis en lots de 30 000 hectares.

La visite du président français Emmanuel Macron fin octobre 2024 avait pour but de confirmer sa reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, de sceller la réconciliation entre les deux pays et de signer des contrats. Ainsi, le groupe Engie, associé au groupe OCP (à l'origine, l'Office chérifien des phosphates marocain), la start-up française HDF Energy et l'énergéticien français MGH Energy entendent également participer à ce projet. Le gouvernement français avait déjà autorisé l'Agence française de développement (AFD) et la Banque publique d'investissement (Bpifrance) à financer des projets dans le territoire malgré les protestations du Front Polisario. La position du président Macron sur le Sahara occidental bénéficie d'un soutien quasi unanime des partis politiques français. Pourtant, la question de la légalité de l'exploitation des ressources du territoire non autonome, et de son annexion économique de fait, se pose (5). Le Front Polisario a sollicité à plusieurs reprises la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur ce sujet. En octobre 2024, celle-ci émettait un arrêt remettant en cause les accords commerciaux Union européenne-Maroc en matière de pêche et de produits agricoles. Elle considérait que les signataires de l'accord n'avaient pas consulté le *«peuple du Sahara occidental, seul titulaire du droit à l'autodétermination»,* mais essentiellement la population de ce territoire, *«dont la majeure partie n'appartient pas à ce peuple. Une grande partie dudit peuple étant en exil depuis les années 1970 et ayant trouvé refuge en Algérie».*

Hassan Zerouali est journaliste et membre du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (Codesa). Le 19 janvier 2025, alors qu'il recevait à son domicile de Dakhla un journaliste espagnol et deux délégués d'une ONG espagnole venus enquêter sur les violations des droits humains, la police marocaine est intervenue très violemment. Lui et son père ont été arrêtés. La délégation espagnole, conduite à l'aéroport et expulsée. Comme beaucoup d'autres militants et militantes sahraouis, Zerouali a, pendant des années, subi répression et harcèlement policier. Lors de notre présence sur place, il n'a pas été possible de le rencontrer à Dakhla. Il s'était exilé en Guyane française, via le Maroc, le Qatar et le Brésil, pour tenter d'obtenir le statut de réfugié politique.

«L'administration marocaine mène une politique de répression et d'incarcération de la jeunesse sahraouie qui se rebelle et ne crie pas "vive le roi" pour la pousser à émigrer», explique par téléphone M. Hassana Douihi, vice-président de la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis (LLPS), qui vit à El-Ayoun. La police marocaine interdit toute visite. *«Depuis 2020, des milliers de jeunes sahraouis sont ainsi partis en Guyane française, aux États-Unis ou en Europe. Notre lutte a débuté avec une première révolte en 2005. Elle a été suivie en 2010 par le campement pacifique de Gdeim Izik, qui a rassemblé près de trente mille Sahraouis des territoires occupés qui défendaient leurs droits et l'autodétermination. Il a été réprimé sauvagement avec des morts et des militants condamnés à des peines de prison à perpétuité. Aujourd'hui, nous subissons une guerre d'usure silencieuse. Tout est fait pour isoler les militants et les empêcher de s'organiser.»*

Le Comité contre la torture des Nations unies a dénoncé à plusieurs reprises l'arbitraire des jugements et les difficiles conditions d'incarcération de prisonniers sahraouis, appelés le « groupe Gdeim Izik », purgeant de lourdes peines dans des prisons du Maroc. Plusieurs de ces prisonniers, dont le militant Naâma Asfari, ont mené en juillet puis en septembre des grèves de la faim pour réclamer la fin de leur isolement, le droit de visite de leur famille, l'accès aux soins et leur regroupement dans une prison au Sahara occidental. En mars 2026, le Maroc avait annulé *sine die* le voyage à El-Ayoun de Mme Alice Jill Edwards, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, sans que cela soulève de protestations.

L'ONU inapte à assurer le droit à l'autodétermination

Le 30 octobre 2026, le Conseil de sécurité des Nations unies devait se prononcer sur une résolution censée renouveler pour un an la Minurso. Mais la Russie jugeait le texte rédigé par les États-Unis trop favorable au Maroc, car proposant de supprimer toute référence à un référendum dans l'intitulé de la mission et présentant désormais l'autonomie sous souveraineté marocaine comme la seule solution envisageable. L'ambassadeur de Moscou à l'ONU mettait alors son veto et proposait une nouvelle résolution pour une simple reconduction technique de la mission, refusée aussitôt par les États-Unis. La Minurso est donc appelée à disparaître dans les prochains mois.

Alors que le Sahara occidental demeure sur la liste des territoires non autonomes, l'ONU ne semble plus en mesure d'assurer le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, malgré les soixante-dix résolutions adoptées depuis les années 1970, pour la plupart non appliquées. Comment des négociations pourront-elles reprendre entre les parties ? Selon Riccardo Fabiani, directeur du projet Afrique du Nord à l'International Crisis Group, l'aile militariste du Front Polisario pourrait pousser à l'escalade militaire avec le Maroc (6). À la mi-novembre, une mobilisation générale a été décrétée dans les camps, ce qui pourrait mener à la reprise d'affrontements à grande échelle où l'Algérie, soutien du Front Polisario, serait entraînée face à son voisin et rival marocain.

Philippe Baqué.

Lire sur notre site l'article de Kader A. Abderrahim « Sahara occidental, une analyse stratégique » www.monde-diplomatique.fr/70239

(3) Alex Ribeiro, « Une nouvelle installation militaire étend la maîtrise aérienne du Maroc du Sahara jusqu'à la région du Sahel », 25 avril 2026, https://defensa.com

(4) Western Sahara Resource Watch (WSRW), « Vinci serait impliqué dans le parc éolien d'un ministre sur des terres occupées », 6 mars 2025, https://wsrw.org

(5) *Cf.* « Nouveau rapport : Écoblanchiment de l'occupation », 11 décembre 2025, https://wsrw.org

(6) Frédéric Bobin, « Sahara occidental : "L'échec de la diplomatie risque de renforcer la frange du Front Polisario favorable à l'escalade militaire avec le Maroc" », *Le Monde*, 5 novembre 2026.

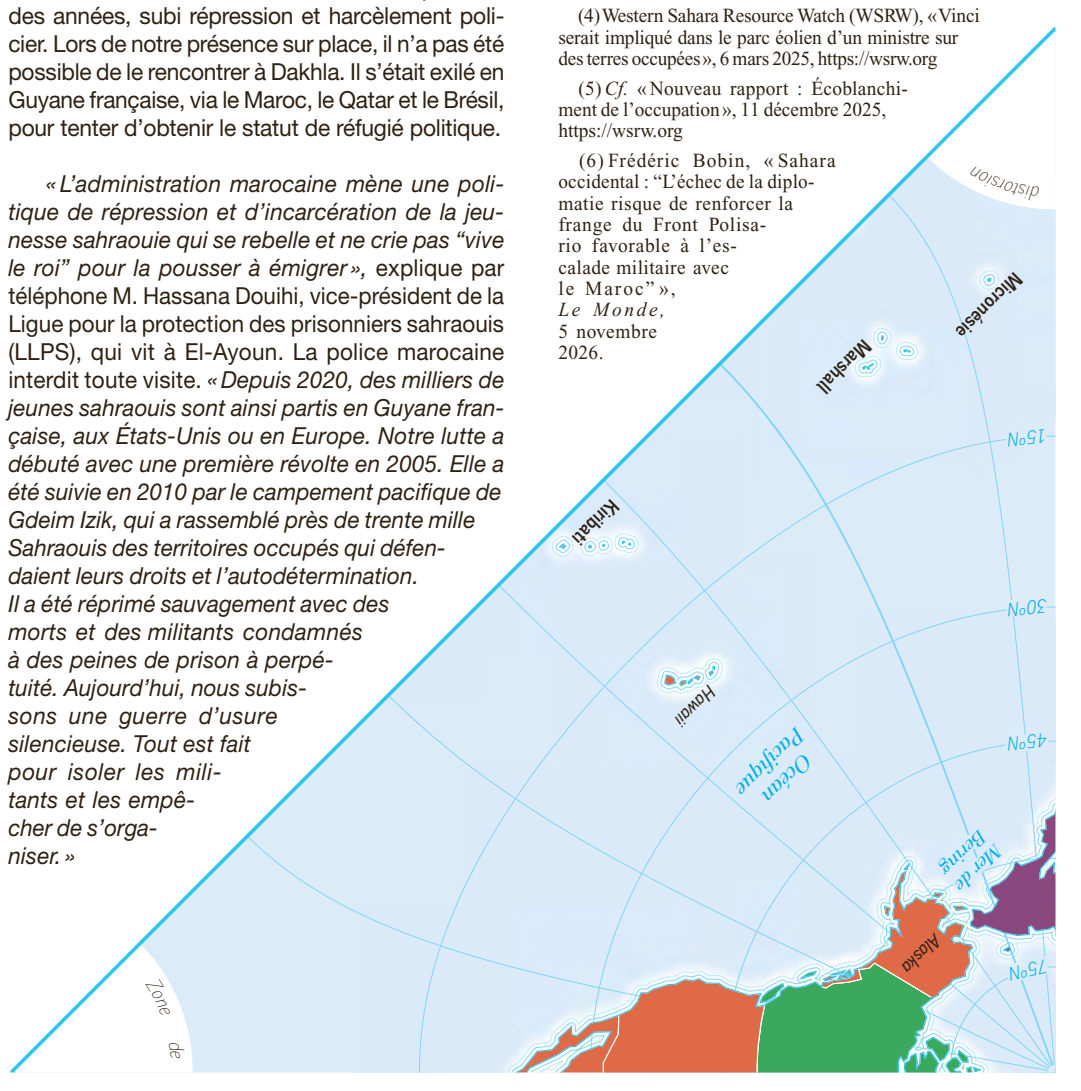

LES CONFLITS DÉVASTENT AUSSI LES SYSTÈMES DE SANTÉ

Pour un humanitaire du temps long

Après la guerre, la guerre continue. Pour faire face aux problèmes structurels, graves et durables qui suivent généralement la survenue d'une crise aiguë, l'action humanitaire doit être repensée. Sur la base d'une recherche internationale, quatre spécialistes formulent leurs recommandations.

PAR KARL BLANCHET, ESPERANZA MARTINEZ, PAUL SPIEGEL ET CHI-CHI UNDIE *

Les guerres modernes tuent moins par la violence immédiate des combats que par la destruction méthodique des conditions qui permettent aux populations de survivre. En 2024, 3 663 attaques ou entraves contre les services de santé ont été recensées, un niveau jamais atteint auparavant (1). Dans la plupart des conflits contemporains, 70 à 90 % des décès excédentaires – le nombre de décès observés au-delà de ce qui serait normalement attendu sur une période donnée – ne sont pas directement dus à la violence armée, mais à l'effondrement des systèmes de santé, à l'interruption des programmes de vaccination et de nutrition, à l'absence d'eau potable, à l'insécurité alimentaire et à la désintégration des systèmes de protection sociale (2).

L'intensité des conflits d'aujourd'hui en Ukraine, en République centrafricaine, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), au Soudan, au Liban, au Yémen, en Palestine ou en Iran prolonge leurs effets au-delà des opérations militaires elles-mêmes. Le système humanitaire, qui continue de concentrer les ressources et le pouvoir entre les mains des acteurs internationaux, se révèle inadapté. C'est pourquoi, durant deux années, au sein de la commission dite « CHH-Lancet » sur la santé, les conflits et les déplacements forcés, créée en janvier 2024, quarante-deux experts et jeunes chercheurs se sont attelés à la tâche d'analyser toutes les données scientifiques et ont formulé quatre recommandations radicales (3).

La première consiste à inverser les rapports de pouvoir. En 2024, les acteurs locaux et nationaux ont reçu directement moins de 5 % des financements (4). Souvent décrites comme bénéficiaires, victimes ou communautés cibles, les populations affectées doivent devenir décisionnaires. Les priorités sanitaires ne devraient plus être d'abord définies dans les sièges des grandes agences internationales, mais dans les quartiers, les camps, les municipalités, les districts sanitaires et les institutions locales qui supportent réellement la crise. Au Soudan par exemple, après le déclenchement de la guerre en 2023, les « salles de réponse d'urgence » ont permis à des réseaux de volontaires issus des quartiers d'agir immédiatement sur le terrain : ils ont organisé l'évacuation des blessés, l'accès à l'eau, les cuisines communautaires, la distribution de médicaments et le maintien de services essentiels. Ces acteurs ne sont pas des auxiliaires du système humanitaire : ils en sont déjà la colonne vertébrale.

La conséquence pratique est claire. Les organisations internationales telles que les agences des Nations unies (Organisation mondiale de la santé [OMS], Fonds des Nations unies pour l'enfance [Unicef], Agence des Nations pour les réfugiés [HCR]) devraient arriver avec un mandat limité, justifié par une absence réelle de capacité locale, et repartir avec un plan explicite de transfert. Les organisations non gouvernementales (ONG) internationales devraient publier leurs conditions d'entrée et de sortie, financer les coûts réels de leurs partenaires locaux, partager les risques sécuritaires et rendre public le pourcentage de leurs ressources qui atteint effectivement les organisations nationales.

La deuxième proposition est de faire enfin et vraiment cesser l'impunité. Les attaques contre les hôpitaux à Gaza, en Ukraine, au Soudan, au Yémen ou au Myanmar ne sont plus des incidents isolés. Elles s'inscrivent dans une normalisation de la guerre contre les infrastructures civiles. Face à cette évolution, la Commission propose d'évaluer le respect du droit international humanitaire non seulement à travers les attaques elles-mêmes, mais aussi en tenant compte de leurs conséquences sur la santé des populations. Si une offensive provoque l'effondrement de la vaccination, la fermeture des maternités, l'explosion de la malnutrition ou la réapparition du choléra, ces effets ne devraient plus être traités comme de simples « conséquences humanitaires ». Ils devraient entraîner des suites juridiques et politiques. Cela changerait profondément la manière d'établir les responsabilités. On ne regarderait plus seulement si un hôpital a été bombardé, mais aussi combien de femmes n'ont plus accouché en sécurité, combien d'enfants n'ont plus été vaccinés, combien de dialyses ont été interrompues. La commission propose également la création d'une alliance mondiale pour la protection de la santé, capable de mobiliser les États, les Nations unies, les ONG et les mécanismes judiciaires lorsque la santé est attaquée.

La troisième proposition concerne le financement humanitaire, devenu l'un des instruments les plus puissants de la politique étrangère. Certaines crises bénéficient de financements parce qu'elles sont visibles, stratégiques ou politiquement utiles ; d'autres restent chroniquement négligées (par exemple en République centrafricaine). Les allocations devraient reposer sur la gravité, le risque, l'équité et la durée des crises, non sur la visibilité médiatique ou la valeur stratégique d'un territoire.

Des sanctions financières graduées

Concrètement, cela suppose un fonds humanitaire mondial indépendant, séparé à la fois des agences des Nations unies et des bailleurs bilatéraux, avec des allocations fondées sur les besoins évalués. Cela suppose aussi de réduire les crédits strictement fléchés, d'augmenter ceux qui sont pluriannuels et flexibles, et de faire du soutien direct aux acteurs locaux la règle plutôt que l'exception. Il faudrait également lier les versements au respect du droit international humanitaire. Les États ou acteurs qui attaquent les services de santé, bloquent l'accès aux soins ou empêchent l'aide humanitaire devraient faire face à des sanctions financières graduées : suspension de financements, restrictions, publication des violations, pression diplomatique coordonnée.

Enfin, le rapport affirme que le droit à la santé doit devenir une règle opérationnelle. Lorsque les systèmes s'effondrent, l'insatisfaction des besoins de soins ordinaires – grossesses, diabète, hypertension, maladies chroniques, handicaps, troubles psychologiques, cancers… – devient mortelle. Appliquer réellement le droit à la santé signifierait intégrer les réfugiés et déplacés dans les systèmes nationaux de santé et de protection sociale, plutôt que de créer des dispositifs parallèles, précaires et dépendants des cycles de financement. Cela impliquerait de financer les centres de santé locaux, les agents communautaires, les chaînes d'approvisionnement, les systèmes de surveillance, les dossiers médicaux, les ambulances et les mécanismes de référence. Cela signifierait aussi que la résilience climatique et les technologies numériques ne seraient plus des options, mais des investissements essentiels à la continuité des soins.

* Respectivement directeur du Centre d'études humanitaires de l'université de Genève ; professeure à l'Université nationale australienne (ANU) ; directeur du Center for Humanitarian Health de l'université Johns Hopkins ; directrice technique de l'International Programs Division du Population Council à Nairobi.

(1) Safeguarding Health in Conflict Coalition - Insecurity Insight, « Epidemic of violence : Violence against health care in conflict 2024 », Baltimore, mai 2025.

(2) Paul Spiegel *et al.*, « Johns Hopkins Center for Humanitarian Health-Lancet Commission on health, conflict, and forced displacement : Health in a world of crises and impunity », *The Lancet*, vol. 407, n° 10543, Londres, 23 mai 2026.

(3) Commission CHH-Lancet sur la santé, les conflits et les déplacements forcés, https://healthconflictcommission.org

(4) Development Initiatives, « Falling short ? Humanitarian funding and reform », Bristol - Nairobi - Washington, DC, 9 octobre 2024, https://devinit.org

Justice cartographique

« Les cartes ne mentent pas », entend-on souvent. Mais le premier mensonge des cartographes consiste à faire passer le globe terrestre sous un rouleau compresseur : choisir une projection, c'est déjà un geste politique.

PAR CÉCILE MARIN

Et si finalement, en plus d'être plate, comme chacun sait, la Terre était carrée ? C'est ce que nous propose la représentation originale, imaginée par le mathématicien et sémiologue Charles Sanders Peirce en 1877, reprise ici. Il s'agit d'une projection géométrique quasi conforme, c'est-à-dire qui conserve les formes, sauf aux abords de chacun des angles du carré formé par l'équateur. Chacune de ces quatre zones de distorsion est située en plein océan. Ainsi les formes des terres émergées correspondent, elles, à celles qu'observent les astronautes depuis l'espace. Si la projection de Peirce n'est pas la meilleure pour respecter les surfaces relatives des pays (elle agrandit légèrement les zones tropicales et réduit les zones polaires), elle présente un excellent compromis entre respect des aires et de la géométrie continentales. Ce qui en fait une candidate idéale au remplacement de la vieille projection Mercator (du nom du géographe flamand Gerard Mercator).

Chouchoute des grands navigateurs du XVIIe siècle parce qu'une trajectoire d'azimut constant mesuré au sextant y forme une ligne droite, celle-ci a aussi été pendant plus de quinze ans la seule proposée par Google dans son application Maps (1). Les parallèles et les méridiens s'y croisent à angle droit, ce qui simplifie grandement les fonctions mathématiques de zoom et dézoom. Mais les déformations des zones situées au-delà des 50es parallèles Nord et Sud produisent une vision contrefaite de notre planète. La généralisation de son utilisation dans nos applications de navigation a façonné notre représentation mentale erronée du monde. Qui a en tête que l'Algérie est plus étendue que le Groenland (2,38 millions de km² pour l'une, 2,17 pour l'autre) ? Ou que l'Afrique est plus large que l'Europe et la Sibérie mises bout à bout (7 250 kilomètres à vol d'oiseau entre Brest et le détroit de Béring pour 7 430 kilomètres séparant Dakar de la pointe orientale de la Somalie) ?

Cette minimisation permanente de la taille de l'Afrique par rapport aux terres émergées du Nord a motivé le plaidoyer du collectif Correct the Map (2) auprès des États et des institutions internationales en faveur d'une carte du monde plus juste et plus équilibrée. Portée par l'Union africaine, cette revendication a abouti au vote d'une résolution non contraignante de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 4 septembre 2026, encourageant acteurs diplomatiques et entreprises technologiques à promouvoir des représentations cartographiques qui reproduisent plus fidèlement les dimensions des continents. En juin 1945, lors de sa création, l'ONU avait fait un premier pas décisif vers plus de justice cartographique en choisissant pour emblème une carte sur laquelle aucun État n'est au centre. Le monde y est représenté en projection azimutale équidistante centrée sur le pôle Nord s'étendant jusqu'au 40e degré de latitude Sud. Mais les pays de l'hémisphère sud y sont très déformés. Si la projection Equal Earth (3) est citée dans la résolution votée en septembre, d'autres répondent à ce souci d'équité. Le collectif Nuées, en collaboration avec des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a créé en 2025 son propre planisphère (4) en projection Peirce et milite pour sa large utilisation en milieu scolaire.

Faire évoluer notre vision du monde, aiguiser notre regard, c'est aussi l'objectif majeur du *Manuel d'autodéfense intellectuelle – Géopolitique* publié en septembre par *Le Monde diplomatique*. Parce que *« les cartes façonnent notre compréhension du monde »* (5), elles ont la part belle dans cet ouvrage qui démonte les grandes idées reçues sur la géopolitique et apporte des outils pour forger sa propre opinion sur l'actualité internationale. Loin du catalogue de conflits disponible ailleurs, il mêle approche globale et cas concrets. Par exemple, une carte représente la Méditerranée, et non pas le Proche-Orient seul, comme un espace de concentration des rivalités géostratégiques. Plus loin, la mer Rouge – et non pas le Golfe et son détroit d'Ormuz – apparaît comme un croisement vital d'axes de circulation. La mer de Chine méridionale n'est, elle, pas montrée uniquement comme un lieu de déploiement de la puissance chinoise, mais aussi comme un espace contraint par la présence américaine.

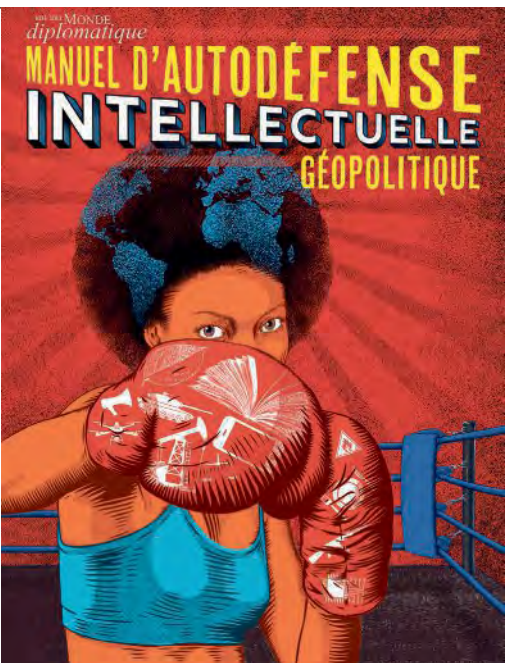

Le *Manuel* met également en scène des données peu relayées mais qui aiguillonnent l'esprit critique. Une carte du terrorisme islamiste rappelle par exemple que les pays où l'islam est la religion dominante en sont les premières victimes. Et que le coût humain des guerres menées contre le terrorisme depuis vingt-cinq ans dépasse largement celui du terrorisme lui-même.

S'outiller pour construire sa propre idée du monde, c'est ce que vous propose tant le jeu cartographique parsemé dans nos pages ce mois-ci que le *Manuel d'autodéfense intellectuelle – géopolitique* disponible chez les marchands de journaux, en librairies et sur notre site Internet jusqu'à la fin de l'année.

(1) L'application mise en ligne en 2005 n'a proposé qu'en 2018 une option de navigation sous la forme d'un globe. Les deux modèles coexistent aujourd'hui.

(2) *Cf.* leur site Internet https://correctthemap.org/fr

(3) *Cf.* https://equal-earth.com

(4) *Cf.* https://planispherecarre.org

(5) Allocution de Robert Dussey, ministre togolais des affaires étrangères, à la tribune des Nations unies avant le vote du 4 septembre 2026.

À vos ciseaux !



Le puzzle proposé dans ce numéro vous permet de créer votre propre carte du monde. Une fois découpés précautionneusement, les huit triangles rectangles isocèles des pages 3 à 12 puis 17 à 22 s'assemblent entre eux bord à bord en différentes combinaisons. Si vous reconstituez le carré formé par l'équateur vous obtiendrez un planisphère carré centré sur le pôle Nord au recto (côté bleu), sur le pôle Sud au verso (côté vert). Repliez maintenant le long de l'équateur les quatre triangles extérieurs vers le centre de la carte : vous avez la Terre entre vos mains, plate et carrée, un hémisphère d'un côté, l'autre au dos. La couleur de chaque État révèle son niveau de pacifisme au sein du jeu des nations, évalué par un « indice global de paix » calculé à partir d'indicateurs de trois grandes familles : le niveau de sûreté et de sécurité de la société, l'ampleur des conflits nationaux et internationaux en cours, et le degré de militarisation de l'État. Le résultat apporte quelques surprises et invite à se questionner sur la notion de paix.

Pour prolonger le jeu, n'hésitez pas à découper un second exemplaire du journal et à coller vos morceaux sur une feuille cartonnée, en veillant à respecter l'assemblage recto-verso proposé initialement. Vous pouvez aussi coller une feuille plastique transparente sur vos triangles pour les solidifier. Vous disposez alors d'un jeu durable qui vous permet d'explorer toutes les combinaisons possibles, carrés centrés sur le pôle Nord ou le pôle Sud, rectangles panoramiques centrés sur l'Atlantique ou sur le Pacifique, triangles isocèles, ou autres formes géométriques à imaginer : c'est votre propre carte du monde que vous construisez.

C. M.

M. Vučić chassé par une révolution démocratique

La jeunesse renverse la table en Serbie

Dans un pays marqué par la dépopulation et l'exode des jeunes, la révolte des étudiants serbes contre la corruption a débouché fin octobre sur une conquête du pouvoir, inédite par sa forme. En moins de deux ans, le mouvement provoqué par l'effondrement d'un auvent à la gare de Novi Sad a balayé un système politique verrouillé par les nationalistes, sans qu'émergent de personnages providentiels.

Par notre envoyée spéciale
Ana Otašević *



Le 25 octobre 2026 au soir, une foule immense envahit la place Slavija, au cœur de Belgrade. La joie se mêle à l'incrédulité. *« Vučić est parti ! »,* scandent les manifestants en s'embrassant. La liesse gagne toute la Serbie pendant plusieurs jours. *« Nous l'avons fait tout seuls ! »,* se félicitent les étudiants. Sans chef de file, sans alliance avec l'opposition ni soutien international, leur liste obtient 140 sièges sur 250, contre 103 pour la coalition au pouvoir, menée par le Parti progressiste serbe (SNS) d'Aleksandar Vučić.

Vers 21 h 30, l'ancien ministre de l'information de Slobodan Milošević, qui dirige le pays sans partage depuis quatorze ans, reconnaît sa défaite, tout en accusant des pays européens et *« l'État profond américain hostile à Trump »* d'avoir soutenu une *« révolution ».* Avec plus de 600 000 voix d'écart et une participation record de 69 %, le résultat était difficile à contester. La Liste étudiante remporte 53,1 % des voix, mais aussi 25 des 28 villes et toutes les communes de Belgrade.

Le mouvement balaie également l'opposition traditionnelle : les petites listes prorusses comme les libéraux proeuropéens ou les nationalistes. Même le Parti socialiste (SPS), fondé par Milošević en 1990 et qui participait au pouvoir presque sans interruption depuis, disparaît de l'Assemblée. Après deux mandats présidentiels, M. Vučić espérait devenir premier ministre, à l'image de son ancien homologue monténégrin Milo Đukanović, qui a alterné les fonctions au sommet de l'État pendant trois décennies. Issu de l'extrême droite, M. Vučić avait neutralisé les contre-pouvoirs et dirigeait un système où la corruption et la criminalité organisée avaient des ramifications jusqu'au sommet de l'État.

L'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad, qui a tué seize personnes le 1er novembre 2024, constitue le moment-clé de ce bouleversement politique (1). Très vite, cette tragédie devient le symbole de la corruption et de l'impunité qui ravagent le pays. L'agression d'étudiants des arts dramatiques de Belgrade rendant hommage aux victimes amplifie le soulèvement. En dix jours, les facultés de tout le pays sont bloquées. *« C'était notre dernière chance de choisir entre partir et lutter pour un pays où il ferait bon vivre »,* explique M. Novak Simin, doctorant à Novi Sad.

La force du mouvement étudiant tient à la solidarité entre ses membres, forgée par deux ans de combat et son organisation horizontale : les assemblées générales – baptisées « plénums » – votent chaque action, épaulées par des groupes de travail sur la stratégie, l'organisation, la communication et la sécurité. *« La culture politique qu'ils ont acquise ne peut ni se simuler ni s'apprendre dans les livres »,* s'enthousiasme devant nous M. Aleksandar Čupić, professeur à la faculté des transports, agriculteur bio et nouveau président de l'Assemblée nationale.

Réunir une société fragmentée

Sur le modèle des plénums étudiants, des assemblées citoyennes, les *zborovi,* ont essaimé à travers le pays, organisant distributions de tracts, stands et porte-à-porte jusque dans les villages où contester le SNS semblait impensable. *« Les étudiants ont réussi à réunir une société fragmentée »,* nous assure M. Aleksandar Baucal, professeur de psychologie à l'université de Belgrade et député de la Liste étudiante.

Le mouvement rallie aussi les opposants au projet de mine de lithium de Rio Tinto dans la vallée du Jadar, aguerris par des années de lutte contre la multinationale anglo-australienne, soutenue par l'ancien pouvoir (2). *« Dès le premier jour, nous avons mis nos moyens à la disposition des étudiants »,* raconte M. Zlatko Kokanović, figure de la mobilisation à Gornje Nedeljice, village de l'ouest de la Serbie situé dans la zone du projet minier. *« La campagne électorale, qui a brisé la colonne vertébrale du régime, n'était que la partie émergée de l'iceberg, l'aboutissement des mobilisations des dix dernières années »,* complète M. Nebojša Vladisavljević, professeur de science politique à l'université de Belgrade. Le programme de la Liste étudiante prévoit un contrôle accru du secteur minier, des redevances progressives, la transparence des contrats et la participation des populations locales.

Le mouvement étudiant atteint son apogée le 15 mars 2025 lorsque plusieurs centaines de milliers de personnes se rassemblent sur la place Slavija. Face à un pouvoir sourd à leurs revendications et à un espace de contestation de plus en plus restreint, les plénums décident de porter la lutte sur le terrain électoral : ils réclament des élections anticipées. *« Sans la décision de créer notre propre liste électorale, le mouvement aurait probablement fini par s'essouffler »,* nous explique M. Andrej Tanko, étudiant en génie électrique, assigné à résidence pendant plusieurs mois pour avoir aspergé d'eau des policiers lors d'une manifestation.

Les étudiants choisissent de ne pas se présenter. Ils désignent des personnalités compétentes, sans affiliation partisane préalable : économistes, agriculteurs, sportifs, acteurs et professeurs qui les ont soutenus. *« Les étudiants nous ont délégués, mais ils peuvent aussi nous désavouer. Le pouvoir doit rester sous contrôle »,* explique M. Čupić.

Chaque candidature doit être soutenue par huit facultés, chacune disposant d'un droit de veto. La liste réunit les différents courants du mouvement – gauche, libéraux et conservateurs – autour d'un programme commun, fruit de longs débats au sein des assemblées. Sur le plan économique et social, il prévoit une rupture avec le modèle fondé sur une main-d'œuvre bon marché : renforcement des droits des travailleurs, fiscalité progressive et redistribution des richesses. Il défend le maintien des entreprises stratégiques dans le secteur public, l'éducation et la santé comme droits universels, la protection sociale, la justice écologique, le contrôle public des ressources naturelles et la décentralisation du pouvoir.

Pour préparer les élections, les étudiants regagnent les villes et villages de leur enfance afin d'y faire campagne. Les échanges avec des agriculteurs, des parents et des retraités ont permis de gagner la confiance de citoyens qui avaient depuis longtemps perdu foi en la politique. *« Au début, les gens nous apportaient nourriture et couvertures. Ils ont ensuite financé notre campagne »,* raconte Mme Sonja Simonović, étudiante en droit. Plus de 26 000 donateurs ont réuni près de 2 millions d'euros ; alors que le SNS disposait d'au moins 12 millions.

Les *zborovi* mobilisent les abstentionnistes et contribuent à réunir plus de soixante mille étudiants et citoyens pour surveiller les bureaux de vote. Le pouvoir, qui avait misé sur l'essoufflement de la mobilisation, durcit la répression : arrestations, coups, menaces de viol, étudiants forcés de s'agenouiller face à un mur, assemblées surveillées, téléphones piégés par des logiciels espions, dénigrement médiatique. Mais la répression renforce la mobilisation au lieu de l'affaiblir. Face aux provocations policières, les étudiants préfèrent se retirer pour éviter les affrontements. *« La non-violence rassemble et crée la confiance »,* souligne M. Baucal.

En 2025, les plus de 65 ans représentaient 22,7 % de la population serbe, contre 21,8 % en France. Les 18-24 ans n'en constituaient que 7,2 %, contre 8,2 % en France. Dans ce pays vieillissant, frappé par l'émigration des forces vives et le déclin démographique – près de 8 % d'habitants perdus en dix ans –, le mouvement étudiant prend à contre-pied les analyses déclinistes et ravive un espoir de changement. *« Nous entrons dans une nouvelle ère politique »,* résume Mme Tara Tepavac, spécialiste du parlementarisme à l'Institut de philosophie et de théorie sociale de Belgrade.

Avant même la réunion du nouveau Parlement le 17 novembre, les institutions semblent soudain sortir de leur torpeur. Des policiers arrêtent leurs anciens supérieurs, dont les chefs de la police criminelle et de l'unité antiterroriste, accusés de les avoir contraints à réprimer les étudiants. Des plaintes visent les services de renseignement pour pressions électorales et surveillance illégale d'étudiants, de journalistes, d'universitaires, de syndicalistes, d'opposants et même des procureurs enquêtant sur le drame de Novi Sad. Un banquier proche du pouvoir est arrêté, ainsi qu'un directeur de prison accusé d'avoir organisé un centre d'appels électoral pour le parti de M. Vučić. Le chef d'état-major est mis à la retraite et la responsable de l'information de la télévision publique, qui avait qualifié les étudiants de *« foule déchaînée »,* est limogée. *« La priorité est de réformer la police et la justice »,* nous affirme M. Jovo Bakić, professeur de sociologie à la faculté de philosophie à Belgrade, devenu chef du groupe parlementaire de la Liste étudiante.

Visé par dix plaintes pénales, M. Vučić annonce le boycott de l'élection présidentielle, prévue d'ici à la fin de l'année. Dans un entretien vidéo avec le magazine suisse *Die Weltwoche,* mis en ligne le 12 novembre, il accuse désormais les étudiants de faire régner une *« terreur révolutionnaire ».* Son parti, affilié au Parti populaire européen (PPE), dispose encore de solides relais dans l'Union. Un fonds d'investissement européen a d'ailleurs cherché à contrôler les rares médias indépendants. Exemple : à l'approche des élections, la direction de la chaîne Nova S a déprogrammé une émission populaire de satire visant régulièrement le président et tenté d'imposer de nouveaux responsables éditoriaux. La chaîne appartient depuis août 2026 au groupe racheté par Alpac Capital, dirigé par le Portugais Pedro Vargas David. Présenté comme proche du Hongrois Viktor Orbán et de M. Vučić, l'homme d'affaires et ancien consultant de McKinsey contrôle aussi la chaîne Euronews.

Dès l'annonce des résultats, le nouveau premier ministre hongrois Péter Magyar a salué la victoire étudiante. *« De nombreux intérêts matériels contribuaient au maintien de ces régimes. Nous commençons seulement à découvrir les dessous de leur coopération, des investissements et des flux financiers »,* estime M. Vujo Ilić, politologue et chercheur à l'Institut de philosophie et de théorie sociale de Belgrade. M. Emmanuel Macron a, lui, attendu une semaine pour féliciter les vainqueurs, après avoir longtemps cautionné son *« cher ami »* Vučić, qui a acheté douze Rafale à la France et se vantait de ses visites privées à l'Élysée.

Neutralité et refus des sanctions contre Moscou

La nouvelle majorité promet d'enquêter sur l'enrichissement des anciens responsables et de réexaminer les grands projets. À l'issue d'une rencontre avec une délégation américaine la Liste a annoncé la résiliation de l'accord passé avec M. Jared Kushner pour la construction d'un hôtel Trump sur le site de l'ancien état-major, bombardé par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en 1999.

Soucieuse de son autonomie, la Liste étudiante défend une politique étrangère de neutralité, rejette les sanctions contre Moscou et les livraisons d'armes à Kiev. Dénonçant le génocide à Gaza, elle annonce la fin de la coopération militaire avec Israël et l'abandon du projet d'usine de drones en Serbie. Principal partenaire économique de la Serbie, l'Union européenne suscite un désenchantement à cause de sa longue complaisance envers M. Vučić, au nom d'intérêts économiques notamment liés au lithium. La volonté de Bruxelles d'accélérer l'adhésion du Monténégro et de l'Albanie suscite aussi des interrogations dans le contexte du réarmement européen face à la Russie. *« Contrairement à Otpor* [le mouvement de 1999 (3)] *ou à la coalition d'opposition, nous ne devons rien à personne : ni à l'Union européenne, ni à la Russie, ni aux États-Unis, ni à la Chine »,* observe M. Tanko.

La Liste étudiante a promis de développer les meilleures relations possibles avec les pays voisins, mais sa victoire en inquiète certains. Le premier ministre conservateur croate, M. Andrej Plenković, a ainsi relevé l'absence de drapeaux européens à Belgrade. L'omniprésence des drapeaux serbes traduit au contraire une réappropriation des symboles nationaux longtemps accaparés par l'extrême droite. Sur les questions qui divisent profondément la société, notamment le statut du Kosovo, que la Constitution considère comme partie intégrante du pays, ils préfèrent reporter le débat après le renforcement des institutions – leur priorité absolue –, sans exclure le recours à un référendum.

À Novi Pazar, ville du sud-ouest de la Serbie à majorité bosniaque et musulmane, la Liste étudiante a battu les partis communautaires. Cette victoire ouvre une voie de réconciliation et ébranle les peurs identitaires que ces formations ont entretenues par clientélisme, occultant la corruption et l'accaparement des ressources. De l'Albanie à la Bosnie-Herzégovine, la jeunesse balkanique refuse les pièges nationalistes. Attachés à leurs pays, les jeunes ne se font pas d'illusions sur l'Union européenne, dont ils n'attendent plus le salut.

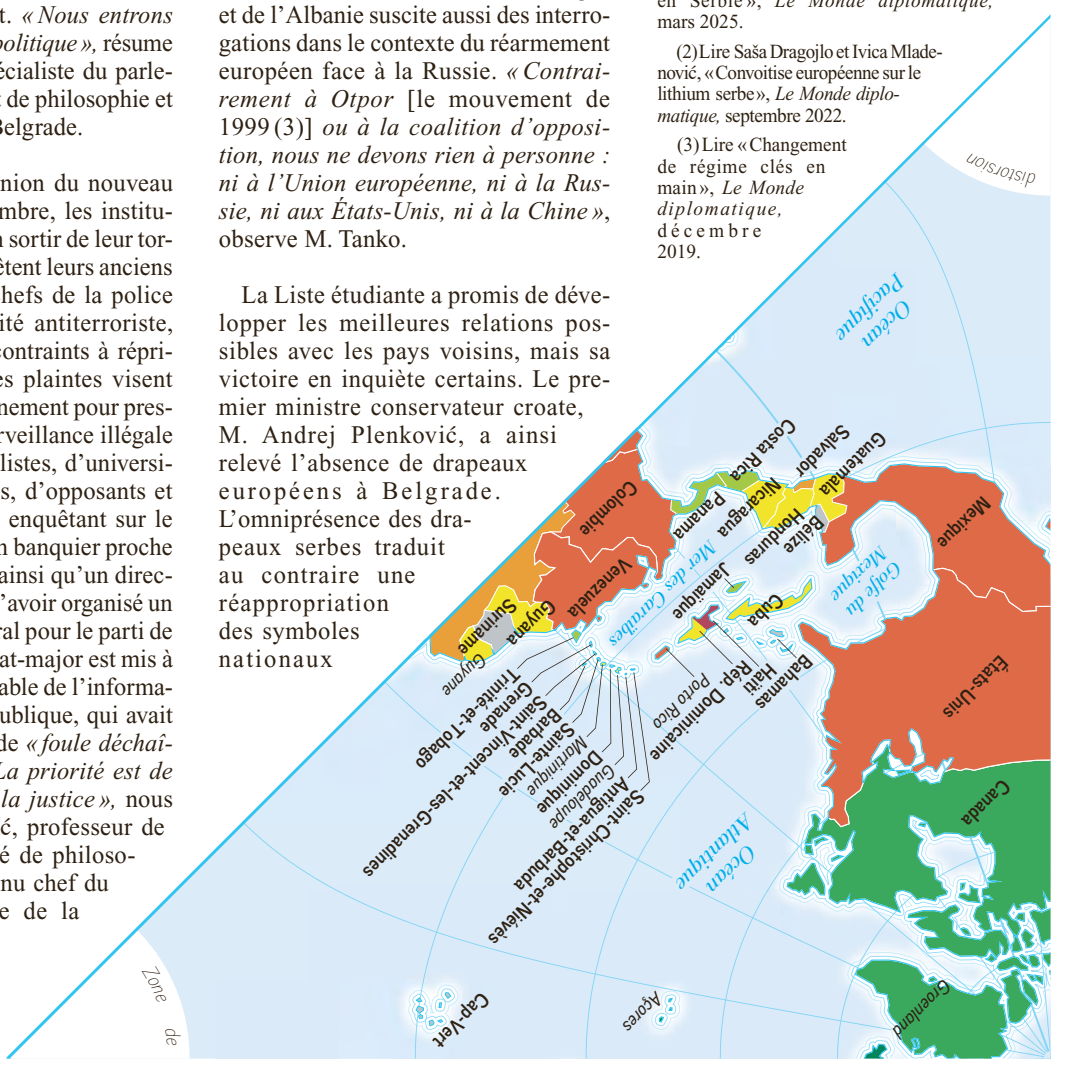

(1) Lire « Révolte contre les passe-droits en Serbie », *Le Monde diplomatique,* mars 2025.

(2) Lire Saša Dragojlo et Ivica Mladenović, « Convoitise européenne sur le lithium serbe », *Le Monde diplomatique,* septembre 2022.

(3) Lire « Changement de régime clés en main », *Le Monde diplomatique,* décembre 2019.

* Journaliste et réalisatrice.

DANS LES MÉANDRES

« El País », le cerbère libéral

Le quotidien de référence hispanique célèbre son cinquantenaire. Par crainte de la victoire d'une coalition entre la droite et l'extrême droite à l'issue des élections législatives du 29 novembre, « El País » a soutenu le président du gouvernement socialiste Pedro Sánchez. Mais les choix historiques du journal privilégient une orientation plus centriste et atlantiste.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL DAVID GARCIA *

Deux mai 2026. Assis derrière une longue table blanche surélevée par une estrade bleue, des dizaines de lecteurs d'*El País* attendent patiemment le début de la conférence qui leur est promise. Son sujet ? La « une » du journal. Pour la première fois de son histoire, le quotidien de référence espagnol ouvre au public la réunion de son comité de rédaction, qui s'apprête à en décider. L'événement se tient dans le cadre d'un festival organisé à l'occasion des 50 ans du titre hispanique le plus lu et le plus influent. Né le 4 mai 1976, *El País,* premier organe de presse privé en Espagne, est le média emblématique de la transition entre la dictature de Francisco Franco, mort cinq mois plus tôt, et l'instauration d'une démocratie libérale dans le pays. « La reconnaissance des partis politiques, condition essentielle pour l'intégration en Europe », titrait le quotidien en « une » de sa première édition – près d'un an avant la légalisation du Parti communiste espagnol (avril 1977). *« Ce n'est plus le journal de la transition espagnole, mais celui qui défend la démocratie (les démocraties, au pluriel) dans le monde entier et en particulier dans le monde hispanique »,* revendique sentencieusement M. Joseph Oughourlian, l'actuel président d'*El País* et du groupe Prisa, société éditrice du journal, dans le numéro anniversaire publié pour son cinquantenaire (3 mai 2026).

El País puise ses racines dans les dernières années du franquisme. En 1972, un groupe de journalistes, d'intellectuels, d'éditeurs et de responsables politiques s'associe pour lancer un quotidien libéral. La figure de José Ortega Spottorno se détache. Il dirige la *Revista de Occidente,* fondée par son père, le philosophe José Ortega y Gasset. Tous deux rêvaient d'une Espagne européiste, intégrée au monde occidental. Avec l'éditeur de manuels scolaires Jesús de Polanco, Spottorno crée en 1972 le groupe de média et de communication Prisa, dont *El País* est toujours le fleuron. Manuel Fraga Iribarne est l'autre homme fort du projet. Cet ancien ministre de l'information de Franco et futur chef de la droite espagnole – il fonde en 1976 l'Alliance populaire (AP), qui devient en 1989 le Parti populaire (PP) – est en quête d'un grand média susceptible de favoriser ses ambitions. Polanco, actionnaire principal de Prisa jusqu'à sa mort en 2007, a raconté être parvenu à un accord avec José Ortega Spottorno, aux termes duquel le futur quotidien serait *« libéral, indépendant et équidistant entre l'immobilisme et le marxisme* (1) *»*. Une modération tranchant avec la polarisation idéologique qui avait, à ses yeux, entraîné la guerre civile, puis trente-six ans de dictature franquiste.

Un pouvoir craint et jalousé

« Journal *de référence dès la période de transition démocratique,* El País *a évolué politiquement. Il est passé d'un libéralisme progressiste à un socialisme réformiste très identifié au Parti socialiste de Felipe González, président du gouvernement de 1982 à 1996 »,* résume Javier Redondo, universitaire spécialiste des médias espagnols.

Acteur majeur de l'histoire du titre et du groupe Prisa, Juan Luis Cebrián fut le premier directeur du journal, jusqu'en 1988. Nous le rencontrons le jour de la Fête du travail. *«* El País *n'a jamais été un quotidien de gauche. C'est un mythe. Le libéralisme proeuropéen était notre principale référence idéologique. Le journal n'a jamais été socialiste. La confusion vient du fait qu'en Espagne le parti social-démocrate s'appelle socialiste »,* nous confie-t-il.

Comme les promoteurs d'*El País,* Cebrián est un enfant du régime franquiste. Son père, Vicente Cebrián, fut directeur d'*Arriba* (« Debout »), l'organe officiel de la Phalange, le parti fasciste espagnol, puis secrétaire général du Movimiento, l'unique formation politique autorisée sous Franco. Sous son impulsion, *El País* se positionne légèrement à gauche de l'Union du centre démocratique (UCD), le parti de centre droit fondé par Adolfo Suárez, au pouvoir à partir de juillet 1976.

Faute de s'engager directement en politique, Cebrián orientera *El País* vers le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Ainsi s'établit un parallélisme idéologique durable. *« Le PSOE est le parti le plus proche d'*El País*, et* El País*, le journal le plus proche du PSOE : tous deux incarnent, chacun à sa manière, une modernité laïque, libérale et proeuropéenne, ainsi qu'un progressisme auquel une grande partie des citoyens espagnols se sont identifiés »,* analyse l'écrivain Javier Cercas, chroniqueur du journal depuis une trentaine d'années (2).

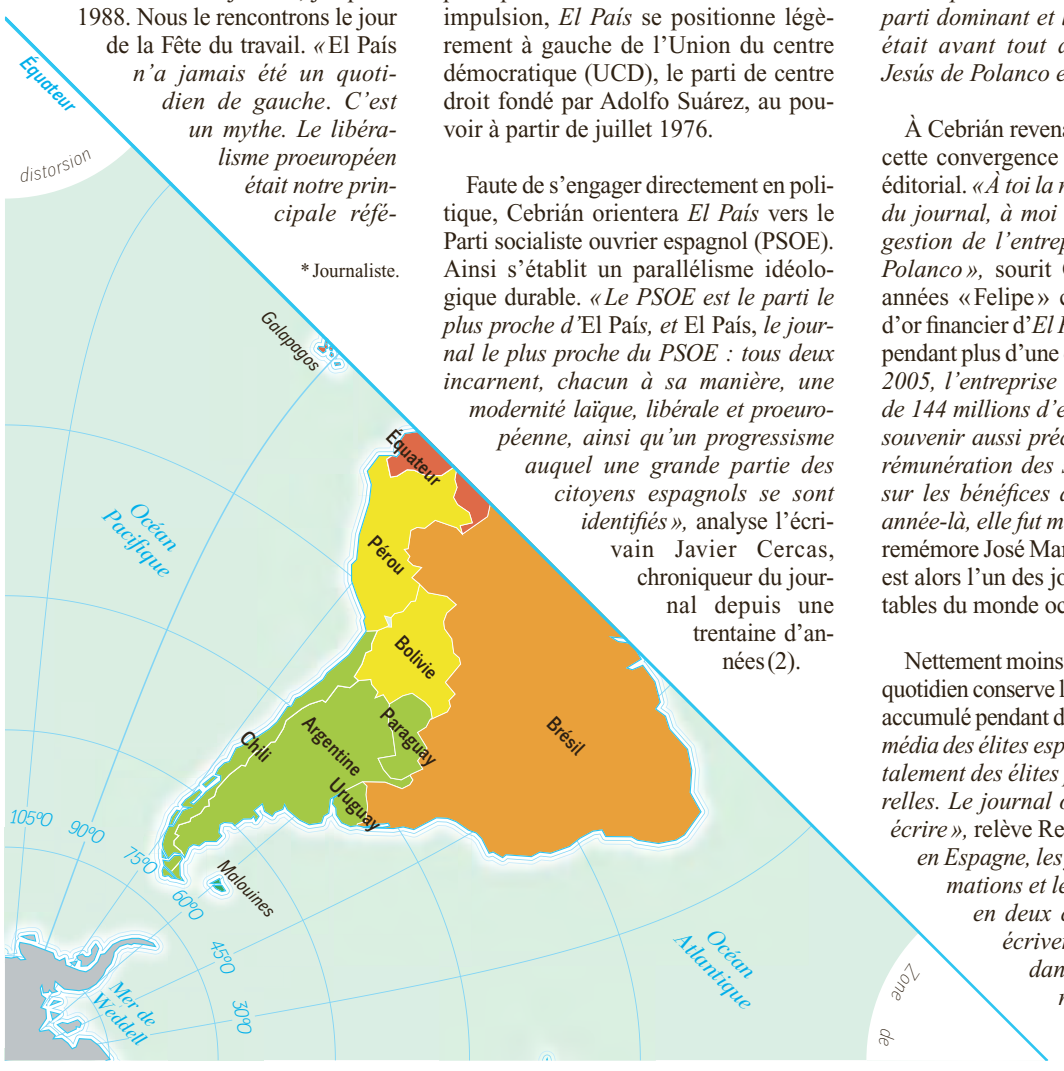

En septembre 1979, *El País* approuve l'abandon par le PSOE de toute référence au marxisme. Le propriétaire du journal, Polanco, confiera : *« Je me sentais social-démocrate, mais pas socialiste… Et Felipe n'a jamais demandé à ceux qui l'entourent de penser comme lui ou de militer pour ses propres idées »* (22 juillet 2007). Il n'empêche que cette complicité amicale semble avoir créé un climat propice au développement des affaires de Polanco. Édition, presse écrite, audiovisuel : tout au long des mandats de M. Felipe González, Prisa va multiplier acquisitions et créations en Espagne et en Amérique latine. Devenu numéro un dans le monde hispanique, le groupe de médias est un pouvoir craint et jalousé. En 1985, Prisa acquiert la Cadena Ser, première radio espagnole en termes d'audience et de profitabilité. Cinq ans après, Polanco fonde Sogecable, opérateur de Canal Plus Espagne et détenteur des droits télévisés du football espagnol, deux activités très rentables. Enfin, en 1996, dernière année de la présidence González, Prisa achète le quotidien sportif *As,* qui occupe aujourd'hui la deuxième place sur son segment éditorial, derrière *Marca*.

Journaliste à *El País* pendant trente-six ans, président de son comité d'entreprise de 2009 à 2019, José Manuel González a vécu de l'intérieur la splendeur et la décadence du groupe Prisa : *« Grâce au football, Canal Plus Espagne devient une incroyable machine à cash. C'est le plus grand succès entrepreneurial de Prisa.*



© FABIO DOURONE - WWW.DOURONE.COM

FABIO DOURONE. – « Redes » (Réseaux), 2024

Tout cela se produit alors que le PSOE est au pouvoir. Cette synergie entre le parti dominant et le média de référence était avant tout d'ordre économique. Jesús de Polanco en fut l'acteur-clé. »

À Cebrián revenait la tâche de traduire cette convergence d'intérêts sur le plan éditorial. *« À toi la rédaction et le contenu du journal, à moi les actionnaires et la gestion de l'entreprise, me dit un jour Polanco »,* sourit Cebrián. De fait, les années « Felipe » coïncident avec l'âge d'or financier d'*El País,* qui s'est prolongé pendant plus d'une décennie. *« Rien qu'en 2005, l'entreprise a dégagé un bénéfice de 144 millions d'euros. Si j'en garde un souvenir aussi précis, c'est parce que la rémunération des salariés était indexée sur les bénéfices de l'entreprise. Cette année-là, elle fut multipliée par trois »,* se remémore José Manuel González. *El País* est alors l'un des journaux les plus profitables du monde occidental.

Nettement moins lucratif aujourd'hui, le quotidien conserve le prestige socioculturel accumulé pendant des décennies. *« C'est le média des élites espagnoles, et fondamentalement des élites progressistes et culturelles. Le journal où tout le monde veut écrire »,* relève Redondo. *« Aujourd'hui, en Espagne, les journalistes, les informations et les opinions se divisent en deux catégories : ceux qui écrivent ou qui sont publiés dans* El País*, et ceux qui n'y sont pas* (…)*. L'essentiel est d'y apparaître, peu importe ce que l'on dit ou ce qui est dit de soi »,* raillait l'essayiste catalan Josep Subirós dans *El País* (22 février 1983). Tout intellectuel hispanique aspire à intégrer ce club prestigieux, fréquenté par les plus grands auteurs espagnols et latino-américains. Parmi lesquels les Espagnols Rafael Alberti et Camilo José Cela, le Colombien Gabriel García Márquez, le Mexicain Carlos Fuentes, l'Uruguayen Juan Carlos Onetti, le Cubain Guillermo Cabrera Infante et l'Hispano-Péruvien Mario Vargas Llosa.

Tel un suzerain des lettres adoubant un confrère prometteur, Vargas Llosa distingua ainsi Cercas en désignant (*El País,* 2 septembre 2001) son roman *Les Soldats de Salamine* (Actes Sud, 2004) comme une œuvre majeure. Depuis ce coup de pouce providentiel, ce dernier est devenu à son tour l'écrivain-vedette du journal. Au point d'être sollicité en 2023 par la directrice d'*El País* de l'époque, Pepa Bueno, pour décrocher une interview du président Emmanuel Macron. Lui qui avait décliné toutes les demandes du quotidien espagnol depuis sa première élection accepte de dialoguer avec le romancier mondialement reconnu. *« Macron admire l'œuvre de Cercas ; Cercas a toujours éprouvé de la curiosité pour cet homme politique qui, en pleine vague populiste et nationaliste, arriva au pouvoir en 2017 avec l'étendard de l'Europe en bandoulière »,* indique le journal en ouverture de l'article qui rend compte de la conversation (3). Face à la montée du « national-populisme » qui angoisse Cercas et « menace la démocratie », une seule solution prévaut selon le président Macron : l'Europe puissance. Difficile de faire plus rebattu et moins imaginatif. Avant de donner congé à son hôte, M. Macron lui glisse ces derniers mots : *« Seule la littérature compte. »* Quoi de plus distingué pour un président français que de mettre en scène sa complicité lettrée avec un grand écrivain nobélisable ?

Conformisme ostentatoire

Ce conformisme ostentatoire trouve toutefois ses limites quand il s'agit d'aborder les questions économiques et sociales. Comme dans d'autres pays européens, le PSOE a conduit des politiques néolibérales visant à flexibiliser le marché du travail, au nom de la lutte contre le chômage, plus élevé en Espagne que dans le reste de l'Union européenne. Il a mené trois grandes « réformes » combattues vigoureusement par les syndicats, mais appuyées par la direction d'*El País* : une sur l'emploi des jeunes, une autre sur l'indemnisation du chômage, et une troisième sur le travail temporaire. *« Elles ont déclenché des appels à la grève générale, largement suivis par les travailleurs du pays, dont ceux d'*El País*. Le taux de participation atteignait 98 % dans les ateliers de fabrication du journal et plus de 70 % au sein de la rédaction »,* souligne José Manuel González. Cette divergence entre une direction sociale-libérale et un collectif de salariés plus à gauche remonte aux origines du quotidien.

Dès la création du journal, une partie de sa base réclame un droit de veto préalable à la nomination du directeur, des sous-directeurs et des rédacteurs en chef. En 1983, les deux parties parviennent à un accord, qui prend la forme d'un statut de la rédaction encore sans équivalent dans l'Espagne d'aujourd'hui. *« Cette charte accorde certains droits aux rédacteurs (comme retirer sa signature d'un article modifié ou la possibilité de désapprouver un éditorial), ainsi qu'un droit de consultation sur les nominations »,* relève José Manuel González.

À peine constitué, le nouveau comité de rédaction se retrouve au cœur d'un conflit qui divise l'entreprise entre pro- et anti-OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord). Une fois arrivé au pouvoir en 1982, M. González se détache des positions défendues auparavant par le PSOE et se déclare favorable au maintien du pays au sein de l'Alliance. Le président du gouvernement décide, en 1986, de consulter les Espagnols par référendum. Tête d'affiche des pro-OTAN, le chef des pages « Opinion » lance un manifeste pour le « oui », signé par une cinquantaine d'artistes et intellectuels de renom. Auréolée de son passé d'ancien militant communiste emprisonné dans les geôles franquistes, la parole de Javier Pradera, intellectuel et éditeur, a du poids. Des lecteurs exigent qu'il soit relevé de ses fonctions jusqu'au jour du scrutin, *« faute de garanties quant à l'impartialité de la ligne éditoriale du journal pendant la campagne du référendum »* (*El País,* 18 février 1986).

Cédant à cette pression, il se met en retrait. *« C'était l'opinion de Pradera,* nous explique Cebrián, *elle n'engageait pas le journal, dont la ligne éditoriale relève du directeur. Se sentant désavoué, il a préféré démissionner. »* Sans prendre parti ouvertement pour le « oui », *El País* publiera une série d'éditoriaux mettant en avant les bénéfices que le pays pourrait tirer de son maintien dans l'Alliance atlantique.

Pour Prisa, qui a largement bénéficié de sa proximité avec M. González, la défaite électorale du PSOE, en 1996, marque le début d'un lent déclin. S'ouvre alors une période de confrontation brutale avec le nouveau gouvernement conservateur du PP. Son président José Maria Aznar, grand rival de M. González, entend contester la position hégémonique acquise par l'empire de Polanco, en particulier dans le secteur de la télévision payante. « Aznar essaie d'empêcher par décret le lancement de la plate-forme numérique de Canal Plus », titre le quotidien en « une » sur quatre colonnes, le 25 janvier 1997. Le lendemain, *El País* fait paraître une édition totalement à charge, avec, en première page, ce titre tout en nuance : « Objectif : en finir avec Polanco ». Et M. Aznar ira jusqu'à tenter de faire incarcérer Polanco et Cebrián.

Malgré le retour des socialistes au pouvoir en 2004, la position dominante du propriétaire d'*El País* demeure contestée. En prenant le contrôle du PSOE, M. José Luis Zapatero supplante sa composante la plus droitière, attachée à l'héritage de M. González. Et ce dernier garde aussi les faveurs des camarades dirigeants de Prisa. Soucieux de ne pas placer tous ses œufs dans le même panier, l'entourage de M. Zapatero met en orbite le groupe Mediapro, qui oblige Prisa à partager le juteux business des droits télévisés du football espagnol. Au grand dam de Polanco et de Cebrián. *« Cette rupture politique et médiatique a marqué la gauche depuis lors, avec une tension permanente entre deux pôles : celui du felipisme, qui cherche à collaborer ouvertement avec le PP pour conso-*

* Journaliste.

(1) Manuel Fraga Iribarne, *Memoria breve de una vida pública,* Planeta, Barcelone, 1980.

(2) Javier Cercas, *El periódico de la democracia,* Random House, Barcelone, 2026.

(3) Javier Cercas, « Hay una crisis inédita por la guerra. La respuesta es una Europa poderosa », entretien avec Emmanuel Macron, *El País,* Madrid, 19 janvier 2023.

D'UN MÉDIA D'INFLUENCE

de la gauche espagnole

lider le bipartisme hérité de la transition, et celui du renouveau, d'abord avec Zapatero, et enfin avec Pedro Sánchez. Ce dernier aspire à travailler avec la gauche radicale et avec les nationalistes. Jusqu'en 2018, Prisa a pleinement soutenu le pôle felipiste », décrypte la revue *Mongolia* (4).

Fidèle à son positionnement social-démocrate historique, *El País* appuie néanmoins la politique du PSOE, mais à contre-cœur. *« Les éditoriaux sont devenus plus modérés, ses collaborateurs moins critiques, et ses informations plus agressives envers les régimes progressistes d'Amérique latine. En 2008, le journal recrute comme collaborateur régulier le Vénézuélien Moisés Naím, ancien ministre de l'industrie et du commerce pendant le Caracazo – une révolte populaire violemment réprimée par le gouvernement* [social-démocrate] (5) *»,* pointait en 2011 l'essayiste Enrique González Duro.

En 2007, à l'occasion du quarantième anniversaire de la mort du Che, le journal dégaine un éditorial caricatural, symptomatique de sa nouvelle ligne. Sous le titre « Caudillo Guevara », il assimile le révolutionnaire argentino-cubain *« aux djihadistes, qui cherchent à masquer la condition d'assassin sous celle de martyr, perpétuant ainsi l'ancien préjugé hérité du romantisme »* (*El País,* 10 octobre 2007). L'assemblée générale des journalistes fait valoir son droit de rectification prévu par le statut de 1983, et impose la republication de l'éditorial paru dix ans plus tôt, intitulé… « Le Che est de retour ». *« Malgré le discrédit du communisme ces dernières années, la figure révolutionnaire du Che demeure un symbole de l'idéaliste cohérent et de l'homme d'action. »* (*El País,* 17 juillet 1997).



© FABIO DOURONE - WWW.DOURONE.COM

FABIO DOURONE. – « El último baile » (La dernière danse), 2024

Le processus de droitisation s'accentue à la fin du second mandat de Zapatero. Des « unes » sur le PSOE et le gouvernement de plus en plus acerbes, de moins en moins d'articles critiques sur les banques et les grands patrons… Chez les socialistes, seul M. González semble trouver grâce aux yeux du journal. À l'inverse, *El País* enchaîne les couvertures élogieuses envers le PP et son chef, M. Mariano Rajoy. *« D'avril à décembre 2011,* El País *consacre vingt-trois "unes" positives au PP, contre quatre négatives. Sur la même période, le journal n'accorde que sept "unes" positives au PSOE, contre dix négatives »,* comptabilise la chercheuse Marina Vallejo Valcarcel (6).

Normaliser les contenus éditoriaux

Loin de séduire les lecteurs, ce nouveau positionnement les fait fuir. Entre 2007 et 2012, le média perd un tiers de ses acheteurs. La diffusion d'*El País,* qui reste le quotidien le plus vendu d'Espagne, passe de près d'un demi-million d'exemplaires écoulés chaque jour à 360 000. Si le navire amiral a perdu de sa superbe, le conglomérat frôle la banqueroute. Décidée fin 2007 par Cebrián, l'offre publique d'achat sur la totalité du capital de Sogecable plonge le groupe dans le rouge. Plombé par des bénéfices en chute libre et une dette de 5 milliards d'euros, Prisa vend son patrimoine immobilier et cède plusieurs actifs, en Amérique latine notamment. Aux abois, le groupe passe en 2010 sous contrôle de Liberty, un fonds d'investissement détenu par le milliardaire germano-américain Nicolas Berggruen. Le journaliste Pere Rusiñol pointe la responsabilité écrasante de Cebrián : *« Avec les 12 millions d'euros de prime qu'il a empochés en 2011,* El País *aurait pu recruter plus de cinq cents journalistes affiliés à la convention collective. »* (7)

L'entreprise est soumise à une sévère cure d'austérité. Cent vingt-neuf journalistes sont licenciés, soit un tiers de la rédaction. *« Les suppressions d'emplois ont ciblé des voix influentes de gauche, bien rémunérées, ainsi que des figures reconnues pour leur crédibilité, leur autonomie et leur capacité à dénoncer les injustices »,* dévoile le chercheur Zoltán Dujisin (8). Une telle saignée laisse des traces.

Paradoxalement, Cebrián renforce son emprise sur le groupe, dont il devient le président en 2012. Il nomme à la tête du périodique un nouveau directeur, Antonio Caño, dont le profil correspond à sa stratégie de rapprochement avec la droite, revenue au pouvoir l'année précédente. Sous son mandat, le quotidien devient particulièrement complaisant avec le PP. Président du gouvernement de 2011 à 2018, M. Rajoy bénéficie d'un traitement incomparablement plus doux que celui réservé autrefois à José Maria Aznar, son prédécesseur de droite.

Caño réfute avec force l'accusation d'avoir droitisé *El País* : *« Il n'y a pas eu de coup de barre à droite. Sous ma direction, le quotidien a tenu ses positions de toujours, sur toutes les thématiques. Qu'on me montre les articles et éditoriaux prétendument pro-PP ! »* Dès l'annonce de sa nomination, pourtant, *El País* présente en « une » (*El País,* 26 février 2004) le nouveau pouvoir sous un jour dynamique : *« M. Rajoy déclare la crise terminée et annonce des mesures de relance de l'emploi. » « Ce titre n'était que le premier d'une longue série : des dizaines de "unes" allaient célébrer les actes et les décisions du Parti populaire. Dans le même temps, les "unes" d'*El País *reflétaient un PSOE plongé dans l'une des pires crises internes de son histoire »,* remarque Marina Vallejo Valcarcel (9).

Dans cette bataille interne au PSOE, le tandem Caño-Cebrián choisit le camp des barons conservateurs, au détriment de M. Sánchez, le nouveau secrétaire général. *El País* lance contre lui une campagne de démolition, dont le point culminant est atteint en 2016. Un éditorial émaillé de formules injurieuses le presse de quitter ses fonctions, après qu'une majorité de membres de la commission exécutive du parti a démissionné : *« Plutôt qu'un dirigeant intègre, Pedro Sánchez s'est révélé être un insensé sans scrupules n'hésitant pas à détruire le parti qu'il a si mal dirigé, sans jamais reconnaître son énorme échec »* (*El País,* 29 septembre 2016). Le dirigeant socialiste est aussi qualifié de *« couard », « menteur », « sectaire »* et *« populiste »* (10).

Pourquoi tant d'acrimonie ? *« Tout le monde sait que le président exécutif de Prisa, Juan Luis Cebrián, utilise depuis des mois* El País *pour forcer Pedro Sánchez à s'abstenir lors du vote d'investiture de Mariano Rajoy. Main dans la main avec son ami Felipe González et avec le patronage d'une bonne poignée d'entreprises de l'Ibex 35* [principal indice boursier espagnol]*, il a tout tenté pour faire changer Sánchez d'avis »* (11), interprète le média en ligne PR Noticias. Ces pressions resteront vaines.

Dix ans plus tard, la rage de Caño n'est pas retombée. Aujourd'hui président du conseil éditorial de The Objective, un média en ligne de droite engagé contre le « populisme » en général et contre M. Sánchez en particulier, il estime que l'actuel président du gouvernement est un opportuniste prêt à épouser n'importe quelle cause pour conquérir le pouvoir et le conserver. *« La première fois que je l'ai rencontré comme directeur d'*El País, *Sánchez m'a assuré appartenir à l'aile libérale du PSOE et être un admirateur des États-Unis. Je rappelle qu'il était disposé à gouverner avec Ciudadanos* [parti de droite libérale], *avant de former une coalition avec Podemos et de devenir une sorte de référence de gauche pour des gens qui ne savent rien de lui »,* persifle-t-il joyeusement.

M. Sánchez a trop cédé à Podemos, parti de gauche, estime Caño : *« La ligne d'*El País, *critique vis-à-vis de Podemos, un parti populiste pro-Poutine hostile à l'économie de marché et à la démocratie libérale, ne plaisait pas à tout le monde au sein de la rédaction, où Podemos comptait beaucoup de sympathisants. »* Sans états d'âme, le directeur s'emploie donc à normaliser les contenus éditoriaux, quitte à élaguer les branches dissidentes. Les rares voix osant contester la ligne sont invitées à partir, ou débarquées. Pour avoir fait état de cette ambiance délétère auprès d'un journaliste du *New York Times,* le vétéran du quotidien Miguel Ángel Aguilar, figure de la profession, est privé de tribune.

Effet collatéral de la motion de censure qui fait tomber le gouvernement PP le 1er juin 2018, ouvrant la voie à un exécutif dirigé par M. Sánchez : Caño est éjecté à son tour une semaine plus tard. *« Dans l'éditorial publié le jour de la censure contre Rajoy, j'appelais Sánchez à convoquer de nouvelles élections. Ce qu'il refusait, préférant gouverner en minorité. Incapable de tolérer qu'*El País *réclame un nouveau scrutin, il a obtenu ma tête. Bien lui en a pris, puisque la nouvelle direction ne demandait plus la tenue d'élections »,* ironise Caño. Dès le 10 juin 2018, le ton et la forme changent en effet : *« Avancer les élections par principe comme les retarder avec l'unique dessein de se maintenir au pouvoir serait une erreur. Le président Sánchez le sait »* (*El País,* 10 juin 2018).

« Nous avons voulu être de droite, mais… »

Un mois auparavant, Cebrián avait été évincé de la présidence exécutive par le nouvel homme fort de Prisa, qui lui reprochait d'avoir conduit le groupe à la ruine. À la tête du fonds d'investissement Amber Capital, le financier franco-arménien Oughourlian est devenu le premier actionnaire du groupe, détenant 29 % de son capital. Sa première décision : renouer avec la tradition d'un journal « PSOE-compatible ». Oubliée l'agressivité contre M. Sánchez, président d'un gouvernement coalisé avec la gauche radicale. *« Nous avons voulu être de droite, mais nous sommes revenus vers la gauche, car nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés »,* justifiera sans sourciller M. Oughourlian en 2022, au Forum de la nouvelle économie à Madrid. Et de préciser : *«* El País *est le seul grand média espagnol classé à gauche. »* D'emblée, le nouveau propriétaire comprend l'intérêt financier de faire revenir une clientèle qui s'était détournée d'un « produit » devenu trop proche de ses concurrents conservateurs.

« El País *est la référence du centre gauche, comme* El Mundo *est celle du centre droit. Le déclin du journal papier au profit des abonnements numériques a nourri la polarisation. Se désabonner n'a jamais été aussi simple »,* prévient Carlos Elías, spécialiste des médias espagnols. Et gare à ne pas trop bousculer ses lecteurs. Tête de Turc d'*El País*, Mme Isabel Díaz Ayuso, présidente du PP conservatrice de la communauté de Madrid, est régulièrement brocardée. *« Je suis sûr qu'une couverture trop favorable à Ayuso provoquerait des résiliations en cascade »,* parie Elías.

À défaut de retrouver la rentabilité hors norme qui fut la sienne, le quotidien de référence a regagné une bonne part de l'audience perdue et étendu son rayonnement outre-Atlantique. *« Aux côtés du journal imprimé,* El País *compte désormais huit éditions numériques en Espagne et en Amérique (dont deux aux États-Unis), des dizaines de millions de lecteurs réguliers et plus de 468 000 abonnés »,* énumère Jan Martínez Ahrens, le directeur actuel. Et même plus de 500 000, se réjouissait le quotidien le 5 novembre dernier. Le changement a-t-il également porté sur les relations chaotiques avec son vieux partenaire socialiste ?

« Certains vétérans du journal, comme Manuel Vicent, affirment que ce n'est pas El País *qui appartient au PSOE, mais le PSOE qui appartient à* El País *»,* rapporte Cercas (12). D'où l'éternelle lutte d'influence pour orienter la ligne éditoriale du quotidien. En février 2025, le directeur général du groupe démissionne après que le président et une majorité de membres du conseil d'administration ont rejeté son projet de chaîne de télévision. « Tele Pedro », comme l'avaient baptisé ses détracteurs, était soutenue par un groupe d'actionnaires minoritaires inféodés au PSOE. Dans les coulisses, *« le ministre espagnol de la transformation numérique et le patron du groupe Telefónica, tous deux proches de M. Sánchez, auraient ainsi tenté de faire pression sur Arnaud de Puyfontaine, le patron du groupe Vivendi, qui possède 11 % de Prisa* (13) *».* Le tout dans la perspective de *« provoquer un changement à la tête de Prisa et s'assurer du maintien d'*El País *sur une ligne proche du Parti socialiste* (14) *».* Laissant éclater sa colère, Oughourlian a comparé, dans une tribune, M. Sánchez au Caudillo Franco : *« Dans un pays qui commémore les 50 ans de la mort de Franco, il serait inacceptable que le pouvoir, directement ou par l'intermédiaire d'une entreprise publique, tente de s'approprier un média indépendant* (15)*. »* Sans doute le président du groupe Prisa juge-t-il préférable de voir le pouvoir financier s'emparer d'un média qui, sans jamais avoir été totalement indépendant, a jadis tenu son destin entre ses mains.

David Garcia.

(4) « Barroso : política y medio (valga la redundancia) », *Revista Mongolia,* n° 129, février 2024.

(5) Cité dans Manuel Fraga Iribarne, *Memoria breve de una vida pública, op. cit.*

(6) Marina Vallejo Valcarel, « La deriva ideológica de *El País* : del socialismo a Ciudadanos », université autonome de Barcelone, 3 juin 2016.

(7) Pere Rusiñol, *Papel mojado,* Random House Mondadori, Barcelone, 2013.

(8) Zoltán Dujisin, « Power-interactional expertise : Negotiating journalistic autonomy during the catalan crisis at *El País* », *Journalism Studies,* vol. 27, n° 7, Abingdon (Royaume-Uni), 12 janvier 2026.

(9) « La deriva ideológica de *El País* », *op. cit.*

(10) « Insólito y polémico editorial de "El País" », déclaration de la Fédération des syndicats de journalistes, 30 septembre 2016.

(11) PR Noticias, 29 septembre 2016, https://prnoticias.com

(12) Javier Cercas, *El periódico de la democracia, op. cit.*

(13) et (14) Olivier Ubertalli, « "El País" : la grande offensive de Pedro Sánchez pour mettre la main sur le premier quotidien espagnol », *Le Point,* Paris, 15 mars 2025.

(15) Joseph Oughourlian, « Mi compromiso con *El País,* libertad editorial e independencia », *El País,* 17 mars 2025.

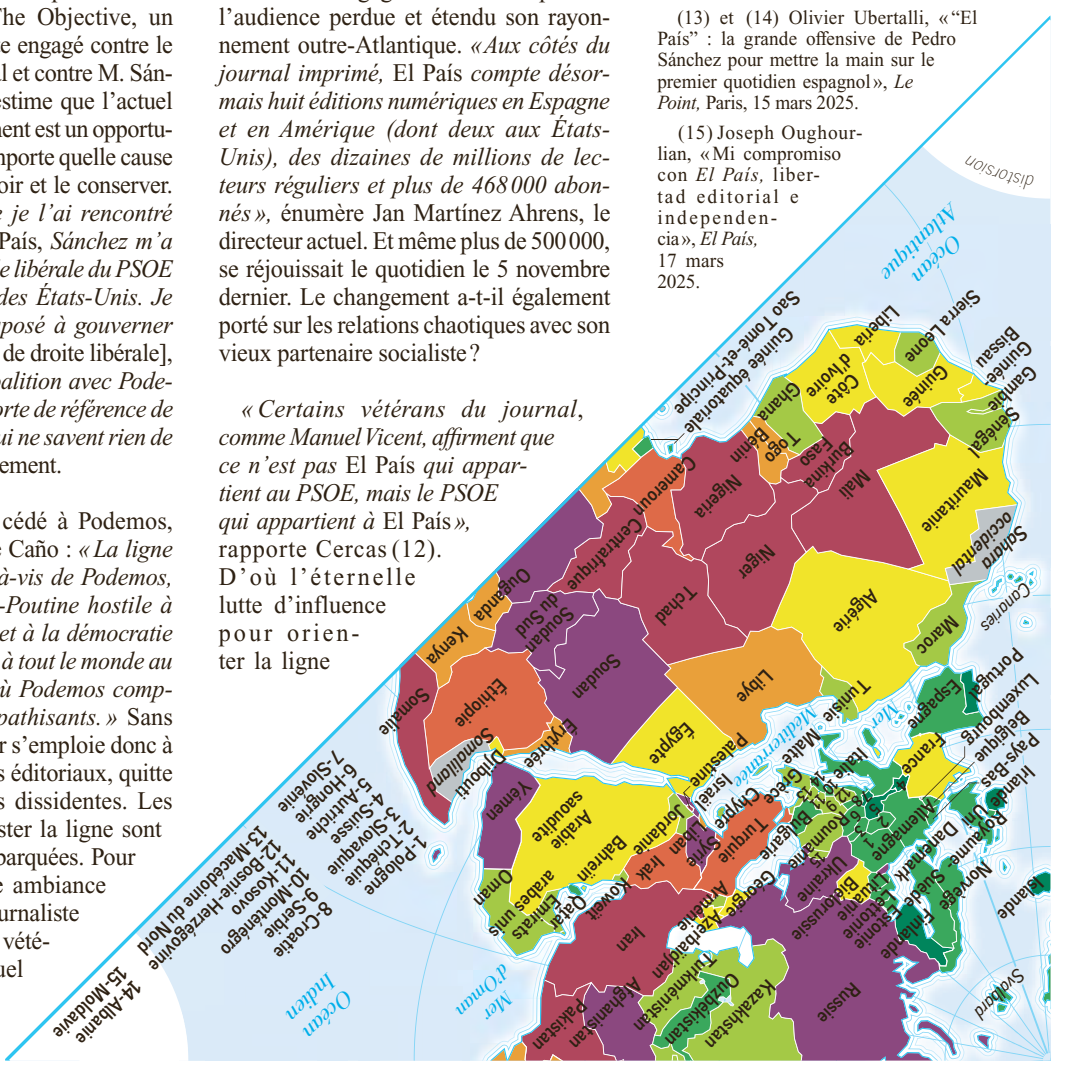

THINK TANKS, FONDATIONS, CENTRES DE RECHERCHE,

Misère de l'expertise

(Suite de la première page.)

Si leur atlantisme irrite un Quai d'Orsay globalement fidèle à la ligne gaullienne, ils parviennent à acclimater les décideurs à un modèle d'expertise fondé sur le décloisonnement de la diplomatie, de la recherche et du lobbying, les commandes passées à des prestataires et la mise en réseau des acteurs de l'influence.

M. de Montbrial participe lui-même à certains cénacles élitaires, comme la Commission trilatérale ou le groupe Bilderberg, et œuvre en 1976 à la création de la Fondation franco-américaine, dont le programme-phare, créé en 1981, identifie et rapproche toujours les « Young Leaders » des deux côtés de l'Atlantique (2). L'actuel directeur du CAPS, M. Tristan Aureau, est ainsi lauréat de la promotion 2026, comme son ministre de tutelle, M. Barrot, l'a été de la promotion 2020. Le ministre chargé de l'Europe peut aussi bénéficier de l'expertise du CAPS, mais l'actuel titulaire de la fonction, M. Benjamin Haddad, a sans doute moins besoin que quiconque d'une mise en relation avec les think tanks étrangers : avant d'être nommé au gouvernement, il a passé trois ans au Hudson Institute puis quatre à l'Atlantic Council, sans parler du think tank néoconservateur Tikvah Fund – présidé par M. Elliott Abrams (3) –, qui revendique aussi sur son site la collaboration du Français.



© ADAGP, PARIS, 2026 - WWW.MARCUSJANSEN.COM

MARCUS ANTONIUS JANSEN. – « Peek a Boo » (Coucou), 2021

À l'extérieur de l'administration, les études stratégiques ont, dès l'origine, cultivé la même proximité avec la sphère anglo-américaine. Le premier organisme intermédiaire entre l'université et l'appareil d'État à avoir cherché à *« développer l'étude objective des questions internationales »* est le Centre d'études de politique étrangère (CEPE), créé en 1935 sur le modèle du Council on Foreign Relations new-yorkais ou du Royal Institute of International Affairs (Chatham House) londonien (4). Issu des projets de coopération intellectuelle nés dans le cadre de la Société des nations (SDN), fort du soutien de la Fondation Rockefeller, le CEPE associe l'École libre des sciences politiques – future Sciences Po – et le Quai d'Orsay. Ce modèle prendra davantage d'ampleur au début de la guerre froide avec le financement déterminant (sollicité par l'historien Jean-Baptiste Duroselle), des études de relations internationales à Sciences Po par les Fondations Carnegie, Rockefeller et Ford (5). Si le CEPE cultive une certaine liberté de ton dont l'État sait se servir, sa proximité avec les États-Unis agace jusqu'au général de Gaulle qui, de retour à l'Élysée, exige qu'il ne reçoive plus de soutien américain (6).

« Young Leaders » et « war studies »

Le CEPE disparaît en 1979 pour donner naissance à l'Institut français des relations internationales (IFRI). M. de Montbrial, son premier directeur – qui en assure toujours la présidence –, l'assoit sur un financement majoritairement privé, notamment américain. La Fondation Ford soutient ainsi les études lancées par M. Pierre Lellouche – fraîchement diplômé de Harvard –, et le German Marshall Fund of the United States (GMF) appuie le lancement du *Ramses,* qui est toujours la revue de synthèse annuelle et la vitrine éditoriale de l'institut. L'IFRI reste le think tank le mieux connecté au monde politique. Les commissions compétentes du Parlement auditionnent quasi annuellement son actuel directeur Thomas Gomart pour faire le point sur l'actualité. Invité régulier de plusieurs stations de radio ou chaînes de télévision, il publie un essai de synthèse par an et dispense ses fulgurances aux croisiéristes de luxe du groupe Ponant, si l'on en croit le site de la compagnie.

Le versant « défense » des études de relations internationales a aussi ses faiblesses. D'une part, en raison d'un problème historique de manque de moyens : avant les années 1990, les thèses françaises sur les questions de défense étaient financées par des fondations américaines et ouest-allemandes (7). En 2009, la création de l'Institut de recherche de l'École militaire (Irsem) visait à y remédier, et les chercheurs y ont sans doute plus qu'ailleurs un sentiment de liberté intellectuelle – bien que l'institut reste entièrement dépendant du ministère des armées. D'autre part, la discipline a pâti de l'instabilité des organes existants. En 1992, le long imbroglio sur la gouvernance de la Fondation pour les études de défense nationale – créée par Michel Debré en 1972 – a pris fin avec la création de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

Dans ces matières, la dépendance financière à l'État, principal consommateur d'analyses, pose sans doute moins problème que d'autres allégeances. M. Camille Grand a par exemple quitté la direction de la FRS en 2016 pour devenir secrétaire général adjoint de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et rejoindre ensuite l'European Council on Foreign Relations ; il est à présent secrétaire général du lobby des industriels européens de l'armement (ASD, pour Aerospace, Security and Defence Industries Association of Europe). Le médiatique directeur adjoint de la FRS Bruno Tertrais – qui a, lui, rejoint la fondation après avoir travaillé pour l'assemblée parlementaire de l'OTAN et la Rand Corporation, le think tank presque officiel du Pentagone – reste l'un des spécimens les mieux répertoriés du néoconservatisme à la française. C'est encore le cas du conseiller du président de la FRS François Heisbourg : pilier de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) britannique, il en avait relayé en France les analyses favorables à l'invasion de l'Irak.

Ces lourds effets de réseau, où la proximité et la dépendance favorisent le conformisme, imprègnent notamment les *war studies,* cette branche de la science politique, née au King's College de Londres dans les années 1950, qui prétend étudier le « fait guerrier » sous toutes les coutures. La discipline impose la fréquentation assidue des arcanes du pouvoir militaire, au risque de faire des chercheurs de banals « conseillers du prince ». Ancien directeur de l'Irsem de 2016 à 2022, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer récuse l'expression tout en concédant que son positionnement est *« délicat »* (8). Auteur d'une thèse remarquée sur l'intervention militaire à but humanitaire, il vient de signer un essai sur la « guerre permanente (9) » peu contrariant pour le gouvernement actuel, qu'il sert en qualité d'ambassadeur en Tanzanie depuis sa nomination dans ces fonctions par le président de la République en 2022.

Les *war studies* ont le vent en poupe. Elles sont même au cœur du projet académique du Center for Global Security and Governance (CGSG), le nouveau centre de recherche voulu par le directeur de Sciences Po Paris Luis Vassy, lui-même ex-ambassadeur et ex-conseiller de trois ministres des affaires étrangères successifs (2022-2024). La place donnée aux industriels de l'armement dans le comité de préfiguration du centre et dans son financement a fait grincer des dents (10). Mais celle accordée aux « think tankers » et les querelles épistémologiques qu'elle soulève ne devraient pas moins retenir l'attention. Les historiens à l'ancienne mode, les tenants d'approches critiques ou les spécialistes d'aires géographiques n'ont pas forcément tort de craindre que la domination des *war studies* anglo-saxonnes n'aboutisse – en laissant les relations internationales à l'observation croisée des anthropologues de la violence, des colonels d'état-major et des philosophes analytiques – à cautionner la marche à la guerre.

Interopérabilité intellectuelle

Le paysage français compte certes quelques autres acteurs généralistes soucieux d'éclairer plus librement la décision. Le plus visible d'entre eux reste l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Créé en 1991, il couvre un large spectre de questions internationales et délivre des formations reconnues par l'État. L'ancrage à gauche de son directeur et fondateur Pascal Boniface est connu, de même que son soutien à la cause palestinienne, qui lui a valu de solides inimitiés dans la sphère politico-intellectuelle et l'a écarté de plusieurs grands médias. Sur maints sujets, les analyses de l'IRIS se distinguent nettement de l'expertise dominante. Néanmoins, et quand bien même l'institut dépend peu des subsides de l'État, il préserve son capital réputationnel.

On prête parfois à l'Institut Montaigne, think tank patronal créé en 2000, le souhait de réorienter son activité vers les questions internationales. Mme Marie-Pierre de Bailliencourt, qui en a pris la tête en 2022 – après la démission de M. Laurent Bigorgne, impliqué dans un scandale sexuel –, est d'ailleurs docteure en géopolitique de la Sorbonne et en affaires internationales de l'université Johns Hopkins, ancienne collaboratrice de Boutros Boutros-Ghali à l'Organisation des Nations unies (ONU) et a travaillé pour l'industrie de défense française. Que son mari siège au conseil d'administration du groupe Bolloré et soit même le neveu du milliardaire breton accusé de « surenchère prorusse » semble sans incidence sur les productions du think tank. Il faut dire que l'expertise de l'institut en la matière est circonvenue par le diplomate retraité Michel Duclos – ancien *« non-resident fellow* [membre] » de l'Atlantic Council qui défend le réarmement massif de l'Europe et le soutien sans faille à l'Ukraine –, Bruno Tertrais, ou encore Dominique Moïsi, intellectuellement très proche du précédent, et comme lui omniprésent dans les médias.

L'escalade des tensions entre l'OTAN et la Russie depuis une dizaine d'années a resserré – à moins qu'elle ne l'ait seulement rendue plus visible – la solidarité d'un petit milieu qui peut difficilement s'abstraire de l'ambiance intellectuelle régnant au sein de l'Alliance. La nouvelle phase des hostilités ouverte en 2022 a d'abord multiplié les occasions de sociabilité professionnelle. En ce domaine, la référence demeure la Conférence de Munich sur la sécurité. Depuis 1963, elle réunit chaque année tous les acteurs publics et privés qui « comptent ». L'organisation mère de l'événement, indissociable de l'OTAN – son nouveau coprésident sera Jens Stoltenberg, ancien secrétaire général de l'organisation –, a monté depuis 2009 son propre programme de « Young Leaders », qui a déjà pris dans sa toile l'ancien directeur de l'Irsem Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, le directeur du centre des études de sécurité de l'IFRI Élie Tenenbaum, ou encore l'actuel directeur du CAPS Tristan Aureau.

Les autres cénacles de ce type ont gagné en importance à la suite de l'attaque russe de l'Ukraine mais lui préexistaient. Depuis 2004 et leur entrée quasi simultanée dans l'OTAN et dans l'Union, nombre d'États centraux et orientaux ont créé leur forum, destiné à faire d'eux des contributeurs de plein droit au débat stratégique européen. L'un des plus courus est le Globsec, né en 2005 à Bratislava des travaux de la commission atlantique slovaque. Le président Emmanuel Macron y a prononcé un discours remarqué en 2023, qui visait à donner raison a posteriori aux euro-atlantistes contre les partisans d'une politique d'équilibre avec Moscou. Menacé par le premier ministre Robert Fico, qui y voit un outil d'ingérence étrangère, Globsec s'est replié à Prague – capitale de l'atlantisme centre-européen, où la présidence revient, depuis son élection en 2023, à l'ancien général parachutiste Petr Pavel, président du comité militaire de l'OTAN de 2015 à 2018 –, mais tente depuis un an d'essaimer dans les pays des Balkans occidentaux, candidats à l'adhésion, en organisant à Belgrade une conférence sur les questions économiques.

Créé en 2014, le Forum de Varsovie sur la sécurité attire désormais plusieurs milliers de participants de haut niveau. Celui de Bled, en Slovénie, ou encore la conférence Lennart Meri, en Estonie, ont pareillement grossi ces quatre dernières années. La commissaire européenne à l'élargissement Marta Kos, de nationalité slovène, ou la haute représentante pour la politique étrangère de l'Union, l'Estonienne Kaja Kallas, y trouvent chaque année une chambre d'écho idéale. Ici et là, les responsables nationaux et bruxellois plaident

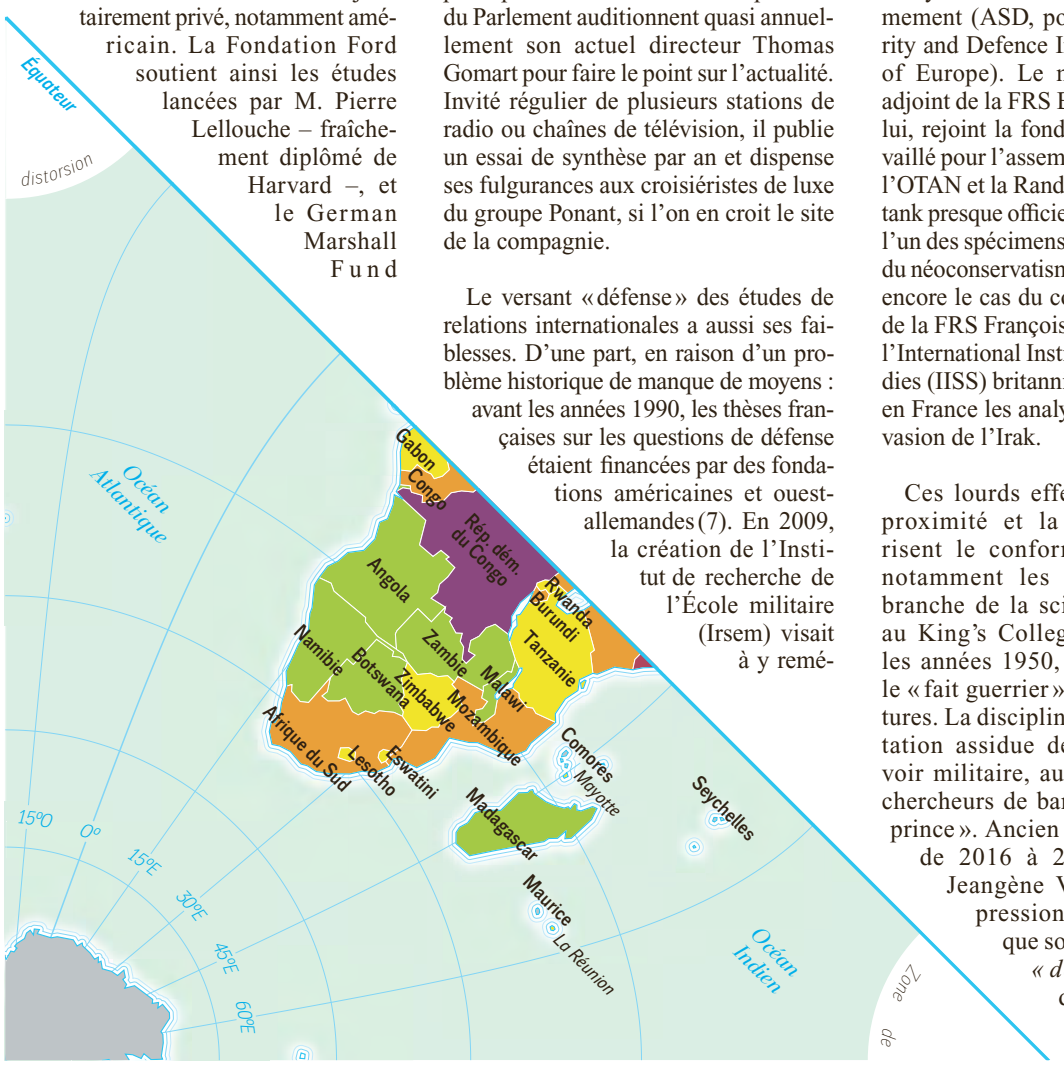

(2) Lire Jean-Michel Quatrepoint, « Des missionnaires aux mercenaires », *Le Monde diplomatique,* novembre 2016.

(3) Lire Eric Alterman, « Le retour du "secrétaire d'État aux sales guerres" », *Le Monde diplomatique,* mars 2019.

(4) *Cf.* Sabine Jansen et Marie Scot, « Les relations internationales à Sciences Po : la naissance du CERI et l'essor d'un champ disciplinaire (1945-1968) », *Revue historique,* Paris, n° 691, juillet 2019.

(5) Brigitte Gaïti et Marie Scot, « Une science sur ordonnance. Les paradoxes de l'émergence de la science politique à Sciences Po entre 1945 et 1968 », *Revue d'histoire des sciences humaines,* Auxerre, n° 42, 2023.

(6) Matthieu Chillaud, *Les Études stratégiques en France sous la Ve République. Approche historique et analyse prosopographique,* L'Harmattan, Paris, 2020.

(7) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « La relève stratégique : une première histoire du soutien aux jeunes chercheurs sur les questions de défense et de sécurité », *Les Champs de Mars,* Paris, n° 30, 2018.

(8) Jean-Vincent Holeindre et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « Pour des *war studies* en France : un diagnostic et des propositions », *Revue Défense nationale,* Paris, n° 785, 2015.

(9) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Le Réveil stratégique. Essai sur la guerre permanente,* Seuil, Paris, 2024.

(10) Jean-François Bayart, « Luis Vassy dirige Sciences Po selon une verticale du pouvoir étrangère au principe de collégialité qui régit l'université », *Le Monde,* 26 mai 2026.

UNE PENSÉE GÉOPOLITIQUE ALIGNÉE ?

stratégique

le réarmement massif et l'élargissement comme rempart géopolitique, leurs homologues américains leur font des promesses sur l'engagement de Washington pour leur sécurité, et les « think tankers » des deux rives distribuent les éléments de langage qui claquent au vent : la « fin des illusions » sur la paix par la démocratie, la « maturité stratégique » à acquérir par l'augmentation des budgets de défense, le « partage du fardeau » par la consolidation d'un « pilier européen de l'OTAN ».

Paris a dû créer son propre événement. L'École militaire accueillait ainsi en mars 2026 la troisième édition du Forum de Paris pour la défense et la stratégie, ses cinq mille participants de seize pays – au premier rang desquels les États-Unis –, ses cent dix auditeurs du Collège de défense de l'OTAN, *« et près de cinq cents jeunes »,* selon le site du ministère des armées. Figure montante de l'expertise stratégique, très actif sur les réseaux sociaux pour donner des leçons de rigueur et de patriotisme ou dénoncer les *« collabos »* qui dévient de la ligne otanienne sur la Russie, Olivier Schmitt y animait une *« keynote »* (débat) en présence du président du comité militaire de l'Alliance atlantique Giuseppe Cavo Dragone et de l'ancien secrétaire général de la même organisation Anders Fogh Rasmussen. Docteur en *war studies* du King's College, *« senior associate fellow »* du Collège de défense de l'Alliance atlantique et *« fellow »* de la Rand Corporation Europe, Olivier Schmitt enseigne surtout au Collège royal de défense danois, un établissement que son président aime à décrire comme concourant à l'*« interopérabilité intellectuelle »* au sein de l'OTAN (11).

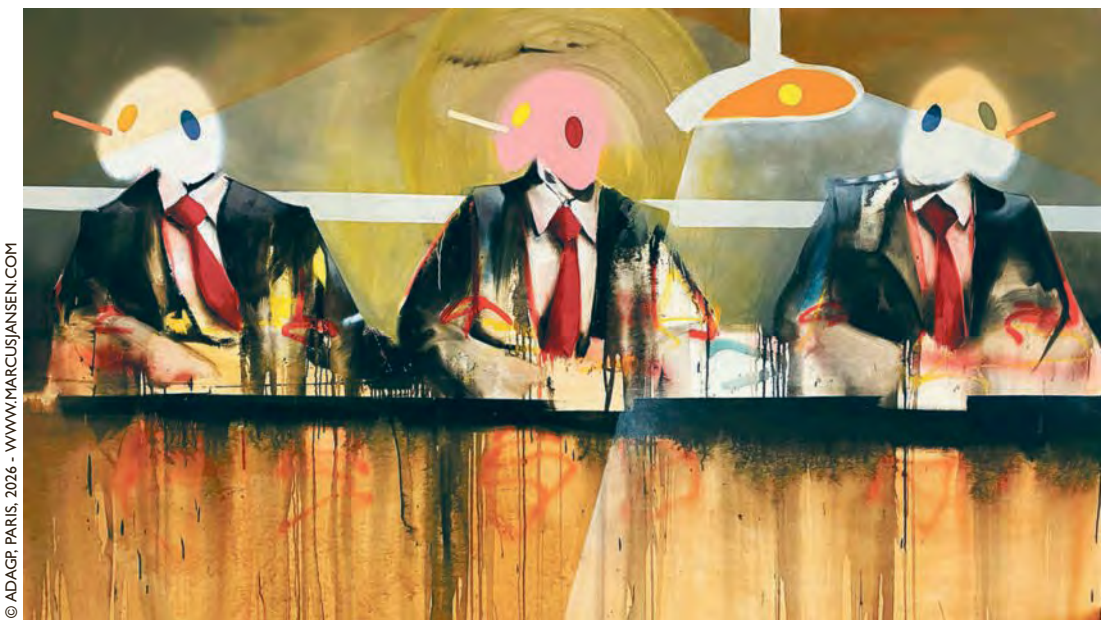

© ADAGP, PARIS, 2026 - WWW.MARCUSJANSEN.COM

MARCUS ANTONIUS JANSEN. – « The Meetings » (Les réunions), 2021

Une littérature administrative assez répétitive croit savoir que notre « diplomatie d'influence » sortirait grandie de l'organisation de ces grand-messes. L'équivalent, pour les grands enjeux mondiaux, du Forum de Paris pour la défense et la stratégie s'appelle Forum de Paris sur la paix ; il se tient chaque année à la date anniversaire de l'armistice de 1918 à l'initiative de son premier directeur, l'historien Justin Vaïsse. Ce « young leader » de la Fondation franco-américaine, *« senior fellow »* de la Brookings Institution, l'un des think tanks américains les plus influents, avait été nommé à la direction du CAPS en 2013 par M. Laurent Fabius, alors ministre des affaires étrangères. À la veille de l'élection de 2017, engagé dans la campagne du candidat Macron, il lui avait soufflé l'idée du Forum. Ce curieux objet se rattache sans doute mieux à la « diplomatie de connivence (12) » qu'à l'expertise, car son apport strictement intellectuel est mince, et Justin Vaïsse vient de repartir enseigner l'histoire de la politique étrangère américaine à Philadelphie.

Ces cénacles se prêtent de toute façon peu à l'expression d'un dissensus. L'amalgame reste leur principe de fonctionnement, au sens pâtissier du terme : s'il en restait, le mélange aura raison des grumeaux. Même les acteurs historiquement courageux s'abandonnent à l'air du temps. Depuis que l'OTAN s'est élargie à tous les pays nordiques, les think tanks nés du neutralisme de guerre froide, tels le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri) ou le Peace Research Institute Oslo (PRIO), font profil bas. Autrefois diserts sur la non-prolifération, le désarmement et les *peace research,* ils se contentent désormais de documenter l'effondrement des accords de sécurité, d'analyser les nouveaux équilibres d'un monde fragmenté et de plaider pour l'intégration des industries de défense nordiques. Alors qu'il cultivait jadis l'impartialité par le rapprochement de personnalités du bloc occidental, de pays non alignés et de l'ancien bloc de l'Est, leur recrutement intègre à présent les impératifs de la sécurité euroatlantique. Peuvent-ils seulement faire autrement, puisqu'ils dépendent financièrement de leurs gouvernements ou de leurs parlements respectifs ?

Des deux côtés de l'Atlantique

La période est en outre propice à la percée d'acteurs opportunistes, tel Euro Créative. *« Le think tank français sur l'Europe centrale et orientale »,* selon son site, a pour figure médiatique Aurélien Duchêne, aussi à l'aise comme modérateur des tables rondes du Forum de Paris sur la défense que comme consultant sur LCI. Ces derniers temps, il y fait la promotion de l'initiative SkyShield visant à protéger le ciel est-européen des menaces aériennes russes. Un projet citoyen porté par une pétition, assure-t-il, qui a déjà rallié tous les candidats à la présidentielle du bloc central. La preuve que les think tanks actualiseraient la puissance latente de la société civile ? Reste à voir de quelle société : on trouve dans le « board » du « laboratoire d'idées » un ancien conseiller numérique de M. François Hollande devenu patron d'une entreprise de la tech estonienne, un ancien député européen qui conseillait M. Michel Barnier à Matignon, une « think tankeuse » professionnelle passée par le German Marshall Fund, l'Institute for Government, Chatham House, la Commission européenne et l'OTAN, sans oublier Nicolas Tenzer, qui n'est pas le moins prolixe des experts ni le plus subtil des néoconservateurs à la française (13). Mais ce n'est pas tout : son président et son directeur général ont aussi fondé le cabinet Iron Bridge, qui vend ses conseils stratégiques aux industriels de défense des pays d'Europe orientale – surtout polonais –, lesquels seront parmi les premiers bénéficiaires de SkyShield.

Peut-on compter sur l'apparition de nouveaux organismes qui, entre programmation d'événements intellectuels distingués et activisme éditorial, fonctionneraient comme des laboratoires d'idées neuves ? Telle est l'ambition affichée par Gilles Gressani. Tout pourtant dans le site qu'il dirige, Le Grand Continent – à commencer par son titre – converge vers l'habituel eurofédéralisme : la chronique des alertes sécuritaires des pays périphériques, l'écho donné aux invocations ambiguës de la Mitteleuropa (14), la révérence pour les grandes notabilités européistes du moment, promues au rang d'oracle (15), ou encore le goût immodéré pour la belle tradition française des chimères technocratiques à la Jean Monnet et à la Jacques Delors, qui prétendent servir l'intérêt public en libérant le marché ou en démantelant l'État-nation. *« Le Grand Continent,* résume l'éditeur Hugues Jallon, *veut élaborer une stratégie de survie pour le régime de gouvernance néolibéral des élites européennes – une Fondation Saint-Simon de la géopolitique européenne, en somme* (16). »

Le paysage de l'expertise stratégique imbrique donc, de manière complexe, les réseaux américains, otaniens et européens, selon des combinaisons où les complémentarités l'emportent sur les oppositions. Les liens financiers entre les milieux de l'expertise des deux côtés de l'Atlantique restent assez difficiles à démêler. Une enquête du média d'investigation Follow the Money, excédant certes le seul domaine stratégique, a chiffré à plus de 100 millions d'euros l'investissement d'acteurs américains dans les think tanks bruxellois, soit un tiers du financement total de l'écosystème. À l'inverse, les fonds européens constituent plus de la moitié des ressources des antennes européennes de certains think tanks d'outre-Atlantique, tels que la RAND Europe ou Carnegie Europe (17).

Il faudrait, pour compléter le tableau, ajouter les « boîtes à idées » qui se vouent principalement à la cause de l'Europe fédérale, et dont la production revêt, dans le monde de l'expertise généraliste qui lui est souvent organiquement lié, le statut indiscuté de ce-qui-va-dans-le-sens-de-l'histoire. Les plus anciens, tels la Fondation Robert-Schuman, l'Institut Jacques-Delors ou Friends of Europe, ont vu le jour au lendemain de la disparition du bloc de l'Est pour façonner activement une identité européenne (18). Le plus cité et le plus influent, Bruegel, n'aborde pas directement les questions stratégiques, s'en tenant à la défense de l'unification économique et monétaire. L'European Council on Foreign Relations (ECFR) se présente rarement comme un think tank de la galaxie Soros, du nom du milliardaire américain qui défend une « société ouverte ». À son conseil, siègent des Français tels que Mme Laurence Boone, ancienne secrétaire d'État chargée de l'Europe (2022-2024), Mme Muriel Domenach, ex-ambassadrice de France auprès de l'OTAN (2019-2024), la très atlantiste Sylvie Kauffmann, éditorialiste au *Monde,* ou encore Gilles Gressani, Pascal Lamy et Justin Vaïsse.

Un difficile exercice d'équilibrisme

Le Haut-Commissariat au plan repère certes, dans une note récente, l'apparition d'un *« écosystème d'expertise alternatif, plus proche des positions eurosceptiques et conservatrices* (19) *»,* mais il est bien obligé de reconnaître qu'il se résume à peu près au réseau du Mathias Corvinus Collegium (MCC) de Budapest, soutenu par les conservateurs hongrois du Fidesz mais menacé depuis le départ de M. Viktor Orbán du pouvoir.

Le thème des ingérences étrangères autorise ainsi d'autres variations que celles qui sont jouées *ostinato* par le gouvernement. En matière d'expertise stratégique, nous sommes replongés – à moins que nous n'en soyons jamais vraiment sortis – en pleine guerre froide. Désemparés par la redéfinition des priorités américaines qu'ils vivent comme une remise en cause de l'atlantisme sous l'administration Trump 2, les « petits soldats » des think tanks défendent certes l'« autonomie stratégique » de l'Europe. Mais ils en justifient surtout l'urgence en dramatisant sans cesse des « menaces » – russes, mais aussi chinoises ou iraniennes… – qui commanderaient sinon l'achat massif d'équipements militaires américains, du moins une remobilisation de l'OTAN. Conscients de la contradiction, les plus lucides d'entre eux s'en remettent au renforcement d'un « pilier européen » de l'Alliance, toujours *« mal défini »,* se désespère l'Institut Jacques-Delors (20)…

Comme la sociologie des médias l'a théorisé à leur propos, les think tanks ne prescrivent pas quoi penser, mais ils choisissent les termes et les critères d'évaluation de ce qui peut se penser à un moment donné. On trouve de bonnes choses dans la production de l'expertise française, mais y a-t-on vu une analyse critique des innombrables pressions des fondations américaines depuis la chute du Mur en faveur d'une politique active de « cornérisation » de la Russie, de la politique de réarmement allemande conduite au mépris des traités de réunification, ou de la nouvelle doctrine dite de « dissuasion avancée » qui étire les baleines du parapluie nucléaire français jusqu'en Lettonie ? La montée en puissance des Brics+ (21) a-t-elle donné lieu à l'exposé des opportunités ainsi ouvertes à une diplomatie française qui aime à se dire non alignée ? Où peut-on trouver dans la littérature experte – en excluant donc les tribunes dans lesquelles les chercheurs, à bout de patience, prennent une position qui n'engage pas leur employeur – quelques qualificatifs au moins juridiquement pertinents du stade atteint par le conflit israélo-palestinien ?

L'élaboration d'une doctrine stratégique est un difficile exercice d'équilibrisme. D'une part entre les disciplines, indémêlables dans ces affaires complexes ; et d'autre part entre la liberté de la recherche, qui conditionne sa validité, et la dépendance à l'État, dont les plus hauts intérêts sont en jeu. Encore faut-il, pour que l'exercice ait un sens, que soit entretenu le goût de la liberté, et que subsiste le sens de l'État.

VALENTIN GALLOIS.

(11) « NATO Allies and partners boost interoperability through defence education », 25 juin 2024, www.nato.int

(12) Bertrand Badie, *La Diplomatie de connivence. Les dérives oligarchiques du système international,* La Découverte, Paris, 2013.

(13) Lire Serge Halimi et Pierre Rimbert, « Mais vous êtes malade, M. Tenzer ! », *Le Monde diplomatique,* janvier 2025.

(14) Au hasard, Caroline de Gruyter, « L'Europe que les Habsbourg et l'Union ont en partage », le 30 juin 2022, https://legrandcontinent.eu

(15) Ainsi de tous les articles du Grand Continent sur la « doctrine Draghi ».

(16) Hugues Jallon, « Le Grand Continent, ou la géopolitique mondaine des petits Machiavel de notre temps (seconde partie) », 18 janvier 2026, https://letempsdessalauds.substack.com

(17) Salsabil Fayed, Ada Homolova et Alistair Keepe, « US donors bankroll Europe's policy ideas through think tanks », Follow The Money, 23 octobre 2025, https://www.ftm.eu

(18) Aurélie Baudhuin, « Le projet identitaire européen et le rôle des think-tanks dans la formation de cette identité », mémoire soutenu à l'Institut européen des hautes études internationales, 2005.

(19) Julian Blum, « Entre influences étrangères et percée eurosceptique. Les think tanks à Bruxelles, nouveau champ de bataille des idées en Europe », 17 avril 2026, Haut-commissariat à la stratégie et au plan, www.strategie-plan.gouv.fr

(20) Thierry Tardy, « Le pilier européen de l'OTAN. Quel leadership français ? », 17 janvier 2025, Institut Delors, https://institutdelors.eu

(21) Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud, l'Iran, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Indonésie et l'Éthiopie.

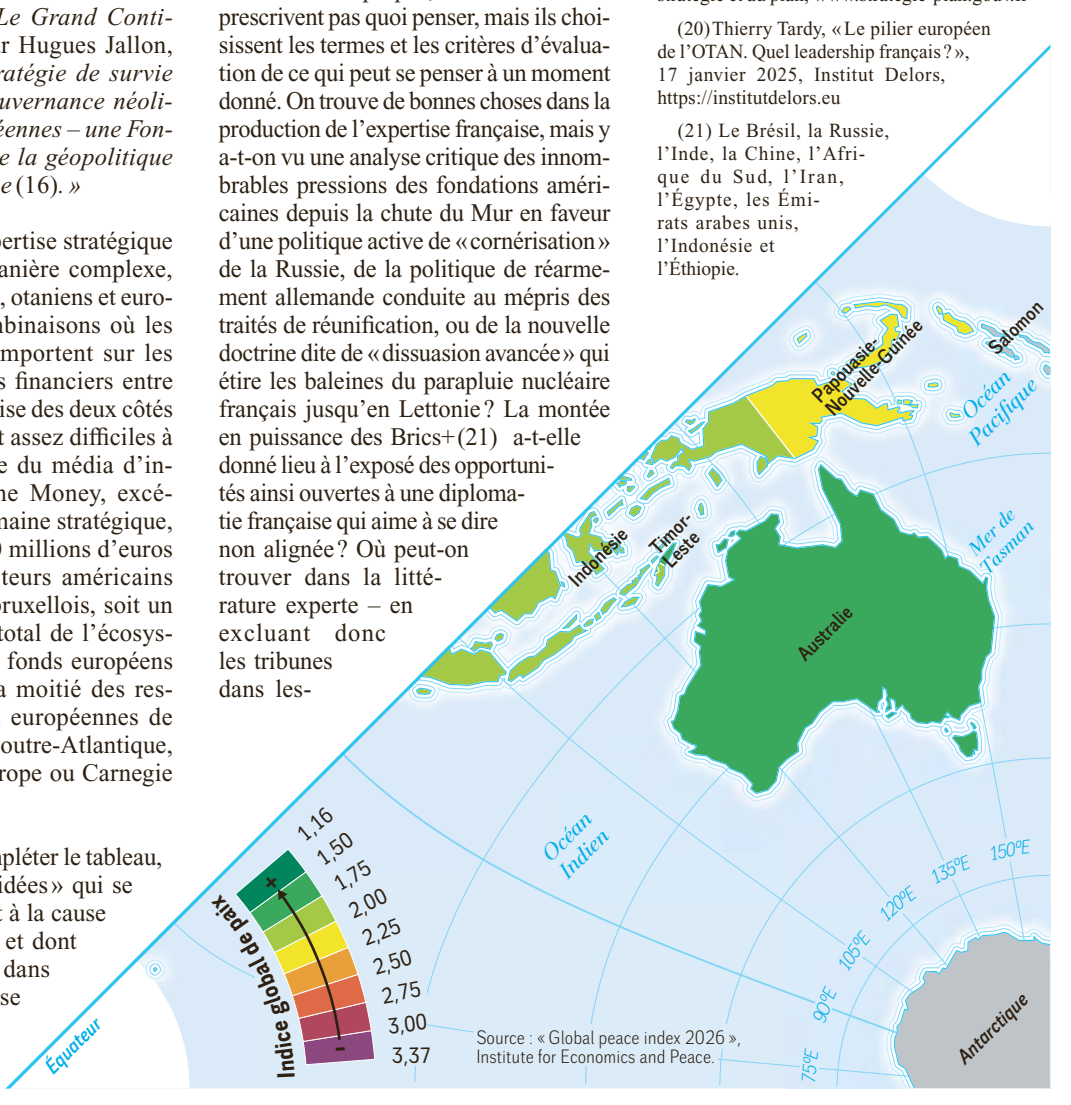

Source : « Global peace index 2026 », Institute for Economics and Peace.

Tout le monde ne déteste pas les polices

Admirez leurs courbes délicates et leurs gras expressifs, leurs gris harmonieux et leurs subtilités discrètes : deux polices de caractères dessinées pour nous, la Diplo et la Diplo Sans, ont rejoint la boîte à outils du journal. C'est avec elles comme fondations, dix ans après le précédent remaniement, qu'une nouvelle version du site Internet vient de voir le jour.

La typographie évidemment, l'utilisation de la totalité de l'espace, et une série d'animations au cœur de l'interface, voilà les principaux attraits de cette mise à jour. Si les téléphones ne sont pas oubliés et profitent toujours de compositions ajustées à leurs spécificités, les écrans plus grands exploitent pleinement la nouvelle maquette, qui se déploie dans toute la largeur de la fenêtre. Chaque page a été repensée pour en tirer parti, le tout mis en œuvre en interne par la petite équipe qui s'occupe du site, avec des logiciels libres. En janvier, nous entrerons plus en détail dans les méandres de cette refonte. Pour l'heure, n'hésitez pas à y naviguer pendant que nous nettoyons les taches de peinture et songeons déjà aux évolutions futures. Car ce n'est qu'un début.

GUILLAUME BAROU.

TENTATIVES DE RELANCE DES NÉGOCIATIONS

Le processus de paix vu de Moscou

Du 28 septembre au 1er octobre s'est tenue près de Moscou la conférence annuelle du club Valdaï, cercle de réflexion rassemblant des décideurs et des experts russes et occidentaux. L'occasion pour les observateurs internationaux, dont Anatol Lieven, de recueillir le sentiment des responsables russes sur le conflit en Ukraine, à la veille de la reprise des négociations sous égide américaine.

PAR PAVEL DEVYATKIN ET ANATOL LIEVEN *

Comme l'ont confirmé les pourparlers d'Abou Dhabi les 10 et 11 novembre dernier, il est au moins une chose sur laquelle les gouvernements russe, ukrainien et américain s'accordent : le nord-ouest du Donbass, toujours contrôlé par Kiev et revendiqué par Moscou, reste le principal obstacle au règlement du conflit en Ukraine. La même question avait déjà fait achopper les discussions entre les présidents Donald Trump et Vladimir Poutine à Anchorage, en Alaska, en août 2025.

Les historiens du futur peineront sans doute à expliquer comment le contrôle d'une poignée de petites localités en ruine disséminées sur un territoire de moins de cinq mille kilomètres carrés a pu justifier la perte de centaines de milliers de vies humaines. À la vérité, les motifs profonds de ce bras de fer sont moins militaires ou économiques que symboliques – ce dont, à l'abri des oreilles indiscrètes, aucun des deux camps ne fait vraiment mystère.

Pour les Ukrainiens, et notamment l'armée, il serait politiquement et moralement inacceptable d'abandonner ce territoire souverain pour lequel ils ont tant sacrifié. D'ailleurs, selon le quotidien britannique *The Daily Telegraph,* le gouvernement ukrainien rejetterait même aujourd'hui la proposition américaine d'un redécoupage administratif du Donbass qui rattacherait la zone actuellement contrôlée par Kiev aux provinces ukrainiennes adjacentes non revendiquées par la Russie, permettant à celle-ci de déclarer accomplie la « libération » de l'intégralité du Donbass.

Or le Kremlin a fait de cette « libération » l'un des principaux objectifs de son offensive dès février 2022. Un objectif qu'il lui faut atteindre s'il entend sortir du conflit la tête haute.

Comme on le précise à Moscou, d'autres exigences pourraient faire l'objet d'aménagements, tout en restant non négociables sur le fond. C'est le cas notamment de la neutralité de l'Ukraine, de l'interdiction d'une présence militaire occidentale sur son sol ou encore de l'instauration de garanties constitutionnelles pour protéger la langue et la culture russes dans le pays (moyennant des protections équivalentes pour la langue ukrainienne en Russie). M. Poutine serait également ouvert aux concessions sur des sujets comme le rythme de la levée des sanctions.

Petits gains, énormes sacrifices

À propos du nord-ouest du Donbass, en revanche, il demeure inflexible – une conviction partagée par tous ses lieutenants. L'organisation d'un référendum pour trancher ce nœud gordien, comme le préconisait début novembre le candidat à l'élection présidentielle française Jean-Luc Mélenchon, n'a pas la préférence du Kremlin. Pour M. Poutine, l'annexion des provinces de Donetsk et de Lougansk aurait déjà été approuvée par référendum en septembre 2022 – alors que ces territoires étaient déjà contrôlés par les Russes. Au même moment, des consultations similaires se sont tenues dans les zones sous occupation russe des provinces de Zaporijia et de Kherson, Moscou revendiquant alors leur intégration à la fédération de Russie. Toutefois, six semaines plus tard l'armée russe s'était retirée de la ville de Kherson (elle n'a jamais réussi à s'emparer de la ville de Zaporijia), et, à ce jour, M. Poutine n'exige plus la cession de ces deux provinces comme préalable à la paix.

Pourquoi lui est-il impossible d'envisager un semblable compromis dans le cas du Donbass ? Pour le comprendre, il est important de mesurer le gouffre qui sépare Moscou de ses objectifs initiaux. Bien sûr, les Russes sont fiers de tenir bon dans ce qu'ils estiment être une guerre par procuration menée en bloc par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). De plus, l'établissement d'un corridor terrestre vers la Crimée constitue une réussite stratégique. Mais, au-delà, les gains restent minimes au regard des sacrifices consentis. Le conflit a renforcé le nationalisme ukrainien et l'hostilité à l'égard de la Russie, y compris chez les russophones d'Ukraine. Sa durée, désormais supérieure à celle de la « grande guerre patriotique » de 1941-1945, et son coût humain, bien que les chiffres exacts ne soient pas connus, sont devenus des sujets majeurs dans le débat public russe.



© LESIA KHOMENKO - VOLOSHYN GALLERY, KYIV, MIAMI

LESIA KHOMENKO. – « Blast Wave in the Drone Pilots' Dugout » (Explosion dans l'abri des pilotes de drones), 2026

L'ampleur de cet échec reste largement occultée par les analystes occidentaux. Les « faucons » russes, eux, le perçoivent parfaitement et sont plus réticents que jamais à accepter un accord qui ne se traduirait pas par des conquêtes plus substantielles. Comme le dit l'un d'eux, *« vous croyez vraiment que Pierre* [Ier] *et Catherine* [II] *se seraient contentés d'un petit bout de Kherson et de Zaporijia ? ».* C'est de cette frange de l'establishment que viendraient les critiques les plus virulentes si M. Poutine échouait à arracher au minimum les conditions actuellement sur la table. Leur idée consiste à poursuivre la guerre, à s'emparer d'Odessa comme de tout le littoral de la mer Noire et à faire de l'Ukraine un État croupion sans défense.

Mais les hautes sphères de l'État, y compris M. Poutine, ne partagent pas ce maximalisme. Naturellement, dans leur grande majorité, les Russes se réjouiraient qu'Odessa soit prise – ou plutôt reprise, puisque, dans leur esprit, cette ville fondée par Catherine II et dont la culture a toujours été russe et juive plutôt qu'ukrainienne leur appartient. Mais désirer un résultat et le croire possible sont deux choses différentes, et les plus pragmatiques doutent du réalisme de cette ambition : sévèrement endommagée par les drones et les missiles ukrainiens, la flotte de la mer Noire a dû quitter sa base de Sébastopol et ne semble plus en mesure de lancer des opérations amphibies de grande ampleur ; quant à atteindre Odessa par voie terrestre, cela nécessiterait de franchir le Dniepr dans sa partie basse, là où il est le plus large. Si l'Armée rouge y est parvenue en 1943 ce fut en déployant quatre fois plus de soldats que le contingent actuel en Ukraine, et au prix de plus de trois cent mille vies.

Aussi, en supposant que les avancées russes continuent d'impliquer une lente et meurtrière guerre d'usure, on estime à Moscou que le président se montrera enclin à mettre fin aux combats une fois que son armée aura ravi les dernières parcelles du Donbass aux Ukrainiens – ou se sera emparée ailleurs d'un territoire équivalent comme monnaie d'échange. En cas d'effondrement de l'armée ukrainienne, en revanche, la Russie prendra tout ce qu'elle pourra.

La lassitude de l'opinion publique russe entre également en ligne de compte. Certes, la vision occidentale d'une population à bout de forces est grandement exagérée : les frappes ukrainiennes ont beau perturber le fonctionnement des aéroports et entraîner des pénuries d'essence, les observateurs russes mettent en avant la patience des citoyens, à mille lieues de la panique qu'avait déclenchée la crise pétrolière des années 1970 aux États-Unis. Aucun soulèvement populaire n'est à l'ordre du jour, donc, mais les Russes ne cachent pas leur souhait de voir la guerre se terminer, pourvu que les conditions de la paix restent raisonnables.

Seule une petite minorité de la population approuverait d'ailleurs la mobilisation générale réclamée par les va-t-en-guerre. Conscient de ces résistances, le président Poutine a lui-même toujours rejeté cette option. *« La dernière chose qu'il souhaite voir sur les réseaux sociaux,* nous a confié un analyste russe, *ce sont des hommes matraqués en pleine rue et poussés dans des bus pour être envoyés au front, comme en Ukraine. »* M. Poutine n'a sans doute pas oublié que des centaines de milliers de jeunes hommes ont fui le pays en 2022 lorsque s'est dessinée la perspective d'une mobilisation seulement partielle.

La Russie pourrait-elle envahir un pays de l'OTAN ? *« Absurde »,* déclarent nos interlocuteurs à l'unisson. Le président russe n'a jamais voulu lancer une guerre contre l'Alliance atlantique, mais aurait au contraire cherché à la dissuader de lui faire la guerre pour le compte de l'Ukraine. Il en irait autrement en cas de blocus de l'exclave de Kaliningrad. La Russie pourrait alors juger qu'elle n'a pas d'autre choix que de prendre les armes, y compris nucléaires si nécessaire.

Si personne à Moscou ne reconnaît explicitement, même hors micro, une quelconque responsabilité dans les attaques hybrides supposées contre des pays de l'OTAN, beaucoup rappellent que ce sont les Européens qui, en donnant à l'Ukraine les moyens militaires et satellitaires de frapper les grandes villes russes, ont franchi une ligne rouge clairement établie par le Kremlin. *« Ils doivent bien s'attendre à ce qu'on réponde d'une manière ou d'une autre, non ? »* De nombreux Russes inscrivent aujourd'hui la confrontation croissante avec l'Europe dans cette logique de représailles.

Pour l'heure, donc, le processus de paix paraît enlisé. M. Poutine table sur les souffrances de la société ukrainienne et la destruction de ses infrastructures, mais aussi sur d'éventuelles avancées militaires russes et, peut-être, l'arrivée d'un nouveau président à Kiev pour imposer ses conditions. L'administration Trump tente de contourner le blocage en lui proposant des accords économiques et sécuritaires.

De telles offres, si appréciées soient-elles, ne suffiront pas à apporter la paix. Car on sait très bien à Moscou qu'il sera extrêmement compliqué de conclure un traité en bonne et due forme avec les États-Unis, celui-ci devant être approuvé à Washington par une majorité des deux tiers au Sénat. La seule option consisterait à ce que le gouvernement ukrainien demande aux sénateurs américains de voter pour – ce qui signifie que le chemin de la paix passerait encore par Kiev.

Les Russes craignent aussi que la nouvelle administration américaine issue des élections de 2028 ne balaye un accord revêtu de la seule signature de M. Trump. Une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies pourrait lui conférer une certaine portée juridique, mais cela nécessiterait alors l'aval de la France et du Royaume-Uni, et donc, probablement, celui de l'Allemagne, troisième membre de la « troïka » européenne. Quant à une entente avec l'OTAN, elle paraît tout aussi improbable, compte tenu de l'opposition de nombreux États membres, chacun disposant d'un droit de veto.

Sécurité européenne

En théorie, nous dit-on, la sortie de crise pourrait venir des Européens s'ils élaboraient leur propre proposition de paix. Mais les élites russes ne croient plus à la possibilité de négocier sérieusement avec eux, à tel point qu'elles ont insisté pour les tenir à l'écart des pourparlers d'Abou Dhabi. À leurs yeux, les chancelleries européennes en place n'ont ni la capacité ni la volonté de discuter avec Moscou ; elles sont même déterminées à bloquer toute résolution du conflit. Et il leur paraît totalement vain de négocier avec une Commission européenne incarnée par Mme Ursula von der Leyen et par la haute représentante pour les affaires étrangères et les politiques de sécurité, Mme Kaja Kallas.

Nos interlocuteurs russes ont salué la volonté des négociateurs américains, MM. Steven Witkoff et Jared Kushner, d'élargir les négociations d'Abou Dhabi à la question d'une nouvelle architecture de sécurité européenne, mais n'ont pas manqué de rappeler qu'ils refusaient catégoriquement le cessez-le-feu inconditionnel exigé par les Européens comme préalable à l'ouverture d'une telle discussion. Des déclarations comme celle du ministre des affaires étrangères allemand Johann Wadephul, selon lequel l'ordre sécuritaire actuel serait parfaitement adéquat et devrait être accepté tel quel par la Russie, ne sont pas pour atténuer leur scepticisme à l'égard des intentions européennes. La proposition de M. Kushner de relancer le Conseil OTAN-Russie, qu'ils considèrent comme une instance de délibération de façade au sein de laquelle les pays de l'OTAN s'entendent entre eux avant de mettre Moscou devant le fait accompli, ne les convainc pas davantage.

Il n'est pas exclu que l'arrivée au pouvoir de nouvelles forces politiques sur le Vieux Continent parvienne à rétablir la confiance des Russes dans l'Europe. Après tout, celle-ci demeure pour eux un pôle d'attraction culturelle, historique et géopolitique. Le 1er octobre dernier, lors de la conférence annuelle du club Valdaï, M. Poutine n'a pas tari d'éloges sur Egon Bahr, architecte de l'Ostpolitik en Allemagne de l'Ouest dans les années 1970 et farouche adversaire de l'extension de l'Alliance atlantique. Il a ajouté qu'il espérait voir émerger un jour à Berlin une personnalité dans ces mêmes dispositions. D'autres Russes nous ont confié leur souhait que la France élise un dirigeant « à la de Gaulle ». Mais, pour les mois qui viennent, la plupart d'entre eux se satisfont de la poursuite de la guerre, convaincus qu'elle va tourner plus nettement à leur avantage.

(Traduit de l'anglais par Élise Roy.)

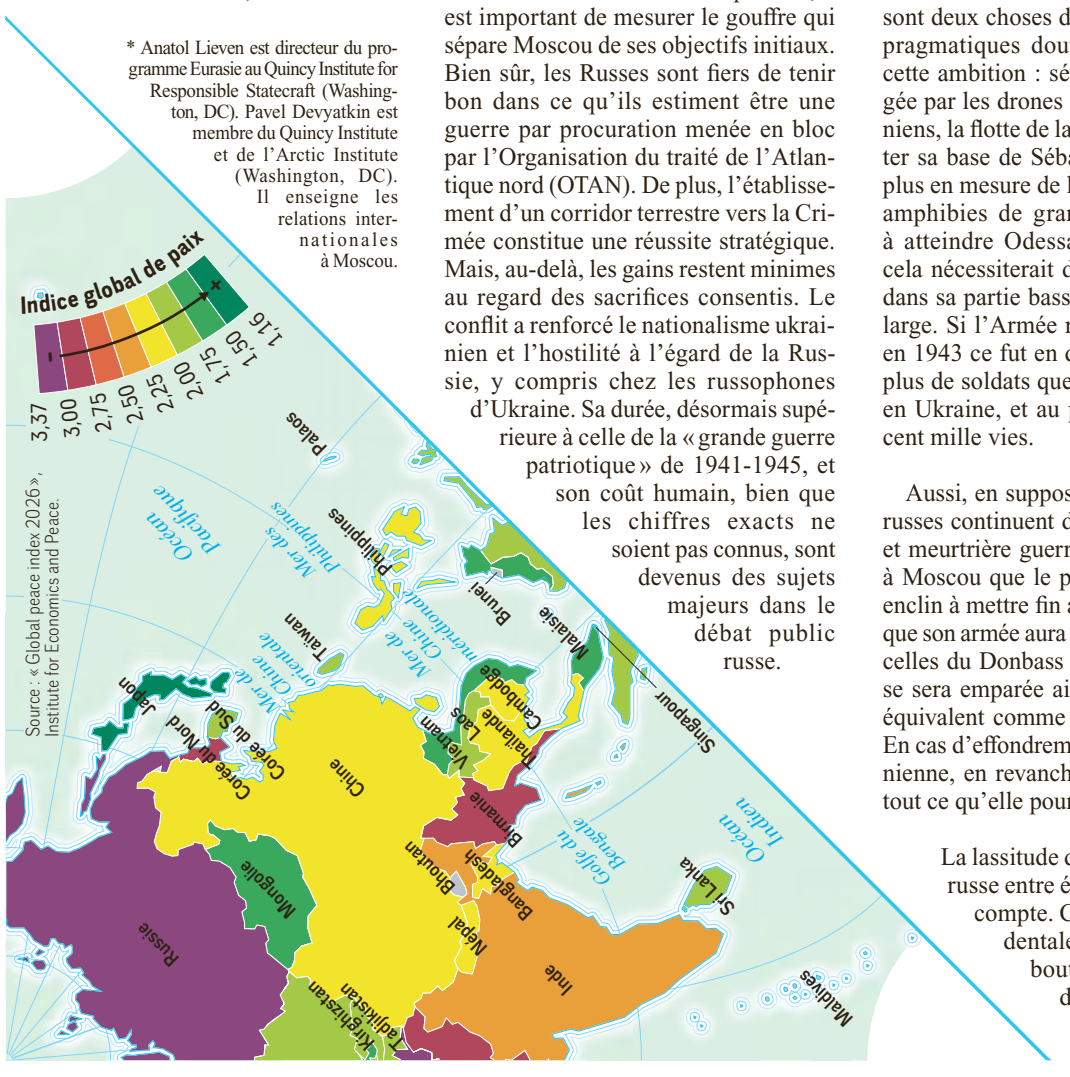

* Anatol Lieven est directeur du programme Eurasie au Quincy Institute for Responsible Statecraft (Washington, DC). Pavel Devyatkin est membre du Quincy Institute et de l'Arctic Institute (Washington, DC). Il enseigne les relations internationales à Moscou.

Travail, surendettement… Retour à la question sociale

Lula, les raisons d'une victoire

Les élections générales du 4 octobre ont enfanté le Congrès brésilien le plus à droite depuis des décennies et placé M. Luiz Inácio Lula da Silva en difficulté pour la présidentielle. Pourtant, en quelques semaines, la gauche est parvenue à renverser la vapeur : un tour de force politique qui doit davantage aux mobilisations de terrain qu'à une utilisation « innovante » des réseaux sociaux.

Par Armèle Cloteau et Rémy Ponge *

« Virada » ou *« remontada »* – autrement dit, « remontée ». Ces deux termes empruntés au vocabulaire du football ont peuplé les titres de la presse internationale pour décrire la performance électorale réalisée le 25 octobre dernier (date du second tour du scrutin présidentiel) par M. Luiz Inácio Lula da Silva (ou « Lula »).

Le président sortant, donné perdant par la plupart des sondages face à M. Flávio Bolsonaro, a recueilli, au terme de trois semaines de campagne, plus de dix millions de voix supplémentaires par rapport au premier tour du 4 octobre. Mais sa victoire, avec 51,79 % des suffrages, ne saurait occulter la poussée historique de l'extrême droite.

Lors de ces élections générales, les Brésiliens étaient également appelés à renouveler la Chambre des députés, deux tiers du Sénat, ainsi que l'ensemble des assemblées législatives et des exécutifs des États fédérés. Le Parti libéral (PL, extrême droite) de M. Bolsonaro et ses alliés disposent désormais du groupe parlementaire le plus important au sein du Congrès. Le PL dirige également six des vingt-sept États, et une majorité d'entre eux avec ses alliés de droite et de centre droit.

Comment, dans ce contexte, expliquer l'« exception Lula » ? Pour nombre d'observateurs, la clé de ce tour de force résiderait dans une décision stratégique majeure prise par l'état-major de campagne au soir de la défaite du premier tour. Ce dernier aurait choisi de changer radicalement d'approche, en plaçant les réseaux sociaux au cœur de la bataille contre M. Bolsonaro et l'extrême droite. Au centre du dispositif, la désormais fameuse chaîne WhatsApp « Exército do Lula » (« L'armée de Lula »), dont le nombre de membres est passé de 50 000 à 11 millions en l'espace des trois semaines ayant séparé les deux tours. Une initiative lancée par André Janones, jeune député de l'État du Minas Gerais.

La victoire s'enracine pourtant dans des dynamiques sociales plus profondes, liées aux mutations du marché du travail et à l'émergence de nouveaux mouvements sociaux. Elle tient également au choc provoqué par la plus forte poussée de l'extrême droite depuis la fin de la dictature militaire, en 1985.

Le 14 octobre, à onze jours du second tour, la coalition présidentielle arrache au Sénat l'approbation d'une réduction historique du temps de travail. C'est la première fois depuis l'adoption de la Constitution, en 1988. Cette réforme met fin à la semaine de quarante-quatre heures réparties sur six jours consécutifs (le système « 6×1 »), au profit de quarante heures réparties sur cinq jours, garantissant deux jours de repos au lieu d'un seul. Cette nouvelle réglementation s'applique à un tiers des travailleurs brésiliens (1), dans un pays où près de quatre actifs sur dix évoluent dans le secteur informel, sans contrat ni protection sociale.

Fruit des mobilisations impulsées par le mouvement Vida Além do Trabalho (« Une vie au-delà du travail », ou VAT), cette victoire est née en dehors des appareils politiques et syndicaux. Créé en 2023, le VAT a reçu le soutien des acteurs engagés dans la défense du droit à la terre et au logement, des organisations féministes, qui ont été rejoints dans un second temps par les partis de gauche et des syndicats.

La gauche débordée sur sa gauche

En septembre 2023, M. Rick Azevedo, un jeune homme noir employé dans une pharmacie de Rio de Janeiro – élu en 2026 député du Parti socialisme et liberté (PSOL), situé à gauche de la formation de Lula, le Parti des travailleurs (PT) – publie sur TikTok une vidéo devenue virale. Il y appelle les Brésiliens à se révolter contre le système « 6×1 », qu'il qualifie de *« régime esclavagiste »*. Selon lui, ce dernier épuise la population, la prive de son temps de loisirs et de vie familiale. L'intervention fait mouche, et la formule trouve rapidement un large écho. Car si tout le monde n'est pas directement soumis à ce cadre légal de travail, chacun connaît un proche qui l'est.

La trajectoire de M. Azevedo est celle de millions de Brésiliens issus des catégories précarisées, contraints de cumuler emplois formels et informels, peu qualifiés et mal payés. Fort de son premier succès d'audience, le jeune homme lance une pétition en ligne exigeant l'abolition du système, qui recueille plusieurs millions de signatures. Des groupes WhatsApp et Telegram se multiplient pour la relayer. Des mobilisations s'organisent dans tout le pays : distributions de tracts, réunions publiques, diffusion de la pétition. Le mouvement est lancé et se poursuit jusqu'à l'approbation de la réforme devant le Sénat.

Pendant trois ans, des millions de personnes se sont rassemblées autour d'une cause que chaque individu ou collectif a investie en fonction de ses préoccupations propres : préservation de la vie familiale, partage du travail, amélioration de la productivité, relance de l'économie par la libération de temps pour les loisirs, réduction des embouteillages en ville, etc.

Ce mouvement se distingue tant par sa nature que par ses formes et sa durée. Il est mené par des travailleurs précarisés des secteurs des services et du commerce, pour lesquels l'action collective demeure difficile, mais il porte également une revendication qui dépasse les logiques catégorielles : la conquête d'un nouveau droit, pour tous. Le fait que cette mobilisation ait émergé en dehors des partis et des syndicats ne doit rien au hasard. Les centrales syndicales, davantage implantées au sein des fractions stables du salariat (services publics, industrie, transports, banques), peinent à représenter les travailleurs les plus précaires. De son côté, le PT s'est progressivement éloigné du programme de conquêtes sociales qu'il défendait au début des années 1980, même s'il a mis en œuvre des politiques reconnues en matière de lutte contre la pauvreté et la faim.

Revenues aux affaires, la droite en 2016 puis, à partir de 2019, l'extrême droite ont aggravé la précarisation du travail à travers une série de réformes : libéralisation de la sous-traitance, instauration de contrats dits « zéro heure », ne garantissant ni durée minimum de travail ni horaires fixes (2), affaiblissement des syndicats, baisse des retraites. Lorsque le PT reprend le pouvoir en 2023, il doit composer avec un Congrès où, pour la première fois depuis la fin de la dictature, les partis de droite détiennent la majorité absolue dans les deux Chambres.

Dans ces conditions, le principal relais parlementaire du mouvement contre le « 6×1 » s'appelle Mme Erika Hilton. Jeune députée noire et transgenre, membre du PSOL, elle porte, dès mai 2024, une proposition d'amendement constitutionnel visant à instaurer la semaine de quatre jours (3). Le PT et les centrales syndicales ne se rallient à l'initiative qu'un an plus tard, débordés par leur gauche et poussés par les mobilisations de rue.

Soutenant tardivement le projet, le gouvernement de Lula choisit d'en promouvoir les mérites en mettant en avant le temps supplémentaire libéré pour la famille et la vie religieuse. L'objectif est de gagner le soutien des élus évangéliques du Congrès. Représentant près du tiers de la population, ce groupe confessionnel est particulièrement implanté dans les segments racisés et précaires des classes populaires. Son poids ne cesse de croître au sein du pouvoir législatif, où les parlementaires se réclamant de cette religion constituent un réseau puissant : transpartisan, le Front parlementaire évangélique (FPE) rassemble ainsi 42 % des députés.

Le jour du vote de la réforme du temps de travail au Sénat, Lula s'adresse directement aux *« familles évangéliques brésiliennes »* dans une lettre diffusée sur les réseaux sociaux. Il y affirme que ce texte leur *« garantit* (…) *plus de temps pour être à l'église »*. La stratégie consiste à opérer un renversement dans la conception de la famille et du rôle de l'État. Pour les néolibéraux et les néoconservateurs brésiliens, la famille est l'institution qui doit se substituer à l'État et justifier son recul ; pour le PT et ses partenaires, au contraire, l'intervention de l'État sur le marché du travail se justifie au nom de la protection des familles et de leurs conditions de vie.

Pressés par la rue et l'échéance du second tour, M. Bolsonaro et ses alliés finissent par voter cette réforme qu'ils auront combattue jusqu'aux derniers jours, alors que deux Brésiliens sur trois la réclamaient. Cette victoire sur le fil est sans précédent dans l'histoire récente du Brésil. Elle a renforcé le repositionnement de la campagne de la coalition présidentielle sur la défense des intérêts des classes populaires, du rôle protecteur de l'État, des services publics et de la démocratie.

Pour renverser la vapeur, de nombreuses actions ont été organisées spontanément à travers le pays (manifestations, actions de rue, tractages, porte-à-porte, etc.). L'équipe de campagne de Lula a appelé à plusieurs rassemblements sur l'ensemble du territoire. La « Marche pour la démocratie » organisée à São Paulo le 11 octobre a réuni, selon les organisateurs, un million de personnes, un ordre de grandeur inédit depuis dix ans.

Le 15 octobre, le gouvernement fait adopter par le Congrès un programme d'aides financières et de désendettement (Prospera Mei) destiné à près de quatre millions de micro-entrepreneurs. Ce dernier fait suite à l'interdiction, le 25 septembre précédent, des paris et des jeux en ligne, source d'endettement massif de millions de ménages modestes, et au durcissement des réglementations contre le surendettement bancaire. La moitié des Brésiliens sont directement concernés par ces mesures.

Un Congrès encore plus à droite

C'est dans ce contexte général que l'action numérique, notamment à travers le canal WhatsApp « L'armée de Lula » et une myriade d'autres groupes, a joué un rôle. Elle a permis d'amplifier la mobilisation dans tout le pays, notamment en relayant les réformes arrachées dans l'entre-deux-tour. Ces boucles ont également servi à coordonner des transports vers les bureaux de vote le jour du scrutin.

Un autre facteur a contribué à la victoire de Lula : l'échec de M. Flávio Bolsonaro à fédérer son propre camp. Parmi les 10 millions de voix supplémentaires obtenues par le président sortant le 25 octobre figurent celles de 3 millions d'abstentionnistes du premier tour, mais également celles d'une partie significative des quelque 9,3 millions d'électeurs qui avaient voté le 4 octobre pour des candidats mineurs, majoritairement issus du centre et de la droite, et qui ont pour la plupart appelé à soutenir M. Bolsonaro.

Loin de tempérer ses propos pour rassurer l'électorat, M. Bolsonaro a durci son discours sur la sécurité, le droit du travail, la privatisation des services publics, notamment du Système unique de santé (SUS), qui soigne les trois quarts des Brésiliens. Il a également multiplié les attaques contre les institutions, annonçant son intention de modifier la Constitution afin de réduire les prérogatives du Tribunal suprême fédéral (STF). Le spectre du retour d'un bolsonarisme plus radical, menaçant les droits et les équilibres institutionnels, et plus aligné encore sur les positions de l'administration Trump, semble avoir détourné de M. Bolsonaro une partie de l'électorat libéral et modéré, au profit de Lula. Le temps d'une séquence électorale, ce vote en sa faveur a fédéré différents secteurs de la société brésilienne, mobilisés pour défendre la démocratie, la souveraineté du pays et les droits sociaux.

Deux défis de taille attendent désormais le camp progressiste : assurer la succession du président Lula, âgé de 81 ans, dont c'est le dernier mandat, et ne pas décevoir ses bases sociales, alors même que le gouvernement, le PT et ses alliés de gauche devront composer avec le Congrès le plus à droite depuis le retour de la démocratie. Ce camp devra maintenir la pression sur la coalition gouvernementale en s'appuyant sur les luttes sociales et sur les figures qui en sont issues, notamment celles qui ont joué un rôle déterminant dans la mobilisation victorieuse contre la semaine de six jours.

* Sociologues, membres du laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) de l'université d'Aix-Marseille, rattachés au laboratoire Mondes en transition (Centre national de la recherche scientifique - université de São Paulo).

(1) Walber Pinto, « Escala 6x1 atinge 14,8 milhões de pessoas e pesa nos setores de serviços e comércio », Centrale unique des travailleurs (CUT), 21 mai 2026, www.cut.org.br

(2) Lire Esteban Chevalier, « Zéro heure », *Le Monde diplomatique,* décembre 2024.

(3) Au terme des débats du Congrès, le texte prévoit cinq jours travaillés et deux jours consécutifs de repos.



Au Guatemala, les enfants perdus de la guerre civile



© MAURICE LEMOINE

Le 29 décembre, le Guatemala commémorera les 30 ans des accords de paix ayant mis fin à son conflit armé (1960-1996), le plus meurtrier d'Amérique centrale au XXe siècle (200 000 morts). Durant cette période, des milliers d'enfants furent enlevés, souvent par les militaires, monnayés dans le cadre d'un trafic et adoptés à l'étranger. Devenus adultes, certains se mobilisent pour retrouver leur origine et obtenir justice.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL MAURICE LEMOINE *

Volcans partout, liberté nulle part. Dans un air chargé d'encens de copal, la résine sacrée qu'elles utilisent pour leurs cérémonies religieuses, leurs rituels et leurs pratiques médicinales, les communautés mayas – près de la moitié de la population guatémaltèque – subissent un apartheid séculaire. Ce, jusqu'à l'éruption : en 1944, une série de mouvements populaires, suivis d'un coup d'État, renversent le général-dictateur Jorge Ubico, au pouvoir depuis treize ans. Le 19 décembre, le peuple élit un progressiste, Juan José Arévalo. L'impudent lance un train de réformes sociales. Pendant les six années de son mandat, vingt-huit tentatives de coup d'État sont déjouées.

Ministre de la défense d'Arévalo, le colonel Jacobo Árbenz lui succède – démocratiquement – en 1951. La compagnie bananière américaine United Fruit (UFCo) accapare alors 234 000 hectares de terres dans le pays, dont elle ne cultive que 15 %. Le 4 mars 1953, elle est expropriée de 84 000 hectares. L'État l'indemnise en se basant sur la valeur de ces terres, valeur que la puissante multinationale a elle-même déclarée aux services fiscaux de l'État. Une somme qu'elle juge soudain ridicule, forcément.

« Dites à ma mère que je ne reviendrai pas »

Financée et organisée par l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA), une armée mercenaire regroupée au Nicaragua et au Honduras pénètre clandestinement au Guatemala le 27 juin 1954 – c'est l'opération « PBSuccess », qui provoque la chute du « communiste » Arbenz (1). Les premiers mois de la répression font neuf mille victimes, les organisations de gauche se réfugient dans la clandestinité. Elles résistent tant et si bien que, arrivé au pouvoir en 1970, le général Carlos Arana Osorio, dit « le chacal de Zacapa », se déclare prêt à *« transformer, s'il le faut, le pays en cimetière pour restaurer la paix civile »*. Une fois la menace mise à exécution, un autre militaire, le général Romeo Lucas García, est porté au pouvoir en 1978.

* Journaliste.

À Santa Lucía Cotzumalguapa, près de l'océan Pacifique, dans le sud du pays, une marée de canne à sucre s'étendait alors à perte de vue. Plusieurs exploitations sucrières la ponctuaient – *« los ingenios »*. Les travailleurs y avaient des accointances avec les Mayas de l'Altiplano, où est né cette même année le Comité d'unité paysanne (CUC). Durant la récolte – la *« zafra »* –, de novembre à mai, des camionnettes descendaient de ces hautes terres, bourrées de saisonniers indigènes. Tous gagnaient 1,20 quetzal par jour (à parité avec le dollar). En dehors de cette période, les travailleurs étaient obligés d'emprunter de l'argent, qu'ils remboursaient avec 20 % d'intérêts. Tous réclamaient donc une augmentation de salaire. Démarrée par une messe, le 7 février, la grève de 1980 paralysa toute la zone pendant quinze jours. Aux coupeurs de canne se joignirent les cueilleurs de coton. Ils obtinrent finalement gain de cause mais durent en payer le prix.

Presque un demi-siècle plus tard, en août 2026, dans le local de l'association Memoria, Dignificación, Esperanza (MDE), les anciens se remémorent le moindre détail avec une terrifiante précision. *« C'était une camionnette verdâtre. Après, il y a eu une autre voiture rouge de la base militaire Felipe-Cruz, avec des hommes encagoulés, des "comisionados (2)"… »*

Mme Manuela de Jesús Aguilar avait 15 ans. Ses deux frères ont disparu en avril 1980. José, l'aîné, membre du CUC, était secrétaire général des syndicats d'Escuintla. *« Ils l'ont frappé, ils l'ont torturé, il saignait, ils lui ont entouré le cou de fil de fer barbelé, et l'ont embarqué. »* Un lourd silence. *« Sept ans après, en 1988, ils ont torturé mon grand-père et, ma maman, elle criait, elle pleurait, ils étaient douze à la violer devant moi. »* Mme de Jesús Aguilar réprime le sanglot qui lui monte dans la gorge. Des larmes coulent sur ses joues. Assise à côté d'elle, Mme Ester Ba lui passe un mouchoir. Elle rappelle que son père, Pulian Pac, a été enlevé le 14 septembre 1983 : *« Depuis, on ne sait rien de lui. »* Mme Maria Joselia évoque, elle, son frère, jeté dans un pick-up, capturé. *« Ses dernières paroles ont été : "Dites à ma mère que je ne reviendrai pas." »*

À l'époque de la grève, l'enseignant José Roberto Paz militait au sein de l'Organisation du peuple en armes (ORPA). Encouragé par le triomphe de la révolution sandiniste au Nicaragua en 1979, un mouvement insurrectionnel s'enracinait dans le centre montagneux du Guatemala. M. Paz agissait aussi au sein de l'Église catholique. Qui la première fut touchée. Pour avoir soutenu et alimenté les grévistes, le *padre* belge Walter Voordeckers fut ainsi assassiné le 12 mai 1980.

La menace dès lors se rapprocha, M. Paz se sentit suivi et espionné. Son épouse, Marlene Gularte, attendait un bébé. *« Comme j'étais organisé, j'ai gagné la montagne,* témoigne l'ex-enseignant. *Avant de partir se réfugier au Mexique, ma femme a préféré attendre pour accoucher ici. »* Enceinte de sept mois, elle est enlevée le 6 juin 1981. *« Un membre de sa famille l'a vue après son enlèvement dans une clinique de la police,* précise Mme Libertad Cruz Paz, avocate au sein de l'Institut d'études comparées en sciences pénales du Guatemala (ICCPG). *Elle a survécu plusieurs mois et on pense qu'elle a pu accoucher. »*

Majoritairement indigène, le mouvement révolutionnaire atteint son apogée en 1981. La répression s'étend. La famille Azmitia appartient elle aussi à un groupe de l'Église catholique, Comunidad caminante (« communauté en marche »), implanté dans la zone 6 de la capitale, Ciudad de Guatemala. Très soudé, le groupe réunit un frère, Mario ; deux sœurs, Irma et Dora, dite Menchy ; et Marco Tulio, le compagnon de Menchy.

Chair à canon des opérations de contre-insurrection

À l'exception du père, secrétaire particulier du cardinal Mario Casariego, tous se rendent chaque fin de semaine à Santa María de Jesús, à dos de mule ou à pied, dans le but d'alphabétiser les indigènes. Très volontaire, Menchy a également organisé le ravitaillement du groupe de paysans du Quiché réfugiés dans l'ambassade d'Espagne, où ils s'étaient retranchés pour dénoncer la répression. C'est là que le 31 janvier 1980, en donnant l'assaut à l'enceinte diplomatique, la police a provoqué un incendie qui s'est soldé par trente et un morts.

Mario est le premier à disparaître, le 19 novembre 1981. Devant un tapis de documents étalé sur la table, Irma raconte : *« Sur une place, je dis à Menchy : "Regarde, il y a une voiture de la Judicial* [policiers en civil]*." »* Elles se séparent alors précipitamment. *« Quand revient mon père, il me demande : "Et ta sœur ?" On commence à la chercher. Un "chiclero"* [vendeur de chewing-gum et de bonbons] *nous renseigne : "Ils l'ont fait monter de force dans une voiture blanche." Le 22 à 11 heures du matin. »* Irma ajoute : *« Elle était enceinte de six mois. »* Marco Tulio pèse chacun de ses mots : *« Un peu plus tard, le cardinal m'a assuré qu'elle était vivante. D'autres personnes ont affirmé que, dans les lieux de détention, on entendait des bébés pleurer (3). »*

Le 25 janvier 1982, quatre mouvements d'opposition armée se regroupent au sein de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) (4). Considérés comme des bases de soutien à la guérilla, plus de 250 villages sont détruits dans les départements indigènes du centre et du nord du pays – Quiché, Huehuetenango, Chimaltenango, Alta Verapaz.

Après avoir renversé Lucas García en mars 1982, le général Efraín Ríos Montt s'autoproclame chef du gouvernement. Membre d'une secte évangélique qui s'est donné pour mission de sauver l'Occident, il accélère la militarisation du pays. Sa stratégie *« Tortilla, techo y trabajo »* (« galette de maïs, toit et travail ») consiste à regrouper les populations dans des « hameaux stratégiques », sur le modèle de la guerre du Vietnam, et à pratiquer le recrutement forcé des Indiens dans des patrouilles d'autodéfense civile (PAC) qui les transforment en chair à canon des opérations de contre-insurrection.

Le Guatemala devient une terre de veuves et d'orphelins. En décembre 1982, à Dos Erres, une commune perdue dans la jungle du Petén (nord du pays), les *kaibiles* (soldats des forces spéciales) massacrent plus de 250 hommes, femmes et enfants en trois jours. Selon l'avocate Libertad Cruz Paz, *« on sait que les soldats ont laissé la vie sauve à deux des gamins parce qu'ils avaient les yeux clairs et qu'ils les ont emmenés avec eux ».*

Coordinateur de la Ligue guatémaltèque pour l'hygiène mentale – LPHM ou « Liga » –, qui œuvre depuis mars 1952 à retrouver et réunir les familles, M. Marco Garavito évoque de son côté le cas de quinze mineurs embarqués dans un hélicoptère de l'armée jusqu'à Playa Grande, chef-lieu de la zone d'Ixcán, dans le nord du département du Quiché. Trois adultes du village de Xalbal se trouvaient également à bord. *« Un homme de l'"aldea" Santo Tomás, qui a été détenu dans la base, a vu ces enfants. Alors que les adultes ont été exécutés, eux se sont volatilisés. »*

L'assassinat de sang-froid par l'armée guatémaltèque d'une centaine de personnes, le 29 mai 1978, sur la place du village de Panzós avait conduit le président démocrate James Carter à suspendre l'aide militaire des États-Unis. Une mesure sans grandes conséquences, Israël ayant immédiatement pris le relais.

Le 8 août 1983, un énième coup d'État remplace Ríos Montt par le général Óscar Mejía Víctores. À l'approche des élections pour une Assemblée constituante, prévues le 1er juillet 1984, ce dernier prévient : *« Si l'Assemblée outrepasse les limites pour lesquelles elle a été convoquée, elle sera dissoute par l'armée. »*

Aider les adoptés à retrouver leur famille biologique

Nous voici désormais en 1985, dans la région de Quetzaltenango. Maria Helena vient de naître à l'hôpital. Sur le chemin du retour vers l'*aldea* où vit sa famille, des hommes tentent de la kidnapper. Sa mère parvient à se sauver et rejoint le village – bastion des insurgés, durement touché par le conflit. Le grand-père de l'enfant est un chef guérillero. Le lendemain, deux individus surgissent : *« Soit vous donnez le bébé, soit on vous dénonce aux autorités ! »* C'est finalement son beau-père qui livre Maria Helena. Elle a trois jours. Quelque temps plus tard, la voici accueillie dans la chapelle de l'aéroport de Bruxelles par une veuve généreuse et déjà pleine d'amour. Naturalisée belge, Maria Helena devient Sophie Villers.

Une association belge, Hacer Puente (« Faire le pont »), agréée par l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), a servi d'intermédiaire. Si l'on en croit le dossier d'adoption remis à la nouvelle maman, la génitrice de la petite est une femme de ménage, divorcée et déjà mère de trois enfants. Elle a eu Maria Helena avec un homme nommément cité dans le dossier, mais ne peut malheureusement pas s'occuper d'elle.

La guerre se poursuit. Élu, le démocrate-chrétien Vinicio Cerezo entre en fonctions le 14 janvier 1986. Si les généraux se retirent, ils conservent un droit de veto sur les décisions du chef de l'État. Lequel reçoit immédiatement l'aide américaine qui doit lui permettre de résister militairement à l'insurrection.

Autre cas de trafic à l'adoption. La mère de Mariela Suchié accouche à l'hôpital en novembre 1986. Le bébé a de la fièvre et elle est elle-même malade. L'enfant est emmenée en pédiatrie. Lorsqu'elle souhaite récupérer la petite pour l'allaiter, la jeune femme apprend qu'on a dû la transférer dans la capitale. Où, après recherches, elle ne la trouve pas. *« Lorsqu'elle revient à l'hôpital où je suis née,* raconte à Bruxelles celle qui est devenue l'avocate Coline Fanon, *des dames fort*



© MAURICE LEMOINE

MAURICE LEMOINE. – L'ancien guérillero José Roberto Paz devant un autel dressé en hommage aux victimes de la répression militaire, Santa Lucía Cotzumalguapa, 2026



MAURICE LEMOINE. – Fresque à la mémoire du père Walter Voordeckers, assassiné le 12 mai 1980, 2026

bien vêtues annoncent à ma mère que je suis décédée et que j'ai été placée dans une fosse commune, parce qu'elle n'était pas là.» Le triste épisode aurait dû s'arrêter là. Seulement, dans ce cas précis, on connaît la suite.

Après avoir accompli les démarches nécessaires à l'adoption auprès de Hacer Puente, un couple belge, les Fanon, se rend dans le pays centre-américain. Il y est reçu, dans la ville coloniale d'Antigua Guatemala, par un homme fort avenant, dont Coline découvrira le nom bien plus tard : Oscar Mejía Victores – général à la retraite et… ex-chef de l'État. À ses côtés se tient sa belle-sœur, Ofelia de Gama, présentée comme « témoin de la mère biologique » dans la procédure d'abandon.

Famille déjà aimante, le couple rentre en Belgique avec la petite Mariela (onze mois), qui devient officiellement Coline Fanon. Celle qui, en 2021, après des recherches dues à la découverte d'incohérences dans son dossier, va provoquer un séisme en publiant l'ouvrage *Maman, je ne suis pas morte* (éditions Kennes). Ayant repris contact avec la mère à qui on l'avait enlevée trente ans auparavant, Mme Fanon crée Racines perdues, une association destinée à aider les adoptés d'origine guatémaltèque à retrouver leur famille biologique.

À l'origine, au Guatemala, il appartenait à un juge de traiter les demandes d'adoption avant que le ministère public ne s'assure que toutes les conditions légales étaient remplies. Le tremblement de terre de 1976, qui fit 25 000 morts, et le développement du conflit armé (1960-1996) font exploser le nombre des orphelins. Au sein des communautés affectées, solidarité oblige, de nombreuses adoptions informelles ont lieu. Dans le même temps, la demande d'enfants adoptables en provenance des pays développés augmente.

Au prétexte que les tribunaux sont débordés, le décret 54-77 de 1977 confie aux notaires le traitement des procédures d'adoption, en collaboration avec des avocats représentant les adoptants.

Dans la douceur d'Antigua Guatemala, où elle réside, l'historienne américaine Rachel Nolan, professeure à la Boston University, retrace la genèse d'un phénomène sur lequel elle a enquêté pendant dix ans (5). *« Il y a eu des notaires et des avocats honnêtes qui percevaient 3 000 dollars pour une adoption. D'autres ont commencé à réclamer 20 000, 30 000, 40 000 dollars dans certains cas. Une source d'enrichissement rapide impressionnante. »* D'autant que les militaires deviennent des « fournisseurs » de premier plan. Dans les « maisons de sécurité » de la guérilla urbaine démantelées par les forces de sécurité vivaient des mineurs et des femmes en cours de grossesse. Comme on l'a vu précédemment, nombre de militantes enceintes figurent parmi les « détenues-disparues ».

Au cœur du trafic, les établissements ouverts par le secrétariat au bien-être social de la présidence de la République font office de plaques tournantes. Les plus connus sont l'orphelinat Rafael-Ayau, prévu pour accueillir 400 enfants, mais qui en héberge 800 en 1982, et le foyer Elisa-Martínez, par lequel transitent 730 mineurs entre 1974 et 1997. De janvier à fin août 1982, l'administratrice de ce dernier, tutrice légale des enfants, prend part à près de 90 adoptions illégales. Elle s'appelle Consuelo Porras et est promise à un bel avenir.

L'arrivée au pouvoir du démocrate-chrétien Cerezo ne met pas immédiatement fin aux violations des droits humains. C'est toutefois à cette époque que s'engagent les longues négociations qui, poursuivies sous les mandats de l'évangélique Jorge Serrano (1991-1993), de l'ex-défenseur des droits humains Ramiro de León Carpio (1993-1996) et du démocrate-chrétien Álvaro Arzú (1996-2000), aboutiront à la signature des accords de paix du 29 décembre 1996.

Un plan national de recherche des disparus

Le terrible bilan tombe le 23 avril 1998 lorsque l'archevêque auxiliaire de Guatemala, Mgr Juan Gerardi Conedera, rend public le rapport « Guatemala : jamais plus », élaboré dans le cadre du projet de Récupération de la mémoire historique (Remhi) de l'Église catholique : 150 000 morts, 50 000 disparus et un million de réfugiés. Près de 80 % des crimes de guerre sont imputés à l'armée, contre 7,3 % à la guérilla.

D'après la Commission nationale de recherche de l'enfance disparue, près de 5 000 garçons et fillettes ont été arrachés à leur famille durant cette période. Interrogé sur ce point, M. Garavito est perplexe. Ancien chef guérillero dans l'Alta Verapaz et le Péten, il a, à partir de mai 1998, arpenté le Guatemala profond à la tête d'une petite équipe. *« Dans les campagnes, de nombreux membres des Églises évangéliques ont refusé, sur ordre de leurs pasteurs, de témoigner auprès du Remhi de l'Église catholique. Et beaucoup des familles que nous avons rencontrées ignoraient même l'existence de cette collecte d'informations. »* En conclusion : *« Le chiffre de 5 000 enfants disparus est largement sous-estimé. »*

Devenu journaliste après la disparition de sa compagne Menchy, Marco Tulio a fait partie de la Commission de déclassification des archives militaires. *« Ils ont été très prudents,* résume-t-il. *Ils ont prétendu qu'il fallait protéger certains documents pour raisons de sécurité nationale. Ils n'ont déclassifié que les ordres généraux, lesquels ne permettent de détailler ni les crimes ni les auteurs des exactions. »*

Rachel Nolan a, en ce qui la concerne, commencé son enquête sur les adoptions en temps de guerre en interviewant les avocats. *« Je me disais : ils ne vont rien me dire, c'est un thème scabreux. Au contraire, ils ont tous accepté et m'ont répondu : "On n'a rien fait de mal, la loi le permettait." »* Nolan laisse fuser un rire : *« C'est que je suis une "gringa" ! Dans le meilleur des cas, j'allais rentrer aux États-Unis en expliquant que rien d'anormal ne s'était passé ici et que, sans problème, on pouvait… continuer ! »*

Adoptée en Belgique en 1984 à l'âge de 5 ans, Mme Dolores Preat avait toujours vécu avec la conviction d'avoir été abandonnée. Au moment d'avoir à son tour un enfant, la question la tourmente. Ses parents adoptifs ont conservé toutes les pièces de son dossier : nom de sa mère biologique, lieu de naissance, adresse, identité des avocats et du notaire… Munie de cette adresse, elle se rend au Guatemala avec son compagnon, dans la région de Quetzaltenango. Une femme ouvre la porte sur laquelle ils frappent. Et s'étonne : *« Pourquoi le nom de ma sœur apparaît-il sur ce document ? Elle n'a jamais eu de fille prénommée Dolores ! »* Puis elle aperçoit la photographie du passeport de ladite Dolores quand elle était petite. *« Moi, j'ai connu une Dolores, je jouais avec elle quand j'étais gamine ; elle habitait à côté, elle a disparu. »*

Tous se rendent dans la maison voisine. *« Je ne le saurai qu'après, mais c'est ma sœur qui m'ouvre,* se souvient Mme Preat. *Elle connaît l'histoire de sa sœur disparue en 1981, mais se montre méfiante. J'ai les cheveux courts, des lunettes, j'ai perdu mon teint mat et je débarque avec un "gringo" d'un mètre quatre-vingts… »* Peu de temps après, la citoyenne belge retrouvera sa *madre* guatémaltèque et apprendra qu'elle a été enlevée alors qu'elle jouait dans la rue.

Dès 1988, alors que le consulat français de Guatemala signale des cas de trafic d'enfants, Unicef Guatemala présente aux missions diplomatiques occidentales son rapport « Trafficking of children Guatemala (6) ». En 2000, un document de la Commission des droits de l'homme des Nations unies confirme l'ampleur du phénomène, dénonçant un *« commerce fructueux »,* chaque enfant pouvant rapporter entre 15 000 et 30 000 euros.

Combattue à partir de 2003 par un lobby d'avocats et dans un premier temps déclarée inconstitutionnelle, une nouvelle loi sera finalement votée en 2007 et imposera que les adoptions se réalisent selon les normes de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (dite « convention de La Haye »). *« Les quelques semaines qui ont précédé cette loi ont été complètement folles !* s'exclame l'anthropologue Alejandra Colom. *Sur les réseaux sociaux, les annonces se multipliaient : "Si vous voulez un enfant du Guatemala, c'est le moment." Des avocats avaient jusqu'à huit cents orphelins supposés disponibles. Une agence proposait des enfants sur catalogue : "mère biologique saine", "garçon très blanc"… »*

La signature des accords de paix n'a pas mis fin à l'activité des réseaux nés dans le chaos de la guerre ni à celle de leurs principaux acteurs. Osmin (7 ans) a été enlevé en 1997 avant d'être « expédié » aux États-Unis. Le crime a eu lieu, nous relate son père Gustavo Tobar, *« avec la complicité de la directrice de l'association Niños de Guatemala* ["enfants du Guatemala"], *Susana Luarca Saracho de Umaña, épouse du… président de la Cour suprême de justice Ricardo Umaña* (7) ».

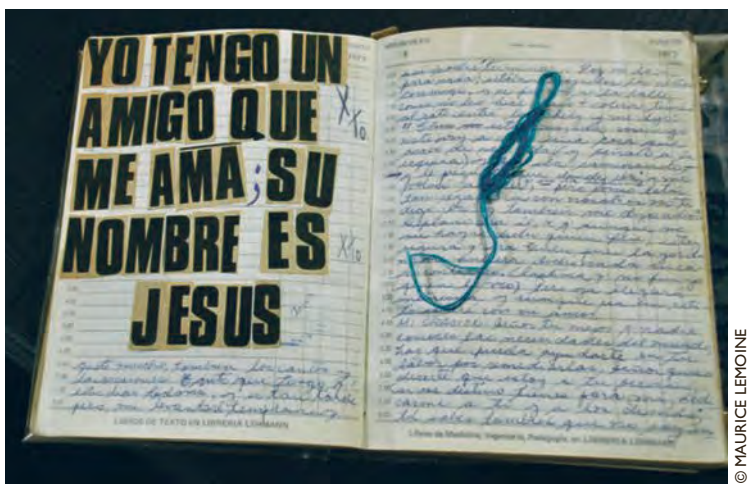

© MAURICE LEMOINE

MAURICE LEMOINE. – « J'ai un ami qui m'aime ; son nom est Jésus » (Journal de la disparue Dora Azmitia, dite « Menchy »), 2026

Le Guatemala est le pays du monde qui a « exporté » le plus d'enfants vers les États-Unis, le Canada et l'Europe (plus de quarante mille encore entre 2000 et 2007). S'agissant du cas spécifique des mineurs enlevés au temps des atrocités, il va se révéler très compliqué de faire toute la lumière.

« Combien peuvent-ils être ? Personne ne sait vraiment, rapporte Rachel Nolan. *D'après les commissions de la vérité, entre cinq cents et huit cents enfants ont été volés durant le conflit. C'est le minimum. Il est difficile d'avancer un chiffre précis. »* Créée après les accords de paix, la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (Cicig) a estimé que seulement 10 % des adoptions réalisées devant notaire à cette époque concernaient des enfants abandonnés.

Tout a été fait pour dissimuler cette réalité dérangeante. Trois présidents, l'ex-général Otto Pérez Molina (2012-2015), MM. James Ernesto Morales (2016-2020) et Alejandro Giammattei (2020-2024), se sont attachés à protéger l'impunité des militaires et à maintenir au pouvoir ce qui allait devenir le « pacte des corrompus » – un ramassis d'oligarques, d'hommes d'affaires et même, à l'occasion, de narcotrafiquants (8).

Pièce maîtresse de ce douteux assemblage, Mme Porras, ex-administratrice du foyer Elisa-Martínez, a été nommée procureure générale de la République en 2018. Ancien juge des mineurs, son principal conseiller, M. Hector de León Velasco, a lui aussi signé de nombreuses décisions déclarant des enfants en situation d'« abandon » et d'« adoptabilité ».

C'est aussi Mme Porras qui provoqua une grave crise politique en utilisant toutes les prérogatives de sa fonction pour empêcher M. Bernardo Arévalo, candidat de centre droit (et fils de l'ancien président Juan José Arévalo), de se présenter à la présidentielle de 2023. Déclarant dans un second temps les élections *« nulles et non avenues »,* Mme Porras retarda la prise de fonctions de M. Arévalo, élu avec 60,9 % des voix le 20 août 2023.

Trente-cinq mille enfants guatémaltèques adoptés aux États-Unis ; 1 800 en France, dont 300 pendant le conflit armé. Un nombre important, mais indéterminé, en Belgique ou au Canada… Au cours des dernières années, la quantité de personnes souhaitant connaître leurs origines et retrouver leur famille biologique a considérablement augmenté.

Coordinateur au Guatemala du programme « Tous pour les retrouvailles » qu'il a créé il y a vingt-sept ans, M. Garavito a sorti des limbes 553 cas, dont ceux de 21 personnes adoptées en Europe et au Canada. C'est grâce à un accord de coopération conclu avec la Fondation d'anthropologie légale du Guatemala (FAFG), laquelle dispose de milliers de profils ADN, que Mme Villers a découvert l'existence d'un demi-frère, début de la piste l'ayant conduite jusqu'à sa mère biologique. Le Français Jean Dupré, enlevé en 1984 avec sa sœur à l'âge de 4 ans, a, lui, retrouvé son frère guatémaltèque en 2014 grâce aux fichiers ADN et à… Facebook : *« C'est lui qui a pris contact avec nous. Il savait qu'il avait des frères et sœurs, il nous a vus partir. Nous, on ignorait tout. »*

La fondation Sobrevivientes a obtenu au Guatemala la condamnation de la seule avocate actuellement en prison, Mme Susana Luarca. La femme qui a enlevé Mme Préat, *« et qui n'était qu'un maillon de la chaîne »,* précise l'intéressée, a été condamnée à quinze ans d'incarcération. Hormis une plainte déposée contre Mme Porras par des personnes anonymes et celle portée par les familles de Santa Lucía Cotzumalguapa évoquées plus haut, rares sont les affaires qui arrivent devant les magistrats. Ces derniers, par ailleurs, font toujours preuve d'une belle inertie.

En Belgique, en revanche, l'ancienne présidente de Hacer Puente est poursuivie pour treize enlèvements. Entre 1985 et 1992, cette association a organisé l'adoption d'environ cent cinquante enfants et a régulièrement collaboré avec Ofelia de Gama, belle-sœur du dictateur Mejía Victores.

La nomination de M. Gabriel García Luna au poste de procureur général, le 17 mai 2026, a permis une certaine ouverture. Le 19 juin, le président Arévalo a annoncé un plan national de recherche des personnes disparues. Reste à savoir si la commémoration du trentième anniversaire des accords de paix permettra d'aborder les problèmes de fond, au premier rang desquels figurent les douloureuses blessures émotionnelles des « vrais faux disparus » adoptés à travers le monde et des familles meurtries à qui on les a arrachés.

MAURICE LEMOINE.

(1) Lire Edmond de Clermont, « Le renversement de la démocratie de Jacobo Arbenz au Guatemala », *Le Monde diplomatique,* juin 1983.

(2) Fonction attribuée par l'armée à des civils pour qu'ils surveillent la population.

(3) Le père sera enlevé et disparaîtra dans les jours suivants.

(4) Forces armées révolutionnaires (FAR), Armée de guérilla des pauvres (EGP), ORPA et Parti guatémaltèque du travail (PGT).

(5) Rachel Nolan, *Until I Find You. Disappeared Children and Coercive Adoptions in Guatemala*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts), 2024.

(6) Yves Denéchère et Fabio Macedo, « Étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France », Temos-UMR CNRS 9016, Angers, février 2023.

(7) Mme Umaña a été condamnée à seize ans de prison dans une autre affaire.

(8) Lire Mikaël Faujour, « Au Guatemala, le grand ménage a commencé », *Le Monde diplomatique,* juin 2024.

1973, UN DRAME ATTIRE L'ATTENTION SUR LE BÂTI SCOLAIRE

Pailleron, incendie national

Le feu mis à une poubelle, un collège qui brûle, plusieurs morts parmi les élèves. À qui la faute ? Aux incendiaires, bien sûr. Mais aussi à ceux qui ont construit vite, et à bas coût, des locaux fragiles et dangereux. Pour les parents des victimes et les militants mobilisés, les pouvoirs publics sont responsables.

PAR LAURENCE DE COCK *

« LES *adultes ont bâti le bûcher, les enfants ont craqué les allumettes »,* c'est ainsi que des parents de victimes, réunis en association, résument le drame qui a coûté la vie à seize enfants et quatre adultes lors de l'incendie du collège d'enseignement secondaire (CES) Édouard-Pailleron, dans le 19e arrondissement parisien, le 6 février 1973. Ce soir-là vers 18 heures, Patrick P., 14 ans, aidé d'un complice, Marc B., 16 ans, jette un papier imbibé de white-spirit dans la poubelle d'une salle de classe, puis l'enflamme. Patrick veut se venger d'un collège dans lequel, dira-t-il, il se sent mal – sans arrêt soupçonné de filouterie, et surtout menacé d'être relégué dans ce que les élèves appellent *« la classe des déchets ».*

Patrick avait promis quelque temps plus tôt à ses copains qu'il ferait griller le collège. Le feu s'étend immédiatement de la poubelle au bâti du CES. Les deux compères croyaient le bâtiment vide, puisque la séance de ciné-club venait de s'achever, mais le collège abritait exceptionnellement ce soir-là une cinquantaine d'enfants du conservatoire, pour des leçons délocalisées de musique. Le CES s'effondre en vingt-six minutes. Les pompiers dégageront des ruines les corps calcinés de seize enfants de 6 à 12 ans ainsi que de quatre adultes, la concierge et trois enseignants. Les témoins sont unanimes : le bâtiment s'est effondré comme un château de cartes à peine quelques minutes après l'arrivée des pompiers. *« C'est moins solide que les abattoirs de la Villette »,* raconte l'un d'eux.

La police retrouve assez vite les deux coupables. Et le ministère de l'éducation nationale se rassure : l'incendie est criminel, les pouvoirs publics sont hors de cause. C'était compter sans la pugnacité des parents des victimes. Ils sont architecte, conseiller en relations publiques, exploitant de salle de cinéma… Une sociologie décalée dans cet arrondissement plutôt populaire. Ils se constituent en association et exigent de savoir : pourquoi le bâtiment s'est-il effondré en si peu de temps ? et qui est responsable ? Du côté des collégiens, enseignants et parents d'élèves, la réponse est claire. Depuis plus de trois ans, ils alertaient le ministère sur les défaillances de sécurité et la fragilité du bâti. Quelques semaines plus tôt, une élève écrivait dans sa rédaction : *« On risque sa peau tous les jours dans mon CES. C'est beau de moderniser, mais il faut savoir s'arrêter.* (…) *Un peu trop de vent et le plafond en carton perforé se soulève. Le sol de la cour se fend en deux. »*

Le collège Pailleron a ouvert ses portes à la rentrée 1970, mais le projet a commencé cinq ans plus tôt. Dans un contexte de massification scolaire, et pour accueillir tous les nouveaux élèves dans l'enseignement secondaire, il faut construire le plus rapidement possible. Ce que Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale, résume en 1969 par la formule : *« Un CES par jour. »* Construire vite et au moindre coût, telle est la consigne donnée à la direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif (Desus), créée en 1956.



© SEBASTIEN ALOUF - WWW.SEBAL.BE

SEBASTIEN ALOUF. — « Welcome to the BÊTAVers », 2024

Au Royaume-Uni, un procédé qui semble répondre à la commande existe depuis quelque temps : des constructions modulaires, industrialisées, métalliques ou en béton. Pour le CES Pailleron, la Desus choisit d'importer la version métallique, une manière de relancer, au passage, l'industrie métallurgique française en crise : un gigantesque Meccano en forme d'assemblage de poutres sur lesquelles on accroche des cloisons, des planchers et des plafonds. Mais, d'emblée, quelques problèmes se posent : le procédé est conçu pour des CES de six cents élèves et pour des bâtiments d'un seul étage. Celui de Pailleron prévoit d'en accueillir neuf cents et le terrain fourni par la mairie de Paris est trop exigu, ce qui oblige l'architecte à gagner de la place en hauteur. Il y aura donc cinq étages. Situation aggravante, le sous-sol du terrain, qui abrite d'importantes galeries souterraines, ne peut soutenir un tel édifice. Qu'importe. Tout est résolu très vite, par des arbitrages qui systématiquement occultent ou minimisent la même question : celle de la sécurité.

Poids des impératifs budgétaires

ORGANISÉS depuis Mai 68 en comités d'action ou organisations politiques, les lycéens se saisissent de l'affaire. Des tracts appellent à manifester. *« Nous ne voulons pas brûler »,* annonce celui des lycéens de Charlemagne. *« Les vrais responsables sont ceux qui nous gouvernent »,* proclame le Cercle rouge Bergson. Les jeunes manifestent plusieurs fois devant les ruines du CES. Ils sont quelques centaines et inquiètent les renseignements généraux comme le ministère, qui les présente en agitateurs téléguidés par des organisations gauchistes. Une accusation qui touche également l'association des parents d'élèves, lorsque le ministère découvre qu'un de leurs avocats est membre du Parti communiste français (PCF).

Mais les parents ne désarment pas. Ils tournent même un petit film de dix minutes, qu'ils diffusent dans plusieurs cinémas parisiens. Les rapports d'experts convergent : le feu a été attisé par la présence de vides entre les parois verticales et horizontales, dans lesquels étaient camouflées les conduites de gaz. Il l'a également été par l'usage (non réglementaire) de polystyrène et par une mauvaise protection des poutres métalliques, qui ont trop vite plié sous la chaleur, laissant la structure s'effondrer. Cinq ans après le drame, huit personnes des services impliqués, dont l'architecte, sont jugées, condamnées à des peines de sursis, puis amnistiées. Patrick P. et Marc B., jugés la même année, écopent de plusieurs années de prison avec sursis, mais leur peine est alors déjà purgée.

L'« incendie Pailleron » a un caractère national : on compte alors près de 2 500 établissements construits selon des procédés comparables et 59 collèges identiques ; entre 1970 et 1975, on recense également 494 incendies d'établissements scolaires dus à des défauts de conception ; la destruction et reconstruction du dernier « collège Pailleron », dans les Alpes-Maritimes, doit intervenir en 2028… Mais ce drame rappelle aussi le poids des impératifs budgétaires dans les politiques éducatives et le peu de cas fait des conditions matérielles dans l'éducation nationale. L'idée que le bâti scolaire constitue un enjeu pédagogique a toujours été négligée dans les réformes éducatives, révélant le mépris social qui les caractérise.

Les plus importants mouvements de lycéens de ces dernières années trouvent pourtant leurs origines dans des plaintes liées à la vétusté des locaux. En 1990, une jeune fille est violée dans le lycée Auguste-Blanqui de Saint-Ouen. Les enseignants considèrent que le délabrement des lieux a facilité le crime. Un immense mouvement social de lycéens s'ensuit, d'abord en Seine-Saint-Denis puis partout en France. Les manifestants réclament (et obtiennent) une enveloppe budgétaire consacrée à la rénovation des lycées. Huit ans plus tard, à Nîmes, des lycéens descendent dans la rue et protestent contre la vétusté des salles de cours. Là encore, le mouvement s'étend, jusqu'à devenir national. Toujours la même question en 2024, dans le plan d'urgence demandé par les lycéens de Seine-Saint-Denis qui, depuis plusieurs années, dénoncent sur les réseaux sociaux les conditions d'études : cours dans des préfabriqués, plafonds qui s'effondrent, installation de couvertures de survie pour lutter contre la chaleur, etc.

Depuis la décentralisation, les collectivités territoriales et l'État se renvoient la balle. Tous esquivent ainsi une question qui constitue pourtant l'un des principaux ferments des révoltes de la jeunesse : « Des pancartes en carton pour un bâtiment en carton », pouvait-on lire sur l'une des nombreuses pancartes des manifestations de l'automne 2026.

* Historienne et enseignante. Auteure d'*École publique et émancipation sociale,* 2021, Agone, Marseille (réédition à paraître en janvier 2027). Ce texte est extrait d'un autre livre à paraître en 2028.

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

« Café-Diplo » étudiants

BREST. Le 1er décembre, à 18 h 30, au café Shark Poule : « café-Diplo » étudiants autour du dossier « Une révolte lycéenne, et bien plus » et de l'article de Sally Rooney « Gaza, juger les complices » (novembre). *(cafediploetudiants-brest@gmail.com)*

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY. Le 14 décembre, à 19 heures, au café Les Négociantes : « café-Diplo » autour de l'article de Jérôme Camus, Pierre Clément, Bertrand Geay et Pierig Humeau « L'héritage des "Héritiers" » (novembre). *(cafediplo74@gmail.com)*

GRENOBLE. Le 15 décembre, à 18 h 30, à la bibliothèque Centre-ville : « Le Japon, de l'espoir communiste au retour du fascisme », avec Emil Pacha Valencia. *(amd38gre@gmail.com)*

SAINTE-FOY-LÈS-LYON. Le 9 décembre, à 20 heures, au Ciné Mourguet : projection du documentaire de Yacine Helali *Laissez-nous les clés,* suivie d'un débat. Les AMD-Lyon se réunissent chaque troisième jeudi du mois pour discuter d'articles du mensuel. *(amis.mondediplo.lyon@proton.me)*

BRETAGNE

BREST. Le 9 décembre, à 18 h 30, au Grabuge : « café-Diplo » autour du dossier « Une révolte lycéenne, et bien plus » (novembre). Les 11, 12 et 13 décembre, salle des Syndicats - Maison du peuple : première édition du Festival décolonial de Brest avec, notamment, Rémi Carayol et Benoît Trépied. *(amd.brest@proton.me)*

QUIMPER. Le 1er décembre, à 18 h 30, à la médiathèque d'Ergué-Armel : « café-Diplo » sur le thème de l'« esclavage moderne », à partir de deux articles, « Au Liban, le scandale des employées de maison » de Madeleine Laurent (*Manière de voir,* n° 174, « Liban, 1920-2020, un siècle de tumulte », décembre 2020 - janvier 2021) et « Le viol des Soudanaises » de Fatin Abbas (juin 2025). *(amd29quimper@gmail.com)*

RENNES. Le 2 décembre, à 18 h 15, à l'auditorium de la Maison internationale de Rennes (MIR) : rencontre autour de *Manière de voir,* n° 210, « Dette. Comment s'en sortir » (décembre 2026 - janvier 2027), avec Renaud Lambert, coordinateur du numéro, et Alban Pellegris. Le 17 décembre, à 18 h 30, au Jeu de paume : rencontre avec Éric Wittersheim pour son article « Dans le Pacifique sud, un combat pionnier pour la justice climatique » (septembre), suivie du repas de fin d'année. Réservation sur Internet (www.amis.monde-diplomatique.fr). *(amd.rennes@gmail.com)*

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 18 décembre, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat : « Le Rassemblement national et les syndicats ». *(pjc.arnaud@orange.fr)*

GRAND EST

METZ. Le 10 décembre, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : « café-Diplo » sur le thème « La révolte des jeunes à travers l'Europe, quelle portée politique ? », autour du dossier « Une révolte lycéenne, et bien plus » (novembre). *(pollmann5@univ-lorraine.fr)*

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 12 décembre, à 15 h 30, à l'Académie du climat : rencontre avec Renaud Lambert, coordinateur de *Manière de voir,* n° 210, « Dette. Comment s'en sortir » (décembre 2026 - janvier 2027). Le 16 décembre, à 20 h 30, au cinéma Chaplin Saint-Lambert : projection du documentaire de Gilles Balbastre *Ceux qui tiennent la laisse,* suivie d'un débat avec le réalisateur. En partenariat avec Attac Paris 15. *(amis.diplo.75@gmail.com)*

VERSAILLES. Le 5 décembre à 14 heures, à l'hôtel de ville (salle Montgolfier) : rencontre avec Dany-Robert Dufour pour son livre *Sadique époque. Comment en sommes-nous arrivés là ?* (Le Cherche midi). *(eveleveque@wanadoo.fr)*

NORMANDIE

BERNAY. Le 4 décembre, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : « café-Diplo » autour de trois articles, « Giorgia Meloni doublée sur son extrême droite » de Stefano Palombarini, « L'agité du Quai d'Orsay » de Serge Halimi et Pierre Rimbert, et « De Santiago à Port-au-Prince » d'Ernest Pignon-Ernest (novembre). *(lesamd27@gmail.com)*

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR. Le 3 décembre, à 19 heures, au Café du ciné, au cinéma Café des images : « café-Diplo » autour du dossier « Une révolte lycéenne, et bien plus » (novembre) *(amd.caen@protonmail.com)*

NOUVELLE-AQUITAINE

BAYONNE. Le 17 décembre, à 19 h 30, à la librairie Chez Simone : « café-Diplo ». *(poitouamaury@gmail.com)*

POITIERS. Le 8 décembre, à 20 heures, au café L'Envers du bocal : réunion des Amis et lecteurs de la région. *(dominique.leblanc@wanadoo.fr)*

OCCITANIE

CARCASSONNE. Le 5 décembre, à 18 heures, au cinéma Le Colisée : projection du documentaire de Gilles Balbastre *Ceux qui tiennent la laisse,* suivie d'un débat. *(contact@amisdiplo11.org)*

MONTPELLIER. Le 7 décembre, à 20 heures, au cinéma Utopia : projection du documentaire de Gilles Balbastre *Ceux qui tiennent la laisse*t. *(janinerobert@wanadoo.fr)*

NÎMES. Le 7 décembre, à 20 h 30, au cinéma Le Sémaphore : projection du documentaire de Gilles Balbastre *Ceux qui tiennent la laisse,* suivie d'un débat avec le réalisateur. *(amd.nimes@mailo.com)*

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpinyà. *(amisdiplo66@gmail.com)*

TOULOUSE. Le 4 décembre à 18 h 30, salle San Subra : « Lois répressives et autoritarisme violent », avec Jean-Jacques Gandini et Pierre Bernat. *(amdtoul@gmail.com)*

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 5 décembre, à 10 heures, au restaurant Ô Bell' Endroit : « café-Diplo » autour de quatre articles, « Les soutiers camerounais de l'IA » d'Inès Marie Nga, « Des milices palestiniennes contre le Hamas » d'Olivier Pironet, « La dislocation de l'Occident » d'Emmanuel Todd et « Une jeunesse qui ne se tient plus sage » de Laurent Bonelli (novembre). *(michelmerel54@laposte.net)*

NANTES. Le 17 décembre, à 19 heures, au café La Perle : « café-Diplo » autour de trois articles, « Dire "tu" à une machine » d'Anne Alombert (octobre), « Les coulisses sordides de l'aquaculture » de Ian Urbina (novembre) et « La dislocation de l'Occident » d'Emmanuel Todd (novembre). *(claudie.desfosses@orange.fr)*

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MARSEILLE. Le 15 décembre, à 18 h 30, au Grand Bar du Chapitre : « café-Diplo » autour du dossier « Une révolte lycéenne, et bien plus » (novembre). *(marseilleamd@gmail.com)*

NICE. Le 5 novembre, à 19 heures, aux Petits Farcis : « café-Diplo » autour de l'édition de novembre et notamment de l'article d'Emmanuel Todd « La dislocation de l'Occident » *(diplo@geller-conseil.eu)*

HORS DE FRANCE

BRUXELLES. Le 23 novembre, à 19 heures au Sounds : « Intelligence artificielle ou collective », avec Sébastien Broca, Erick Mascart et Maxime Hackermann. *(amd.belgique@gmail.com)*

LUXEMBOURG. Le 8 décembre, à 18 h 15, au Casino syndical de Bonnevoie (salle 103) : rencontre autour du *Manuel d'autodéfense intellectuelle – Géopolitique*. *(deckertr@pt.lu)*

Mobilisations en Europe

La colère et l'espoir

(Suite de la première page.)

Mais ces manifestations semblent avoir également un contenu existentiel. En 2008, M. Nicolas Sarkozy prononçait en riant ces paroles inquiétantes lors d'un conseil national de son parti : *« Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit. »* Et il est vrai qu'ensuite la tendance du pouvoir politique fut de ne jamais négocier avec les mouvements sociaux. On se montra inflexible. M. Emmanuel Macron fit même de cette règle une méthode, comme si les manifestations, les grèves, ou toute contestation, allaient à présent disparaître.

Dès qu'un conflit de grande magnitude apparaissait, l'exécutif proposait « un dialogue » ; on appelait les mécontents à exprimer calmement leurs doléances, puis on en discutait, le mouvement s'essoufflait, et, finalement, aucune réforme n'avait lieu. L'exemple paradigmatique fut le fameux « grand débat », auquel participèrent de bonne foi un million et demi de citoyens et qui n'accoucha d'à peu près rien. En réalité, la seule fois où le pouvoir céda, c'est après trois semaines d'émeutes d'une intensité exceptionnelle, celles des « gilets jaunes ». En urgence, le président finit par annuler la taxe sur les carburants, tant décriée, puis annonça, aux abois, cinq jours plus tard, une hausse de cent euros de la prime d'activité pour les travailleurs au salaire minimum. Un miracle. Enfin, il annula la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités les plus pauvres et proposa même, comble de l'ironie pour un pouvoir si intransigeant, une « prime Macron » pour la fin de l'année ! On voit dans quelles conditions la plus grande compassion succède parfois à la plus terrible fermeté.

Pour le moment, rien de tel, bien au contraire. Le 9 novembre, le gouvernement en était encore à la charité, une forme particulièrement pénible d'injure. Son chef proposait une hausse du smic d'environ 5 euros. Le lendemain, à l'Assemblée, le ministre du travail et des solidarités, défendant la mesure, lançait à la cantonade : *« C'est pas si mal ! »* – lui qui émargeait à 32 000 euros par mois en tant que président-directeur général (PDG) de la SNCF.

Face à ces conduites violemment insincères, à la brutalité cauteleuse que le pouvoir oppose trop souvent au grand nombre, les manifestations, les blocages, les vitrines cassées, expriment le dégoût. Les politiciens déplorent sans cesse le discrédit dans lequel les institutions et le personnel dirigeant sont tombés. Toutes les formes de contestation qui se sont manifestées ces dernières semaines, les pancartes satiriques, les épigrammes, les refrains des manifestants, les destructions diverses, tout est profondément lié au discrédit des institutions, des procédures, de la démocratie représentative ; et celui-ci n'a qu'une seule origine, dont la prudhommesque conférence de presse du premier ministre et la bravade du ministre du travail sont des illustrations exemplaires.



© MARINELLA SENATORE - MARINELLA-SENATORE.COM

MARINELLA SENATORE. – « I Contain Multitudes » (Je contiens des multitudes), 2025

L'indécence au pouvoir

Ces vingt dernières années, tandis que l'immobilier ne faisait que grimper, atteignant des sommets qui, pour les classes populaires, rendent le logement impossible au centre, même élargi, des grandes villes, le smic, lui, opérait ce que les économistes appellent pudiquement « un décrochage structurel ». Dans un contexte dramatiquement inégalitaire, les discours en apparence techniques, modérés, sont en état de « décrochage structurel » avec la réalité sociale. Un discours comme celui du premier ministre durant la conférence de presse, se félicitant de son *« coup de pouce »* au smic, devient indécent.

À la suite des accords de Grenelle, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) avait fait un bond spectaculaire de 35 %, et ce fut un tournant social majeur. Les pires contempteurs de la hausse du salaire minimum, afin d'éviter qu'elle ne se répète, trouvent rétrospectivement des justifications conjoncturelles à cette hausse : nous étions à l'apogée des « trente glorieuses », on pouvait donc se le permettre. Il est toutefois difficile d'imaginer le moment où une telle hausse pourrait objectivement se produire dans le calme et la concertation, puisque, dans l'histoire, elle fut toujours une âpre conquête ; en 1968, il fallut jeter bien des pavés, brûler bien des voitures et occuper bien des usines pour parvenir à ce prodigieux « coup de pouce ».

Certains commentateurs prétendent que toute cette agitation ferait le lit du Rassemblement national (RN), qu'il vaudrait donc mieux ne pas broncher, rabâchant l'éternelle antienne contre le chahut qui serait l'origine de la répression. Il ne faudrait jamais contester, ou du moins il faudrait y mettre les formes, et puis ce n'est jamais le bon moment. Mais nul ne peut décréter un mouvement social, établir son périmètre, déterminer ses formes. C'est donc là une critique ingénue et, au fond, embarrassée, vaine. Le RN ne semble d'ailleurs pas en profiter, au contraire, il est enfin confronté à ses contradictions, se voit forcé de maintenir l'ordre et de lâcher la misère ; le voile se déchire un peu plus. Il n'est décidément pas le parti des plus pauvres, il est seulement le parti de la matraque et une référence pour le tueur de Trappes.

Enfin, ces multiples actions, destructions, pillages, manifestations, grèves, ont quelque chose d'autre en commun, elles sont une réaction spontanée du corps social. Partout, dans les manifestations, les occupations, on scande des slogans contre le RN, contre le racisme, contre la répression, on brandit des pancartes, on tague les murs. À l'approche de l'élection présidentielle, la société manifeste violemment ses craintes, son inquiétude, son opposition. Les Français ne veulent pas du RN. Voilà ce que chantent les manifestants, ce qu'expriment les graffitis, une répudiation catégorique de l'extrême droite par la jeunesse.

C'est peut-être aussi sur ce registre qu'il faut interpréter la violence des forces de l'ordre, une réaction acrimonieuse ; on rêvait une victoire du RN aux élections, sans soubresaut, le pur et simple prolongement des sondages, et voici que le peuple manifeste une opposition véhémente.

Mais, au-delà de la désagréable surprise que constituent ces manifestations pour ceux qui tablaient sur une victoire annoncée, et qui explique en partie une réaction outragée et brutale, au-delà de la déception, d'une majorité des forces de l'ordre qui attendait patiemment la présidentielle, rassurée par un large panorama de médias, sûre de sa victoire, au-delà de cette violente amertume, il existe une aspiration répressive au long cours qui est la conséquence logique d'une situation beaucoup plus générale.

Les inégalités sont désormais devenues insupportables, la vie quotidienne, familiale, professionnelle est soumise à des conditions pénibles. On ne peut plus travailler sans être harcelé par un management inutile et parasitaire, les études sont conditionnées à des démarches angoissantes et déterminées par des objectifs étrangers aux soucis réels du savoir et de l'existence, l'horizon est fermé. Le Capital arrive à un degré de concentration et de contrôle inédit. Désormais mondialisé, il outrepasse les prérogatives de la noblesse de l'Ancien Régime, il truste les avantages de l'argent, les faveurs de l'Académie et les salons du pouvoir. Il est en passe d'être tout.

C'est pourquoi, croyant entendre une rumeur de mécontentement, le Capital anticipe, il extrapole un retour fulgurant du communisme, pécheur tremblant devant son propre crime. Aussi exige-t-il une soumission sans réserve, des politiques économiques confiscatoires, où les travailleurs doivent accepter des salaires faibles, un pouvoir d'achat restreint, et où les plus riches réclament à grand renfort de déclarations libérales le privilège de ne pas payer d'impôts. Mais, pour soutenir une politique si manifestement injuste et irrationnelle, il faut un sévère maintien de l'ordre. La police contemporaine exprime l'angoisse du Capital. Les classes dominantes se protègent. Le libéralisme n'est rien d'autre que l'expression idéologique de la défense des privilèges.

Le tableau est d'ailleurs plus ou moins le même dans toutes les démocraties libérales. Depuis quarante ans, l'intérêt général et les libertés reculent partout, et l'autorité se fait plus brutale. Un phénomène d'une telle ampleur ne peut avoir qu'une cause, elle aussi, universelle. On ne peut pas en rester aux causes secondes, intermédiaires, à une critique bon teint d'une dissolution de la politique réelle dans la communication, à la condamnation outragée de l'effacement des normes constitutionnelles, comme si *l'État de droit* pouvait vivre indépendamment du contexte social, comme s'il ne s'agissait pas d'un compromis toujours précaire.

De telles explications, confortables et flatteuses, épargnent l'essentiel. Elles peuvent être exprimées calmement, derrière un bureau acajou, par un bourgeois libéral, puisque passant sous silence les privilèges dont il jouit. Elles écartent résolument la cause principale de la crise, les inégalités matérielles.

D'autres commentateurs, indignés par les pillages, déplorent un sentiment général d'impuissance ; la larme à l'œil, on regrette la dégradation de l'esprit public, ignorant qu'il était seulement le nom de scène d'une concession réciproque : d'un côté, la bourgeoisie acceptait l'introduction d'un peu d'équité sociale, de l'autre, le prolétariat, dans une séquence où existait une promesse réelle d'émancipation, s'accommodait d'une démocratie représentative largement dominée par les classes supérieures. L'esprit public n'est rien d'autre qu'un respect de circonstance pour des institutions passagères.

Au demeurant, ce sont les élites qui ont progressivement rompu le pacte. Non seulement en trahissant la promesse d'émancipation, en menant des politiques économiques fondées sur la spéculation et la rente, mais aussi en adoptant des lois affaiblissant sans cesse les droits fondamentaux, elles ont piétiné l'esprit public. L'accroissement des inégalités leur bénéficie, les élites économiques sont à présent le pouvoir dominant, et l'illusion démocratique n'est soudain plus nécessaire. Les derniers baladins de cette aimable doctrine haussent aimablement les épaules, se plaignant du grand nombre qui, malheureusement, s'accoutumerait à l'imaginaire autoritaire en regardant la télévision. On n'est décidément jamais content des autres ! Leur docilité nous agace, leur colère nous répugne.

Une mairie brûlée et une résidence préfectorale saccagée, ces événements peuvent faire peur et déplaire, mais cela ne signifie en aucun cas que les émeutiers ne croient pas en la démocratie, tout au contraire ! Il suffit d'entendre crier sur une vidéo un membre du petit groupe défonçant avec une barrière la porte de la mairie de Marseille : *« c'est la prise de la Bastille ! »,* pour saisir un fragment de cet imaginaire. Quoi que l'on puisse penser de ces actions, quelque jugement que l'on puisse porter sur les dégâts, les blessures, la somme de travail détruit, tout cela n'a certainement pas pour cause une haine de la démocratie. Ce que les émeutiers détruisent, ce ne sont pas les symboles de la République mais les signes illusoires d'une démocratie sans cesse trahie, auxquels ils voudraient substituer, dans un premier déchirement, la réalité de leurs espoirs.

Éric Vuillard.



Calendrier des fêtes nationales

1er - 31 décembre 2026

1er	CENTRAFRIQUE	Fête nationale
	ROUMANIE	Fête nationale
2	ÉMIRATS ARABES UNIS	Fête nationale
	LAOS	Fête nationale
5	THAÏLANDE	Fête nationale
6	FINLANDE	Fête nationale
11	BURKINA FASO	Fête nationale
12	KENYA	Fête de l'indépend.
16	BAHREÏN	Fête nationale
	KAZAKHSTAN	Fête de l'indépend.
17	BHOUTAN	Fête nationale
18	NIGER	Fête nationale
	QATAR	Fête nationale

L'Imprimerie
79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France

Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 81 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001.
Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0529 D 86051
ISSN : 0026-9395
IMPRIMÉ EN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, notre numéro de téléphone vert : 0 805 050 147.

« L'EXTRÊME DROITE, PIRE ENNEMIE DU MONDE DU TRAVAIL » ?

Caillou syndical dans la chaussure du RN

Hostile, comme l'a toujours été l'extrême droite, au syndicalisme de lutte, le Rassemblement national (RN) entend bien contenir les grandes confédérations. Mais il ne peut se détourner tout à fait des salariés syndiqués et de leurs entourages. Sur les lieux de travail, la bataille est rude. Si les idées du RN ont incontestablement gagné du terrain, certaines centrales organisent la riposte.

PAR BENJAMIN FERNANDEZ *

Un lendemain difficile. Pour les adhérents de la Confédération générale du travail (CGT) réunis ce lundi 1er juillet 2024 à la maison des syndicats de Saint-Nazaire, les résultats du premier tour des élections législatives font l'effet d'un coup de massue. Le Rassemblement national (RN) et ses alliés (Reconquête ! et une partie des Républicains alors conduits par M. Éric Ciotti) ont obtenu un tiers des votes au niveau national. Dans les ateliers, *« des collègues n'ont plus peur de dire qu'ils votent RN,* raconte un adhérent. *Les langues se sont déliées ».* Des militants ont reçu des menaces.

« Même à la CGT, il y en a qui votent RN », s'inquiète un délégué des Chantiers de l'Atlantique. *« Le syndiqué qui vote RN doit faire un choix »,* juge M. Damien Girard, le secrétaire de l'union locale (UL) CGT, qui peut compter sur une force de mobilisation de 4 400 syndiqués. *« Nous, on les vire »,* tranche le représentant cégétiste d'Airbus. Les statuts de la confédération excluent explicitement la xénophobie. *« Il vaut mieux essayer de les convaincre »,* objecte M. Fabien Privé Saint-Lanne, le représentant de la raffinerie TotalEnergies de Donges, qui compte 570 ouvriers, dont la moitié sont syndiqués.

Dans cette circonscription de l'estuaire de la Loire, terre de poids lourds de l'industrie métallurgique et pétrochimique historiquement ancrée à gauche, le député sortant La France insoumise (LFI) Matthias Tavel devance le candidat RN Gauthier Bouchet. Mais ce dernier est en tête dans les petites villes qui entourent le bassin industriel : Trignac, Montoir-de-Bretagne et Donges (où il a obtenu 56 % des votes). Ces communes, qui ont, dans les années 1990, subi des vagues de privatisation, la sous-traitance en cascade, le travail intérimaire et la concurrence des travailleurs détachés, se retrouvent aujourd'hui dans le viseur d'un RN en quête de vitrines électorales populaires.

Le samedi suivant, l'intersyndicale organise une manifestation contre l'extrême droite à Saint-Nazaire. Mais le front unitaire constitué pendant le mouvement contre la réforme des retraites montre des signes d'effritement. La Confédération française démocratique du travail (CFDT) manifeste à part, en queue de cortège, loin de la CGT, qui affiche, avec la Fédération syndicale unitaire (FSU) et Solidaires, son soutien au Nouveau Front populaire. On ne verra pas non plus de bannière de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) ou de Force ouvrière (FO) – même si certains de leurs adhérents se mêlent à la mobilisation, sans drapeaux ni chasubles.

Double discours

Ces centrales n'ont pas souhaité se joindre à la mobilisation, au nom d'un principe affiché de neutralité politique. Mais elles ont renoncé à écarter les syndiqués affiliés aux partis d'extrême droite (1)… Lors du congrès national de son organisation, le secrétaire général de FO Frédéric Souillot s'est vu reprocher par une partie des militants de ne pas avoir de *« ligne claire »* à ce sujet – ce qui ne l'a pas empêché d'être reconduit à son poste, avec plus de 98 % des suffrages. Plus intransigeante, la CFDT a exclu huit adhérents candidats à la députation sous une étiquette d'extrême droite. La CGT a identifié et écarté une syndiquée suppléante d'un candidat RN.

Un sondage « sortie des urnes » réalisé par l'institut Toluna Harris confirme le malaise : 22 % des sondés se déclarant *« proches d'un syndicat »* auraient voté pour l'extrême droite au premier tour des législatives de 2024. Avec des nuances notables selon les syndicats : 32 % lorsque les personnes interrogées se déclarent sympathisantes de FO, 25 % pour la CFTC, 23 % pour la CFE-CGC, et seulement 18 % pour la CGT et la CFDT. Comparés à ceux du reste du corps électoral, ces pourcentages apportent une autre indication : être proche d'un syndicat réduit en moyenne de 50 % la propension à voter pour l'extrême droite (22 % pour les proches, 37 % pour les non-proches).

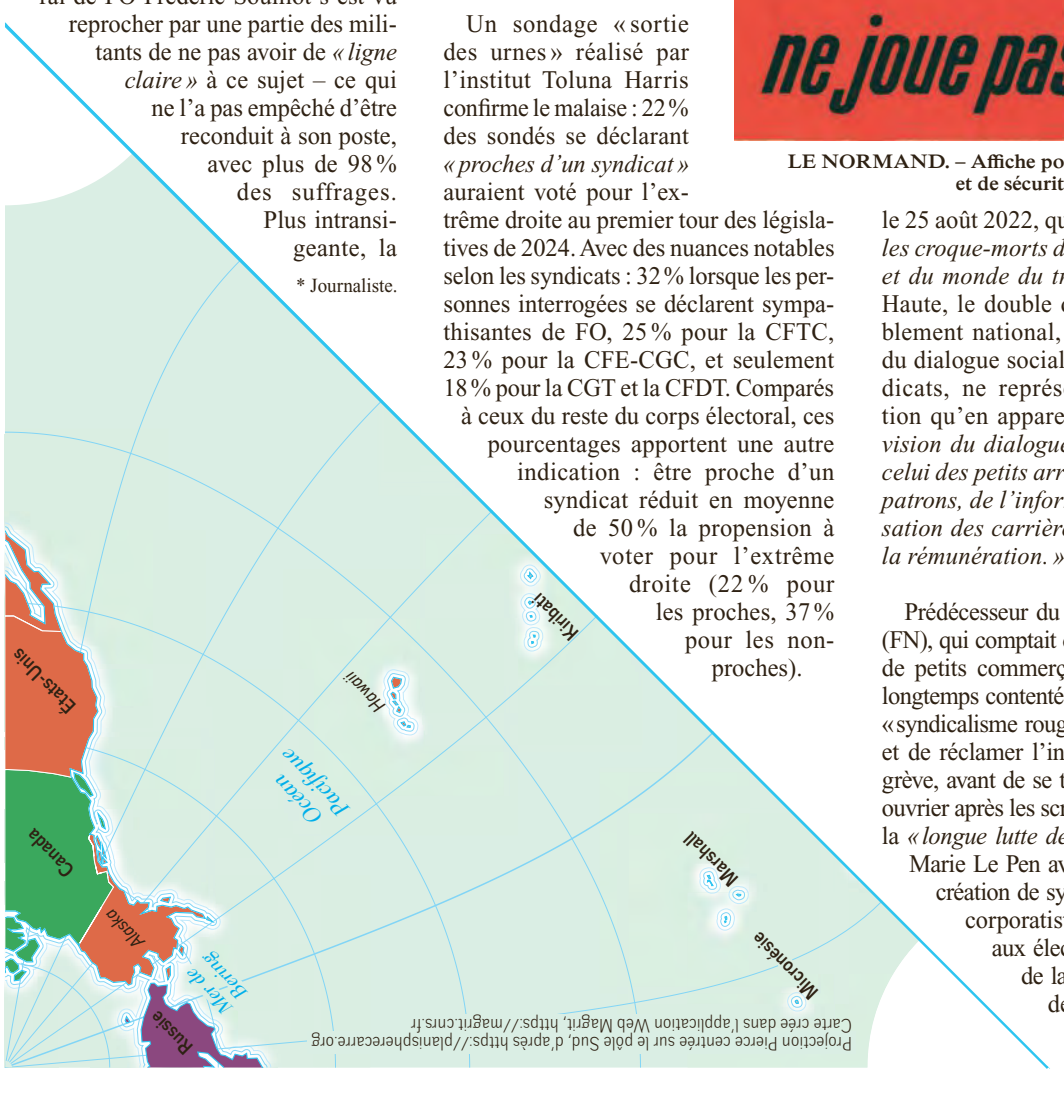

Maître de conférences en science politique à l'université de Lille, Tristan Haute juge plus pertinent d'évaluer la perception de l'efficacité de l'action syndicale. L'enquête post-électorale qu'il a menée à l'issue des élections législatives de 2022 montre que le vote RN passe de 22,5 % chez ceux qui considèrent l'action syndicale comme inefficace à 14,4 % chez ceux qui la jugent efficace. *« Le vote Le Pen est maximal parmi les électeurs considérant que les syndicats ne rendent pas de services aux salarié(e)s* (2). *»* Ces perceptions s'appuient notamment sur un constat : les contre-pouvoirs dans l'entreprise, sapés par tous les gouvernements depuis les grandes grèves de 1995, ont subi une considérable érosion sous le coup des ordonnances dites « Macron » – promulguées en 2017 dans le prolongement de la loi travail –, qui répondaient largement aux revendications du patronat.

Le RN en a pris acte. Longtemps, la stratégie du parti vis-à-vis des syndicats s'était limitée à pointer les défaites du syndicalisme, et à mettre en avant la trajectoire de quelques anciens militants déçus qui avaient rejoint le RN. Mais, en campagne pour les dernières élections présidentielles, le 12 avril 2022 sur France Inter, Mme Marine Le Pen a affiché un soudain attachement au « dialogue social », malmené par M. Macron : *« Ce que je pense du dialogue social ? J'y suis fondamentalement attachée. Je crois qu'en réalité Emmanuel Macron a tué les syndicats. »*

Les propos de Mme Le Pen tranchent avec ceux du vice-président de son parti Louis Aliot, qui déclarait sur BFM TV, le 25 août 2022, que *« les syndicats sont les croque-morts du monde économique et du monde du travail ».* Pour Tristan Haute, le double discours du Rassemblement national, qui se dit en faveur du dialogue social mais contre les syndicats, ne représente une contradiction qu'en apparence : *« Le RN a une vision du dialogue social paternaliste, celui des petits arrangements, des petits patrons, de l'informel, de l'individualisation des carrières, des contrats et de la rémunération. »*

Prédécesseur du RN, le Front national (FN), qui comptait dans ses rangs nombre de petits commerçants et patrons, s'est longtemps contenté d'agiter la menace du « syndicalisme rouge » (entendre la CGT) et de réclamer l'interdiction du droit de grève, avant de se tourner vers l'électorat ouvrier après les scrutins de 1995. Saluant la *« longue lutte des travailleurs »,* Jean-Marie Le Pen avait alors encouragé la création de syndicats sur un modèle corporatiste pour les présenter aux élections professionnelles de la police, des prisons et des prud'hommes. La démarche avait alors été contestée par la CGT et la CFDT devant la Cour de cassation, qui leur avait donné raison. Une telle structure syndicale, avait alors considéré la haute juridiction, ne serait que l'*« instrument d'un parti politique qui est à l'origine de sa création et dont il* [servirait] *exclusivement les intérêts et les objectifs en prônant des distinctions fondées sur la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique »* (3).

Sans renoncer tout à fait à agir à l'intérieur des organisations syndicales établies, le RN encourage désormais la formation de syndicats d'entreprise, qui échapperaient au contrôle de ces dernières. Pour ébranler le monopole des grandes centrales, il a réclamé à plusieurs reprises un abaissement des seuils de représentativité. Il a aussi tenté de modifier à son avantage supposé les règles des élections professionnelles. Fin 2022, le groupe parlementaire RN a ainsi déposé une série d'amendements visant à limiter le droit de vote des salariés lors de ces scrutins – notamment en retirant le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers, ainsi qu'aux plus précaires. L'un de ces amendements proposait d'élever la condition d'ancienneté pour voter de trois à six mois. Celle-ci avait été abaissée au cours des années 1970 d'un an à trois mois pour faire face à l'explosion des contrats précaires, de l'intérim et des contrats à durée déterminée.



LE NORMAND. – Affiche pour l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), 1952

« C'est dur à la machine à café »

Le RN ne dissimule plus guère son hostilité à l'égard des syndicats – en tout cas lorsque ceux-ci sont marqués à gauche. Dans plusieurs mairies conquises par le parti, les nouveaux édiles ont décidé de supprimer ou d'entraver les célébrations traditionnelles du 1er-Mai (Saint-Avold, Liévin, Grenay), ou entrepris d'expulser les syndicats de leurs locaux historiques (Carcassonne, Tarascon, Bagnols-sur-Cèze). Au niveau national, M. Sébastien Chenu, président du groupe RN à l'Assemblée, a ouvertement réclamé la fin de toute subvention publique à la CGT, qui, à ses yeux, ne *« défend plus l'intérêt des travailleurs »* et détourne *« l'argent de tous les Français »* (France Inter, 26 octobre).

Principale cible de cette offensive, la Confédération générale du travail s'est illustrée par la lutte contre le fascisme et a toujours opposé au nationalisme un internationalisme fondé sur la solidarité entre travailleurs de tous les pays. *« Les organisations CGT s'engagent à sensibiliser et former contre les idées de l'extrême droite et à démettre systématiquement de son mandat syndical toute personne portant des idées d'extrême droite ou soutenant un parti d'extrême droite »,* réaffirme le document d'orientation adopté lors du 54e congrès du syndicat, à Tours, le 2 juin 2026. Le document affiche la priorité du combat contre l'extrême droite en vue des élections présidentielles de 2027. *« L'extrême droite est la pire ennemie du monde du travail »,* déclarait la secrétaire générale Sophie Binet dans son discours d'introduction devant le congrès, évoquant les multiples attaques menées par le RN contre les syndicalistes et les bourses du travail.

En 2011, déjà, la CGT avait créé une commission de lutte contre les idées d'extrême droite à la suite de l'exclusion du secrétaire de la section de Nilvange, M. Fabien Engelmann, qui se présentait sous la bannière du FN aux élections cantonales. En 2024, à travers l'initiative « 1 001 territoires pour la fraternité », la confédération s'est associée à la FSU ou à l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) pour proposer des formations aux salariés. La volonté affichée ? Combattre les idées plutôt que l'affiliation. La CFDT multiplie également, de son côté, les actions de formation en interne.

À Nantes, la maison des syndicats est divisée en deux ailes, qui séparent CGT et FO. Le 17 novembre 2025, la première accueille, avec FSU et Solidaires, un stage syndical préparé dans le cadre du collectif intersyndical Vigilance et initiatives syndicales antifascistes (VISA). Fondé en 1996, VISA fédère 308 sections syndicales, des groupes CGT, Solidaires et FSU, la Confédération paysanne, le Syndicat de la magistrature et quelques sections locales FO. Ce jour-là, 120 adhérents se regroupent dans le monumental hall de l'ancienne gare, dans un joyeux vacarme et une odeur de café brûlé. Au programme de la journée : un travail en petits groupes le matin, avec partage d'expériences et mises en situation professionnelles, une analyse de l'histoire et du programme économique du RN…

Dans un même espace, cheminots, postiers, apprentis boulangers, enseignants et accompagnants en santé mentale échangent sur le thème : « Comment l'extrême droite s'infiltre dans le travail ? Comment on y répond ? ». Tous déplorent une présence de plus en plus visible du RN et de ses idées dans leur milieu professionnel : discours stigmatisants, tracts racistes ciblés, débats insidieux sur la laïcité… Et tous expriment une certaine lassitude : *« C'est dur à la machine à café. On ne veut pas se braquer avec tous les collègues. »*

Une salariée de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) syndiquée à SUD-Rail rapporte que deux collègues ont reçu plusieurs fois dans leur casier des lettres et stickers *« pas d'Arabes à la SNCF »* ou *« pas d'Arabe qui me commande ».* SUD-Rail a porté plainte et fait remonter le sujet au comité social et économique (CSE) de l'entreprise. Mais les salariés désignés ont refusé que le syndicat organise une mobilisation en leur faveur et ont demandé leur mutation. Les participants et formateurs répertorient l'éventail des actions syndicales possibles : du rappel à la loi à la plainte, du droit d'alerte au droit de retrait, sans oublier la possibilité de faire intervenir le Défenseur des droits, ou de consigner les infractions dans le registre de santé et de sécurité au travail.

« Qui contribue à ce que les classes populaires puissent s'exprimer, se former, accéder à des responsabilités ? Ce sont les syndicats ! Sûrement pas le RN, dont les cadres sont tous issus de professions libérales ou commerçantes, des petits patrons », analyse un participant. Il s'agit, explique une autre, de *« systématiquement rappeler ce qu'est le RN : un parti contre la justice sociale, contre la justice fiscale, pour un libéralisme autoritaire ».* On rappelle les mobilisations qui ont fonctionné. On planifie les prochains rassemblements VISA et des campagnes d'affichage.

« À Donges, on se fait décoller nos affiches », raconte M. Kamel Boudjéma. Le délégué syndical central CGT Soprema et ses collègues se sont donné rendez-vous à cinq heures du matin pour coller des messages avant leur prise de service. *« Des salariés disent : on n'a pas essayé. Mais si le RN passe, les salaires ne vont pas augmenter. Ce n'est pas la faute des étrangers mais des patrons. Ils disent : je ne peux pas augmenter ton salaire à cause des travailleurs étrangers, ou parce que je paie trop de charges »,* explique M. Boudjéma. Avant de conclure : *« On continue à se battre tous les jours, à informer les gens, mais on ne sera pas avec eux devant l'urne. »*

* Journaliste.

(1) Daphné Deschamps, « Ces syndicats qui combattent l'extrême droite dans leurs rangs », 14 janvier 2025, wwwstreetpress.com

(2) Tristan Haute, « Le RN cherche plus d'exclusion de la démocratie sociale en entreprise », *Progressistes,* n° 38, Paris, octobre-novembre-décembre 2022.

(3) Cour de cassation, n° 97-17.870, 10 avril 1998.

Travailler en horaires atypiques

Vies décalées

Commencer de bonne heure, terminer tard, trimer la nuit ou le dimanche, s'activer quand les autres se reposent… Dans les secteurs du nettoyage ou du commerce, les « horaires atypiques » façonnent aujourd'hui le quotidien de millions de Français – et, avant tout, de Françaises. Non sans risques pour l'équilibre et la santé. Car on ne vit pas impunément à rebours des rythmes sociaux et biologiques ordinaires.

Par Anne Lambert *

Le 4 mars 2026, pour la première fois en France, une juridiction reconnaît l'existence d'une relation directe entre cancer du sein et travail de nuit. Le tribunal administratif de Marseille estime alors très probable le lien entre le cancer hormonodépendant de Mme Sylvie Piol, une infirmière hospitalière à la retraite, et les heures de labeur nocturne effectuées pendant près de vingt-cinq ans. Cette décision s'inscrit dans une série d'avancées récentes, nationales et internationales, sur les plans juridictionnel comme académique. Des travaux d'épidémiologie, de plus en plus nombreux, mettent en évidence des rapports entre le travail de nuit et différentes pathologies : cancers, maladies cardio-vasculaires, diabète, dépression (1)… En cause, le dérèglement du rythme circadien, ce mécanisme fondamental de l'alternance jour-nuit et de la régulation des fonctions hormonales de l'organisme.

Mais les postes de nuit – rarement occupés sur l'ensemble d'une carrière – ne représentent qu'une modalité, parmi d'autres, des horaires de travail atypiques. Au cours des dernières années, ceux-ci ont en effet connu une diversification autant qu'un essor… Et, plutôt que de s'en tenir à une lecture sanitaire centrée sur la nuit, il y a lieu de questionner les effets sur la vie privée des différents types d'horaires décalés – embauche très tôt le matin, fin tard en soirée, extension le dimanche…

Ces formes d'organisation du travail n'ont rien de nouveau. Mais, depuis les années 1980 et la déstabilisation de la société salariale, elles s'étendent à nouveau, notamment aux services tertiaires peu qualifiés – soin, nettoyage, surveillance… Du reste, pour une partie des travailleurs, le passage aux trente-cinq heures dans les années 2000 a coïncidé avec une intensification des contraintes temporelles professionnelles et une dégradation de la maîtrise du temps quotidien. Car le patronat a alors obtenu davantage de flexibilité, comme il a ensuite obtenu des dérogations à l'interdiction du labeur dominical (en 2015), puis le primat des normes conventionnelles sur la loi (en 2016). Toutes ces réformes ont contribué à faire éclater les référentiels nationaux au profit de réglementations locales propres à tel secteur ou telle entreprise.

Selon les données les plus récentes, tandis que les horaires décalés réguliers concernent, en moyenne, un salarié sur trois dans l'Union européenne, ce sont 36 % des salariés qui, en France métropolitaine, composent avec au moins une forme atypique de manière habituelle dans le cadre de leur emploi principal (2). L'activité le week-end est plus répandue dans l'Hexagone que les heures décalées : si 13 % des travailleurs embauchent régulièrement le soir (entre 20 heures et minuit), 6 % la nuit (entre minuit et 5 heures) et 16 % tôt le matin (entre 5 heures et 7 heures), ils sont 26 % à pointer fréquemment le samedi et 13 % le dimanche. Seuls un tiers de ceux qui « font décalé », selon l'expression usitée, déclarent avoir choisi ces heures, une proportion nettement inférieure à celle des salariés en horaires standards (3).

Alors que les emplois du temps atypiques ont longtemps été associés à la figure masculine de l'ouvrier de nuit dans l'industrie, les femmes apparaissent aujourd'hui proportionnellement plus nombreuses que les hommes à travailler en horaires atypiques. En outre, elles ne travaillent pas sur les mêmes plages, puisqu'elles sont plus souvent mobilisées le week-end (30 % d'entre elles contre 23 % des hommes), tandis qu'ils sont davantage concernés par le travail de nuit, par ailleurs mieux payé et longtemps interdit aux femmes. Chez les femmes comme chez les hommes, le diplôme protège toujours les travailleurs. Parmi les premiers, c'est la catégorie des employés non qualifiés qui est la plus touchée (agents de la fonction publique, caissiers, serveurs, etc.) ; parmi les femmes, plus de la moitié des ouvrières non qualifiées (par exemple dans le nettoyage des locaux industriels et des bureaux) sont concernées.

Le commerce, le transport, la restauration et l'hébergement sont les plus gros pourvoyeurs d'horaires atypiques : deux salariés sur trois y travaillent en décalé, dont près de la moitié le samedi. En revanche, l'activité habituelle le dimanche ou de nuit reste plus fréquente dans le secteur de la santé, avec un tiers des travailleurs concernés. Les immigrés sont, eux, proportionnellement un peu plus nombreux à connaître des créneaux décalés que les non-immigrés. Les femmes immigrées sont notamment surreprésentées dans le travail le week-end, tandis que les hommes – notamment ceux originaires d'Afrique – sont surreprésentés dans les horaires du soir (4).

Si l'activité en décalé n'a pas connu un essor massif au cours des vingt dernières années, elle s'est recomposée et concentrée sur certaines catégories, en particulier sur les femmes occupant des emplois peu qualifiés (5). Depuis 2013, parmi les salariées, la part des cadres en horaires atypiques a ainsi diminué de 30 %, tandis que celle des ouvrières non qualifiées concernées par cette organisation a augmenté de 10 %. De surcroît, les travailleurs en horaires décalés sont plus souvent concernés par d'autres contraintes temporelles : 35 % d'entre eux ont également des emplois du temps variables (contre 24 % des autres salariés), 12 % ne connaissent pas leurs heures à l'avance (contre 8 %) et 9 % effectuent des journées discontinues (contre 3 %).



© André Lejarre

André Lejarre. – Service de réanimation de l'hôpital Lariboisière, Paris. De la série « La Grande Nuit », 1993

Discipline et renoncement

Cet essor des horaires atypiques au sein des catégories populaires déstabilise les modes ordinaires de prise en charge des fonctions domestiques et parentales. Lorsque les heures de travail sont décalées, mais aussi variables, irrégulières ou peu prévisibles, les tâches quotidiennes incompressibles – préparer les repas, donner le bain, accompagner les enfants à l'école… – deviennent plus difficiles à assumer. Le développement du travail le week-end affecte également des activités plus ponctuelles mais essentielles à la vie familiale, comme les repas partagés, les loisirs et les activités communautaires.

Quels que soient leurs horaires professionnels, décalés ou standards, les mères accomplissent toujours plus de tâches domestiques que les pères (linge, cuisine, ménage…) (6). Certaines configurations temporelles au sein des couples peuvent même en renforcer la division genrée. Quand les femmes travaillent de nuit, par exemple, et que les conjoints travaillent en journée, une situation certes relativement peu fréquente, elles continuent de prendre en charge seules ou en majorité les activités domestiques, mais aussi à fournir un effort de planification et d'anticipation, donnant tout son sens à l'expression « double journée ».

Loin de faciliter l'articulation des temps sociaux, le labeur décalé, dans ses modalités actuelles, en complexifie la donne. Tandis que 23 % des salariés parents soumis à des horaires standards déclarent manquer de temps pour leur famille, c'est le cas de 40 % de ceux qui travaillent en décalé, et les mères sont toujours plus touchées que les pères. L'absence féminine du domicile apparaît moins naturelle, de sorte que, quand elles travaillent en horaires atypiques, elles sont plus nombreuses à recevoir des reproches de la part de leur entourage pour leur manque de disponibilité. Elles se sentent aussi toujours plus fatiguées après le « boulot » que les pères dans la même situation.

Pour autant, loin de faire de nécessité vertu, ces femmes apparaissent au contraire attachées à certaines formes traditionnelles de prise en charge des responsabilités domestiques auxquelles elles ont été socialisées, et qui sont constitutives de leur valeur sociale en tant que mères : il s'agit pour elles d'être présentes au foyer, de passer du temps à s'occuper de la maisonnée, de prendre soin matériellement et émotionnellement des enfants pour assurer la qualité du service domestique à la famille.

En entretien, les mêmes travailleuses – femmes de ménage ou aides-soignantes – évoquent aussi parfois le coût des horaires atypiques pour le couple – des activités empêchées, comme une simple soirée télé commune parce qu'il faut se coucher plus tôt pour anticiper un lever matinal – ou une vie conjugale diminuée –, se croiser, *« ne plus fonctionner », « finir en embrouilles »*. Mais la prise en charge des enfants reste une affaire féminine, et les mères font d'abord appel à leur propre mère, ainsi qu'à d'autres femmes de leur famille pour organiser la prise en charge des enfants. Cette interdépendance impose une discipline, mais également le renoncement à certaines activités perçues comme trop personnelles (soirées amicales le week-end, sorties pour rencontrer un nouveau conjoint…)

Si des travaux toujours plus nombreux soulignent les effets négatifs des horaires non standards sur la vie familiale ou conjugale après l'arrivée des enfants, l'avant-naissance reste, lui, peu étudié. Il semble aller de soi que les conditions d'emploi contribuent à la baisse des taux de fécondité des pays développés ; la précarité du statut, l'insécurité professionnelle et les longues durées de travail sont associées, dans les études statistiques, à une moindre fécondité ; mais les effets des horaires atypiques demeurent, eux, peu connus. Au cours de la dernière décennie, des recherches en épidémiologie ont toutefois permis quelques avancées. Elles ont mis en évidence des liens entre le labeur régulier de nuit et la santé reproductive, notamment chez les femmes (7). La plupart des hormones essentielles au cycle reproductif féminin ont en effet une rythmicité circadienne (8).

En démographie et en sociologie, de très rares études ont également cherché à explorer les liens entre horaires atypiques et fécondité. Pour le cas de la France, nos recherches ont en particulier montré que le « boulot » décalé réduit significativement les chances d'avoir un premier enfant, en particulier quand les femmes embauchent la nuit ou bien qu'elles cumulent des heures et des jours atypiques. Il en ressort également que, pour la quasi-totalité de celles qui travaillent ou ont travaillé durablement en horaires décalés, les grossesses ont présenté d'importantes complications : fausses couches répétées, détresse fœtale, naissance prématurée, etc. Leurs situations requièrent des arrêts de travail anticipés, ou un recours à des techniques de procréation médicalement assistée lui-même difficilement compatible avec les conditions d'emploi en cause…

Du renforcement des inégalités de genre aux difficultés d'accès à la parentalité, la diffusion des horaires atypiques de travail transforme ainsi en profondeur les conditions d'existence des classes populaires, sans réelles compensations de la part des employeurs, hors du cadre strict des horaires de nuit. Certaines mobilisations locales – les femmes de ménage de l'Assemblée nationale, ou encore les femmes de chambre d'hôtels à Paris ou Marseille – ont permis de mieux comptabiliser et rémunérer ces heures invisibles et disséminées. Mais il appartiendrait à des politiques publiques d'en restreindre l'usage et d'étendre la législation aux horaires de plus en plus variables qui passent sous le radar. Davantage taxer ces formes d'emploi contribuerait bien sûr à les limiter aux cas strictement nécessaires. Les compensations – accès prioritaire à des modes de garde, facilité de transport, suivi médical prioritaire… – devraient de surcroît être systématisées. Intégrer la pénibilité des horaires décalés dans le calcul des droits à la retraite constituerait aussi une juste reconnaissance de cette forme atypique de travail. Leur coût social pour les familles, les enfants et les proches demeure, quant à lui, encore largement sous-évalué.



* Sociologue à l'Institut national d'études démographiques (INED). Auteure de *Vivre en horaires décalés. Travail, intimité et précarité temporelle,* à paraître en janvier 2027 aux éditions Raisons d'agir, et dont ce texte est adapté.

(1) Notamment le rapport d'expertise « Évaluation des risques sanitaires liés au travail de nuit », Agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Maisons-Alfort, juin 2016.

(2) « Labor force survey series », Eurostat, 2023, https://ec.europa.eu/eurostat ; *cf.* aussi « Conditions de travail (2019) », ministère du travail, direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), https://dares.travail-emploi.gouv.fr

(3) Laurent Lesnard, *La Famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps,* PUF, Paris, 2009.

(4) Anne Lambert, Laurent Lesnard et Capucine Rauch, « Horaires de travail atypiques. Les femmes, les moins qualifiés et les personnes nées à l'étranger sont exposés aux formes les plus contraignantes », dans *France, portrait social,* Insee, Paris, 2025.

(5) En excluant le travail tôt le matin, qui n'était pas mesuré en début de période.

(6) Anne Lambert, Ariane Pailhé et Capucine Rauch, « Journées de travail des couples et tâches du quotidien », dans Roméo Fontaine, Ariane Pailhé et Delphine Remillon (sous la dir. de), « L'enquête Familles et Employeurs 2024 (FamEmp). Premiers résultats d'enquêtes », Institut national d'études démographiques (INED), Paris, 2026.

(7) *Cf.* notamment, « Évaluation des effets des horaires atypiques de travail – autres que le travail de nuit – sur la santé et la vie sociale et familiale », Anses, septembre 2026.

(8) *Cf.* Karen L. Gamble, Carl Hirschie Johnson et David Resuehr, « Shift work and circadian dysregulation of reproduction », *Frontiers in Endocrinology,* vol. 92, n° 4, Lausanne, 2013.

LA SOCIOLOGIE EST UN SERVICE PUBLIC. – Pierre Bourdieu.

Raisons d'agir, Paris, 2026, 112 pages, 10 euros

Raisons d'agir a 30 ans. Si Pierre Bourdieu l'a lancé en 1996, tout s'était peut-être joué l'automne précédent. Quand le sociologue avait soutenu les grévistes, notamment le 12 décembre 1995 à la gare de Lyon : *« Je suis ici pour dire notre soutien à tous ceux qui luttent, depuis trois semaines, contre la destruction d'une civilisation, associée à l'existence du service public. »* Ces millions de manifestants affrontaient le mépris de médias et d'intellectuels acquis au « plan Juppé ». *Sur la télévision* de Bourdieu, le premier titre de la petite collection, se vend à plus de deux cent mille exemplaires. Le suivant, *Les Nouveaux Chiens de garde* (1997), de Serge Halimi, rencontre encore plus de succès en démolissant le parti de la presse et de l'argent. Trois décennies plus tard, l'éditeur publie un recueil de textes de son fondateur formant *« une sorte de manifeste au service des luttes présentes ».* Le professeur disparu en 2002 semble de fait s'y adresser à la jeunesse d'aujourd'hui luttant contre Parcoursup ou occupant les universités : *« Loin d'approuver les politiques qui, au moindre frémissement des facultés, s'empressent d'encourager les étudiants mécontents à s'orienter vers des études moins encombrées* (…), *il faut souhaiter que les études de sociologie soient encouragées partout. »* Enseignement supérieur, santé, numérique, environnement, et, bien sûr, travail… : encore et toujours, Raisons d'agir s'emploie à faire sortir de la tour d'ivoire l'état le plus avancé de la recherche en sciences sociales.

GRÉGORY RZEPSKI

CRITIQUES FÉMINISTES DE LA REPRODUCTION SOCIALE,

Faut-il vraiment

Tempête sur les foyers. Pépinière d'enfants-rois pour les uns, lieu de reproduction des dominations pour les autres, la famille nucléaire fait l'objet de critiques contradictoires mais toujours nourries. Pour protéger et émanciper, jusqu'où refonder la parentalité et la conjugalité ? Pour changer le monde, faut-il commencer par la maisonnée ?

PAR EVELINA JOHANSSON WILÉN *

BEAUCOUP considèrent que la famille nucléaire est une chose bonne en soi. Mais, à rebours de cette célébration générale, cette dernière décennie a aussi vu renaître les appels féministes et marxistes à l'abolition de la famille, présentée comme un élément décisif des luttes anticapitalistes pour un autre avenir.

D'un point de vue féministe, il y a plusieurs arguments convaincants susceptibles de faire apparaître la critique abolitionniste comme à la fois logique et essentielle. Composée des parents et des enfants, la famille nucléaire contemporaine, en tant qu'unité économique de soin privée, est incontestablement une institution dans laquelle de trop nombreuses femmes subissent des violences physiques et psychologiques. Ces cycles de violence sont aggravés par l'exhortation économique et culturelle à maintenir une cellule familiale stable, quel que soit le coût personnel pour la santé physique et mentale des femmes. Les études sur l'égalité de genre dans les relations hétérosexuelles révèlent en outre que la vie de famille suppose souvent une lourde charge de « travail reproductif » (1) dont les femmes assurent la plus grosse part. À l'échelle mondiale, les femmes accomplissent 75 % du travail reproductif, essentiellement au sein du foyer. Même quand les couples se partagent équitablement les responsabilités, cet équilibre ne résiste généralement pas à l'arrivée des enfants, les femmes assurant une part disproportionnée de leur soin, comme des tâches domestiques et du travail affectif.



© ADAGP, PARIS, 2026 - WWW.YOANN-ESTEVENIN.COM

YOANN ESTEVENIN. – « La Sainte Famille », 2018

Une forme de résistance au capitalisme ?

POUR certains auteurs, en plus d'exploiter, tel un vampire, le travail reproductif et affectif des femmes, la famille nucléaire sape notre faculté à nous engager dans les luttes collectives. Kathi Weeks soutient que *« la forme familiale privilégiée coupe ses membres, pressés par le temps, des autres modes de sociabilité* (2) *»*. Et les familles ne sont pas seulement censées nous isoler politiquement, elles jouent aussi un rôle important dans la reproduction du statu quo social. S'appuyant sur le travail de Thomas Piketty, Kade Doyle Griffiths et Jules Joane Gleeson montrent que les familles sont au cœur de la *« perpétuation de l'ordre social* (3) *»*. En effet, si les tenants du capitalisme aiment raconter des histoires de self-made-men, la réalité est tout autre. La plupart des capitalistes naissent privilégiés, recevant leur richesse et leurs réseaux d'affaires en héritage de membres de leur famille (généralement leur père).

Comme si tout cela ne suffisait pas, de nombreux défenseurs actuels de la famille nucléaire s'inscrivent dans une longue tradition réactionnaire. Les forces conservatrices perpétuent le récit d'une famille nucléaire hétérosexuelle menacée, pour affaiblir l'autonomie politique des femmes et leur faculté à disposer de leur corps, mais aussi les droits et les revendications des communautés LGBTQI.

Dans ce contexte global, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on constate depuis une décennie – chez des penseuses comme Kade Doyle Griffiths et Jules Joane Gleeson, Alva Gotby, Helen Hester, Sophie Lewis, Michelle Esther O'Brien et Kathi Weeks – une résurgence de l'abolitionnisme féministe.

Il y a lieu, pourtant, de s'interroger sur le potentiel radical de cette abolition de la famille.

La pensée abolitionniste estime généralement que le capitalisme repose structurellement sur la famille nucléaire : sans elle, le système ne peut fonctionner correctement. Suivant ce raisonnement dit « fonctionnaliste », les critiques abolitionnistes soulignent souvent la co-constitution historique des formes familiales et du développement capitaliste, mettant en évidence la façon dont les modèles de vie familiale dominants n'ont cessé de se reconfigurer pour s'adapter à l'évolution des demandes de l'accumulation du capital. Elles ne parviennent toutefois jamais réellement à établir que la famille est structurellement nécessaire au capitalisme.

La théoricienne américaine Lise Vogel met ainsi en garde contre la fétichisation du rôle de la famille comme unité de production en soutenant que cette perspective surestime le rôle de la famille nucléaire dans l'ensemble de la reproduction sociale de la société (4). Elle souligne aussi que, suivant le contexte et les besoins spécifiques du capitalisme, la vie de famille peut aussi bien être encouragée que réprimée. L'abolition de la famille n'équivaut pas nécessairement à une lutte contre le capitalisme en soi ; les tentatives pour défendre la vie de famille de la classe ouvrière contre les incursions du capital peuvent aussi – suivant le contexte – être considérées comme des formes de résistance anticapitaliste.

* Maîtresse de conférences en études de genre à l'université d'Örebro (Suède), et auteure de *Faut-il vraiment abolir la famille ?*, à paraître à La Fabrique en janvier 2027, et dont ce texte est extrait.

(1) C'est-à-dire les tâches ménagères, l'éducation des enfants, etc. – un travail non rémunéré.

(2) Kathi Weeks, « Abolition of the family : The most infamous feminist proposal », *Feminist Theory,* vol. 24, n° 3, Londres, 2023.

(3) K. D. Griffiths et J. J. Gleeson, « Kinderkommunismus : A feminist analysis of the 21st century family and a communist proposal for its abolition », 2015, www.isr.press

(4) Lise Vogel, *Le Marxisme et l'Oppression des femmes. Vers une théorie unitaire,* Éditions sociales, Paris, 2022.

La croisade

PAR ALLAN POPELARD *

LA lecture du monde social en termes générationnels a le vent en poupe et la peau dure. Qu'il s'agisse – à gauche – de dénoncer le poids politique excessif des seniors, qu'on suppose nantis et conservateurs, ou – à droite – de crier haro sur les retraites au nom des enfants à naître, le « choc des générations » est partout. Ces dernières années, ce discours s'est enrichi de nouvelles variations : à l'opposition classique des jeunes aux vieux est venue se surimposer celle des enfants aux adultes. Signe d'une sensibilité retrouvée à une question ancienne, dans un pays où un enfant sur trois subit au moins une privation matérielle (alimentation, vêtements, chauffage…). Des violences sexuelles à la hausse brutale de la mortalité infantile, de l'effondrement des structures d'accueil de l'enfance en danger à la répression sans retenue des lycéens, l'essor d'un mouvement dit « enfantiste » a marqué la période récente. Il entend dénoncer l'adultisme, soit l'idée que l'infériorité statutaire des enfants conduirait à bafouer leurs droits, leurs besoins et leurs aspirations.

Si les mouvements qui combattent cette domination adulte – par exemple, le Collectif enfantiste – restent embryonnaires en France, leur audience s'élargit. En témoigne leur influence dans les mobilisations contre les défaillances de la justice à la suite de l'affaire Lyhanna, du nom de la collégienne retrouvée morte le 4 juin 2026. Leurs militants s'accordent sur la nécessité de reconnaître des droits aux quatorze millions d'habitants de moins de 18 ans (2,4 milliards dans le monde) quand la convention internationale de 1989 (CIDE) censée garantir l'intérêt supérieur des enfants reste souvent lettre morte. Néanmoins, si la plupart conviennent que la dépendance d'êtres inachevés appelle la tutelle protectrice des familles ou de l'État, d'autres voient dans la protection elle-même un instrument de domination.

Dans les années 1960, les travaux de l'historien Philippe Ariès établissent une transformation profonde des liens familiaux au XVIIIe siècle, marquée par une place nouvelle des enfants. L'« invention » de l'enfance – dont témoignent les tableaux de Jean-Baptiste Greuze – n'abolit ni les rapports de pouvoir, ni le désordre de la famille, ni l'esprit de calcul. Elle se manifeste surtout par un investissement accru dans l'éducation, et s'accompagne d'une réduction des naissances pour mieux assurer la reproduction sociale. Jusqu'alors omniprésents dans l'espace public – la rue, l'atelier, la taverne ou le champ de bataille –, les enfants sont soustraits à la société des adultes et placés « en quarantaine » dans un espace scolaire clos, soumis à ses propres rythmes.

La violence du huis clos familial

Au cours des deux siècles suivants, l'extension de la scolarisation obligatoire et l'interdiction du travail des enfants accentuent la séparation (1). L'urbanisme fonctionnaliste aussi, qui parque les enfants dans les « aires de jeux » et aménage la ville pour répondre aux seuls besoins des actifs. Cette relégation spatiale se traduit par un recul de l'autonomie. À Sheffield (Royaume-Uni), le médecin William Bird a comparé quatre générations d'enfants de 8 ans d'une même famille : entre 1926 et 2007, la distance qu'ils étaient susceptibles de parcourir sans adulte a fondu, de 9 kilomètres à 300 mètres. Ce confinement doit aussi beaucoup à la peur des mauvaises rencontres – camionnette blanche en France, Volga noire en Union soviétique. Du kidnapping du « bébé Lindbergh » à la rumeur complotiste des 100 000 enfants suppliciés sous la Fondation Clinton en passant par l'affaire Dutroux, ces récits font sensation. C'est pourtant dans le huis clos de la famille, investie d'une fonction protectrice, que les violences sexuelles sont les plus fréquentes.

En France, chaque année, 160 000 enfants en sont victimes. La plupart du temps, ces agressions sont des incestes (81 %) perpétrés par des hommes (87 %) adultes (81 %) sur des fillettes (83 %). 3,9 millions de femmes et 1,5 million d'hommes déclarent avoir subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, soit une personne sur dix (2). #MeTooInceste, consécutif à la parution de *La Familia grande* de Camille Kouchner (Seuil, 2021), a rendu public ce qui demeurait sous le boisseau du privé. Il arrive cependant que la parole des enfants victimes de violences sexuelles soit toujours réduite à *« l'appétit de gloriole du petit menteur* (3) *»*. Ou, plus souvent, qu'elle soit prise en compte mais pas suivie d'effets : sept plaintes sur dix sont classées sans suite, et 3 % aboutissent à une condamnation (1 % en cas d'inceste). Il a fallu l'onde de choc de l'affaire Lyhanna pour que soit adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale la proposition de loi dite « intégrale » – avec notamment un socle minimal d'actes d'enquête, afin d'éviter que des plaintes ne restent sans suite.

L'alliance des mouvements féministe et enfantiste qui a rendu possible cette avancée – jugée insuffisante par de nombreuses associations – s'inscrit dans une histoire ancienne. Elle trouve son origine dans une assignation commune des femmes et des enfants à une condition de minorité. Dès les années 1970, moment d'une première mobilisation en faveur de l'émancipation des enfants, des militantes comme Christiane Rochefort avaient défendu la cause des plus petits (*Les Enfants d'abord,* Grasset, 1976). *« Il revient aux féministes matérialistes, comme Colette Guillaumin ou Christine Delphy, d'avoir pensé les rapports de domination* (…) *comme un rapport de "minoritaires" et de "majoritaires",* écrivent les sociologues Baptiste Coulmont et Camille François. *Non pas au sens statistique de ces termes, mais au sens politique. »* Fonctionnant sur le *« modèle de la tutelle »,* ce rapport de pouvoir a deux caractéristiques. *« D'une part, [il] se fonde sur un jugement d'incapacité [du] mineur* (…) *à définir son propre intérêt et donc à décider pour soi. D'autre*

* Enseignant.



(1) Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime,* Plon, Paris, 1960.

(2) Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), « Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit », Paris, 2023.

(3) Pascal Le Maléfan, « Dupré, père de l'enfant menteur appelé aussi mythomane ou Un Trouble des conduites au temps de la doctrine des constitutions », *L'Évolution psychiatrique,* vol. 71, n° 3, Elsevier, Issy-les-Moulineaux, juillet-septembre 2006.

DÉNONCIATIONS ENFANTISTES DE LA DOMINATION ADULTE

en finir avec la famille ?

Pour les sociologues britanniques Michèle Barrett et Mary McIntosh, le problème de l'approche fonctionnaliste est triple. Premièrement, elle pose que le capitalisme requiert et produit dans le même temps la famille nucléaire, en minimisant le fait qu'elle ait joué un rôle central avant même l'essor du capitalisme industriel. Deuxièmement, elle est incapable de tenir compte des contradictions qui émergent entre valeurs familiales et demandes capitalistes. La famille est une institution à l'histoire complexe et contrastée qui ne sert pas toujours les intérêts du capital ; ses idéaux – bien que parfois oppressifs, mais pas nécessairement directement exploiteurs – produisent souvent des tensions importantes quand ils se heurtent aux rationalités capitalistes. Troisièmement, l'approche fonctionnaliste néglige la diversité historique et empirique des formes familiales et des modes de cohabitation qui ont existé avant et après l'avènement du capitalisme.

Un catalyseur de l'engagement politique

Il est crucial de reconnaître que la famille – comme toutes les institutions sociales – est une réalité contradictoire. Elle peut produire de la conformité et de l'exclusion, mais elle peut aussi cultiver des formes de solidarité, de soin et de résistance. Les luttes passées et actuelles ont montré que la famille pouvait être à la fois un espace de repli politique et un espace d'insurrection politique.

Les abolitionnistes soutiennent aussi que la famille fonctionne comme un puissant mécanisme de formatage des individus pour les conditionner aux valeurs capitalistes. Par ses rites, ses normes et ses liens affectifs, la famille nucléaire cultiverait des formes genrées d'identité, des désirs et des modes d'être qui entreraient en résonance avec la logique du capitalisme, au lieu de lui résister.

Il est incontestable que la famille nucléaire joue un rôle dans la formation de la subjectivité des enfants. Mais est-il vraiment si évident qu'elle produise des sujets individualistes, asociaux et non solidaires ? Par le passé, on a vu comment des parents – précisément parce que parents – ont pu s'engager politiquement pour changer la société dans l'intérêt de leur famille. Le besoin de protéger ses enfants ne conduit pas nécessairement à se retirer de la politique collective. Il peut, au contraire, constituer un puissant catalyseur de l'engagement politique.

À titre d'exemple, lorsque des parents analphabètes de la classe ouvrière faisaient tout pour offrir à leurs enfants une « bonne scolarité » au XIXe siècle, c'était bien entendu parce qu'ils pensaient que l'éducation leur donnerait de meilleures chances d'obtenir un emploi convenable et d'améliorer leur statut social. Mais ce n'était pas la seule raison. Leur effort témoignait d'une aspiration plus large dans les familles de la classe ouvrière : la scolarité n'était pas seulement un instrument de progression sociale mais aussi un moyen d'ouvrir les enfants au monde, en leur donnant accès à la culture, à la communication et à des formes d'expression qui leur avaient longtemps été refusées. La parentalité implique une négociation continue entre des normes institutionnelles, des attentes culturelles, des valeurs personnelles et les besoins et les vulnérabilités immédiats de l'enfant. Cette négociation n'est pas mécanique ; elle exige une réflexion et une réactivité constantes.



© ADAGP PARIS, 2027 - WWW.YOANN-ESTEVENIN.COM

YOANN ESTEVENIN. – « Trois Frères », 2017

Par conséquent, si la famille peut contribuer à la reproduction des normes sociales, il n'est pas évident que ce soit toujours le cas. Pas plus qu'il n'est certain qu'elle produise avant tout des sujets individualistes. La famille peut aussi fonctionner comme un microcosme de valeurs aidant à repenser la vie au-delà du capitalisme et offrant des ressources pour l'imagination politique et la lutte collective.

Le philosophe Louis Althusser considérait, lui, la famille comme l'un des appareils idéologiques d'État les plus importants, avec l'école, l'Église et les médias. Elle ne serait pas seulement un lieu de reproduction biologique, mais également un lieu de reproduction idéologique. C'est en son sein que les individus rencontreraient et intérioriseraient pour la première fois les valeurs, les hiérarchies et les dispositions affectives qui les préparent à la vie sous le capitalisme. La famille, en ce sens, ne serait pas un refuge par rapport à l'idéologie mais l'un de ses véhicules les plus efficaces. C'est d'abord là que nous apprendrions à accepter l'autorité, à considérer la concurrence comme une chose naturelle, à valoriser la propriété privée et à appréhender le soin et la dépendance dans des termes conformes à la logique capitaliste (5). Cette idée est au fondement de nombreux mouvement radicaux passés et actuels.

Mais, si nous prenons au sérieux l'analyse de la nature compulsive et coercitive du capitalisme, l'importance que la pensée abolitionniste accorde à l'idéologie et à la formation subjective paraît exagérée (6). Si l'on ne peut nier que l'idéologie sert la reproduction du capitalisme, la priorité accordée à la subjectivité dans la pensée abolitionniste pose de sérieux problèmes analytiques et présente des écueils stratégiques.

Dans un ouvrage récent, Vivek Chibber affirme que la première raison du maintien du capitalisme n'est pas le fait que les gens y croient, le soutiennent ou manquent d'imagination pour envisager des possibilités radicalement autres. Le capitalisme tient parce que s'en détourner a des conséquences matérielles et sociales réelles et souvent dévastatrices. La plupart des gens se soumettent au système non parce qu'ils ont été *« interpellés comme sujets »* capitalistes (Althusser), mais parce que la survie exige ce conformisme (7). Une critique plus solide du capitalisme doit donc partir non de la manière dont le système constitue nos désirs mais de la manière dont il limite nos choix. La question n'est pas seulement celle de ce que les gens pensent ou ressentent, mais de ce qu'ils sont matériellement en mesure de faire.

Dans son livre *Contrainte muette* (Sans Soleil, 2025), Søren Mau se montre encore bien moins réticent à écarter la centralité de l'idéologie. Il élabore une théorie nouvelle du pouvoir économique du capital, qu'il distingue à la fois de la violence et de l'idéologie, et qui ne vise pas directement le sujet en tant que tel mais plutôt son environnement social. Ce pouvoir relève d'une organisation systémique de la dépendance, qui fait que les gens se trouvent liés au capitalisme non par conviction ou désir mais par nécessité.

Ces réflexions ont des implications importantes pour notre conception des institutions comme la famille. L'idéologie et la fonction idéologique de la famille se trouvent radicalement décentrées dès lors qu'on met l'accent sur la structure du capitalisme en tant que tel.

L'un des problèmes des abolitionnistes est que la plupart des gens ne semblent pas aspirer à un avenir où la famille nucléaire cesserait d'être la cellule de soin et d'affection privilégiée. Mais, au lieu de voir là une raison de réévaluer leur projet politique, les abolitionnistes réagissent souvent en mettant en cause les sujets eux-mêmes – leurs désirs, leurs attachements ou leur capacité à « voir » la nécessité de l'abolition et le besoin de réorienter le désir.

C'est là une idée cruciale pour l'abolition de la famille. Il ne s'agit pas seulement de démanteler les foyers nucléaires. Il s'agit d'apprendre à vivre différemment au présent et de battre en brèche la façon dont nos attachements et nos dépendances ont été façonnés par le capitalisme, le patriarcat et l'hétéronormativité.

S'il n'y a pas de raison de rejeter a priori de nouvelles expériences de vie individuelle ou collective, on peut éprouver des doutes face à une politique conçue avant tout en termes de transformation de soi ou d'« être autrement ». Notamment parce que – pour les raisons indiquées plus haut – il semble plus intéressant de souligner les limites politiques et économiques que les limites subjectives, mais aussi parce qu'il y a quelque chose dans cet imaginaire politique qui s'accorde un peu trop bien à un climat politique général mettant le sujet au centre de toute perspective de changement.

Quelle que soit la radicalité de sa rhétorique, la pensée abolitionniste a tôt fait de se tourner vers des idéaux abstraits ou vers la transformation éthique de l'individu. Dans ce scénario, ceux et celles qui désirent avoir leur propre famille risquent d'être dépeints comme des contre-révolutionnaires, tandis que la véritable cible reste négligée – à savoir, les forces économiques et sociales qui, pour tout le monde, que l'on vive ou non au sein d'une famille, font de la vie une lutte perpétuelle.

Evelina Johansson Wilén.

(5) Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », *Sur la reproduction,* PUF, Paris, 2011. *Cf.* également l'introduction de Göran Therborn dans *Zenit,* Lund, n° 1, 1973.

(6) Pour une discussion sur le rapport entre leurs travaux, *cf.* William Clare Roberts, « Under capitalism, we're all dominated by the invisible threads of the market », *Jacobin,* New York, 3 mars 2023.

(7) Vivek Chibber, *La Matrice des classes sociales. La théorie sociale après le « tournant culturel,* Agone, Marseille, 2026 et aussi « La bataille culturelle ne suffit pas », *Le Monde diplomatique,* février 2026.

des enfants

part, il accompagne ce déni de capacités d'une double logique de représentation et de protection » (4).

Delphy rappelle néanmoins que, soucieuses de ne pas se laisser infantiliser, une partie des féministes a préféré revendiquer pour soi seule des droits *« corporatistes »* en cherchant à se démarquer des enfants, quitte à légitimer la minorisation de ces derniers. La théoricienne pointe un angle mort : le pouvoir des mères sur leurs enfants, largement éludé. *« Indéniablement liées,* souligne de son côté Claire Bourdille du Collectif enfantiste, [les violences faites aux femmes et aux enfants] *ne relèvent pas d'une même expérience sociale, ni d'un même régime de protection. En tant que femme, malgré les obstacles, j'ai pu accéder à des dispositifs : porter plainte, solliciter des associations, bénéficier d'un accompagnement, parler à des amies. En tant qu'enfant, [ils] étaient hors de portée* (5). »

En droit français, un enfant ne peut ester en justice. Ses représentants légaux interviennent en son nom, y compris lorsqu'il souhaite s'émanciper. Dans le même esprit, le droit pénal a longtemps présumé l'irresponsabilité des mineurs. L'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante consacrait l'avènement d'une justice des enfants distincte de celle des adultes. Au nom de l'idée que *« la France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains »,* elle faisait prévaloir l'éducatif sur le répressif. Des *« mesures de protection, d'assistance, de surveillance, d'éducation ou de réforme »* se substituaient à l'enfermement. L'heure était venue de tourner la page des « bagnes pour enfants », de leurs sévices et de leurs révoltes (6).

Modifiée à trente-neuf reprises, cette ordonnance a été remplacée par le code de la justice pénale des mineurs en 2021. Dès les années 1990, ses principes avaient été escamotés : création des centres éducatifs fermés et des établissements pénitentiaires pour mineurs, élargissement des exceptions à l'excuse de minorité… Au 1er août 2026, on dénombrait 817 adolescents détenus en France, soit 0,9 % de la population carcérale, et quelque 3 000 passages en détention par an (7). C'est par milliers, en outre, que des enfants étrangers sont enfermés à Mayotte en centre de rétention administrative. Davantage que les autres, les enfants des classes populaires, garçons arabes ou noirs tout particulièrement, sont emprisonnés. Depuis les décès de Zyed Benna (17 ans) et Bouna Traoré (15 ans) en 2005, 45 enfants au moins sont morts à la suite d'une intervention policière (8).

Le contraste est frappant entre la responsabilisation pénale des mineurs – à la mi-octobre, 6 773 d'entre eux avaient été placés en garde à vue depuis le début des mobilisations lycéennes – et leur déresponsabilisation politique. Ceux qui réclament l'abaissement de l'âge de la majorité pénale à 16 ans, ou celui de l'entrée en apprentissage à 14 ans, refusent de reconnaître les enfants comme des sujets de plein droit. Réclamé par les organisations de jeunesse et la gauche, le droit de vote à 16 ans est aussi défendu par la Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en vertu de l'article 12 de la CIDE qui garantit à *« l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant ».* Ses partisans font aussi valoir que les salariés de cet âge peuvent déjà voter aux élections professionnelles en France, ou qu'une telle disposition existe en Brésil ou en Autriche… Rares sont toutefois ceux qui proposent d'étendre le suffrage à tous les enfants, sans condition d'âge (9).

Gendarmer les rejetons indociles

Longtemps, les conservateurs ont défendu le « vote familial », qui accordait aux pères de familles nombreuses, puis aux deux parents, un surcroît de suffrages (10). Fondre les droits de l'enfant dans ceux de la famille : le projet demeure. Et prospère avec le démantèlement de l'État social. À Moissac (Tarn-et-Garonne), le 12 octobre dernier, lors d'un déplacement de campagne consacré à l'aide sociale à l'enfance (ASE) et aux quelque 400 000 mineurs et jeunes majeurs qui en dépendent (11), Mme Marine Le Pen revendiquait sa transformation en « aide sociale à la famille » : *« Sa priorité sera de privilégier le placement auprès des proches de l'enfant et de toujours préférer une famille à une institution. »* Mais avec quelle garantie pour les enfants placés que leurs droits soient respectés ? Et pour quels enfants ? Le même jour, elle indiquait refuser la protection de l'État aux mineurs non accompagnés.

L'école reste le principal terrain de cette offensive familialiste. Car le contrôle des enfants et le maintien des hiérarchies qui les distinguent entre eux engagent la reproduction de l'ordre social tout entier. Récemment, la convocation en préfecture des familles des lycéens interpellés entendait le rappeler : les « parents démissionnaires » ont été sommés de gendarmer leurs rejetons indociles sous peine de perdre leurs droits sociaux ; l'État signifiait qu'il ne saurait avoir d'autres interlocuteurs que des adultes et que le pouvoir devait rester dans les mains des classes dominantes. Au temps du réarmement militaire, civique et démographique, avait-on même prévenu, c'est pour leur bien que *« la France doit accepter de perdre ses enfants »* (12). Leur émancipation, elle, est priée d'attendre.

Allan Popelard.

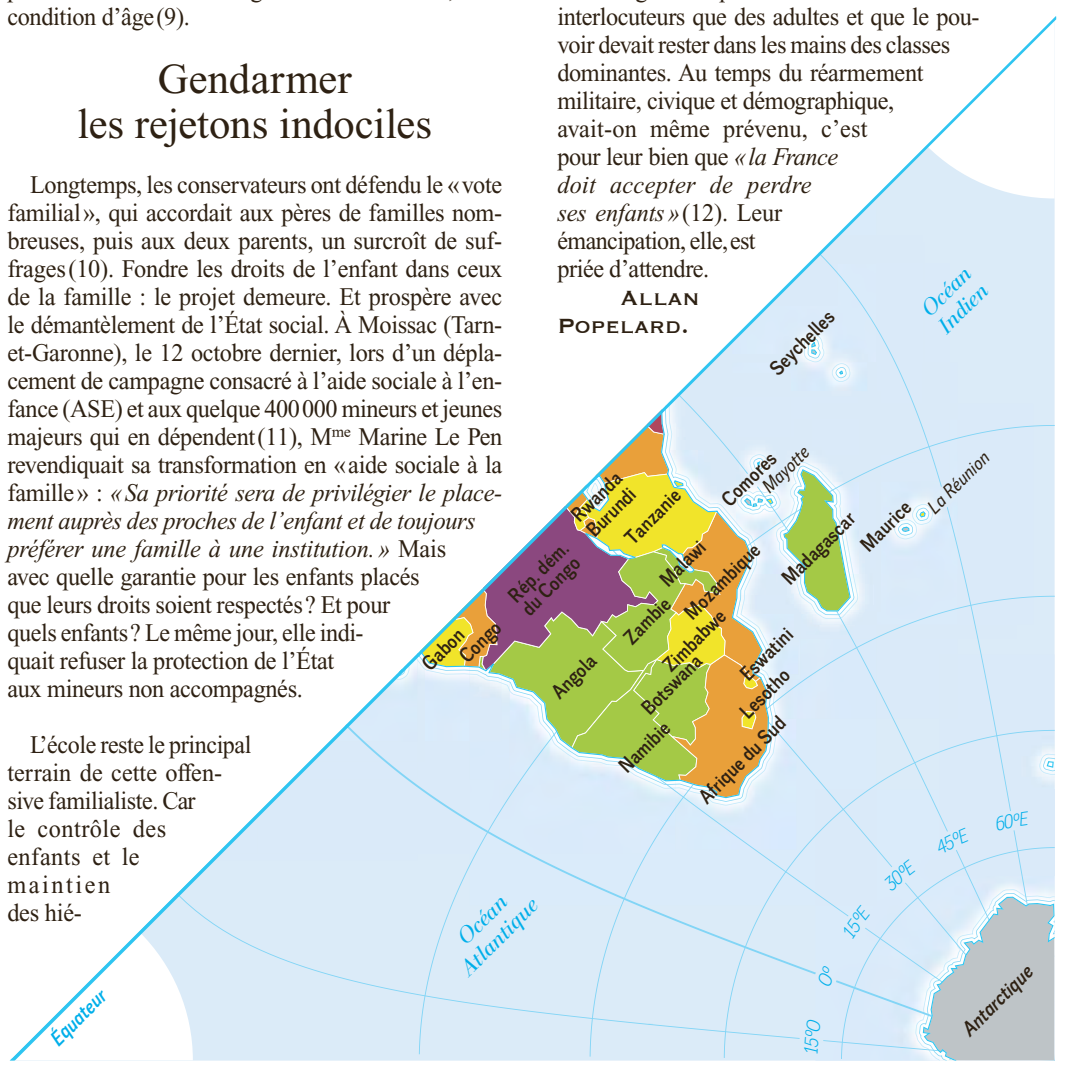

(4) Baptiste Coulmont et Camille François, « Une domination sous tutelle. Désordres familiaux et usages du droit dans les procédures d'émancipation des mineur·es », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 261, Seuil, Paris, janvier-février 2026.

(5) Claire Bourdille, « Sous la bannière "femmes et enfants", l'enfance continue de s'effacer », 13 juin 2026, https://blogs.mediapart.fr ; *cf.* aussi Christine Delphy, « Minorité légale ou incapacité réelle ? Le statut des enfants », *Les Cahiers du genre,* n° 11, Paris, 1994.

(6) Manon Pignot, *Les Enfants. Une autre histoire de la France, XIXe-XXIe siècle,* Tallandier, Paris, 2026.

(7) « Adolescence emprisonnée, le désastre de la réponse carcérale », rapport d'enquête sur la détention des 13-17 ans, Observatoire international des prisons (OIP), Paris, septembre 2026.

(8) Lilian Ripert et Ludovic Simbille, « Depuis Zyed et Bouna, 162 personnes sont mortes suite à une tentative de contrôle de police », 24 octobre 2025, https://basta.media

(9) Clémentine Beauvois, *Pour le droit de vote dès la naissance,* « Tracts », n° 59, Gallimard, Paris, 2024.

(10) Virginie De Luca Barrusse, « Les femmes et les enfants aussi ou Le droit d'être représenté par le vote familial », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 140, Seuil, mai 2001.

(11) Lire Laetitia Delhon, « Enfance en danger, une politique en miettes », *Le Monde diplomatique,* avril 2026.

(12) Déclaration du chef d'état-major des armées Fabien Mandon, 18 novembre 2025.

LA LAGUNE DE MAR MENOR À LA BARRE

En Espagne, la nature devient sujet de droit

Premier écosystème à obtenir une personnalité juridique en Europe, une lagune située dans le sud méditerranéen de l'Espagne intente un procès à ses pollueurs. La capacité d'agir en son nom donnée à des parties civiles doit permettre de défendre plus efficacement sa survie. Mais cette révolution juridique se heurte encore à l'inertie des administrations et aux intérêts économiques locaux.

PAR MARGOT HEMMERICH *

« *Nous passions des heures à nous baigner dans une eau d'une transparence absolue »,* se remémore Mme Isabel Rubio Pérez, un album de photographies en noir et blanc sur les genoux. Cette professeure des écoles à la retraite a vécu *« les moments les plus heureux »* de son enfance dans le petit village de Los Nietos, au sud de la lagune de Mar Menor (« mer Mineure »). Aujourd'hui, le paradis de sa jeunesse appartient à de lointains souvenirs. Une station balnéaire fantôme a englouti le village de pêcheurs, tandis que des algues – témoins d'années de contamination aux nitrates – recouvrent une large partie des eaux.

Située dans la région de Murcie, dans le sud-est de l'Espagne *(voir la carte ci-contre),* la Mar Menor est la plus grande lagune d'eau salée d'Europe. Coupée de la Méditerranée par la Manga, un cordon de sable de 22 kilomètres où s'élèvent hôtels et immeubles de tourisme, elle s'étend sur une superficie de 135 kilomètres carrés – près de deux fois celle de l'étang de Thau. Son bassin versant couvre plus de 1 500 kilomètres carrés d'anciens déserts où poussent désormais des légumes sous des bâches de plastique blanc, dans des sols irrigués par les usines de dessalement et nourris aux fertilisants chimiques. Dans cette sous-région de Campo de Cartagena, le secteur agricole représente environ 20 % de l'économie.

« La zone génère des millions d'euros d'exportations, mais nous savons aujourd'hui qu'elle est à l'origine de la dévastation de la lagune », déplore Mme Rubio Pérez, qui milite dans l'association écologiste Pacto por el Mar Menor (« Pacte pour la mer Mineure »). L'urbanisation, couplée à la suppression des cultures dites « en terrasses » au profit d'une production intensive, a accentué le ruissellement des eaux. *« Dès les années 1980, les scientifiques de l'Institut espagnol d'océanographie alertaient sur les risques d'eutrophisation de la lagune, mais en tant que citoyens nous ne nous en sommes pas rendu compte »,* souffle l'activiste.

La vie aquatique asphyxiée

Le premier choc se produit en 2016. L'eau jusque-là cristalline devient soudain opaque, sous l'effet de la prolifération de microalgues. Cet épisode, surnommé la « soupe verte », aurait dû alarmer, mais les activités économiques continuent jusqu'au 12 octobre 2019. Ce jour-là, les habitants retrouvent des milliers de poissons et de crustacés échoués sur les rives. Des pluies d'une intensité inédite ont charrié des sédiments agricoles et des quantités excessives de nitrates, qui ont asphyxié la vie aquatique. Une crise similaire se produit en 2021, si bien qu'en cinq ans la lagune a perdu 85 % de sa faune sous-marine, dont l'essentiel de sa population d'hippocampes, symbole de la Mar Menor.

« Ces images terribles ont marqué l'ensemble de la population locale », se rappelle Mme Maria Teresa Vicente Giménez, professeure de droit à l'université de Murcie. Des milliers de citoyens descendent alors dans la rue pour exiger des mesures de protection de l'écosystème. La juriste propose une initiative législative populaire (ILP) visant à accorder une personnalité juridique à la lagune.

Depuis les années 1990, cette dernière a, certes, été classée zone humide « Ramsar », zone de protection spéciale pour les oiseaux (ZEPA), site du réseau Natura 2000… *« C'est un véritable paradoxe : alors que le lieu bénéficie de multiples statuts de protection, son état s'est dégradé, la situation s'aggravant sous l'effet de sources de pollution toujours plus nombreuses »,* déplore M. Pedro José Sánchez Sánchez, conseiller municipal socialiste de Los Alcázares. *« Il fallait un changement de paradigme plus radical, un mouvement pour la justice écologique qui considère la nature comme un sujet de droit, et non plus seulement comme une source de profit »,* poursuit Mme Vicente Giménez.

Signée par plus de 600 000 personnes, l'ILP franchit le seuil permettant d'être débattue au Parlement, qui adopte le 30 septembre 2022 une loi reconnaissant la personnalité juridique de la Mar Menor et de son bassin. La lagune obtient ainsi un droit fondamental à l'existence auquel s'ajoutent des droits à la protection, à la conservation et à la restauration.

Pionnière en Europe, l'Espagne s'inspire de plusieurs systèmes juridiques dans le monde, souvent imaginés à l'origine par des communautés autochtones. En Équateur, la Constitution accorde à la nature un statut de sujet de droit depuis 2008. En Nouvelle-Zélande, le Parlement a doté de droits propres le fleuve Whanganui en 2017. L'Inde a suivi, reconnaissant le Gange et son affluent la Yamuna comme personnes juridiques. Dans de nombreux pays, par voie constitutionnelle, législative ou jurisprudentielle, des écosystèmes se voient conférer une valeur intrinsèque, indépendamment de leur utilité pour l'humain.

« L'Espagne prouve que cette évolution juridique est compatible avec la culture occidentale, veut croire Mme Marine Yzquierdo, avocate en droit de l'environnement et coresponsable de la commission droits de la nature du barreau de Paris. *Dans notre système juridique, les entreprises sont des personnes morales. Il est techniquement possible d'octroyer aussi une personnalité juridique à des écosystèmes sans remettre en cause la distinction entre les personnes et les choses. »*

En dépit de voix dissidentes en son sein, le Tribunal constitutionnel espagnol a conclu en ce sens le 20 novembre 2024, après un recours en inconstitutionnalité formé par le groupe parlementaire d'extrême droite de Vox contre la loi de 2022. *« La juridiction suprême a estimé que la personnalité juridique de l'entité naturelle ne constituait pas un affaiblissement de la dignité humaine,* explique Mme Vicente Giménez, *mais plutôt un renforcement de celle-ci, avec cette formule : "Une vie digne [n'est] possible que dans des environnements naturels appropriés."»*

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi de 2022, toute personne physique ou morale peut intenter une action en justice au nom de la Mar Menor. En 2017, un réseau souterrain clandestin de mini-usines de dessalement a été mis au jour dans l'affaire dite « Topillo » (« campagnol »). Une première enquête a abouti à l'inculpation d'exploitants agricoles, accusés d'avoir rejeté pendant des années des eaux saumâtres chargées en nitrates dans la lagune, et de plusieurs hauts fonctionnaires (dont l'ancien conseiller du gouvernement régional à l'agriculture Antonio Cerdá Cerdá). La découverte de trente-neuf autres entreprises agricoles concernées entraîne l'ouverture d'une seconde enquête, « Topillo II ». *« C'est dans ce cadre que le président du tribunal de Carthagène a invité la Mar Menor à se constituer partie civile »,* explique M. Eduardo Salazar Ortuño, avocat et professeur de droit à l'université de Murcie. Cinq organisations de défense de l'environnement et quatre municipalités ont ainsi pu se constituer parties civiles au nom de la lagune.

Cette procédure judiciaire cible l'administrateur de deux entreprises agricoles, Ecosarete et Datelio, pour le rejet de plus de 162 000 mètres cubes d'eaux usées et contaminées dans la zone du Campo de Cartagena entre 2015 et 2017. Le procès se tiendra en septembre 2027 devant le tribunal pénal de Carthagène. *« Le simple fait que cette audience ait lieu constitue déjà un événement,* souligne M. Sergio Marco, avocat de l'association Alianza Mar Menor (Amarme). *C'est la première fois qu'un écosystème reconnu comme sujet de droit agira en justice pour dénoncer le préjudice qu'il a subi. Ce procès envoie un message clair : on ne peut plus polluer la Mar Menor impunément. »*

Dans le cadre de la procédure pénale, le parquet a requis une peine de sept ans d'emprisonnement et de 500 000 euros de dommages et intérêts qui pourraient être versés directement en vue de sa restauration. *« C'est une autre innovation : dans un processus classique, l'argent irait à l'administration régionale. Or, depuis des années, celle-ci ferme les yeux sur la pollution causée par les agriculteurs »,* raconte M. Salazar Ortuño. Depuis fin 2025, la Mar Menor dispose d'ailleurs de son propre numéro d'identification fiscale (NIF), attribué par l'administration espagnole.

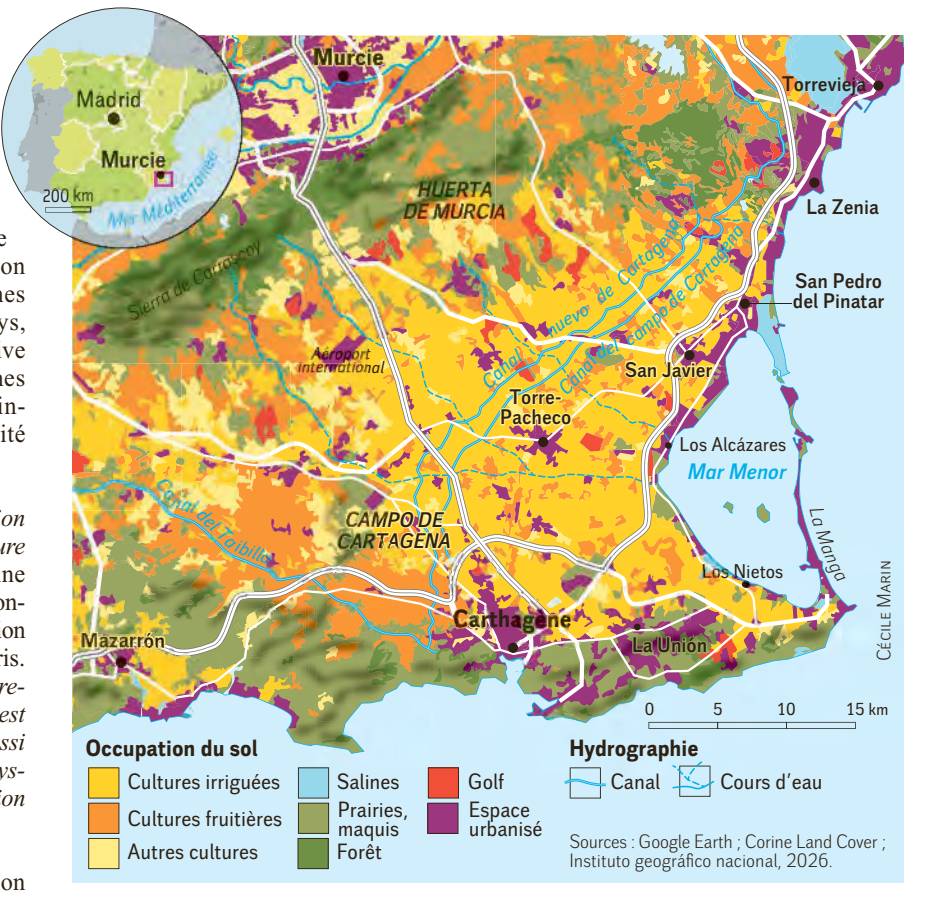

L'application de la loi devant les tribunaux et l'administration se heurte cependant à une certaine inertie. *« Tout est tellement nouveau qu'il va falloir du temps pour que les mentalités et les pratiques évoluent, malgré un changement de législation »,* explique l'avocate en droit international public Mónica Feria-Tinta, célèbre pour être intervenue en 2021 dans la première affaire au monde relative aux droits de la nature devant la Cour constitutionnelle de l'Équateur.

En témoigne la manière dont ont été traitées cinq autres affaires impliquant la Mar Menor, et pour lesquelles des accords de plaidoyer – un mécanisme de négociation de peine permettant de réduire la sentence – ont été conclus entre les accusés et le parquet, sans représentant de la victime. *« Pourtant, c'est obligatoire dans ce type de procédures,* dénonce M. Marco, qui a fait appel de ces décisions. *Cela prouve bien que nous vivons un moment sans précédent dans l'histoire du droit espagnol, et certaines personnes, y compris les juges, ne l'ont pas encore admis. Mais nous ne laisserons plus les décisions se prendre sans concertation avec l'écosystème. »*

Réduire l'activité touristique

Depuis le 29 mai 2025, un organisme de tutelle représente la Mar Menor dans chaque procédure. Il s'appuie sur plusieurs structures : un comité des représentants, composé de membres nommés par l'État et la région et de sept citoyens ; un comité de suivi, composé d'élus et d'acteurs locaux (éleveurs, agriculteurs, professionnels du loisir ou du tourisme…) ; un comité scientifique. Pour être validées, les décisions doivent être prises par au moins deux des trois comités. *« Nous nous sommes inspirés du système régissant le fleuve Whanganui, en Nouvelle-Zélande »,* explique M. Marco, désigné comme administrateur de la lagune. Mais, là encore, dans les faits, les intérêts économiques tendent toujours à prévaloir sur la préservation de la lagune. Si l'État a conçu un plan de restauration de 675 millions d'euros, la région continue de s'opposer aux exigences de diminution des activités touristiques et extractivistes. Seule commune de la région gouvernée par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), la petite station balnéaire de Los Alcázares est entourée de villes dirigées par le Parti populaire (conservateur). *« Certains membres du comité de suivi utilisent leur droit de vote et leur siège pour défendre le secteur qu'ils représentent électoralement, oubliant qu'ils sont là pour être la voix de la lagune »,* regrette M. Sánchez Sánchez. Quatre ans après son adoption, reconnaît-il, *« la loi n'est pas encore parvenue à freiner les activités polluantes ».*

Parmi les points de blocage : la question de l'urbanisation côtière. Alors qu'un moratoire a été instauré afin d'interdire tout nouveau projet en attendant l'adoption d'un plan d'aménagement territorial global, les associations écologistes dénoncent des failles permettant de nouvelles constructions.

Une source d'inspiration en France

« Le procès *de Mar Menor crée un précédent,* assure l'avocate en droit international public Mónica Feria-Tinta. *C'est un véritable test à l'échelle de l'Europe. »* En France, la sénatrice écologiste Monique de Marco a déposé le 12 septembre 2025 une proposition de loi constitutionnelle visant à modifier la Charte de l'environnement pour y inscrire les droits de la nature. Le 20 février 2026, le sénateur de Paris du groupe socialiste, écologiste et républicain Rémi Féraud déposait, lui, une proposition de loi relative à la personnalité juridique et aux droits de la Seine. Inspirée par les travaux d'une « convention citoyenne », elle vise à reconnaître au fleuve des droits propres et à créer un *« établissement public naturel »* chargé de le défendre.

Quelques mois plus tard, fin juin, le parti Les Écologistes élaborait à son tour une proposition législative pour faire reconnaître la Loire et son bassin versant comme une *« entité naturelle juridique dotée de droits ». « Dans la manière dont ils ont été rédigés, ces textes semblent en partie inspirés des lois espagnole et néo-zélandaise,* observe Mme Marine Yzquierdo, avocate en droit de l'environnement. *On constate surtout l'émergence d'initiatives partout en France, avec un mouvement qui vient de la base. Ces initiatives locales font avancer la cause à l'échelle nationale et font entrer ce débat dans l'arène politique. »*

Cette évolution ne fait pas l'unanimité chez les juristes. Certains redoutent une dépolitisation des enjeux environnementaux par l'essentialisation de la nature ainsi qu'une primauté accordée à une logique de droits subjectifs au détriment d'une logique de devoir et de responsabilité des humains envers la nature.

M. H.

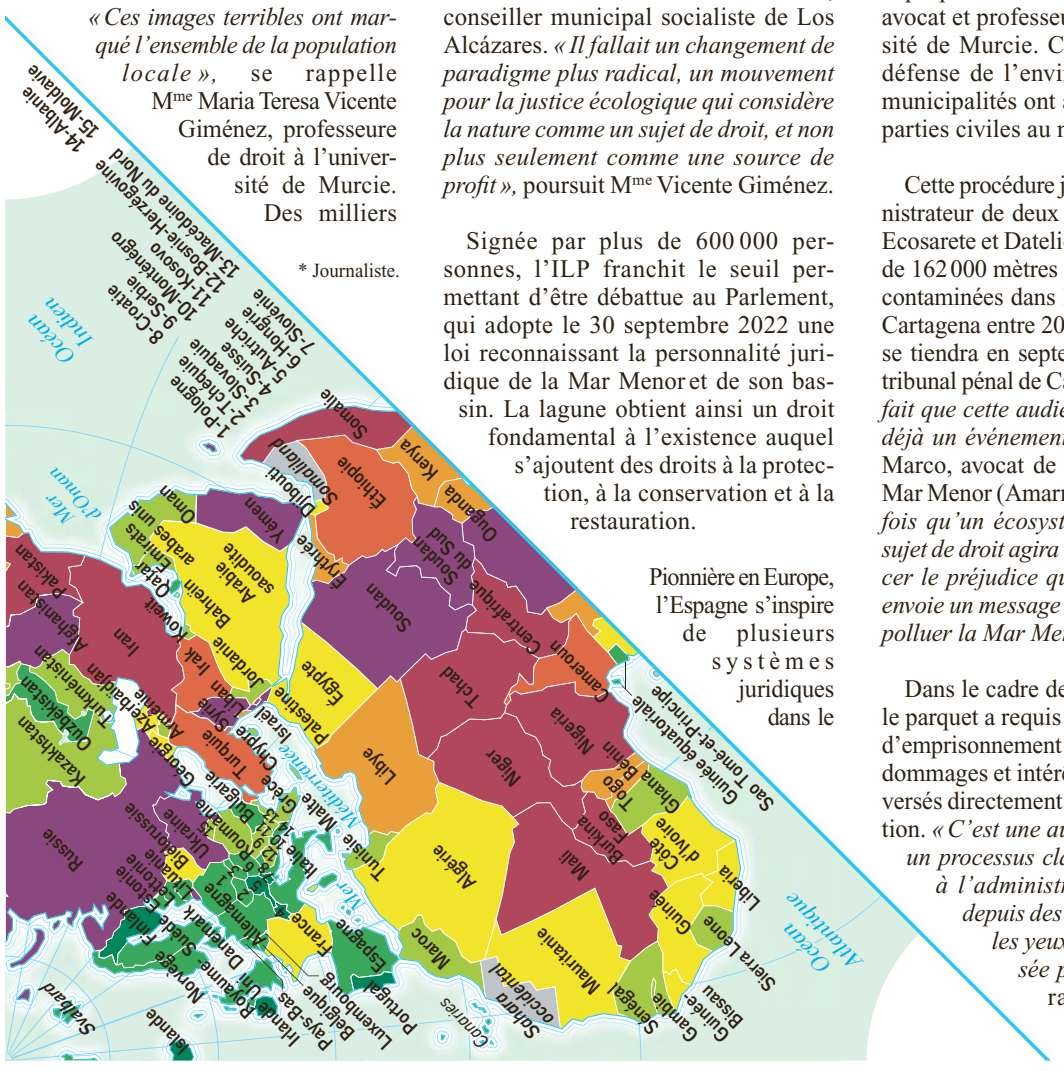

Les mots, les images, la lutte

John Berger, présent

« Aucun écrivain n'a su allier une telle attention au monde sensuel et une telle réceptivité aux impératifs de la conscience », disait de lui Susan Sontag. Peintre, critique, romancier, collaborateur fidèle du « Monde diplomatique », John Berger (1926-2017) n'a cessé d'inventer des formes nouvelles, pour mieux témoigner de cette étrange et mirifique expérience : être là.

Par Clotilde Thouret *

Un auto-stoppeur lyonnais sur le chemin de la grotte Chauvet, une hirondelle égarée dans la chambre à coucher, *« une petite route caillouteuse* (…) *dans une vallée au sud de Ramallah* (1)*»,* le dessin d'une bicyclette : une fois ancrée dans un lieu particulier, la pensée s'élance, précise elle aussi ; elle ira chercher le sens de la peinture il y a trente mille ans, le monde auquel les animaux nous donnent accès, l'exacte signification de l'expression des yeux d'un enfant palestinien ou la question que pose une destinée. Chaque fois, John Berger est là. Dans une voiture puis dans la grotte, sur la route, dans la chambre. Ou devant ce dessin dont il est l'auteur et qu'il donnera à Luca ainsi qu'à ses lecteurs pour accompagner le récit de la vie minuscule de ce voisin de quartier en banlieue parisienne, venu avec ses parents d'Italie en banlieue parisienne, vendeur de journaux à la criée, journalier dans des carrières puis contrôleur ingénieur pour Air France (2).

John Berger est là, même – et peut-être surtout – quand il demande *« Où sommes-nous ? »*. Que ce soit pour constater l'abîme qui sépare notre appréhension du monde de celle des hommes préhistoriques : *« À la première question qu'on se pose tous : "Où sommes-nous ?", la réponse des hommes de Cro-Magnon différait de la nôtre. Ces nomades avaient la conscience aiguë de constituer une minorité infiniment moins nombreuse que les animaux. Ils étaient nés non pas* sur *une planète, mais* au sein *même de la vie animale. Ils n'étaient pas gardiens des animaux ; les animaux étaient les gardiens du monde et de l'univers autour d'eux…* (3)*. »* Ou que ce soit pour répondre, à la veille de l'offensive occidentale contre l'Irak, que *« nous vivons au sein du chaos le plus tyrannique qui ait jamais existé »* (4)*,* quand le pouvoir des multinationales est hors sol, quand celui des États qui sont leurs soutiens inverse ou trafique le sens de mots comme « démocratie », ou « terrorisme ». Lui sait alors qu'il écrit *« dans la nuit »,* même en plein jour, et *« dans une nuit de honte ».*

John Berger est là. Sa présence est la forme distinctive de son œuvre et le premier effet de son travail. Pourtant la diversité des savoirs ou des registres caractérise sa vie ; elle transforme même en défi toute présentation qui entend ne pas faire de listes, tout en offrant un lointain écho avec des pratiques d'écriture de l'époque prémoderne, et singulièrement celles des « philosophes » du XVIIIe siècle.

Issu de la classe moyenne, né à Londres en 1926, il suivra des études d'art et de design ; il choisit la peinture, et dessinera tout au long de sa vie, mais c'est comme critique d'art qu'il se fait connaître : par ses articles pour le *New Statesman* et par ses écrits qui prennent résolument le parti de l'art figuratif et adoptent un point de vue marxiste. Un premier roman, *Un peintre de notre temps,* paraît en 1958, journal d'un peintre hongrois vieillissant qui s'interroge sur les relations de son art avec la politique, après et à travers la crise de 1956.

Tendresse et fermeté

Puis, face à l'impasse que représente pour lui l'écriture critique, il invente des formes nouvelles, collectives et créatives, par lesquelles il réarticule la langue et l'image, la raison et le sensible. Avec Jean Mohr, photographe qu'il a rencontré en Suisse, où il habite une partie du temps, il compose un essai d'un nouveau genre : *Un métier idéal* (1967). Le livre décrit la pratique d'un médecin de campagne du nom de John Sassall, dans une région pauvre de l'Angleterre où l'exploitation forestière est la principale activité. Photographies d'une part, récits poétiques et considérations philosophiques de l'autre n'entrent pas dans une relation d'illustration ou de commentaire, mais renouvellent l'expérience de la lecture, qui devient tout à la fois visuelle et verbale. *« Je peux seulement revendiquer qu'après des années d'observation du sujet, ce que je dis, en dépit de ma maladresse, révèle une part significative de la réalité sociale du petit territoire en question, et une large part de la réalité psychologique de la vie de Sassall. »* Les images, les mots permettent au lecteur, à son tour, d'observer, avec lenteur, précision et délicatesse, les aliénations et les souffrances des patients, la position d'autorité associée au désir de servir d'un médecin singulier.

L'inventivité et l'exploration formelle caractérisent aussi *Ways of Seeing.* Réalisée avec Mike Dibb et diffusée en 1972 par la BBC, cette série d'émissions ressaisit l'histoire de la peinture occidentale depuis les mécanismes de la domination, économique ou masculine. Les épisodes prendront ensuite la forme d'un livre (*Voir le voir,* 1972), peut-être l'œuvre de Berger qui a le plus circulé dans le monde. Réécriture féministe du mythe de Don Juan articulant érotisme et prise de conscience politique, le roman *G.* obtient le Booker Prize la même année. Dans un discours de réception qui fait scandale, Berger critique sans détour l'exploitation à laquelle se livre la compagnie à l'origine du prix, en particulier dans les Caraïbes ; il donne la moitié de la dotation aux Black Panthers britanniques et destine l'autre à un ouvrage sur les travailleurs immigrés en Europe qu'il écrira de nouveau avec Jean Mohr, *Le Septième Homme* (Maspero, 1976).

À cette époque, il s'installe avec sa famille dans un petit village de Haute-Savoie, Quincy, où il vit avec les paysans : ils deviendront ses amis et ses *« professeurs »,* car ils l'ont *« éduqué »* en lui enseignant les travaux des champs comme les aspects essentiels de la vie ordinaire, avec ses connaissances morales et sociales, et en particulier le tact. C'est avec eux et à partir d'eux qu'il écrira l'une de ses œuvres majeures, la trilogie *Dans leur travail* (1979-1990), un ensemble d'essais, de poèmes et d'histoires qui témoignent de ces vies et de la disparition du monde paysan. Il habitera entre Quincy et Antony, dans les Hauts-de-Seine, jusqu'à la fin de sa vie, en continuant à voyager, à créer des films, à écrire des romans et des essais. « Pourquoi regarder les animaux ? » (1977) et d'autres textes sont devenus des références incontournables de la réflexion environnementale : ils décrivent les relations que nous entretenons avec les bêtes, celles qui ont été brisées sous l'effet de l'élevage industriel, de l'invention des zoos ou de la fabrication des ours en peluche, les liens que l'on peut encore établir avec les animaux si l'on veut bien les regarder et, dans le meilleur des cas, échanger un regard avec eux.

Un texte de Berger est presque toujours immédiatement reconnaissable (comme ses dessins) à la manière qu'il a de tracer le chemin de la pensée avec des images claires, des liens surprenants, des ellipses exigeantes, et aussi aux voix multiples de celles et ceux qu'il a rencontrés et qu'il donne à entendre. Mais, à travers toutes ces voix, les rassemblant sans les unifier, les portant au-devant de nous, vibre celle de Berger. Parce qu'elle est située, adressée, et alors, nécessairement, engagée. Située : sur la route caillouteuse ou dans la chambre à coucher ; adressée : grâce au plan face caméra dans le premier épisode de *Ways of Seeing,* par la présupposition de l'expérience commune de la compassion (5). Ou par la tendresse et la fermeté avec lesquelles elle accompagne le lecteur phrase après phrase : *« Ce n'est pas que le fait écrit soit important en lui-même mais c'est une question vis-à-vis du lecteur ou de la lectrice, parce qu'au moment où il y a quelque chose de flou, ce n'est pas nécessairement qu'il ou elle ne croit pas, mais ils ne se sentent pas bienvenus dans le texte. C'est comme s'il y a* [sic] *une chaise qui manque »* (6).

C'est aussi en écho à cette voix qu'il faut comprendre l'affirmation récurrente de Berger d'être avant tout, et dans tous les genres d'écrits qu'il pratique, essais ou fictions, un conteur. Toutes les vies sont des histoires, il importe de les percevoir dans leurs expériences singulières et de les mettre en mots, sans disparaître en racontant, comme un conteur, devant une assemblée. Sans cesse John Berger a cherché à inventer *« Une autre façon de raconter »* ; c'est le titre d'un troisième livre avec Jean Mohr (Maspero, 1981), qui fait se succéder des séries magnifiques du photographe (consacrées par exemple à Marcel et Gaston, respectivement berger et bûcheron), de nouveaux essais sur la photographie, et qui ajoute une œuvre commune, « Si chaque fois… » : plus d'une centaine de photographies pour *« non pas simplement illustrer mais parler d'une expérience vécue »,* celle d'une vieille femme, paysanne. Mais il l'a également fait tout au long de ses créations dont les formes les plus récurrentes ou les plus remarquables ont des significations politiques précises, étonnamment vives et présentes pour des lecteurs d'aujourd'hui.

L'enfant-soldat rêve de bateau

Ainsi de la composition concertée d'images et de textes du *Septième Homme.* L'ouvrage cherchait à *« montrer comment l'économie des nations riches d'Europe s'était mise au cours des années 1960, à dépendre du travail de plusieurs nations plus pauvres »*. Comme la vraie signification d'un pouvoir se comprend à l'aune de ceux qui vivent sous sa coupe et qui en sont privés, il prenait comme objet la vie des travailleurs immigrés : *« Exposer l'expérience du travailleur immigré et rattacher celle-ci à ce qui l'entoure – physiquement et historiquement –, c'est saisir plus sûrement la réalité politique du monde en ce moment. »* Le livre évoque des histoires particulières ou des situations emblématiques (le soir, après le dîner, dans le foyer), et cerne la réalité existentielle du rapport au temps de ces hommes : *« Ce qui est caractéristique du travailleur immigré n'est pas qu'il sacrifie le présent au futur, mais que sa condition est telle que la valeur de son sacrifice présent est niée. »* L'enjeu était aussi la reconnaissance du désespoir et du courage de ces destinées. Pour y parvenir, la préface de 1975 interrogeait : *« Dans ce livre, il est question d'un rêve/cauchemar. De quel droit pouvons-nous appeler rêve/cauchemar l'expérience vécue par les autres ? »* L'œuvre donnait une réponse : quand Berger parle pour les travailleurs, Mohr enregistre leur silence et capte leur regard tourné vers l'intérieur.

Ways of Seeing pose deux choses avec force : l'énorme production européenne de peintures à l'huile depuis la Renaissance est une démonstration de domination économique et de la centralité de la propriété ; celle-ci concerne aussi les femmes. Repartant des tableaux et des nus, Berger détaille la différence, sur le plan social, entre la présence d'un homme et celle d'une femme : le premier *« suggère ce qu'il est capable de vous faire ou de faire pour vous »* ; la seconde *« exprime sa propre attitude par rapport à elle-même, et définit ce qui peut ou ne peut pas lui être fait ».* Pour suivre ce double regard que les femmes portent sur elles-mêmes, comme êtres tout à la fois surveillés et se surveillant, John Berger parle à la caméra, fait défiler les « Suzanne au bain » et invite des femmes à venir converser et compléter le propos.

Comme œuvre de conteur, l'œuvre de Berger est toujours enveloppée dans une interlocution, qui suppose un échange, réel ou potentiel. Là est en partie l'explication des longs compagnonnages artistiques de sa vie : Anya Bostock Berger, avec laquelle il a traduit Brecht et à qui il dédie *G.,* le cinéaste Alain Tanner, les comédiens Tilda Swinton et Simon McBurney, Jean Mohr et le dessinateur Selçuk Demirel… et Beverly Bancroft Berger, la « maîtresse de chaque page ». Là est aussi le sens de l'entreprise engagée avec *Dans leur travail,* dont les histoires, comme le dit Berger, contribuent au *« portrait permanent »* du village nécessaire à son existence. Novice et témoin, étranger et habitant, l'écrivain définit très précisément dans « Une mise au point » (*La Cocadrille,* premier volet de la trilogie, 1979) la position qu'il occupe par rapport aux lieux et aux gens sur lesquels il écrit : Berger est, très exactement, là. Car *« l'acte d'écrire n'est qu'une* approche *de l'expérience à transmettre, exactement comme devrait l'être ensuite – je le souhaite – l'acte de lire ».*

Pour approcher l'expérience des Palestiniens, il est allé là-bas. Les textes qu'il en a rapportés ont été publiés dans *Le Monde diplomatique.* Parmi eux, un « Conte de décembre » (août 2006), celui de l'enfant-soldat blessé à la jambe qui rêve de bateau avec celle qui le soigne ; des « Choses vues à Ramallah » (août 2003) où les routes barrées par l'armée israélienne deviennent l'*orchestra* pour un chœur de tragédie ; « Un lieu qui pleure » (février 2009), marqué par les vers récités sur la tombe de Mahmoud Darwich et une œuvre de Randa Mdah qui prophétise les massacres à Gaza, *« la plus grande prison du monde, [qui] se transforme en abattoir ».* Ces textes sont parmi les plus beaux de ceux que l'écrivain a confiés à ce journal, où pendant une trentaine d'années (reportages, nouvelles, essais) il a écrit sur les grèves de 1995, les attentats de 2001, tout en continuant à se laisser toucher par l'art de Pier Paolo Pasolini, de Frida Kahlo ou de Théodore Géricault. La note signature précisait toujours : *« Vit et travaille dans un petit village de Haute-Savoie ».* John Berger est là.

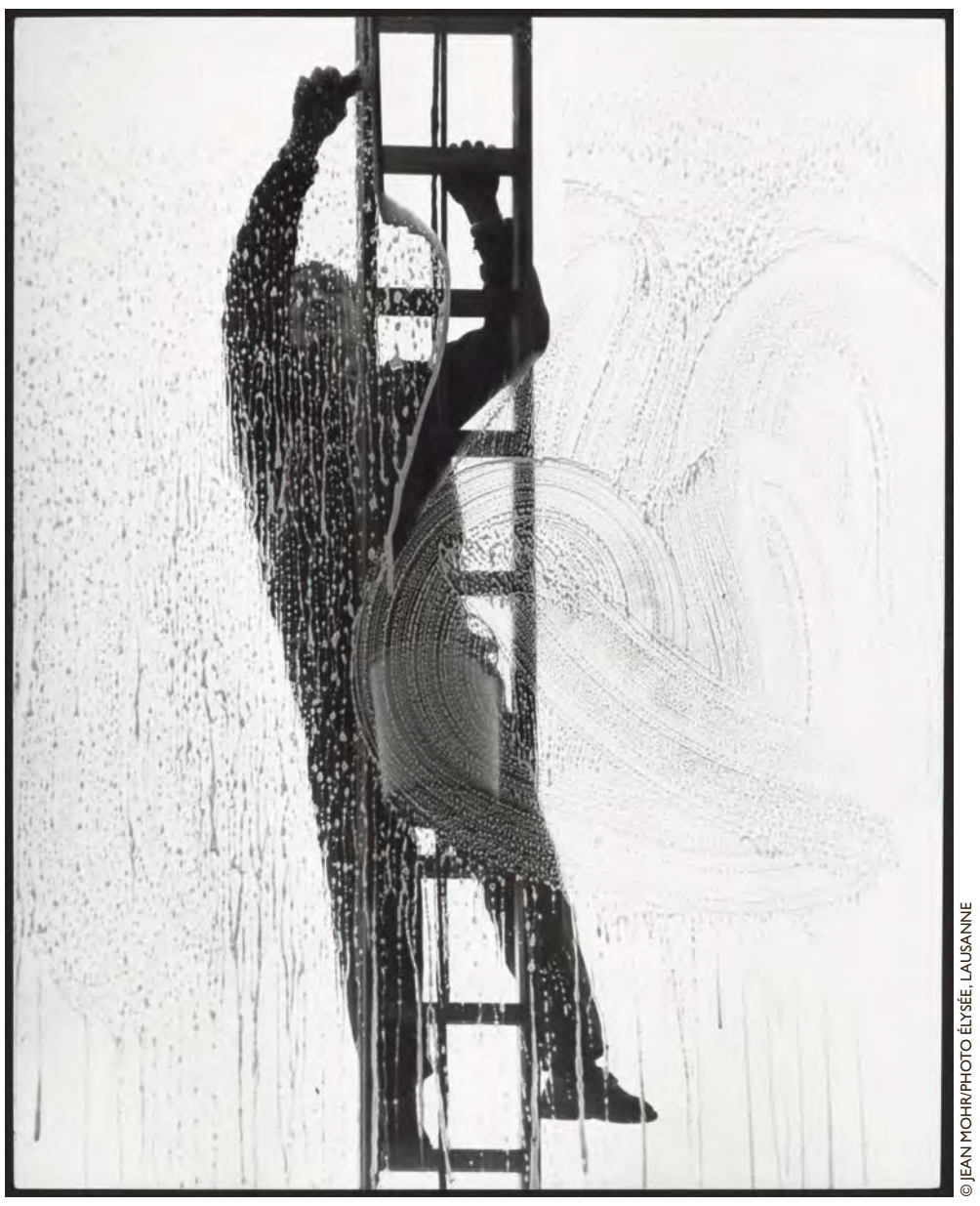

© JEAN MOHR/PHOTO ÉLYSÉE, LAUSANNE

JEAN MOHR. – Travailleur migrant, Vienne, 1968. Tiré du livre « Le Septième Homme »

* Professeure de littérature comparée à l'université Paris Nanterre.

(1) Lire John Berger, « Telle, l'expression de ses yeux », *Le Monde diplomatique,* août 2003. Les textes cités en notes sont tous de John Berger.

(2) *Le Carnet de Bento,* Éditions de l'Olivier, Paris, 2012.

(3) Lire « Première visite à la grotte Chauvet », *Le Monde diplomatique,* août 2002.

(4) Lire « Où sommes-nous ? », *Le Monde diplomatique,* février 2003.

(5) Lire « Regarder le malheur en face », *Le Monde diplomatique,* décembre 1991.

(6) John Berger interrogé dans le documentaire radiophonique « Walking with J. Les chemins de John Berger », France Culture, 7 novembre 2026.

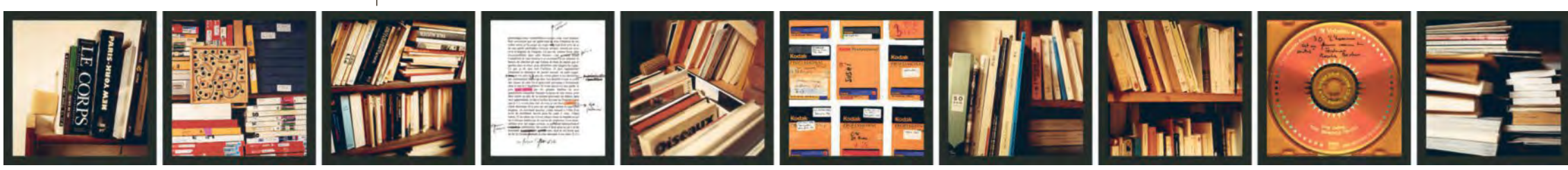

AMÉRIQUES

LA NOUVELLE GUERRE ÉCONOMIQUE. Le droit et la finance au service de la politique étrangère américaine. – Edward Fishman

L'Artilleur, Paris, 2026, 544 pages, 19,90 euros.

Après les échecs militaires d'Irak et d'Afghanistan, les États-Unis ont restauré leur suprématie en renouant avec un vieux principe de guerre économique : mieux vaut contrôler les points de passage dont dépend l'adversaire que l'affronter par les armes. Détroits et routes commerciales se doublent aujourd'hui de nouveaux nœuds – réseaux bancaires, normes techniques, systèmes de paiement. Cette « main invisible » permet à Washington d'isoler les « États voyous » et d'imposer sa loi. Haut fonctionnaire pendant la présidence de M. Barack Obama, Edward Fishman détaille le rôle du département du Trésor dans cette transformation. Après le 11-Septembre, ses agents s'installent au cœur de l'appareil de sécurité nationale. Des outils forgés contre les cartels sont étendus au financement du terrorisme, puis convertis en dispositif de surveillance économique de masse. Il reconstitue vingt ans d'impérialisme américain : banque centrale iranienne isolée, secteur pétrolier russe paralysé, télécoms chinois évincés des marchés internationaux. Et décrit le *« jujitsu diplomatique »* pour rallier les réticents.

MARTIN BARNAY

UNE VOIX DERRIÈRE LES BARREAUX. Mon combat pour le peuple mapuche. – Héctor Llaitul

Le Lion Z'ailé - Éditions Montparnasse, Waterloo-Paris, 2026, 108 pages, 17 euros.

Héctor Llaitul Carrillanca est une figure historique du mouvement mapuche. Accusé par la justice chilienne d'apologie de la violence et d'actions terroristes, le porte-parole de la Coordinadora Arauco-Malleco (CAM) purge une peine de vingt-trois ans de prison dans la ville de Concepción. Depuis sa cellule, il dénonce la répression et la militarisation du territoire autochtone, situé dans le sud du pays, appelé Wallmapu en langue originaire. Ce recueil de lettres et d'entretiens plonge le lecteur au cœur du conflit qui oppose, depuis les années 1970, les communautés indigènes à l'État chilien. Il en retrace les origines, dont l'expropriation des populations de leurs terres ancestrales au profit de l'extractivisme forestier, et plaide pour leur restitution, la reconnaissance de la culture mapuche et l'autonomie du peuple-nation. Les textes sélectionnés ont d'abord paru dans l'édition chilienne du *Monde diplomatique,* avant d'être réunis dans l'ouvrage *Escritos desde la cárcel.*

VICTOR DE LA FUENTE

EUROPE

LES BALKANS CONTEMPORAINS. – Sous la direction de Nathalie Clayer et Fabio Giomi

Éditions du CNRS, Paris, 2026, 688 pages, 32 euros.

Prendre le temps de décrire et de comprendre. Faire l'état des lieux. Et toujours s'interroger sur ce que seraient ces « Balkans » si présents dans l'imaginaire géopolitique occidental, mais toujours si difficiles à définir, à délimiter. *« Comment mettre en récit une région du monde ? »,* s'interrogent les deux codirecteurs de cet ouvrage qui ne réunit pas moins de trente-neuf chercheurs, en rappelant les débats sur le « balkanisme », mais aussi les nouvelles représentations aréales forgées ces dernières années, comme la notion d'Europe médiane. Ce recueil fera date. Il privilégie l'approche thématique, laissant à chacun le soin de fixer les limites, notamment géographiques, de son sujet. Il étudie la démographie et la famille, l'émigration, la violence et le clientélisme, les croyances, les femmes, la jeunesse et les inégalités, les transformations agraires et l'intégration dans l'économie mondiale, sans oublier l'environnement et la création culturelle, mais surtout il « ré-historicise » les Balkans en inscrivant la région dans son temps, qui n'est plus celui de la guerre et de l'éclatement, et pas davantage celui d'une interminable « transition ».

J.-A. D.

IDÉES REÇUES SUR LA POLOGNE. – Amélie Zima

Le Cavalier bleu, Paris, 2026, 208 pages, 21 euros.

Le 15 juillet 1410, les Polonais remportent, avec les Lituaniens, la bataille de Grunwald contre l'Ordre teutonique, bouleversant l'équilibre des forces en Europe centrale et orientale. Ce n'est que le premier jalon d'une histoire qui a façonné le Vieux Continent, finement détaillée par la chercheuse en relations internationales Amélie Zima. De la contribution décisive à la victoire sur les Ottomans à Vienne, en 1683, aux accords de la Table ronde de 1989, il faudrait, selon elle, aussi passer par cent vingt-trois ans d'inexistence de l'État polonais, alors partagé entre grands empires, pour comprendre la mythologie nationale et la Pologne contemporaine. Avec une analyse nuancée de son économie florissante, elle invite à sortir des grilles de lecture habituelles pour mieux comprendre ses mutations sociales – religion, place de la femme –, sa posture de rempart face à la Russie de M. Vladimir Poutine, ses relations avec ses voisins (Ukraine, Allemagne) ou Washington, et son rôle croissant dans l'Union européenne. Plutôt qu'une périphérie de l'Europe, le pays en serait devenu un *« nouveau centre de gravité »* économique et politique.

JULIE DUCOS

ASIE

VIVRE AVEC LA SURVEILLANCE NUMÉRIQUE EN CHINE. – Ariane Ollier-Malaterre

CNRS Éditions, Paris, 2026, 400 pages, 26 euros.

Loin d'envisager la Chine comme la pointe avancée d'un essor planétaire de la surveillance numérique, cet ouvrage s'y intéresse pour en pointer les singularités à la fois historiques, civilisationnelles et technologiques. La première partie, consacrée à la description des mécanismes en place, permet également de faire la lumière sur certains fantasmes occidentaux. Comme celui d'un « crédit social » unifié notant chacun des comportements des citoyens chinois : un mythe. La seconde partie, qui repose sur des entretiens, révèle la profondeur de l'assentiment populaire pour des dispositifs associés à la volonté de *« renouer avec les cinq mille ans de civilisation »* du pays : une *« quête de renaissance »* visant à effacer les *« humiliations nationales »* successives aux guerres de l'opium. Se dégage également des entretiens une conception du *« gouvernement comme figure parentale »* et des caméras de surveillance comme gages de *« protection »* et de *« sécurité »*. Oriane Ollier-Malaterre traite donc moins de la surveillance numérique à travers l'exemple chinois que de la Chine à travers son rapport à l'État et aux règles.

RENAUD LAMBERT

OFFENSIVE D'IRAN. – Adreba Solneman

Éditions Nocturnes, Eymoutiers, 2026, 256 pages, 22 euros.

Dans la nébuleuse post-situationniste des années 1990, il y avait le projet d'une « bibliothèque des émeutes » : former, pour les révolutionnaires, une sorte de bréviaire. Le texte collectif, paru une première fois en 1989 pour les dix ans de la révolution iranienne sous le pseudonyme Adreba Solneman, est proposé aujourd'hui, dans la collection qui porte ce nom, par les éditions Nocturnes : dans une forme abrégée, agrémenté de cartes, d'un index et d'un glossaire de la politique iranienne. Selon ses auteurs, la révolution de 1979, en Iran, mal comprise en Occident comme de nature conservatrice et religieuse, reste *« à digérer »*. Si sa chronologie est bien restituée en suivant le calendrier des fêtes chiites, c'est pour mieux accréditer la thèse d'une révolution sociale vite contenue par la nouvelle loi islamique. Contre la secrète union du *« parti royaliste »* et du *« parti mystique »* pour la continuité de l'État, le texte salue le *« parti des gueux »,* qui, de grèves en manifestations, aura eu le temps de faire advenir, *« entre le départ du chah et l'arrivée de* [Rouhollah] *Khomeiny,* (…) *la licence de pensée la plus complète »*.

MARIUS HEINISCH

AFRIQUE

ESQUISSE DU MARCHÉ DE LA PRESSE PÉRIODIQUE À KINSHASA. – Jerry Mpereng

L'Harmattan, Paris, 2026, 124 pages, 14 euros.

Comptant au nombre des grands spécialistes de l'histoire des médias africains, en particulier de la presse congolaise, Jerry Mpereng, professeur à l'université de Kinshasa et chercheur associé à l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), propose, à partir d'une enquête nourrie d'observations de terrain, cette monographie inédite, qui examine les logiques de production, de diffusion et de réception des périodiques dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Mpereng met notamment en lumière les *« contraintes économiques, politiques et professionnelles qui structurent ce champ »,* tout en soulignant les *« capacités d'innovation des acteurs de la presse »*. C'est le cas avec la création de nombreux médias en ligne, dès le début des années 2010, et dix ans plus tard avec l'apparition des premiers podcasts sur les radios privées. Au-delà du seul cas kinois, son étude éclaire la *« transformation des pratiques journalistiques »* en Afrique centrale, avec les vidéos en ligne et l'intelligence artificielle, mais aussi sous l'effet des pressions politiques (et économiques).

OLIVIER PIOT

GÉOPOLITIQUE

OUBLIER OU PUNIR ? Justice pénale internationale et politique. – Jean-Paul Chagnollaud

Le Cavalier Bleu, Paris, 2026, 248 pages, 22 euros.

Le président d'honneur de l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (IReMMO) analyse l'histoire de la tension qui oppose la raison d'État, portée par le choix de l'amnistie et de l'oubli, à l'exigence, plus tardive, de justice pour les crimes de masse. De la clause de l'« oubliance » de l'édit de Nantes aux amnisties de la Commune et de la guerre d'Algérie, il montre comment les pouvoirs ont longtemps préféré effacer les violences plutôt que les juger. Le basculement vers la judiciarisation ne s'opère qu'après 1945. Le bilan que dresse Jean-Paul Chagnollaud de l'activité de la Cour pénale internationale (créée en 2002) est volontairement contrasté, tout comme son examen des ambiguïtés françaises et européennes. Une postface interroge la qualification juridique du génocide en cours à Gaza et les pressions exercées sur la Cour de justice internationale.

TIGRANE YÉGAVIAN

SOCIÉTÉ

LE POTEAU, LE TRAÎTRE ET LA BALANCE. La vie morale des cités. – Kamel Boukir

Éditions Créaphis, Saint-Étienne, 2026, 624 pages, 18 euros.

L'enquête ethnographique du sociologue Kamel Boukir est novatrice dans la littérature sur la sociologie de la délinquance. En immersion pendant une décennie dans un quartier populaire de la petite couronne parisienne, il accompagne une cohorte de jeunes hommes de l'enfance à l'âge adulte et explore, de leur point de vue, les registres émotionnels et les systèmes de valeurs qui régissent leur monde social. De l'amitié d'enfance à la complicité dans le crime, en passant par la peur de la trahison, le courage, la honte ou la paranoïa, l'auteur restitue ces jeunes hommes comme des sujets réflexifs et dégage trois figures éthiques : le « poteau », le « traître » et la « balance ». Ce faisant, il donne des clés pour expliquer ce qui conduit certains à transgresser, à trahir, voire à commettre des actes de cruauté. Fondé sur plus de deux mille pages de notes de terrain, ce travail montre que le monde du crime n'est pas dépourvu de morale : il est traversé par des exigences très fortes de loyauté, de respect, mais aussi des normes de hiérarchie ou de virilité.

CHARLOTTE RECOQUILLON

SPORTS

UNE HISTOIRE DES SPORTS OLYMPIQUES D'HIVER. – Michaël Attali, Yohann Fortune et Louis Violette

Atlande, Neuilly-sur-Seine, 2026, 408 pages, 29 euros.

À l'heure où la perspective d'accueillir en Savoie l'édition 2030 des Jeux olympiques d'hiver suscite des échanges « clochemerlesques » entre élus locaux et des inquiétudes sur l'impact écologique de l'événement, il est instructif de constater combien ces « JO d'hiver » sont bâtis sur de la neige fondue – et il ne s'agit pas ici du seul réchauffement du climat qui condamne à moyen terme les épreuves de ski alpin et le biathlon. Le pendant froid de la quinzaine estivale doit l'existence, depuis sa première édition à Chamonix en 1924, au pouvoir de persuasion de certains dirigeants et à l'appât du gain propre au Comité international olympique (CIO). On découvre ici que le CIO doit sans cesse relancer l'intérêt du public tout en esquivant le courroux des habitants (les Jeux de 1976 prévus à Denver durent être déplacés après leur rejet par référendum) pour maintenir ses JO bis, désormais autonomes et moins rentables, mais suffisamment créateurs de revenus et de pouvoir pour justifier une fuite en avant dont 2030 sera une étape de plus.

FRANÇOIS BOREL-HÄNNI

LITTÉRATURES

Histoire secrète

Les Lieux souterrains de Gustavo Faverón Patriau

Traduit de l'espagnol (Pérou) par Robert Amutio, Christian Bourgois, Paris, 2026, 704 pages, 29 euros.



GEORGE WALKER BENNET, cinéaste underground et meurtrier supposé, a disparu à Lima en 1992 dans des circonstances non élucidées. À travers un labyrinthe de récits enchâssés parcourant plusieurs décennies d'histoires troubles d'un bout à l'autre du continent américain, Gustavo Faverón Patriau – né en 1966 au Pérou et professeur dans une université du Maine – nous invite à partir sur ses traces, et nous fait plonger dans la violence et la folie humaines symbolisées, entre autres, par le leitmotiv de la torture. Fils d'un tortionnaire de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA), concepteur de prisons, George semble en effet hanté par la question du « mal », enfermé dans un cycle de crimes recoupant la liste des dictatures sud-américaines (le Chili du général Augusto Pinochet, l'Argentine de la junte, le Paraguay d'Alfredo Stroessner) sans oublier, en toile de fond, le nazisme et la seconde guerre mondiale comme paradigmes de l'horreur universelle. À cet égard, le roman peut parfois sembler caricatural, entre coïncidences historiques et rebondissements artificiels, un *« scénario théâtral de pièges intriqués »* (pour reprendre les mots de l'auteur). L'humour noir et le jeu fictionnel débridé aident malgré tout à avancer à travers les quatre parties, décrivant un univers habité par le sentiment de la faute, comme un malaise originel, ontologique, résumé par Mano Manzano, graphomane loufoque et assassin : *« Tous les malheurs ont un coupable, nous sommes tous coupables au moins d'un malheur, donc nous sommes tous coupables, donc, pour consumer une vengeance, il suffit de tuer n'importe qui. »*

Les atrocités multiples constitutives de la vie de George, comme de celle des narrateurs et narratrices qui cherchent à le cerner, semblent le résultat absurde de sa filiation, dans un monde où *« le seul fait d'avoir un père est un problème »*. L'amour pour les êtres et les choses affleure parfois pour disparaître aussitôt, selon une logique prêtée au musicien maladif surnommé « le Chauve-Souris » : *« Je déteste l'idée de voir quelque chose de beau et ensuite ne plus jamais le revoir. Et ce parc, pour le peu que j'en ai vu quand on est arrivés, est un lieu magnifique, et il est possible que jamais plus je ne revienne ici. Si je le regarde bien, je vais vouloir revenir pour rassembler les morceaux de mémoire que j'aurai laissés dans ces lieux, et si je ne peux pas le faire, je vais me sentir mal. Je préfère regarder par terre. »* Davantage qu'une traversée des sous-sols, *Les Lieux souterrains* est donc un livre qui regarde par terre, un livre désespéré où les personnages sont enfermés dans leurs souvenirs et leurs traumatismes, et nous avec. Le labyrinthe est ici à prendre au pied de la lettre, comme une structure carcérale. C'est une impasse de l'inconscient, un jeu d'enfant triste qui n'aura pas de sortie ni d'ouverture. En cela, il est plus proche de l'Américain James Ellroy que du Chilien Roberto Bolaño, quel que soit l'intérêt que lui porte Gustavo Faverón Patriau (1). C'est un roman sur l'irréparable, un roman cérébral et paranoïaque. C'est d'ailleurs là son intérêt, comme le laisse supposer Miroslav Valsorim, l'étrange libraire yougoslave exilé à Valparaiso : *« Je suis venu en fuyant la guerre, m'a-t-il dit. Quelle guerre ? ai-je demandé. La prochaine, m'a-t-il dit. »*

CLÉMENT BONDU.

(1) *Cf.* le recueil qu'il a codirigé avec Edmundo Paz Soldán, *Bolaño salvaje,* Candaya, Barcelone, 2008.

POÉSIE

Haïti, le grand chant

A-T-IL fêté ses 100 ans, comme le veut l'administration française, ou déjà ses 102, comme l'avance la presse haïtienne ? Qu'importe : tous les prétextes sont bons pour (re)découvrir l'œuvre de René Depestre. Plonger dans les quelque six cents pages de ses *Œuvres poétiques complètes* (1), republiées à l'occasion de cet anniversaire, c'est parcourir une existence entière, dont Haïti est l'origine, et si l'on veut le centre, mais qui, aventurée dans *« le grand large des combats »* politiques, s'est disséminée sur plusieurs continents : les vertes années à Jacmel, les débuts de jeune poète prodige à Port-au-Prince, l'aventure de la revue *La Ruche,* foyer littéraire et bientôt révolutionnaire ; le départ pour la France *(« au revoir chaque atome de mon pollen natal… »)* et le vertige intellectuel parisien ; l'engagement dans le mouvement communiste international ; l'exil à Prague, dans une Tchécoslovaquie inhospitalière ; le Chili (avec Pablo Neruda) et le Brésil (avec Jorge Amado) ; le bref retour à Haïti, *« patrie humiliée »,* où commence le règne de François Duvalier ; les fertiles années cubaines – presque deux décennies –, où Depestre entreprend de *« donner / à la poésie les bras du Che »* ; puis le désenchantement *(« les temples les partis les utopies et les raisons / d'État ont cessé à jamais de m'émouvoir »)* et l'installation en France, où le poète se réinvente en romancier.

Combat, colère ou espérance, la politique est partout dans le recueil. Habité par *« un rêve immense de liberté »,* Depestre revendique une poésie *« armée jusqu'aux dents »,* qui dénonce, tempête, propagande, utopise. S'y mêlent les souvenirs d'enfance, la tendresse et la nostalgie, l'histoire longue de l'île natale, et un érotisme radieux, *« qui brille d'un feu païen, et très pur »*. Même au plus fort de son engagement, il ne renonce pas à célébrer la ferveur amoureuse et l'attrait des corps rencontrés – des *« femmes-jardins »* de Paris à la milicienne cubaine, dont la *« beauté annonce la poudre ». « Ingénieur des merveilles du monde »,* Depestre paraît prêt à embrasser et assumer l'expérience vitale dans toutes ses dimensions, sans se restreindre ni se compartimenter.

Au milieu des années 1960, alors que Depestre a posé ses valises à Cuba, son compatriote René Philoctète (1932-1995) quitte Haïti pour le Québec. Puis rentre au pays. *Ces îles qui marchent* (2) est le poème de ce retour. Il dit les retrouvailles avec l'île *(« Que ma terre soit bonne maîtresse à mon retour »)* et sa redécouverte sensible. Mais l'horizon s'élargit vite. Philoctète évoque le Canada, *« pays de haute neige »,* le spectacle à la fois triste et attendrissant de ses grandes villes, les camarades et les amours laissées là-bas. Il laisse resurgir la mémoire blessée d'Haïti, celle des oppressions et des résistances successives ; exalte les îles-sœurs de la Caraïbe, pareilles à une flottille en mouvement ; et proclame, pour finir, son espoir : *« Viendra le temps des liqueurs douces / Le temps du livre ouvert / Des pays libres / Des paniers pleins »*.

ANTONY BURLAUD.

(1) René Depestre, *Rage de vivre. Œuvres poétiques complètes,* Seghers, Paris, 2026, 656 pages, 25 euros.

(2) René Philoctète, *Ces îles qui marchent,* Atlantiques déchaînées, Vieux-Habitants (Guadeloupe), 2025, 88 pages, 12 euros.



DU MONDE

Épopées minuscules

Le Poids des os
De Shih-Li Kow

Traduit de l'anglais (Malaisie) par Dominique Vitalyos, Zulma, Paris, 2026, 272 pages, 21,50 euros.

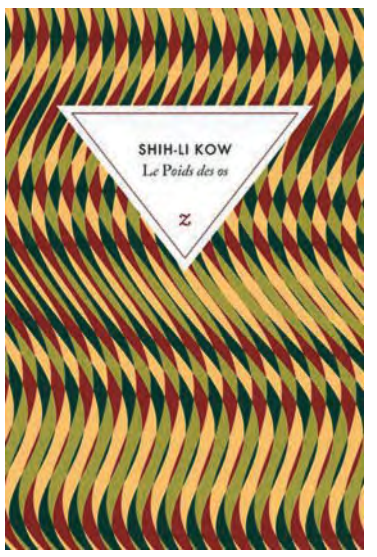

En 2018, *La Somme de nos folies,* de l'auteure malaisienne Shih-Li Kow, avait été couronné par le prix du premier roman étranger. Dans *Le Poids des os,* toujours chez Zulma, coexistent dystopie, chronique sociale, fable, fantastique, au long de vingt-cinq nouvelles plus ou moins brèves – d'une page à vingt-deux –, où se retrouvent souvent les mêmes noms, sinon exactement les mêmes personnages. Shih-Li Kow, née en 1968, membre de la communauté chinoise et chimiste de formation, excelle à déceler dans le corps social les éléments les plus infimes ou les plus originaux, comme si elle analysait chaque particule de ce qui forme une société, en de magnifiques portraits qui racontent les affres, les joies, les duretés de la vie quotidienne.

Si l'on devait trouver un fil conducteur à ces textes, ce serait la dénonciation de l'état de déshérence d'une société dans laquelle les plus fragiles vivent dans la précarité en permanence. Par exemple dans le récit d'anticipation *Poussières d'amiante, ciel de silice,* un homme et une femme supervisent les destructions d'immeubles luxueux abandonnés de Kuala Lumpur. L'air de la métropole malaisienne est devenu irrespirable. Les citadins nantis vivent en périphérie, à l'abri d'un dôme, où l'atmosphère est pure et où les rituels consuméristes d'avant la catastrophe sont toujours possibles. Qui a le droit d'y résider ? Comment sortir de la ville en ruine ? Quelle est l'issue de cette lutte de classe post-apocalypse ?

Le désir d'ascension sociale traverse plusieurs personnages : obtenir un peu plus de confort ou la protection des puissants, ceux dont les os sont lourds. Car, *« selon l'almanach Tong Shu, des os lourds auguraient une bonne vie. Ils étaient denses, emplis de moelle et riches en calcium céleste, suffisamment forts pour résister aux coups durs du temps et pour avancer sans encombre à travers l'existence. Les individus aux os légers, eux, volètent à ses marges, vides de substance, aisément brisés »,* tandis que les chanceux ont des os *« lestés d'argent et de poids politique jusqu'à peser plus lourd que la loi ».* Se dessine la vision acide de l'univers social de la Malaisie, notamment construit depuis l'indépendance, en 1957, autour de la discrimination institutionnelle de race et de genre. On y croise une toute jeune musulmane de 13 ans, mariée par son père à un homme de plus de trente ans son aîné ; elle *« a l'âge pour ça ».* Manière de limiter les désagréments d'une paternité devenue envahissante depuis son veuvage. Une jeune femme nouvellement arrivée en ville, aventurière, ambitieuse et joyeuse, a construit un refuge dans un parc ; au clair d'une lune gibbeuse, elle s'y lave dans une fontaine, dialoguant avec les nymphes, insouciante des prédateurs qui la convoitent.

Dans cet univers âpre, où les plus démunis ne font que survivre, surgissent des éclats de douceur, d'ironie, de poésie. Une mère revient de l'au-delà pour demander à sa fille d'ajuster les dispositions de sa police d'assurance-décès qui lui garantit de rajeunir, une orpheline s'allie à un robot de cuisine pour qu'il imite les recettes de sa mère décédée, afin de faire en sorte que son père se nourrisse bien. On retrouve la drôlerie, la malice, la tendresse pour la dignité des gens ordinaires déployée dans *La Somme de nos folies*. Mais Shih-Li Kow ajoute ici une verve féroce à l'encontre de l'esprit même du capitalisme.

Christine Chaumeau.

BIOGRAPHIES

RIMBAUD, L'ODYSSÉE SILENCIEUSE. – Hervé Mazurel

Seuil, Paris, 2026, 432 pages, 23,50 euros.

En 1876, Arthur Rimbaud s'engage dans l'armée coloniale néerlandaise et embarque pour l'archipel indonésien. Au terme d'un long voyage en mer et après quelques semaines passées sur place, il déserte, et réapparaît à la fin de la même année à Charleville. De cet épisode qui compte parmi les plus obscurs de sa vie, il n'a subsisté qu'une poignée d'archives. Dès lors, comprendre cet engagement militaire de Rimbaud nécessite de le réinsérer dans les imaginaires de son siècle et de faire la lumière sur les dynamiques socio-historiques qui traversent ses expériences de jeunesse, déjouant ainsi le mythe de *« l'homme fait anachronisme »* qui l'en avait arraché. Traquant les étapes de son périple puis de sa cavale, muni d'une documentation si lacunaire qu'elle place l'ensemble de son étude en *« régime d'incertitude »,* Hervé Mazurel propose aussi une réflexion sur les potentialités de l'imagination au sein de l'écriture de l'histoire. Se déploient alors de vastes interrogations sur les frontières du savoir historique, entendant dissiper l'illusion que ce dernier puisse se départir de la fiction.

Zélie Harscouët

COMMUNION : FINDING MY WAY BACK TO FAITH. – J. D. Vance

Harper, New York, 2026, 304 pages, 29,99 dollars.

En 2016, M. Donald Trump accède à la présidence, et un inconnu nommé James David Vance publie un essai autobiographique intitulé *Hillbilly Elegy.* Ce portrait d'une Amérique oubliée, blanche, pauvre et ravagée par les opiacés devient un best-seller, qui permet de mieux comprendre l'univers MAGA («Make America Great Again»), ainsi que l'ascension politique de celui que Vance qualifiait alors d'imposteur et de Hitler américain. Peu après, il fait pénitence et se rallie au président, ce qui lui permet de devenir sénateur républicain de l'Ohio en 2022, puis vice-président en 2024, en attendant peut-être d'aller plus loin en 2028. Cet ouvrage, à mi-chemin entre parcours initiatique et pamphlet politique, est consacré à sa conversion au catholicisme après avoir oscillé entre l'évangélisme protestant et l'athéisme. Il y exprime son admiration pour l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) qui établit la doctrine sociale de l'Église, pourtant aux antipodes des politiques qu'il défend. Il dit avoir rencontré Dieu dans une cathédrale en Bourgogne, mais reconnaît aussi l'influence dans sa conversion du sulfureux seigneur de la tech Peter Thiel, *« l'homme le plus intelligent que je connaisse »,* qui fut son patron et mentor.

Ibrahim Warde

ÉCONOMIE

L'ÉPOQUE DE TOUS LES DANGERS. Causes et conséquences du trumpisme. – Robert Boyer

La Découverte, Paris, 2026, 240 pages, 22 euros.

À l'heure où le président des États-Unis exonère l'économie russe de sanctions majeures votées par le Congrès, Robert Boyer, l'un des fondateurs de la théorie de la régulation, propose une analyse du trumpisme resituant son émergence et ses conséquences dans l'histoire longue du capitalisme nord-américain. Depuis la crise d'un fordisme garantissant l'indexation des salaires sur les gains de productivité, l'économie américaine, confrontée à une succession de crises, n'a cessé de se restructurer pour affronter la concurrence internationale, en particulier celle de la Chine depuis son admission en 2001 à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Conséquence de la désindustrialisation qui s'est ensuivie, la fracture sociale entre les gagnants de la financiarisation et les perdants de la mondialisation n'a cessé de s'élargir. Les démocrates, alors concentrés sur les revendications identitaires, ont négligé un salariat industriel de plus en plus paupérisé. Au gré des crises internationales, les promesses électorales du trumpisme se muent en dérive autoritaire, voire mafieuse.

Dominique Desbois

IDÉES

LE TEMPS DES PROMESSES, 1905-1990. Essai sur les migrations de l'espérance. – Christian Ingrao

La Découverte, Paris, 2026, 384 pages, 24 euros.

Que sont devenues les promesses du XXe siècle (abondance, concorde, émancipation) ? Dans ce premier volume d'une trilogie, l'historien Christian Ingrao étudie la manière dont les sociétés d'Europe, du Maghreb et du Proche-Orient se sont construites et projetées dans l'avenir. Dans un siècle marqué par deux conflits mondiaux meurtriers, l'espérance dans le futur a induit un volontarisme productiviste destiné à conjurer le spectre de la pénurie et de la destruction. La redistribution des richesses organisée par l'État-providence ou par l'administration socialiste ouvrait des espaces de loisirs et de liberté. Les années 1970 amorcent une *« glaciation de l'espérance »* dans laquelle nous sommes toujours : la disjonction de la production et des revenus, le chômage de masse ou le dérèglement climatique obèrent désormais l'horizon. La crise du néolibéralisme enferme les populations dans un présent sans fin cadenassé par des classes dirigeantes autoritaires. Sans perspectives, les individus s'adonnent de plus en plus aux divers psychotropes. Pourtant, nous dit Ingrao, nous ne sommes pas sans moyens face aux *« thromboses de l'avenir ».*

Anne-Cécile Robert

UNE AUTRE HISTOIRE DES CARTES. – Nepthys Zwer

Éditions du Commun, Rennes, 2026, 128 pages, 12 euros.

Chercheuse en histoire, Nepthys Zwer trace l'évolution de la géographie et de ses multiples usages depuis les peintures rupestres du Tassili, créées des milliers d'années avant notre ère, jusqu'aux images prises depuis les satellites. Ses éclaircissements sont complétés par vingt-trois illustrations. Les cartes créent une réalité hautement politique et sont un outil majeur de conquête coloniale, et plus largement de pouvoir : elles servent à prouver une souveraineté sur un territoire, à cibler une zone – comme à Hiroshima. Les contre-cartes pensées pour débusquer ce qui n'est pas représenté élaborent un contre-discours : l'éviction des femmes de la cité, l'expulsion d'indigènes de leurs territoires au profit de parcs à touristes, etc. La géographie sociale démontre les injustices et les inégalités spatiales. La vue zénithale de Barcelone, en colorant les zones Airbnb, signale l'effacement de l'habitat traditionnel. Le 4 septembre 2026, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies a adopté la résolution «Correct the Map» (Corriger la carte), pour donner sa juste dimension territoriale au continent africain *(lire l'article « Justice cartographique » page 6).*

Hélène Yvonne Meynaud

LA COMMUNAUTÉ SANS ROMAN. G. Lukács, W. Benjamin : «épos», oralité, chronique, montage. – Carlo Arcuri

Mimésis, Paris-Milan, 2026, 350 pages, 28 euros.

Dédié à la mémoire du sociologue marxiste de la culture Lucien Goldmann, cet essai part de la tentative de Georg Lukács, dans *La Théorie du roman* (1916) – d'inspiration «romantique anticapitaliste» –, d'imaginer un dépassement du roman par une sorte de retour à l'*épos* homérique. L'enjeu de ce *« tournant épique »* serait non seulement une nouvelle forme littéraire, mais aussi l'expression d'une *« forme de vie »* caractérisée par la transmission orale dans le cadre d'une communauté sans classes. Inspiré par Lukács et certains écrits d'Ernst Bloch, Walter Benjamin va le tenter, notamment dans *Le Narrateur* (1936), qui rend hommage à l'oralité des récits de l'écrivain russe Nikolaï Leskov. Carlo Arcuri examine aussi, sous cet angle, les œuvres de certains modernes, comme William Morris, Virginia Woolf, Anna Seghers, Ismaïl Kadaré et Nanni Balestrini. Non sans poser, à partir du *Mépris* d'Alberto Moravia – et du film de Jean-Luc Godard –, la question de l'impossibilité de reproduire, à l'époque contemporaine, l'esprit des héros homériques comme Odysseus (Ulysse).

Michael Löwy

HISTOIRE

Comment en finir avec les communistes

Événement fondateur de la guerre froide, la guerre civile grecque (1946-1949) semble s'être effacée des mémoires progressistes d'Europe occidentale – qui se souvient encore des vers lyriques de Paul Éluard sur les maquis communistes du mont Grammos (1) ? En revanche, elle reste une figure obligée dans l'inventaire des « méfaits » du communisme. La contribution de Stéphane Courtois à un récent ouvrage collectif sur les guerres civiles n'échappe pas à la règle (2). Selon lui, la responsabilité de la guerre, *« brûlot de diversion face aux Occidentaux »,* reviendrait au Parti communiste grec et à son chef, le *« stalinien fanatisé [Nikos] Zachariádis »,* sans oublier l'ambition de Tito de *« dominer des Balkans communisés ».* L'accumulation de clichés n'empêche pas les erreurs factuelles : ainsi, l'auteur situe le village de « Boulkès » (Bulkes, aujourd'hui Maglić), base arrière du gouvernement communiste grec, en Macédoine yougoslave, alors qu'il se trouve en Voïvodine, mille kilomètres plus au nord.

D'une tout autre facture est le livre de l'historienne Joëlle Fontaine qui livre une brillante synthèse sur le sujet (3). Elle montre comment, des accords du Liban, prévoyant en mai 1944 un gouvernement d'union nationale, à ceux de Várkiza, en février 1945, exigeant le désarmement de l'Armée populaire de libération nationale grecque (ELAS) (4), la résistance communiste s'est laissé marginaliser par les forces de droite, soutenues par les Britanniques, qui ont fini par instaurer un climat de terreur contre les communistes et leurs sympathisants. On la suivra moins, peut-être, sur la fin de la guerre et les causes de la défaite : si celles-ci renvoient à de mauvais choix tactiques du Parti communiste (KKE), et à l'épuisement de la population, elles tiennent beaucoup à la rupture entre Tito et Joseph Staline. Staline, dès 1944, n'avait-il pas tout fait pour entraver l'action du KKE, car il n'acceptait pas la perspective d'une Fédération communiste des Balkans ?

Joëlle Fontaine ne s'attarde guère sur les facteurs nationaux dans la guerre, se contentant de rappeler l'anathème de « slavo-communisme » lancé par les monarchistes et le soupçon portant sur Tito d'avoir voulu jouer la carte du nationalisme slavo-macédonien. Or le fait est que les bastions de la Grèce démocratique étaient peuplés par des Aroumains (mont Grammos) ou des Macédoniens (mont Vitsi), et que les populations slaves de la Macédoine grecque ont été victimes d'un véritable nettoyage ethnique. Cette histoire oubliée, cachée, c'est celle que rapporte Martine Vantses dans un touchant livre de témoignage et d'hommage à son père, qui quitta en 1936, pour la France, son village proche de Florina (5). Le vieil homme tenta un retour au pays natal en 1974, à la chute de la dictature des colonels, mais constata aussitôt que *« rien n'avait changé ».* Martine Vantses, elle, n'a cessé de revenir dans ces confins déshérités de la Grèce du Nord, hantés par les fantômes, peuplés de survivants, attachés à leur identité macédonienne et à l'espoir assassiné d'une « autre Grèce ».

Jean-Arnault Dérens.

(1) Paul Éluard, *Grèce ma rose de raison,* Réclame, Paris, 1949. Pour une version romanesque des enjeux de la période, lire le nécessaire roman de Stratís Tsírkas, *Cités à la dérive,* Points-Seuil, Paris, 2021.

(2) Stéphane Courtois, « Grèce 1943-1949 » (chapitre sur la guerre civile grecque), dans Jean-Christophe Buisson et Jean Sévillia (sous la dir. de), *Les Guerres civiles. De la Renaissance à nos jours,* Perrin, Paris, 2025, 378 pages, 22 euros.

(3) Joëlle Fontaine, *La Guerre civile grecque, 1943-1949,* Delga, Paris, 2025, 364 pages, 28 euros. *Cf.* aussi, de cette historienne, sur les prémices de la guerre civile : *De la résistance à la guerre civile en Grèce, 1941-1946,* La Fabrique, Paris, 2012.

(4) La principale branche armée de la résistance, proche du Parti communiste.

(5) Martine Vantses, *Une autre Grèce,* L'Harmattan, Paris, 2025, 156 pages, 17 euros.

PHOTOGRAPHIE

Quand le Ghana s'inventait

Le 6 mars 1957 marque le jour de l'indépendance officielle du Ghana. Dans un pays qui compte environ cinquante ethnies, le projet d'inspiration socialiste et panafricaniste mené par Kwame Nkrumah passe aussi par la consolidation d'une conscience nationale unifiée, s'appuyant notamment sur le respect de l'héritage culturel, ce à quoi contribuera de façon majeure l'image, et plus particulièrement la photographie. À travers une grande diversité de documents iconographiques (ouvrages éditoriaux, presse et magazines, cartes postales et photographies) suivis de courts textes, l'ouvrage dirigé par l'historienne de la photographie, d'origine ghanéenne, Damarice Amao rend compte de cet élan (1). La vitalité de ces décennies, la force de la volonté de souveraineté et d'émancipation qui passent dans ces clichés déclinent, selon des codes esthétiques divers, les éléments d'une utopie moderniste. Douceur des cadrages au formalisme exigeant dans les portraits



saisissants d'une jeune nation par l'Américain Paul Strand, compositions au cordeau du Ghanéen James Barnor explorant les coulisses d'une société teintée d'une culture de la mode… Des artistes contemporains interprètent cet héritage et lui font écho, à l'instar de Rita Mawuena Benissan, qui détourne l'imagerie coloniale dans de grands tableaux brodés.

Laetitia Guillemin.

(1) Damarice Amao (sous la dir. de), *Ghana ! Rêver l'indépendance, 1957-1976,* Atelier EXB, Paris, 2026, 160 pages, 49 euros.

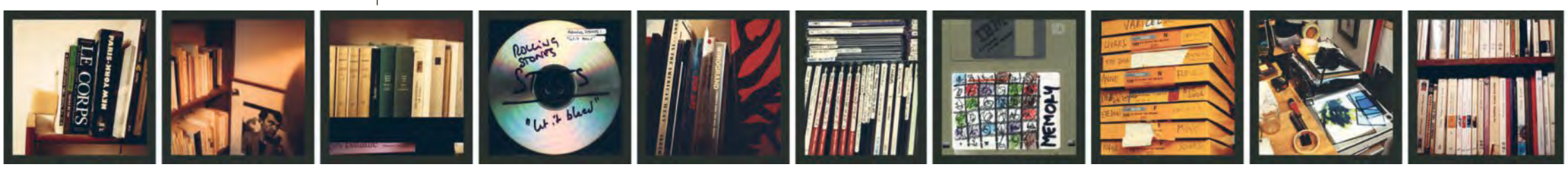

ARTS

RENOUVEAU DU CINÉMA ALGÉRIEN DE LA FIN DE LA GUERRE CIVILE AU HIRAK (2003-2019). – Salima Tenfiche

Classiques Garnier, Paris, 2025, 348 pages, 39 euros.

Mêlant analyses des conditions de production et de circulation des films, de leurs thématiques et personnages ainsi que de leur esthétique, l'historienne du cinéma Salima Tenfiche met en miroir deux cinémas qui ont émergé à l'issue de la guerre civile algérienne (1992-2003) et qui s'inscrivent *« dans la longue tradition commune de la dimension politique du cinéma en Algérie »*.

L'auteure montre comment *« l'État algérien se ressaisit du cinéma comme d'un instrument de légitimation »* à travers des films visant à magnifier le *« récit officiel »* et à *« glorifier le rôle des saints martyrs »* tombés pendant la guerre d'indépendance (1954-1962). Parallèlement à ce *« cinéma* chahid *»* (« cinéma du martyr »), le « cinéma des vivants » *(« aïchin »)* rassemble des cinéastes (Tariq Teguia, Sofia Djama, Amin Sidi-Boumédiène…) qui *« parviennent à enregistrer l'ambiance de leur époque, la texture de leur société »,* marquée par un blocage généralisé qui débouchera sur le soulèvement populaire de 2019.

NICOLAS APPELT

HISTOIRE

ILS ÉTAIENT EN TRAIN DE LA FAIRE. L'autogestion en Espagne (1936-1939). – Frank Mintz, Luis Buendía García et José Luis Carretero Miramar

Syllepse, Paris, 2026, 464 pages, 28 euros.

Cette étude rigoureuse de Frank Mintz – initialement parue en 1970 –, réalisée à partir d'archives et d'enquêtes de terrain, donne une « vision d'ensemble » précise et statistique de l'étendue des collectivisations en Espagne entre 1936 et 1939, de la diversité des mécanismes économiques adoptés, des résultats mais aussi des tensions politiques qui les ont accompagnées. Mintz rend compte également de la spontanéité de cette mise en œuvre et de la contre-révolution.

Les éditions Syllepse ont eu l'idée judicieuse de compléter cette importante réédition par un texte publié en Espagne en 2025, qui prolonge ce travail. Ses auteurs confrontent différentes sources et confirment les estimations de Mintz. Ils concluent en s'appuyant sur Michel Foucault, Gilles Deleuze et Félix Guattari pour expliquer comment, face au « biopouvoir », l'expérience des collectivités a permis *« un déploiement du désir dans le réel »* qui a conféré au sujet *« une nouvelle assurance libérée du manque »*. Cette somme met en lumière un aspect fondamental de la révolution espagnole, parfois négligé par l'historiographie.

ERNEST LONDON

SOUS LES VERROUS. Une histoire sociale de la prison (France, premier XXe siècle). – Elsa Génard

Éditions de l'EHESS, Paris, 2025, 328 pages, 23,80 euros.

Avec cette étude, issue de sa thèse, de la population carcérale de quatre prisons françaises (Fresnes, Laon, Fontevrault et la prison centrale de femmes de Rennes), des années 1910 aux années 1930, l'historienne Elsa Génard exploite un *« vaste massif d'"écritures pénitentiaires", soit les matériaux écrits, consignés et conservés qui, par l'enquête, deviennent les "documents" d'une histoire sociale de l'enfermement »*. S'inspirant notamment des travaux du sociologue Erving Goffman, elle reconstitue le quotidien des prisonniers, majoritairement des hommes, depuis leur enregistrement jusqu'à leur sortie, horizon tout aussi incertain que désiré.

L'ouvrage reconstitue l'épaisseur de l'expérience carcérale, différente selon les établissements pénitentiaires : la prison n'est pas qu'un temps mort, une simple retraite ou une mise à l'écart, mais un lieu où s'élaborent de nouveaux systèmes de pouvoir et de contraintes, de nouvelles hiérarchies et de nouvelles inégalités. L'étude du travail en prison est à ce titre particulièrement intéressante, de même que celle consacrée aux sanctions disciplinaires.

BAPTISTE DERICQUEBOURG

DE L'AFFAIRE AUBÉRY À L'AFFAIRE ALIKER. Chronique de justice coloniale. – Marc Hédrich

Michalon, Paris, 2026, 240 pages, 23 euros.

Cette chronique d'une mort annoncée a pour cadre l'île de la Martinique ; elle met aux prises, entre 1933 et 1936, trois personnages : la victime, André Aliker, militant communiste qui dénonce, dans son journal *Justice,* la corruption endémique des « békés », les descendants des colons et sucriers qui dominent l'économie de rente ; le commanditaire de l'assassinat, Eugène Aubéry, « usinier » richissime, gendre de Gabriel Hayot, le parrain, président du conseil général et dont la famille est toujours aux commandes en 2026 ; et le vengeur, Marcel Aliker, le frère, qui ratera sa cible. Chacun des trois procès qui s'ensuivront débouchera sur un acquittement, enterrant ce scandale politico-judiciaire.

JEAN-JACQUES GANDINI

IDÉES

Les routes de l'Inde

Le projet est séduisant. Avec *La Route de l'or* (1), le Britannique William Dalrymple, auteur du *Dernier Moghol,* entend démontrer que l'Inde fut le *« pivot de l'économie et de la civilisation au cœur des mondes antiques »*. Ce programme s'appuie sur la notion d'Indosphère, conçue comme l'espace sur lequel l'Inde exerça une influence décisive pendant plusieurs siècles. Mais le projet n'est pas véritablement accompli. Les réflexions théoriques sur les échanges culturels sont évacuées en quelques lignes. Concernant le commerce, Dalrymple remet en cause l'importance des voies continentales vers la Chine au profit des voies maritimes entre la côte occidentale de l'Inde et la mer Rouge. Les dix chapitres du récit sont construits autour de figures marquantes, comme la redoutable Wu Zetian, impératrice chinoise du VIIe siècle qui favorisa le développement du bouddhisme, ou Khalid ibn Barmak, le grand vizir qui œuvra à l'importation et à la traduction de traités scientifiques en sanskrit. L'auteur peut ainsi laisser libre cours à ses talents de conteur, qui ne sont pas minces.

Rahul Markovits (2), spécialiste de l'histoire des mobilités au XVIIIe siècle, prend, du point de vue méthodologique, le contrepied de Dalrymple, dans son enquête sur *« Ahmed Khan Indien »,* qui reçut le 10 mai 1794 du Comité du salut public *« des secours provisoires à titre d'hospitalité »*. Il choisit explicitement de renoncer aux charmes d'*« un récit transparent et linéaire »* pour faire voir au lecteur la *« petite cuisine de la recherche en train de se faire »*. Il en résulte un livre dense, qui s'inscrit dans le courant de la microhistoire globale, et s'attache à décrire les traces laissées par cet étonnant voyageur, qui partit en 1791 du Gujarat pour Londres afin d'obtenir justice – sa famille avait été spoliée par l'East India Company – et fut coincé en France de 1793 à 1796. L'intensité des relations entre le Proche-Orient et l'Asie du Sud a longtemps été sous-évaluée. L'histoire d'Ahmed Khan permet d'en découvrir quelques illustrations concrètes, et de comprendre ainsi la protection dont bénéficiaient les voyageurs tant dans l'Empire ottoman que dans les États européens : une protection qu'accompagne un développement des contrôles de leur identité. Ceux-ci favorisent en retour les possibilités d'en changer en cours de route…

Pour le pur plaisir de la rêverie autour de l'Inde, on peut retourner à Marcel Cohen, qui en a associé la découverte à sa rencontre avec l'éléphant d'Asie, auquel il a consacré un réjouissant abécédaire (3). « Béhémoth », « Cirque », « Souris (Peur des) », ou même « Effeuillage » : l'auteur va à sauts et à gambades, entre récits de voyageurs antiques ou contemporains, souvenirs personnels, curiosité scientifique, mythes et légendes. Il entraîne le lecteur avec l'humour d'un Ganesh dansant à travers les siècles et les continents : qui se souvient du face-à-face du Bouddha avec l'éléphant Nalagiri, rendu ivre par l'arrack ? Qui sait encore que, *« en 1884, on éleva à Atlantic City, aux États-Unis, un immense hôtel en forme de pachyderme »,* bientôt détruit par un incendie ? Derrière ces pages se tisse la méditation d'un humaniste, écrivain, journaliste et grand voyageur, sur notre modernité. *« Qu'un animal doté d'une telle force, capable d'une telle violence, soit à ce point paisible auprès de l'homme, c'est en dépit de cinq mille ans de cohabitation, quelque chose qui mérite qu'on s'étonne. »* Si le dressage de l'éléphant comportait sa part de violence, la coexistence de l'homme et de l'animal dessinait un autre rapport au monde que Marcel Cohen, qui a disparu en juillet 2026, a vu s'effacer progressivement.

BAPTISTE DERICQUEBOURG.

(1) William Dalrymple, *La Route de l'Or. Comment l'Inde ancienne a transformé le monde,* Les Éditions Noir sur Blanc, Paris, 2026, 28 euros.

(2) Rahul Markovits, *L'Histoire d'Ahmad Khan. Sur les traces d'un voyageur à l'âge des révolutions,* PUF, Paris, 2026, 26 euros.

(3) Marcel Cohen, *L'Éloge de l'éléphant d'Asie,* lettrines de Matthieu Lambert (illustrations), Chandeigne & Lima, Paris, 2024, 416 pages, 17 euros (première édition en 2002 sous le titre *Tombeau de l'éléphant d'Asie*).

CINÉMA

Rendre la guerre désirable

Premier long-métrage d'Alexandre Smia, *Jupiter* est un « thriller nucléaire » qui se déroule dans un contexte géopolitique contemporain se voulant réaliste (1). Au long d'un huis clos, on suit les premières heures du mandat d'un président fictif, Paul Archambault (Denis Ménochet), marquées par une intense crise internationale. Le président russe Chernov, un simili-Vladimir Poutine, réchappe à une tentative d'assassinat et lance un ultimatum à l'Ukraine : capitulation sans conditions ou *« destruction rapide et totale »*. Pour décider de la réaction française, Archambault réunit son état-major dans le « PC Jupiter », le bunker situé sous le palais de l'Élysée. Alors que les États-Unis abandonnent Kiev et que les Européens tergiversent, il incline à prendre la tête de « l'Ouest moral » en plaçant l'Ukraine sous la protection de l'arme nucléaire française. Moscou vise Odessa avec un missile dont on ignore s'il contient une charge atomique. Le président s'apprête alors à déclencher le feu nucléaire. Si certains tentent de l'en dissuader, le spectateur, au plus près du chef de l'État (il est presque de toutes les scènes, souvent en gros plan), est invité à constater la validité éthique de son choix. Archambault est dépeint en homme politique intègre, convaincu de suivre la voie *« moralement juste »*.

Jupiter n'élude pas les risques d'une escalade et questionne la centralisation absolue de la décision d'emploi de l'arme atomique. Le film franchit cependant un pas, vers une certaine forme d'acceptation. Lors d'une avant-première, Alexandre Smia soulignait que la France a été *« spectatrice »* des crises nucléaires (2). Le film en revanche lui fait jouer non sans fierté un rôle de premier plan. Et si le réalisateur affirme avoir voulu que son président n'ait pas de *« coloration politique »,* Archambault le Juste qui évoque avec ferveur l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), « l'Europe », les « valeurs » occidentales… est un avatar du bloc central atlantiste et « raisonnable ».

Smia juge le scénario de *Jupiter « tout à fait plausible »* (Variety.com, 3 septembre). La scène dans laquelle Chernov menace Archambault – *« Je pourrais raser la France »* – semble pourtant peu crédible, tout comme l'absence totale de la Chine dans l'histoire. Le cinéaste, qui déplore le prétendu isolationnisme américain qu'incarnerait M. Donald Trump (Cineuropa.org, 9 septembre), oubliant entre autres le Venezuela et l'Iran, craint que Washington ne se désengage de l'OTAN (3), et se dit fortement influencé par la leçon (proverbiale) de la crise des Sudètes et des accords de Munich de 1938. Adoptant sans embarras le parallèle Hitler-Poutine, il déclare que *« la politique d'apaisement ne marche pas avec ce type de dictateur »*. De fait, il sourd de *Jupiter* comme un désir d'en découdre, de neutraliser le tyran fou…

Les fictions hexagonales représentant des conflits militarisés sur fond de géopolitique « réaliste », portées par une approche anxiogène, sont de plus en plus nombreuses. Pour s'en tenir aux auteurs de *Jupiter,* la mini-série *Kaboul* (4)*,* cocréée par son coscénariste Thomas Finkielkraut, raconte l'évacuation de l'ambassade française au moment de la reprise du pouvoir par les talibans à l'été 2021. Une histoire que décline également Alexandre Smia, coscénariste de *13 jours, 13 nuits* de Martin Bourboulon (2025), un film soutenu par le ministère des armées – via sa Mission cinéma (5).

On assiste probablement à l'émergence en France de ce que l'universitaire britannique Matthew Alford a appelé, à propos du modèle hollywoodien, un *« cinéma de sécurité nationale »* (6) : un art propagandiste qui fabrique le consentement à l'occidentalisme guerrier.

LAURENT DAURÉ.

(1) Chi-Fou-Mi Productions, en salles depuis le 18 novembre 2026.

(2) À Levallois-Perret, le 28 octobre. Dans la suite de ce texte, lorsqu'il ne figure pas de source pour une citation d'Alexandre Smia, c'est qu'elle a été collectée lors de cet événement.

(3) *Cf.* le dossier de presse de *Jupiter* sur le site du distributeur, www.snd-films.com.

(4) Diffusée en 2025 sur France 2, et disponible en DVD.

(5) Lire Thomas Jusquiame, « L'offensive culturelle de l'armée française », *Le Monde diplomatique,* septembre 2026.

(6) Matthew Alford, *Hollywood Propaganda. Final Cut,* Éditions Critiques, Paris, 2023 (2e édition).

DANS LES REVUES

❏ **Foreign Affairs.** Les illusions de la puissance américaine ; en matière de guerres, la technologie ne change pas tout ; un pari à long terme pour Téhéran ; plaidoyer américain pour l'espionnage industriel ; le long crépuscule chinois, démographique et politique. (Vol. 105, n° 6, novembre-décembre, bimestriel, 94,95 dollars par an. – New York, États-Unis.)

❏ **International Affairs.** Face à l'impunité des crimes commis par les grandes puissances, des « tribunaux citoyens », inspirés du tribunal Russell, se multiplient, pour les femmes afghanes, les Ouïgours, les Kurdes de Turquie ou Gaza. Quelle légitimité et quelle efficacité ont-ils ? (Vol. 102, n° 5, septembre, bimestriel, prix au numéro variable. – Londres.)

❏ **The New York Review of Books.** L'ancien conseiller diplomatique de M. Barack Obama pourfend les *« échecs honteux de l'Amérique à Gaza »* ; une histoire des illustrations du IXe siècle à nos jours, de l'Amérique à l'Asie du Sud-Est ; comment étaient traitées les accusations de viol au Moyen Âge. (Vol. LXXIII, n° 18, 19 novembre, bimensuel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❏ **The Nation.** Mme Francesca Albanese explique comment trois ans de déni du génocide à Gaza l'ont transformée ; droite américaine, crise de la masculinité et radicalisation par les réseaux sociaux ; le gouffre politique générationnel aux États-Unis. (Vol. 323, n° 4, novembre, mensuel, 12,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❏ **Tribune.** *« Trump livrant le Venezuela à des PDG stupéfaits, c'est un peu Lénine s'emparant du pouvoir pour le remettre au Congrès des Soviets »,* note Andreas Malm. Au même sommaire, le sionisme comme forme de guerre des classes régionale. (N° 33, automne, trimestriel, 9,95 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

❏ **Harper's.** Pourquoi les tentatives de censurer les réseaux sociaux échouent. L'Eurovision, soixante-dix ans de mauvais goût. Les États-Unis vont-ils renouer avec leurs racines anti-impérialistes ? Le charcutage électoral des circonscriptions dans l'histoire américaine. (Vol. 353, n° 2118, novembre, mensuel, 8,99 dollars. – New York, États-Unis.)

❏ **Latin American Research Review (LARR).** Les classes moyennes constituent-elles une catégorie sociale pertinente en Amérique latine ? Une mise en perspective historiographique de cette notion dans la région. (Vol. 61, n° 3, septembre, trimestriel, gratuit en ligne. – Cambridge, Royaume-Uni.)

❏ **Revista de ciencias sociales.** Un article consacré au cyberactivisme en Amérique latine, notamment au sein des coalitions militantes mobilisées contre les projets extractivistes et les entreprises de destruction socio-environnementale. (Vol. 39, n° 59, juillet-décembre, semestriel, gratuit en ligne. – Montevideo, Uruguay.)

❏ **Middle East Policy.** Quelle est l'influence réelle des États-Unis en Syrie depuis la chute du régime de M. Bachar Al-Assad et comment limite-t-elle celle de la Turquie ? (Vol. 33, n° 4, hiver, trimestriel, gratuit en ligne. – Hoboken, États-Unis.)

❏ **Allemagne d'aujourd'hui.** Un dossier sur l'Allemagne face à l'Amérique de M. Donald Trump : les liens entre le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) et le mouvement MAGA, les rapports avec l'Alliance atlantique, le réarmement, le protectionnisme… (N° 257, juillet-septembre, trimestriel, 18 euros. – Lille.)

❏ **Politique.** Cette revue belge publie un entretien avec M. Rafael Correa, ancien président équatorien. Également : les renoncements à l'ancien « modèle suédois », un dossier sur le retour de la lutte des classes, Palantir et le technofascisme. (N° 135, automne, trimestriel, 12 euros. – Bruxelles, Belgique.)

❏ **Esprit.** La nature du lien entre vengeance et justice. La séduction de la thématique vengeresse dans la fiction. Examen de la démarche du comte de Monte-Cristo, étude de ce qui se joue dans *L'Orestie.* (N° 539, novembre, dix numéros par an, 20 euros. – Paris.)

❏ **Futuribles.** Les forêts françaises face au défi du changement climatique et de la nécessaire décarbonation ? Quel avenir pour la filière bois à l'heure où se multiplient les scénarios prospectifs pessimistes voire de rupture ? (N° 475, novembre-décembre, bimestriel, 22 euros. – Paris.)

❏ **Raisons politiques.** La variable religieuse dans l'analyse de la sociologie électorale, l'« interventionnisme » français dans le champ religieux, l'examen du Front parlementaire évangélique au Brésil… (N° 103, août, trimestriel, 20 euros. – Paris.)

❏ **Migrations Société.** Un dossier sur les trajectoires des populations kurdes en France. Une analyse de la stratégie européenne de déshumanisation des migrants pour favoriser leur expulsion. (Vol. 38, n° 204, avril-juin, trimestriel, 18 euros. – Paris.)

❏ **Mondes et migrations.** Comment les différentes « scènes » artistiques françaises (littérature, la musique, bande dessinée, cinéma) ont été influencées et enrichies par plusieurs générations des migrations maghrébines. (N° 1355, octobre-décembre, trimestriel, 49 euros par an. – Paris.)

❏ **Urbanisme.** Marseille, une ville qui joue désormais le rôle de « laboratoire de la réparation urbaine », où, derrière façades étayées et rues éventrées, se déroule une course contre le temps. (N° 452, novembre-décembre, bimestriel, 23 euros. – Paris.)



Dans les revues

❑ **Population et sociétés.** Entre 2000 et 2023, l'espérance de vie des humains est passée de 66,6 à 73,2 ans (70,5 pour les hommes, 75,9 pour les femmes). Elle atteint 86,9 ans chez les Japonaises ou les Coréennes et 85,8 ans pour les femmes d'Europe méditerranéenne. (N° 648, octobre, onze numéros par an, gratuit en ligne. – Paris.)

❑ **Délibérée.** Abolir les certitudes et vivre sans ? Peut-on se passer de police ? Plusieurs articles consacrés à l'abolitionnisme pénal, à la légalisation de la drogue ou à l'histoire de la dépénalisation de la faillite. (N° 29, 2026/3, quadrimestriel, 12 euros. – Paris.)

❑ **Médiacritiques.** Palestine : la fabrique d'un verrouillage éditorial sur France Info TV. Le climat dans les médias. Tendre le micro et confisquer la parole : le mouvement lycéen face aux journalistes. (N° 60, automne, trimestriel, 4 euros. – Rennes.)

❑ **La Décroissance.** Un dossier sur la colonisation de l'espace, la pollution orbitale par les satellites, la sanctification médiatique des astronautes. Et l'idéologie selon laquelle chacun peut détruite la Terre l'esprit tranquille avant de migrer sous d'autres cieux. (N° 227, novembre-décembre, bimestriel, 7 euros. – Lyon.)

❑ **L'Âge de faire.** Nocive du point de vue pédagogique, écologique et économique, la « numérisation » de l'école suscite de plus en plus de résistances dont le dossier montre diverses facettes. (N° 222, novembre, mensuel, 3,50 euros. – Château-Arnoux-Saint-Auban.)

❑ **Après-Demain.** Un dossier sur les déchets, produits d'une société de consommation sans limite. Répondre au défi de leur gestion suppose de ne pas abandonner l'idée de produire moins pour consommer mieux. (N° 79, automne, trimestriel, 9 euros. – Paris.)

❑ **Médor.** Plusieurs enquêtes, dont une sur le marché des lunettes qui explose, une autre sur la pollution des sols à Bruxelles et une troisième sur les soins palliatifs à domicile. (N° 44, automne, trimestriel, 19 euros. – Liège, Belgique.)

❑ **Courant alternatif.** Un dossier documenté consacré aux mobilisations lycéennes et étudiantes, en France, mais également en Albanie et en Belgique. Et une question récurrente : comment construire *« un espace d'organisation pérenne »* permettant d'*« élargir le mouvement »* ? (N° 364, novembre, mensuel, 35 euros les dix numéros. – Reims.)

❑ **Silence.** La domination du groupe Bolloré dans l'édition, les fermetures de librairies, voire les agressions de libraires par des groupuscules d'extrême droite ont nourri la réflexion d'un dossier consacré aux lieux d'échanges et de débat. (N° 557, novembre, mensuel, 6 euros. – Lyon.)

❑ **Union pacifiste.** À lire, le témoignage d'un militant anarcho-syndicaliste italien, pacifiste convaincu, contraint de travailler dans une usine d'armement pour vivre après des années dans la précarité. (N° 637, septembre-octobre, cinq numéros par an, 3 euros. – Paris.)

❑ **Sport et plein air.** Un focus sur l'intégration des personnes transgenres dans le sport. (N° 703, octobre, mensuel, 3 euros. – Pantin.)

❑ **Campagnes solidaires.** Alors que l'Organisation des Nations unies a fait de 2026 l'année du pastoralisme, la revue de la Confédération paysanne lui consacre un dossier : insécurité foncière, menace de l'agrivoltaïsme, contribution à la lutte contre l'agro-industrie ou à la prévention du risque incendies… (N° 432, novembre, mensuel, 6 euros. – Bagnolet.)

❑ **L'Empaillé.** Ce titre occitan *« incendiaire et malicieux »* publie une enquête au long cours sur l'*« antifascisme al país »*, avec notamment une carte des coordinations et des collectifs engagés dans cette bataille, de la Haute-Vienne au bassin de Thau, du Pays basque à la Lozère. (N° 23, automne, trimestriel, 4 euros. – Marcillac-Vallon.)

❑ **La Couleur des jours.** La broderie, un art passé de mode ? Comment les cités satellites allient art et révolution. (N° 58, printemps, trimestriel, 9 francs suisses. – Genève, Suisse.)

❑ **1895.** Revue d'histoire du cinéma. Cercles, réseaux, salons : le rôle des regroupements informels dans la création et la circulation des films, en particulier dans les années du nazisme et de la guerre. Un point technique sur ce que furent les cabines de projection et le métier de projectionniste jusqu'à l'image numérique. (N° 109, été, quadrimestriel, 20 euros. – Paris.)

❑ **Kometa.** La musique peut-elle être un contre-pouvoir ? De l'Iran au Mexique, des zazous à Bob Dylan en passant par un hommage photographique aux *free parties*, le dossier propose quelques exemples. Mohamed Mbougar Sarr fête la grande auteure brésilienne Clarice Lispector, et c'est toujours nécessaire. (N° 14, octobre, bimestriel, 23 euros. – Paris.)

❑ **Brasero.** Revue de contre-histoire. Des gros plans sur des pans d'histoire peu fréquentés ordinairement (l'Éthiopie aux XVI-XVIIe siècles, l'édition antifranquiste à Paris), des inventions à découvrir (dessins et collages anarcho-punks), des musiques à mettre en perspective (salsa, « créole power »…). (N° 6, annuel, 22 euros. – L'Échappée, Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

Cinéma

Les cyborgs sont sympas

La science-fiction a souvent inventé des avenirs perturbants, déployant certaines potentialités du présent, et s'affirmant ainsi à sa façon unique très politique. Aujourd'hui, le recyclage de certains de ces futurs rêvés fait fureur sur les écrans : remakes, suites, etc., en pratiquant la dépolitisation de ces imaginaires.

Par Antoine Daer *

En mars 2026, la bande-annonce de *Dune : Part Three (Dune. Troisième partie)* avait été vue plus de trente millions de fois en quelques jours, préfigurant déjà l'un des plus gros succès de l'année au cinéma.

Le film est la conclusion d'une nouvelle adaptation du cycle de *Dune,* de Frank Herbert, dont le premier titre paru en 1965 figure au panthéon de la science-fiction (SF) mondiale. Son propos, très dense, porte sur les guerres de religion, la figure problématique du leader et la lutte pour les ressources sur fond de préoccupations écologiques. Des thématiques très contemporaines, auxquelles le Québécois Denis Villeneuve, aujourd'hui grand maître de la SF américaine au cinéma, donne un nouveau souffle épique sans avoir vraiment besoin de les moderniser. Avec un très bel accueil tant public que critique, il contribue à alimenter l'idée, ancrée à Hollywood, que non seulement les œuvres anciennes ont une forte capacité de pérennité, mais que les succès passés constituent un vivier de potentiels succès futurs.

Ces dernières décennies ont donc été particulièrement marquées par une volonté de recyclage. L'ensemble de la marque *Star Wars* est ainsi intensivement exploité depuis le rachat de Lucasfilm par Disney en 2012. De même pour Marvel, catalogue de super-héros (Spider-Man, Black Panther, X-Men, Avengers…) lui-même propriété de Disney depuis 2009. Pour M. Robert (« Bob ») Iger, président-directeur général (PDG) de l'entreprise jusqu'en mars 2026 et grand architecte de cette stratégie, la production intensive d'œuvres issues de ces univers permet de *« soutenir [les] franchises »* de la maison, en s'appuyant sur des communautés de fans déjà solidement constituées. Et de réduire notablement les budgets marketing de ces blockbusters (1).

La fantasy, le fantastique et la SF sont particulièrement concernés. Sans même parler de la prolifération des super-héros, tant de Marvel que de son concurrent DC Comics (Batman, Superman, Wonder Woman, Justice League…), la décennie 2010-2020 aura été foisonnante en productions issues de *Game of Thrones, Le Seigneur des Anneaux, Harry Potter, Dracula, Indiana Jones, SOS Fantômes* (côté fantasy-fantastique) ; ainsi que de *Star Wars, Jurassic Park, Blade Runner, Ghost in the Shell, Terminator, Mad Max, Alien, Predator, Tron* et *Matrix* (côté SF). Des univers changés en marques, ramenés sur le devant de la scène pour leur capacité à susciter la nostalgie, et précisément déclinés pour créer un sentiment rassurant de persistance du passé dans le présent. (2)

C'est peut-être dans le traitement de certaines œuvres de la mouvance cyberpunk que les caractéristiques de cette entreprise apparaissent le plus clairement. Issues d'un substrat culturel bien particulier, et développant des visions singulières à même d'interroger leur époque, c'est en partie pour leur caractère engagé qu'elles sont devenues cultes. Certains films de SF des années 1980 et 1990 avaient en particulier rencontré le succès parce qu'ils entraient en résonance avec les inquiétudes du moment : essor de l'informatique, dérégulation du capitalisme néolibéral, émergence des puissances asiatiques, répression policière, atomisation des travailleurs, sensation de fragmentation du corps social.

Ainsi de *Blade Runner* (1982), réalisé par Ridley Scott, librement adapté de Philip K. Dick (*Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?,* 1968), qui mettait en scène des humains artificiels, les « réplicants », fuyant l'esclavage auquel ils étaient réduits dans des colonies spatiales. Persécutés par une division spéciale de la police, ils s'ouvraient à toute la palette des sentiments humains et remettaient en cause l'arbitraire de la violence légale qu'ils subissaient. *« Voilà ce que c'est de vivre dans la peur »,* proclamait l'un d'eux, Roy Batty (Rutger Hauer), dans un monologue resté célèbre, questionnant l'humanité de son poursuivant tout en affirmant la sienne. La conscience de soi des androïdes en cavale se doublait de la conscience de classe d'un nouveau lumpenprolétariat à qui l'on déniait jusqu'à l'appartenance à une humanité commune.



© ADAGP, Paris, 2026 - RMN-Grand Palais

HERVÉ DI ROSA. – « Con Maria se rompe » (C'est fini avec Maria), 2000

Ghost in the Shell, film d'animation japonais de 1995 réalisé par Mamoru Oshii adaptant le manga de Masamune Shirow (1989), explorait une thématique proche. À travers des personnages de policiers cyborgs, il illustrait le propos de la philosophe américaine Donna Haraway, qui proposait dans *Manifeste cyborg* (1985) une réappropriation féministe, queer et émancipatrice de cette figure jusqu'alors largement militaro-capitaliste – comme celle que représente Arnold Schwarzenegger dans *Terminator* (James Cameron, 1984), paroxysme d'une fusion humain-machine de guerre indestructible. Les cyborgs de *Ghost in the Shell,* eux aussi conçus pour perpétrer violence et domination, aspiraient à s'émanciper de leur programmation, accédaient à la conscience et interrogeaient ce qu'il en est de la différence entre l'humain et la machine dotée de conscience, entre la nature du vivant et celle de l'artefact.

Matrix (1999), des sœurs Lilly et Lana Wachowski, se réclamait des théories de Jean Baudrillard et de Michel Foucault pour décrire une prison virtuelle, la Matrice, où l'humanité était enfermée par des machines sentientes dominatrices. À l'issue d'un parcours mystique et humaniste, les héros démontraient la supériorité de l'esprit humain sur les limites imposées par le virtuel. Face au « désert du réel », un monde extérieur dévasté et inhabitable, Neo (Keanu Reeves) invitait à percevoir la Matrice comme une réalité légitime. Non pour se soumettre à l'illusion, mais pour en reprendre le contrôle et appeler à la cohabitation pacifique avec les machines, ennemies de jadis.

Ces films ont marqué les esprits par leur puissance esthétique (*Blade Runner* dans sa représentation d'une Los Angeles futuriste, *Ghost in the Shell* par la qualité de ses animations, *Matrix* par sa combinaison unique d'inspirations américaines et asiatiques). Mais aussi, et peut-être surtout, dans ces avenirs délabrés, illustrations du *« There Is No Alternative »* néolibéral, les personnages arrivaient à créer des pistes d'émancipation, parfois contre-intuitives et insatisfaisantes, mais toujours fécondes pour l'imaginaire politique au sens large – questionnement des évidences, refus de la résignation, etc. –, et ils ont déclenché des décennies de débats.

Leurs successeurs semblent pourtant aussi nombreux que peu inspirés : l'enjeu de leur SF n'est plus tant d'explorer les mutations d'un monde bouleversé par l'accélération technologique et les changements politiques et sociaux que d'être consommée comme un divertissement nostalgique et réconfortant dans un monde *« fragile et éphémère* (3) *».* Pour le philosophe britannique Mark Fisher, il s'agit d'apporter la *« promesse rapide et facile d'une variation minimale pour une satisfaction déjà familière* (4) *».* Ces imaginaires passent ainsi de futuristes à rétrofuturistes. Ce que Fisher nomme une « hantologie », un terme emprunté au philosophe Jacques Derrida (*Spectres de Marx,* 1993) : des imaginaires anciens hantent les créations du présent, spectres impalpables dont l'influence est cependant bien réelle.

Ainsi, dans *Tron : Ares* (2025), réalisé par Joachim Rønning, le monde virtuel visité par le héros est celui qui servait de décor au premier *Tron* (Steven Lisberger, 1982). La révolution visuelle, qui consistait à l'époque à représenter les entrailles numériques en 3D d'un ordinateur, n'est plus qu'un clin d'œil rétro. L'exploration est devenue radotage.

La recherche du succès commercial, objectif de l'industrie, passe par la réduction à une esthétique immédiatement reconnaissable et la dépolitisation, notamment des thématiques potentiellement clivantes. Cette neutralisation a lieu quel que soit le support initial. *V pour Vendetta* (1982-1990), bande dessinée écrite par Alan Moore et illustrée par David Lloyd, a vu son propos explicitement anarchiste soigneusement gommé lors de son adaptation cinématographique en 2005. La série britannique *Black Mirror,* thriller technocritique célèbre dans les années 2010 pour sa manière d'incarner les peurs liées au numérique, est aussi un bel exemple de dépolitisation depuis son passage sous pavillon Netflix en 2016. Son épisode interactif *Black Mirror : Bandersnatch* (2018) est un cas d'école. Il raconte une descente aux enfers dans la psyché d'un développeur de jeux vidéo : aucune technologie ni tension politique contemporaines n'est identifiable dans ce décor des années 1980 minutieusement reconstitué. Pour rassembler un large public, la psychologisation scénaristique prend désormais le pas sur la mise en scène dystopique de la technologie. Rien à voir avec les premières saisons de la série, qui traitaient aussi bien des systèmes de crédits sociaux informatisés que de la surveillance de masse ou des dangers de l'instrumentalisation des affects par des entreprises numériques.

Deux films, qui relèvent tous deux de cette grande pratique de « la suite de », évoquent toutefois cette « panne des imaginaires du futur » à Hollywood comme un sujet à part entière. C'est en filigrane le cas de *Blade Runner 2049* (Denis Villeneuve, 2017). On y contemple les ruines de Las Vegas, où des hologrammes d'Elvis Presley chantent la nostalgie d'un passé fantasmé. Depuis ce futur mort se laissent percevoir les échos d'une époque révolue où les idoles n'étaient pas encore figées dans le souvenir de leur grandeur supposée indépassable. Une fabricante de mémoire artificielle résume son incapacité à créer des imaginaires émancipateurs au sein de ce monde dévasté, dans une mise en abyme de l'impuissance du cinéaste : *« Je ne peux rien pour votre futur, mais je peux créer de bons souvenirs qui vous feront sourire. »*

Plus explicite encore est *Matrix Resurrections,* réalisé en 2021 par Lana Wachowski. Le film met en scène sa propre fabrication et montre Neo travaillant à la suite de la saga *Matrix,* commanditée par Warner Bros, qui est réellement le producteur du film, à grand renfort d'équipes marketing plus jeunes, imbibées des versions précédentes. La révolution du *Matrix* d'origine, film d'action philosophique empreint d'influences et d'effets visuels inédits, n'est plus reproductible, tant les attentes et le contexte ont changé. Sauf à s'autoparodier. Ce que fait Lana Wachowski. Elle filme des situations similaires, et les projette directement à l'intérieur des scènes du premier *Matrix,* inspirant des commentaires ironiques aux personnages eux-mêmes : *« Rien de tel qu'un peu de nostalgie contre l'angoisse. »*

À travers *Matrix Resurrections,* Lana Wachowski dénonce l'exploitation capitaliste des imaginaires progressistes, et y contribue en même temps. *« Ton histoire, qui comptait tant pour des gens comme moi, ils en ont fait un truc futile. C'est ça que fait la Matrice. Elle instrumentalise toutes les idées. Tous les rêves. »* Le système intègre sa propre critique. La Matrice est mise à jour. Le rôle de la nostalgie des vieux futurs est dévoilé.

* Auteur et journaliste. Dernier livre paru : *Futurs No Future. Que reste-t-il du cyberpunk,* ActuSF, Chambéry, 2025.

(1) Callum Jones, « Disney to "focus on quality" as it plans to cut output – including Marvel movies », *The Guardian,* Londres, 7 mai 2024.

(2) Grafton Tanner, *Foreverism. Quand le monde devient un jour sans fin,* Façonnage, Lyon, 2024.

(3) *Ibid.*

(4) Mark Fisher, *Spectres de ma vie. Écrits sur la dépression, l'hantologie et les futurs perdus,* Entremonde, Genève, 2021.

LE MONDE *diplomatique*

Sarah Knafo ou le sens du placement

PAR GRÉGORY RZEPSKI

L'UN rame, l'autre plane : *Unir* (Robert Laffont), le dernier ouvrage de M. François Hollande paru en septembre a péniblement atteint le seuil des 4 000 ventes. Publié au même moment, *Le Casse du siècle* (Fayard) de Mme Sarah Knafo s'est déjà écoulé à plus de 360 000 exemplaires. La députée européenne Reconquête s'y met en scène en enquêtrice, lancée sur la piste du gaspillage des deniers publics. On mentirait en évoquant un suspense insoutenable : les têtes de chapitre « Où va l'argent ? », « La bureaucratie à la barre », « La parole est à la défense » dessinent rapidement le portrait-robot de l'habituel suspect : l'État, ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal. L'ouvrage relève d'une veine exploitée de longue date. La critique de *Messieurs les ronds-de-cuir* (Georges Courteline, 1893), et des administrations publiques, ce *Mal français* (Alain Peyrefitte, 1976), compte au nombre des vaches à lait de l'édition. Pour les gros contribuables, la lecture détaillée des maux étatiques ou des perversions fiscales tient lieu de psychanalyse – en moins cher et plus rapide. Un petit nombre de thérapeutes quadrillent le marché : le journaliste à gages François Lenglet (30 000 copies de *Tant pis ! Nos enfants paieront,* Albin Michel, 2016), l'égérie libérale Agnès Verdier-Molinié (60 000 exemplaires d'*On va dans le mur,* Albin Michel, 2015), le déclinologue Nicolas Baverez (200 000 ventes pour *La France qui tombe,* Perrin, 2003).

Entre eux, la concurrence est rude et le gagnant prend tout. Malgré la « une » du *Figaro Magazine* le 16 octobre 2026, et cinq pages de promotion, le plus récent opus de Verdier-Molinié – *Arrêtez de nous taxer !* (Éditions de l'Observatoire) – n'avait trouvé que 1 500 acquéreurs un mois après sa sortie. La réussite en librairies du *Casse du siècle* tient donc au moins autant à son sujet qu'au talent de son auteure. Et si l'« inspectrice Knafo » se distingue de tous les prophètes de la ruine qui, avec componction, dans *Le Point* ou sur France Inter, appellent à démanteler la protection sociale, c'est d'abord parce qu'elle rayonne d'une joie « étaticide » qui lui inspire toutes sortes de fantaisies. Début 2026, déjà, les codes de sa campagne municipale plagiaient sans vergogne les recettes du socialiste new-yorkais Zohran Mamdani : même typographie vintage, mêmes couleurs, même optimisme du slogan – *« une ville abordable » vs « une ville heureuse »*… –, mis au service d'un programme sécuritaire et libertarien (baisse massive des impôts, *« Paris, ville pionnière du bitcoin »*…).

Le Casse du siècle témoigne aussi de son sens tactique. La jeune élue d'extrême droite a d'abord l'habileté de rejeter les sacrifices exigés par les politiciens : elle sait *« la véritable hantise des fins de mois »* ; elle veut moins gaspiller pour mieux redistribuer ; entend augmenter les enseignants de 10 %, en administrant l'éducation nationale par l'intelligence artificielle (IA). Elle refuse, ensuite, de cogner sur des services publics auxquels les Français restent attachés. Mieux vaut, pense-t-elle, dénoncer la folie bureaucratique, en pointant des cas saisissants. *« Un entrepreneur me racontait avoir vu son chantier arrêté par l'inspection du travail. Le motif ? Un stock de papier toilette jugé insuffisant pour ses ouvriers. »* Enfin, pour elle, *« il n'y a pas d'assistés »,* et *« l'immigration n'est pas la cause de tous nos problèmes »*. Autant que possible, Mme Knafo évite le registre de la xénophobie névrotique dans lequel s'illustre le dirigeant de son parti, M. Éric Zemmour.

Jamais, en revanche, elle ne cache son amour des riches et des patrons, ses clients présumés. Au lecteur qu'aurait endoctriné une école de gauche, elle apprend que *« chaque emploi créé, chaque produit inventé, chaque euro de croissance, vous le devez à quelqu'un qui, un jour, a osé prendre un risque »*. La mondialisation, précise-t-elle, *« n'a pas vendu nos usines. C'est l'État français qui les a rendues non rentables »*. Elle propose donc de convertir la puissance publique à la *« discipline du résultat, qui paraît évidente dans le privé »*. Après tout, insiste-t-elle, *« le peuple est l'actionnaire de l'État et, comme tout actionnaire, il a droit à des comptes, à des indicateurs visibles, et à des résultats »*. Ses solutions ? Des entreprises moins taxées, la retraite par capitalisation, des allocations sociales réservées aux résidents français, des syndicats matés – à la manière de Margaret Thatcher, un modèle revendiqué, comme l'est aussi M. Javier Milei –, et 800 000 fonctionnaires en moins grâce à l'IA.

Le Rassemblement national (RN) envisage pour sa part 223 000 suppressions de postes d'agents publics. M. Édouard Philippe (Horizons) en propose 250 000, M. Bruno Retailleau (Les Républicains), 400 000 et M. David Lisnard (Nouvelle Énergie), 700 000. Quand le RN semble sur le point d'accéder au pouvoir en soutenant l'instauration d'une règle d'or budgétaire ou une part de capitalisation dans le système de retraites, la surenchère ultralibérale s'impose au reste du camp conservateur, déjà presque aligné sur les questions d'immigration ou de sécurité.

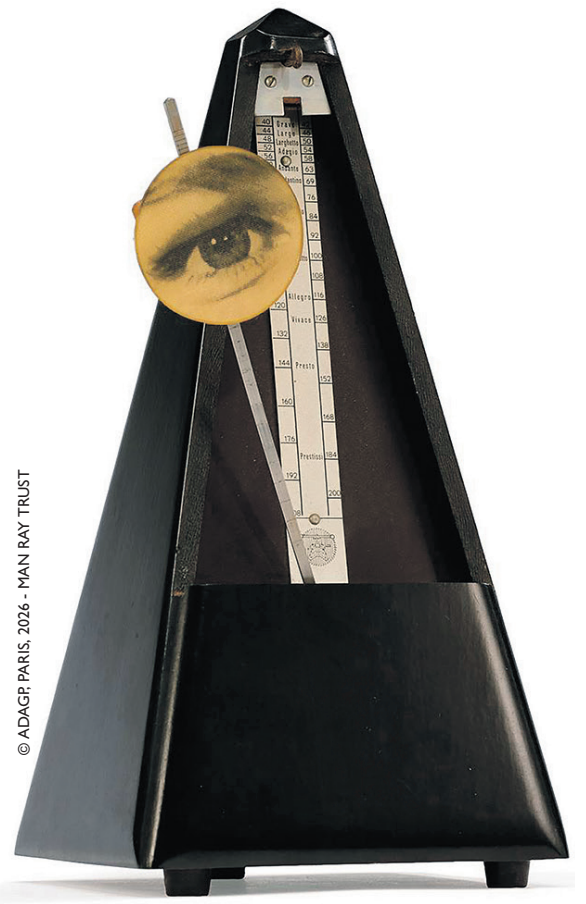

© ADAGP, PARIS, 2026 - MAN RAY TRUST

MAN RAY. – « Indestructible objet », 1923/1959

Mme Knafo cherche à occuper un espace, mitoyen de celui de M. Lisnard, entre RN et bloc central. Comme Mme Giorgia Meloni et les élites européennes, elle soutient un « grand réarmement » face à la « menace russe ». Comme la dirigeante d'Alternative pour l'Allemagne (AfD) Alice Weidel ou la présidente démissionnaire de la Banque centrale européenne Christine Lagarde, elle présente ce profil de « femme puissante » cher au libéralisme moderne. Ancienne élève de l'École nationale d'administration (ENA), elle cultive une réputation de solidité. Et son tempérament face aux journalistes fait le reste. *« Vous avez vu les couilles qu'elle a quand elle "démonte" les intervieweurs de France Info ?,* jubile Michel Sardou, icône de toutes les droites. *Elle est concrète, précise et connaît parfaitement ses dossiers »* (*La Tribune Dimanche,* 7 novembre). Autant de raisons pour lesquelles l'ancien président Nicolas Sarkozy ou le très libéral M. Lisnard aimeraient la ramener vers une droite classique plus exclusivement vouée à la dénonciation des normes et des impôts.

POURTANT, longtemps, Mme Knafo a voulu œuvrer à une autre recomposition. Au cours de ses études à Sciences Po (2013-2017), déjà militante, mais à l'Union pour un mouvement populaire (UMP), elle prétend *« allier des souverainistes de tous les bords politiques »* et contester la *« vision allemande de l'Union européenne »* (1). Avec son condisciple Alexandre Loubet, aujourd'hui député RN de la Moselle, elle fonde à ces fins une association, Critique de la raison européenne, qui convie à débattre rue Saint-Guillaume des figures de droite – Marie-France Garaud, M. Henri Guaino – ou de gauche – M. Jean-Pierre Chevènement, Régis Debray. Quelques années plus tard, en pleine crise de Covid, la jeune énarque publie une tribune à la gloire de la puissance publique. *« Voilà quelques jours que l'État retrousse ses manches sans que personne ne songe à fustiger l'interventionnisme du mammouth.* (…) *Il faut croire que les instituts libéraux sont confinés. Ou que l'idéologie s'arrête au seuil des crises, quand le secours de l'État devient urgent et nécessaire* (2). »

À l'époque, en France, l'État-mamma déversait des dizaines de milliards d'euros pour éviter à l'économie tout entière de sombrer. Comme il l'avait déjà fait au moment de la débâcle des *subprime* pour sauver le secteur bancaire (3). D'une crise à l'autre, tandis que le consensus néolibéral se fissurait, le souverainisme pouvait apparaître à une outsider de droite comme un courant ascensionnel. Le système s'appuyait sur son contraire pour se survivre ; en son sein même, formées par ses meilleures écoles, il fallait des voix dissonantes pour justifier l'aberration. Comme il en faut aujourd'hui, dans une configuration tout à fait différente, pour défendre la fuite en avant libérale-autoritaire. Mobilisation à fonds perdu des aides publiques hier, cadeaux fiscaux aux grandes fortunes aujourd'hui, Mme Knafo excelle à incarner la nécessité du moment pour perpétuer les hiérarchies sociales et économiques.

Dans les premières pages de son livre, elle revient sur ce parcours et sur sa pratique de magistrate financière : *« Ce travail, aussi passionnant qu'éprouvant, je l'ai vu trop souvent se heurter à un mur.* (…) *C'est ce qui m'a décidé à quitter la voie tracée de la magistrature pour les sentiers risqués de la vie politique. »* En réalité, si Mme Knafo revendique son expérience de haute fonctionnaire pour légitimer son travail d'enquête, elle n'a passé que quelques mois à la Cour des comptes à apprendre le métier, avant d'obtenir une mise en disponibilité. Puisqu'elle-même affiche son goût des chiffres, on peut se permettre un rapide calcul. Entre classe préparatoire, Sciences Po, ENA et Rue Cambon, la collectivité a dépensé environ 400 000 euros afin de former l'auteure du *Casse du siècle.* Un investissement emblématique de l'État néolibéral qui, en France, demeure plus performant que le privé, y compris pour enfanter ses propres démolisseurs.

(1) Ava Djamshidi et François-Xavier Ménage, *L'Intrigante Sarah Knafo,* Robert Laffont, Paris, 2022.

(2) Sarah Knafo, « La crise du Coronavirus marque-t-elle le retour de l'État ? », *Le Figaro,* Paris, 23 mars 2020.

(3) Lire Pierre Rimbert et Grégory Rzepski, « Le Comité de salut privé », *Le Monde diplomatique,* août 2022.



SOMMAIRE

Décembre 2026

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs. – Poupées gigognes. – Tunisie, solidarité avec M. Riadh Ben Fadhel.

PAGE 3 :
Tout savoir sur la dette, par **RENAUD LAMBERT ET BENJAMIN LEMOINE**.

PAGES 4 ET 5 :
Sahara occidental, le conflit sans fin, par **PHILIPPE BAQUÉ**.

PAGE 6 :
Pour un humanitaire du temps long, par **KARL BLANCHET, ESPERANZA MARTINEZ, PAUL SPIEGEL ET CHI-CHI UNDIE**. – Justice cartographique par **CÉCILE MARIN** – À vos ciseaux ! **(C. M.)**.

PAGE 7 :
La jeunesse renverse la table en Serbie, par **ANA OTAŠEVIĆ**.

PAGES 8 ET 9 :
« El País », le cerbère libéral de la gauche espagnole, par **DAVID GARCIA**.

PAGES 10 ET 11 :
Misère de l'expertise stratégique, suite de l'article de **VALENTIN GALLOIS**. – Tout le monde ne déteste pas les polices, par **GUILLAUME BAROU**.

PAGE 12 :
Le processus de paix vu de Moscou, par **PAVEL DEVYATKIN ET ANATOL LIEVEN**.

PAGE 13 :
Lula, les raisons d'une victoire, par **ARMÈLE CLOTEAU ET RÉMY PONGE**.

PAGES 14 ET 15 :
Au Guatemala, les enfants perdus de la guerre civile, par **MAURICE LEMOINE**.

PAGE 16 :
Pailleron, incendie national, par **LAURENCE DE COCK**. – Rencontres des **Amis du « Monde diplomatique »**.

PAGE 17 :
La colère et l'espoir, suite de l'article d'**ÉRIC VUILLARD**.

PAGE 18 :
Caillou syndical dans la chaussure du RN, par **BENJAMIN FERNANDEZ**.

PAGE 19 :
Vies décalées, par **ANNE LAMBERT**. – « La sociologie est un service public », par **GRÉGORY RZEPSKI**.

PAGES 20 ET 21 :
Faut-il vraiment en finir avec la famille ?, par **EVELINA JOHANSSON WILÉN**. – La croisade des enfants, par **ALLAN POPELARD**.

PAGE 22 :
En Espagne, la nature devient sujet de droit, par **MARGOT HEMMERICH**. – Une source d'inspiration en France **(M. H.)**.

PAGE 23 :
John Berger, présent, par **CLOTILDE THOURET**.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « Les Lieux souterrains », de Gustavo Faverón Patriau, par **CLÉMENT BONDU**. – « Le Poids des os », de Shih-Li Kow, par **CHRISTINE CHAUMEAU**. – Haïti, le grand chant, par **ANTONY BURLAUD**. – Comment en finir avec les communistes, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS**. – Quand le Ghana s'inventait, par **LAETITIA GUILLEMIN**. – Les routes de l'Inde, par **BAPTISTE DERICQUEBOURG**. – Rendre la guerre désirable, par **LAURENT DAURÉ**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
Les cyborgs sont sympas, par **ANTOINE DAER**.

www.monde-diplomatique.fr

Le Monde diplomatique du mois de novembre 2026 a été tiré à 187 463 exemplaires.
À ce numéro est joint un encart, destiné aux abonnés : « Parrainage Le Monde diplomatique ».